

$$\frac{53}{12}$$

cta 6

(9)

LE ROYAUME D'ALGER .

SOUS LE

DERNIER DEY

OUVRAGES DE L'AUTEUR

EN VENTE A LA LIBRAIRIE ADOLPHE JOURDAN

Marabouts et Khouan, étude sur l'Islam en Algérie, un fort vol. in-8°, avec une carte en 12 couleurs **15 fr.**

Régime spécial de l'Indigénat en Algérie, 2 broch. in-8.

1° *Les Commissions disciplinaires*..... **2 fr. 50**

2° *Le Séquestre et la responsabilité collective* **2 fr. 50**

Géographie ancienne de l'Algérie, 2 broch. in-8°.

1° *Les premiers royaumes berbères et la guerre de Jugurtha*..... **3 fr. 50**

2° *Recherches sur les localités désignées par l'historien Procope en son récit de la deuxième expédition de Salomon dans le Djebel Aourès (année 539 de J.-C.)* — Un numéro de la *Revue Africaine*, avec carte et photogravure. **3 fr. 50**

Nos frontières Sahariennes, avec une carte en 8 couleurs **2 fr. 50**

Les Origines berbères, essais d'études linguistiques et ethnologiques. 1 vol. in-8° **10 fr.**

Histoire de l'Insurrection de 1871 en Algérie, 1 fort vol., in-8°, avec 2 cartes **15 fr.**

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, en 10 volumes in-8° avec cartes et plans (*voir à la couverture*).

LE ROYAUME D'ALGER

SOUS LE DERNIER DEY

PAR

LOUIS RINN

CONSEILLER DE GOUVERNEMENT HONORAIRE

ANCIEN CHEF DU SERVICE CENTRAL DES AFFAIRES INDIGÈNES

PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

AVEC UNE CARTE EN 7 COULEURS



ALGER

TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN

IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

4, Place du Gouvernement, 4

1900



LE ROYAUME D'ALGER

SOUS LE DERNIER DEY

CHAPITRE PREMIER

I. — Aperçu général sur l'organisation politique.

Lorsque le 5 juillet 1830, le dey Hocine (1) signa la convention d'Alger, il ne donnait, en réalité, à la France victorieuse, que la ville, la casba et les forts. Souverain élu par une soldatesque étrangère qui imposait son joug à une partie des côtes barbaresques, il n'avait pas qualité pour disposer d'un royaume qui n'était pas le fief héréditaire de sa famille. Rien de pareil, d'ailleurs, ne lui avait été demandé par le vainqueur ; aucune sti-

(1) Un arrêté du Gouverneur général, en date du 27 mars 1885, arrêté pris en exécution du décret du 13 mars 1883, a rendu obligatoire l'orthographe fixée par un vocabulaire officiel donnant la transcription en français des noms indigènes (pour l'établissement des registres de l'état civil). Les principes posés par la préface de ce vocabulaire ont été, dans la pratique, étendus à la transcription des noms des lieux, notamment dans la carte d'état-major, sauf pour quelques localités très connues. Nous nous sommes, dans ce travail, conformé à cette orthographe, et c'est ainsi que nous sommes forcé d'écrire Hocine حسين, le nom du dernier dey, dont on a à tort fait Hussein.

pulation n'avait visé ce qui était hors les murs de la capitale ; aussi, gouverneurs, fonctionnaires, miliciens et sujets des diverses provinces du royaume d'Alger étaient-ils, en droit comme en fait, libres de se choisir un nouveau chef et de continuer, en qualité de belligérants, la *guerre sainte* engagée contre les chrétiens envahisseurs, non pas au nom du dey détrôné, non pas au profit d'un Turc exécré, mais au nom de Dieu, et pour la cause sacrée de l'Islam.

Quant aux populations qui n'avaient jamais reconnu ou subi l'autorité du dey d'Alger et à celles qui n'admettaient sa suzeraineté qu'à des conditions débattues et réciproquement acceptées, il était logique de penser que la convention militaire du 5 juillet 1830 ne les touchait en rien.

Ce ne fut, cependant, pas ainsi que les choses furent comprises en France, et même en Algérie ; chrétiens et musulmans, subissant, chacun à leur façon, l'influence de l'idée monarchique qui identifie un peuple dans son souverain, crurent volontiers que la prise d'Alger et l'exil du dey Hocine nous avaient créé des droits sur tout le pays, entre le Maroc et la Tunisie. L'investiture donnée solennellement dans la kasba, le 15 juillet 1830, au bey du Titri, Bou Mezrag ; la reconnaissance volontaire de la souveraineté de la France par le bey d'Oran, les démarches des Bougiotes et des Bônois ne contribuèrent pas peu à nous confirmer dans cette opinion, que vainqueurs de ce dey élu nous étions ses légitimes successeurs et les héritiers « du beylik », c'est-à-dire des droits et prérogatives que détenait ou que revendiquait le chef éventuel du royaume d'Alger.

Aussi, dès les premiers jours de l'occupation, nous appelâmes couramment *insurgés* et *rebelles* les populations qui refusaient de reconnaître notre autorité.

Si tout se fût borné à cette qualification inexacte de nos ennemis indigènes, le mal n'eût pas été grand, car en fait nos généraux et nos soldats voyaient presque

toujours dans leurs adversaires des belligérants plutôt que des révoltés ; mais cette fausse conception eut pour les indigènes des conséquences graves : ni le fisc, représenté par les Services des domaines et des forêts, ni la magistrature, ni les administrations métropolitaines ne voulurent jamais admettre que certains groupes de population d'Algérie fussent restés, jusqu'en 1830, indépendants du dey et de ses lieutenants, et n'aient jamais été soumis à ces droits régaliens ou beylicaux reconnus et exercés ailleurs dans des conditions dont nous entendions assurer partout la continuation à notre profit.

C'est, cependant, là de l'histoire, et les travaux des officiers des bureaux arabes publiés d'abord dans les *Tableaux des établissements français en Afrique*, puis ensuite dans d'autres recueils plus accessibles, avaient de bonne heure mis en relief ces situations exceptionnelles, dont les chefs de notre armée d'Afrique et les gouverneurs généraux ont toujours tenu, et tiennent encore aujourd'hui, grand compte, dans le règlement des questions politiques ou administratives.

Il s'en faut de beaucoup, en effet, que l'autorité des deys se soit étendue sur tous les territoires qui relèvent maintenant de nos administrateurs civils ou militaires. On peut s'en convaincre en parcourant le présent travail qui résume, sous une forme graphique et documentaire, les patientes et admirables recherches, faites par les officiers et les fonctionnaires civils, qui depuis trente-quatre ans ont concouru à la préparation des décrets ou arrêtés constituant et délimitant les territoires indigènes en exécution du sénatus consulte du 23 avril 1863.

Alors qu'aujourd'hui la France gouverne et administre environ 48,000,000 d'hectares (1), en y comprenant les

(1) Le chiffre officiel en 1896, était de 47,897,025 hectares, non compris les parcours des Chamba.

postes extrêmes d'El-Goléa, Haci-Inifel et le Souf, les Turcs n'étaient les maîtres incontestés que sur 7,825,000 hectares.

Ce chiffre de 7,825,000 hectares représente l'étendue approximative des territoires occupés, au commencement de l'année 1830, par les populations rentrant dans les deux catégories des RAYAT ou *sujets* et du AHL EL MAKHEZÈNE ou *gens du gouvernement*, c'est-à-dire guerriers, fonctionnaires civils, agents, apanagistes, fermiers et domestiques.

Les *Rayat* ou *sujets* taillables et corvéables à merci, occupaient environ 4,425,000 hectares : c'étaient les *exploités*. Le *Ahl el Makhezène*, qui occupait environ 3,400,000 hectares, représentait les *exploiteurs*, ceux qui vivaient aux dépens des autres. Car c'est à cela que se réduisait toute l'administration des deys : « des mangeurs et des mangés », suivant l'énergique et pittoresque expression des indigènes quand ils veulent expliquer le régime sous lequel ils vivaient avant 1830.

Toutefois, en dehors de ces deux catégories de régnicoles, il existait deux classes de gens avec lesquels les deys avaient à compter : les *indépendants* et les *vassaux*.

Après avoir reconnu l'impossibilité de soumettre ou d'amener à composition certains groupes organisés en républiques fédératives ou en fiefs dynastiques, les Turcs d'Alger s'étaient résignés à vivre à côté d'eux, sauf à concentrer contre eux une action militaire énergique quand l'occasion se présentait de venger quelque injure ou de tenter quelque coup de main lucratif. Mais, à part ces rencontres, que des deux côtés on cherchait plutôt à éviter qu'à provoquer, les républiques qbaïles comme les nomades sahariens, quoique toujours sur la défensive, vivaient à peu près en paix avec les Turcs qui, en fait, se contentaient de prélever des taxes plus ou moins fortes, quand des individus ou des douars venaient commercer dans les villes et sur les marchés aux mains des makhezènes.

L'ensemble de ces groupes indépendants comprenait, en 1830, une superficie approximative supérieure à 35,000,000 d'hectares, aujourd'hui régulièrement administrée ou gouvernée par la France.

A côté de ces populations qui échappaient à toute ingérence permanente et à toute direction politique des Turcs algériens, il y en avait d'autres restées autonomes également, mais ayant avec les Turcs des relations qui en faisaient ou des vassaux ou des alliés. Ils occupaient ou parcouraient une superficie totale d'environ 7,540,000 hectares. Chacun de ces groupes, fédératif ou dynastique, avait son *modus vivendi* particulier, résultant de compromis, de traités verbaux ou de privilèges reconnus et que des deux côtés on avait intérêt à respecter.

Comme au moyen âge, en Europe, il y avait des nuances infinies dans les relations entre les Turcs et ces alliés ou vassaux avec lesquels les relations n'étaient pas toujours commodes. Quelques-uns étaient en effet bien plus puissants que les beys turcs gouverneurs des provinces, et leur alliance coûtait assez cher. Tels furent toujours les Ouled-Sidi-Chikh, avec lesquels les Turcs se bornèrent à échanger des politesses onéreuses, sans en obtenir jamais une aide ou une assistance effectives; tels furent pendant longtemps aussi les chioukh héréditaires du Djebel-Amour, des Harar, des Ouled-Mokhtar du Titri, le chikh El-Arab du Bit-bou-Okkaz, le chikh des Hanencha et plusieurs autres.

Si ces grands seigneurs avaient été unis, et s'ils eussent agi de concert avec les républiques fédératives qui les entouraient, ils eussent bien vite eu raison de l'oppression des Turcs. Mais ceux-ci réussirent toujours à empêcher cette union, et s'arrangèrent pour semer la désunion dans le sein de ces familles princières, en créant entre parents des compétitions et des haines violentes; en promettant toujours et en accordant souvent aide et assistance à la branche familiale qui n'exer-

çait pas le pouvoir, quitte à la combattre par la trahison, l'empoisonnement, les guet-apens et l'assassinat, le jour où elle avait enfin conquis la direction du groupe. Ce jeu de bascule *per fas et nefas* résumait en effet toute la politique intérieure des Turcs vis-à-vis ceux dont ils redoutaient la force ou l'influence et qu'ils ne pouvaient acheter ; aussi, étaient-ils également exécrés de leurs alliés et de leurs sujets. Seuls les chefs et notables du Makhezène appréciaient ce régime d'exaction et de violence qui les enrichissait, par terre, aux dépens des musulmans, pendant que, sur mer, la course et la piraterie concouraient au même résultat, mais aux dépens de la chrétienté.

La carte ci-jointe (dont la minute a été faite à une échelle beaucoup plus grande) représente, autant qu'il est possible, le domaine inhérent à chacune de ces quatre catégories. On a donné à cette représentation graphique toute la précision compatible avec « *l'à peu près* » qui partout et toujours est la caractéristique dominante des administrations musulmanes.

Il s'en faut de beaucoup, en effet, que les quatre catégories dont il vient d'être parlé, aient toujours été, avant 1830, aussi distinctes et aussi nettement groupées et déterminées qu'elles le sont sur la carte ci-jointe. De plus, le traitement était loin d'être uniforme dans chacune des catégories, et ici quelques explications sont indispensables.

Dans le Ahl el Makhezène, il y avait d'abord les apagnistes qui n'avaient qu'à recueillir les fermages des dotations inhérentes à leur charge, à leurs fonctions ou à leur commandement. Puis venaient les Mokhaznya, combattants : les uns étaient armés, montés, équipés par l'État et jouissaient de terres franches d'impôts. D'autres n'avaient qu'une partie de ces avantages et devaient se suffire à eux-mêmes, certains n'avaient avec le titre que des privilèges peu importants. D'autres, enfin, fermiers, azeliers, convoyeurs attitrés, palefre-

niers, chameliers, bergers, etc., ne différaient guère du commun des sujets ; mais cependant ils avaient, de ci de là, certains profits licites ou illicites, et le cas échéant leur qualité reconnue de serviteurs directs du beylik leur assurait, sans bourse délier, une protection qu'on n'accordait presque jamais aux simples rayat.

Des nuances analogues se rencontraient d'ailleurs aussi chez ces rayat, dont quelques groupes étaient ménagés, soit en raison de leur soumission habituelle, soit en raison de l'intervention possible en leur faveur de personnalités avec lesquelles il eut fallu compter ; soit même encore souvent en raison de leur situation topographique qui les plaçait en dehors des chemins habituellement parcourus par les Mokhaznya ; mais, en dehors de ces groupes privilégiés, la grande majorité des rayat avait des conditions d'existence extrêmement pénibles, et chez eux la misère était en permanence.

Dans la catégorie des groupes fédératifs ou dynastiques, indépendants en fait, il y avait à distinguer ceux qui n'eurent jamais affaire avec les Turcs, ceux qui de temps à autre subirent des razzia ou payèrent de force une contribution éventuelle. Bouçada, Tougourt, Laghouat, Aïn-Madi ont vu des beys et des colonnes turques ; une ou deux fois en trois siècles, ces villes ont été rançonnées ; elles n'en sont pas moins restées indépendantes jusqu'au jour où nous sommes venus planter sur leurs murs le drapeau de la France.

Parmi ces groupes indépendants et autonomes, nous avons rangé plusieurs républiques de Kabylie, et plusieurs confédérations nomades qui payaient, presque chaque année, des taxes assez lourdes pour avoir le droit de venir commercer dans les villes ou sur les marchés de la lisière du Tell. L'acquittement de ces taxes éventuelles ne nous a pas paru suffisant pour les classer parmi les groupes vassaux ou alliés, car les individus ou les douars qui payaient ainsi le faisaient à titre de commerçants ou d'étrangers sans engager en rien la

liberté de leur tribu. Les Turcs, de leur côté, n'étaient pas agressifs et ils savaient compter : dès qu'ils avaient trouvé le moyen de tirer de l'argent ou des denrées, ils se déclaraient satisfaits, et ils se persuadaient même volontiers que leur honneur était sauf, car « *ils avaient fait acte de gouvernement* ».

C'était surtout parmi les vassaux et les alliés que les différences étaient les plus tranchées : il y avait encore, en 1830, en Algérie, toutes les variétés qu'on rencontrait au XII^e et au XIII^e siècles dans l'organisation féodale de la chrétienté, depuis ces hauts et puissants seigneurs qui tenaient leur suzerain en échec, jusqu'à ces hobereaux orgueilleux plus riches de noblesse que d'écus et ne demandant qu'à mettre leur vaillante épée au service de qui savait les payer. Certains de ces grands vassaux ou alliés étaient un danger perpétuel encore plus qu'une aide pour le dey et pour ses beys ; d'autres coûtaient aux Turcs plus qu'ils ne rapportaient ; notamment les seigneurs religieux dont la neutralité ou l'intervention n'étaient obtenues que par des cadeaux onéreux, des honneurs et des privilèges, comme celui de percevoir la dîme sur certains territoires de rayat, d'avoir le droit d'asile dans des zaouïa, etc. Par contre, quelques-uns rendaient de bons services de guerre ; certaines tribus même, alliées ou vassales différaient peu des meilleures tribus makhezène. Toutefois, elles avaient sur celles-ci l'avantage de pouvoir choisir leurs chefs, au lieu de recevoir un caïd turc pour les commander. Plusieurs, à titre d'hommage, payaient un impôt fixe (ghorama), qui quelquefois se réduisait à un cheval de gada et à quelques moutons, et qui en tous cas était toujours moindre que les impôts hokar, achour et zekkat prélevés sur les tribus rayat.

Ces confédérations et ces fiefs héréditaires, alliés ou vassaux, étaient autonomes ; les chefs élus, traditionnels ou dynastiques, avaient droit de haute et basse justice, c'était autant de petits états ayant leurs lois et

leurs organisations particulières. Dans les républiques berbères et encore bien que les chefs ne fussent jamais choisis en dehors de certaines familles ou de certaines fractions, il n'y avait, le plus ordinairement, que deux classes de gens : les fellah, cultivateurs ou guerriers selon les circonstances, et les mrabtines ou religieux, tenus ostensiblement en dehors des Sénats dirigeants, mais exerçant quand même une influence quelquefois prépondérante, surtout dans les affaires extérieures.

Dans les principautés ou cheikhat héréditaires, on pouvait compter jusqu'à cinq classes de gens. C'était d'abord les djouad ou nobles d'épée, dont les principaux, appartenant à la famille héritière du fief, vivaient presque toujours divisés en branche aînée, branche cadette, branches collatérales ; à côté d'eux, et sous leur suzeraineté, marchaient d'autres nobles formant quelquefois des fractions entières. Après les nobles venaient les guerriers formant une ou plusieurs tribus et, quelquefois, réduits à un simple groupe de cavaliers-guerriers qui était la *deira* du chef. Le gros du fief était composé des fellah ou cultivateurs qui payaient des impôts à leur seigneur et lui fournissaient des cavaliers éventuels et surtout des fantassins. Au-dessous de ces fellah il y avait parfois encore des tribus serves, *adamia*, tribus qui, par suite de circonstances dont le souvenir était quelquefois effacé, se trouvaient maintenues dans un état social inférieur à celui des tribus de fellah : on ne leur demandait pas de service de guerre, et ils ne fournissaient aux seigneurs que des redevances, des corvées, et des bergers. Ces tribus *adamia*, dont l'infériorité n'était cependant définie nulle part, existaient aussi dans certaines confédérations berbères — notamment dans l'Aorès.

Dans la famille seigneuriale dirigeante, dans chacun des groupes, tribus nobles, makhezène, fellah ou *adamia*, il existait des familles ou des fractions de

mrabtines d'origines diverses, et souvent aussi en compétition d'intérêts ou d'influence.

Enfin, en dehors et à côté de ces cinq catégories de gens qui constituaient à proprement parler le fief héréditaire, il y avait encore un sixième groupe formé de tribus autonomes et indépendantes en fait, mais se reconnaissant vassales ou plutôt clientes de la famille seigneuriale pour avoir, le cas échéant, sa protection contre les Turcs : c'étaient en général des tribus berbères. Elles assuraient, en retour, dans leurs montagnes peu accessibles, un refuge certain et de vigoureux défenseurs au seigneur malheureux, disgrâcié, ou en lutte soit contre le bey, soit contre ses voisins.

On n'a pas pu sur la carte indiquer toutes ces nuances et on a compris sous une teinte uniforme, et dans un même périmètre toutes les tribus ou tous les groupes inféodés à un même chef héréditaire. Car, quelle que fut la situation sociale ou économique de ces groupes, ils échappaient à l'action directe des Turcs.

On a d'ailleurs évité de tracer sur cette carte les limites des tribus, car, au temps des Turcs, ces limites n'existaient pas dans des conditions compatibles avec une figuration graphique. En effet, en matière de gouvernement, les musulmans se préoccupent peu des délimitations territoriales : leur principe est que l'autorité s'exerce sur les personnes et qu'elle les suit là où elles se transportent. Leurs circonscriptions sont par suite formées le plus souvent de véritables archipels d'ilots et de parcelles de territoires d'exceptions ou de juridictions différentes : de là un enchevêtrement et un véritable chaos qui déroutent les topographes. Pour être exact il aurait fallu moucheter notre carte d'un nombre considérable de parcelles microscopiques de teintes différentes, car dans les territoires makhezène étaient enclavées une foule de petites fractions soit de rayat, soit de marabouts alliés ou vassaux ; et de même, dans les territoires des rayat se trouvaient de nombreuses

enclaves d'autres marabouts traités en amis ou d'apanagistes et fermiers du Makhezène. Chercher à mettre en relief ces détails aurait inutilement surchargé une carte qui n'est pas un document administratif, mais une sorte de schéma mettant en évidence une donnée historique.

L'indication de périmètres déterminés pour les tribus aurait eu aussi un autre inconvénient, car alors que chez nous une limite entre deux circonscriptions est toujours une *ligne* de démarcation, chez les Turcs avant 1830, et chez tous les musulmans clairsemés sur de vastes territoires, les limites entre les fonds ruraux, de par le droit écrit, comme celles entre les états ou des tribus non confédérées, ne sont pas des lignes mais des zones neutralisées qui maintiennent à égale distance de leurs périmètres les cultures, pâturages et habitations des riverains qu'elles séparent.

Dans le royaume d'Alger avant 1830, ces zones désertes qui se nommaient soit *Bled el Khela* (pays de l'abandon), soit *Bled el Baroud* (pays de poudre ou de combat) étaient nombreuses et d'une étendue parfois considérable dans les plaines fertiles et dans les régions d'accès facile. Cette étendue variait d'ailleurs suivant les relations vicinales ; mais elle était prudemment maintenue et volontairement élargie par les tribus rayat et par les tribus indépendantes jalouses de se garder des coups de mains et des violences auxquelles les eût exposées une proximité trop grande des groupes makhezène. Ces bled el khela et ces bled el baroud, qui, avec les anciens terrains beylicaux, ont fourni un appoint considérable à la colonisation européenne, ne pouvaient guère être reproduits sur une carte à cette échelle, et on a pris des lignes médiales entre les territoires riverains.

Ces diverses considérations, ainsi que la nécessité d'être complet et de consigner divers détails intéressants, qui auraient surchargé la carte au détriment de

sa clarté, rendent indispensable la nomenclature séparée de tous les groupes de l'ancienne Régence d'Alger. Cette nomenclature donne la concordance de ces noms anciens et historiques, aujourd'hui disparus, avec les noms modernes qui sont officiellement employés. Elle met bien en relief, sous une forme documentaire et un peu aride, les immenses progrès accomplis en moins d'un demi-siècle en ce pays, où les confédérations guerrières, les fiefs féodaux, les principautés religieuses et les petits États indépendants de 1830 sont aujourd'hui devenus, partout, de simples sections communales, dont quelques-unes seulement, sur les confins du Sahara, ont conservé une importance et une étendue qui les rapprochent des anciennes circonscriptions turques.

Dans cette nomenclature, on a en outre indiqué, pour chaque groupe indigène, les dates de leur soumission à la France : souvent, pour un même groupe, on trouvera plusieurs dates, parce que la soumission ne s'est pas faite en une fois. La première date est celle des premières relations gouvernementales et pacifiques avec une fraction du groupe, relations très variables et que l'histoire seule peut préciser : tantôt ce fut une simple ouverture, une reconnaissance platonique de notre souveraineté, tantôt une demande de protectorat, une alliance temporaire offerte ou imposée, tantôt enfin une soumission spontanée ou imposée par la force à une portion plus ou moins considérable du groupe et qui n'a pas été ratifiée par la majorité de la tribu ou de la confédération. La dernière date indique la prise de possession effective du groupe et les débuts de l'action française. A partir de cette date, les prises d'armes deviennent réellement des insurrections ou des révoltes, tandis qu'avant elles n'étaient que des faits de guerre à la charge de collectivités encore insoumises.

Ces indications chronologiques montrent combien étaient justes les paroles suivantes prononcées à la

tribune du Sénat, le 30 mai 1893, par M. Jules Cambon, gouverneur général de l'Algérie :

« C'est, vraiment, abuser des mots que de dire, » comme on le fait souvent, que nous sommes en » Algérie depuis soixante-trois ans. J'entends tous les » jours faire cette critique : « Voici soixante-trois ans » que nous sommes en Algérie et nous n'avons rien » fait ! » Il y a, en effet, soixante-trois ans que nos » troupes, sous les ordres du maréchal de Bourmont, » débarquaient à Sidi-Ferruch ; il y a quelque témérité à » dire, aujourd'hui, que nous étions alors en Algérie ».

Comme complément, et en raison de ces nombreux changements de dénomination signalés plus haut, on a, dans un index alphabétique, donné la liste aussi complète que possible des noms indigènes en usage aujourd'hui, soit dans les documents officiels, soit dans les relations sociales ordinaires. On a compris dans ce travail, outre les sections communales correspondantes aux groupes de 1830 et indiquées par un numéro les rappelant, les villes, villages, hameaux, fermes et centres européens ayant conservé, officiellement ou dans l'usage, des noms indigènes ; on a donné également les noms des stations de chemins de fer qui, dans la technologie administrative moderne, ont utilement remplacé ceux des *konaq* (1) turcs et ceux des *koubba* célèbres qui jalonnaient le pays en 1830.

Ces préliminaires étaient nécessaires avant de donner la nomenclature des tribus de chacun des quatre gouvernements du royaume d'Alger. Nous n'entrerons pas, d'ailleurs, dans d'autres détails sur l'organisation administrative du pays, tout ce qu'il est utile de connaître

(1) *Konaq*, gîte d'étape, ou plutôt lieu de campement des colonnes turques en tournées ordinaires pour le transport de l'impôt à Alger. Ces *konaq* ne comportaient, le plus souvent, aucune construction, mais on y trouvait installées les tentes du *makhezène* chargé d'assurer la sûreté de la route aux courriers officiels.

sur ce sujet ayant déjà paru dans la *Revue Africaine* (1) et dans diverses publications bien connues. Quelques mots seulement suffiront pour rappeler la physionomie générale de chacun des beylik.

II. — Dar-es-Soltane ou domaine de la couronne (2)

Le Dar-es-Soltane, ou domaine de la couronne, relevait directement du dey d'Alger ; il comprenait, géographiquement, les cinq villes d'Alger, Blida, Koléa, Cherchel et Dellys et *El-Outane*, les *pays* (districts ou cantons), sous les ordres de caïds turcs relevant de l'agha des Arabes, chef de l'armée du dey.

En dehors de ce territoire et dans les régions relevant du gouvernement direct des trois bey turcs de Titri, d'Oran et de Constantine, il y avait un certain nombre de tribus ou de groupes placés soit sous l'autorité de ce même agha, soit sous celle du khodjet el khil (secrétaire des chevaux), fonctionnaire qui avait les attributions de ministre des finances, de grand-maître des haras et de directeur général des domaines. C'étaient : ou des groupes guerriers, ou des territoires affermés au profit du dey, ou encore des alliés ou vassaux qui, pour

(1) Citons, dans la *Revue Africaine*, outre de nombreuses notices sur diverses tribus :

Histoire du dernier bey de Constantine, Vaysettes, t. III, IV, VI, VIII.

Notice sur l'histoire et l'administration du beylik du Titeri, par Federmann et Aucapitaine, t. IX et XI.

Notice sur l'organisation militaire et commerciale des Turcs dans la grande Kabylie, Robin, t. XVII. Notes historiques sur la grande Kabylie de 1830 à 1838, Robin, t. XX.

Et en dehors de la *Revue*, la collection des tableaux des établissements français en Algérie ; les deux ouvrages de Walsin Esterhazy : *Le Makhzen d'Oran* ; *De la Domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger* ; puis aussi, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, Ernest Mercier, t. III, p. 120 et suiv.

(2) Littéralement : *Maison du souverain*.

échapper plus sûrement à l'ingérence du bey de leur pays, avaient obtenu de relever directement d'Alger.

Ces territoires d'exception seront mentionnés dans la nomenclature des territoires du beylik dans lesquels ils étaient enclavés.

Les Outanes n'étaient pas tous soumis à un régime uniforme : ceux de la banlieue immédiate d'Alger n'étaient plus constitués en tribus ou ethniques et ne comprenaient que des groupes administratifs divisés en un certain nombre de cantons ou quartiers, placés chacun sous la surveillance d'un mechikh, oukil ou gérant du caïd. Chaque canton se composait d'un certain nombre de *haouch* (propriétés rurales), tantôt maisons de plaisance, tantôt fermes, tantôt hameaux de pauvres gens. Beaucoup de ces *haouch* étaient aux mains des fonctionnaires de la cour ou des familles de janissaires ; plusieurs étaient entre les mains de petits marabouts peu fortunés et sans grande influence, mais qui se faisaient des revenus appréciables par leur intervention incessante auprès des fonctionnaires turcs. Ces territoires ont été figurés, sur la carte, comme territoires de Rayat, car c'étaient encore les contribuables qui formaient le gros de la population.

III. — Beylik-el-Titri

Le beylik du Titri, dont la capitale était Médéa, était le moindre des quatre gouvernements du royaume d'Alger ; son bey, malgré son titre, sa garde d'honneur, sa musique et ses sept étendards, avait moins d'autorité que l'agha des Arabes d'Alger ou que la plupart des grands vassaux alliés de la couronne. Il n'était même pas le maître dans la ville de Médéa, à laquelle la politique ombrageuse du dey imposait un hakem ou gouverneur particulier, relevant directement du *diouane* ou grand conseil d'Alger.

Un certain nombre de tribus de ce beylik échappaient encore à l'autorité du bey, les unes relevant comme azel ou apanages du Khodjet-el-Khil, les autres, étant des fiefs de djouad ou de marabouts relevant directement du dey ou de l'agha. En outre, ce beylik était, en fait, à la discrétion absolue du chikh El-Mokhtar, à la fois djouad et marabout, dont la famille tenait dans sa main tout le sud du beylik. Cette famille, heureusement pour les Turcs, était toujours divisée en deux partis rivaux à peu près d'égale force (le soff Gherbi et le soff Chergui), dont chacun groupait autour de lui les tribus inféodées à la famille. Le chikh El-Mokhtar qui avait l'investiture des Turcs servait d'intermédiaire au bey, qui ne pouvait rien sans lui, et il était le vrai chef du Titri. Quand il devenait gênant, on le destituait et on offrait le caftan d'investiture à son rival volontairement exilé dans le Sahara hors de portée des colonnes turques. Ce *modus vivendi* était passé dans les habitudes du pays.

Il y avait cependant dans le Titri une certaine force militaire aux mains du bey. Outre ses 50 spahis-janissaires et les 15 mekahalia ou fusiliers, formant sa garde particulière, il avait sous la main, à Médéa, une nouba de 5 sefara ou 120 janissaires, une réserve de 200 zbantout ou kesourdja en disponibilité à Berrouaghia, puis la petite garnison de Sour-Ghozlane (soit : 2 sefari ou 30 hommes en service et le double en disponibilité). Ainsi, et en comptant tout, sauf les enfants de troupe, il y avait dans ce beylik, 250 turcs et 636 couloughli en état de porter les armes, et de bons makhezènes indigènes.

Le beylik était divisé en quatre caïdats ou circonscriptions :

1° LE CAIDAT DU TELL DAHRAOUIA, comprenant les sept outanes ou tribus de HOCINE-BEN-ALI, OUZERA, HAOUARA, OUAMERI, RIGHA, HANENCHA, BENI-BOU-YACOUB, GHERIB ;

2° LE CAIDAT DU TELL GUEBLIA, comprenant les tribus de OULED-DEID, DOUAIR-EL-ABID, OULED-HEDIM, BENI-HANENE, OULED-AHMED-BEN-YOUCÉF, REBAÏA, OULED-ALTANE, TITRI-SOUARI, OULED-MAREUF, DEÏMATE, MEFATA, OULED-HAMZA.

3° LE CAIDAT DU DIRA ou de SOUR-GHOZLANE, comprenant toutes les tribus soumises de cette région.

4° LE CAIDAT DU SUD, comprenant les nomades et les clients directs des OULED-MOKHTAR.

IV. — Beylik Ouharane

Dans la partie occidentale des côtes barbaresques, les populations sont plus rudes que dans l'Est. Celles du Maroc sont en outre sans cesse excitées par des cherfa fanatiques et ambitieux qui, depuis le souverain jusqu'au plus humble cherif, rêvent et poursuivent la suprématie politique et religieuse des descendants de la fille du Prophète. De là, pour le beylik de l'ouest, la nécessité absolue d'être toujours sur le pied de guerre, prêt à repousser les agressions d'un ennemi qui ne désarme jamais. Cette nécessité, du reste, avait existé pour les Turcs pendant plus de deux siècles, en raison de l'occupation d'Oran par les Espagnols et des secours que rencontraient parfois, contre les bey de Mazouna ou de Mascara (1), les tribus mécontentes des Turcs ou alliées des Chrétiens. Il en était résulté que dans le beylik d'Oran, tout étant subordonné aux intérêts de la défense, l'organisation y était plus militaire que partout

(1) Les premiers bey turcs de l'Ouest ont eu leur résidence à Mazouna, de 1515 à 1700 ; puis cette résidence a été à Mascara, de 1700 à 1792, année où le bey s'est transporté à Oran, complètement évacué en mars 1792, à la suite du traité du 12 septembre 1791, ratifié à Madrid le 16 décembre.

ailleurs ; le principe d'autorité s'y affirmait et était respecté bien autrement que dans les trois autres gouvernements. Il y avait peu de cultures, peu d'installations stables, hors des villes et des montagnes ; le parcours, l'élevage et l'habitation sous la tente étaient la règle générale, et le beylik lui-même n'avait pas cru possible d'accaparer à son profit les meilleures terres comme cela avait été fait dans le centre et dans l'est du royaume. Aussi, jusqu'à hauteur de Mazouna ou d'Es-senam (Orléansville), les maghezènes avaient été, s'ils ne l'étaient déjà, constituées en tribus maîtresses des terres qu'elles occupaient à titre collectif ou melk.

Das la région tellienne, un seul grand fief héréditaire s'était maintenu entouré de la considération générale : c'était celui des Ouled-Sidi-Bou-Abdallah-el-Maghaouled, de Tagria, près le confluent de la Mina et du Chélif. Ses maîtres, à la fois marabouts et nobles d'épée, avaient eu, de bonne heure, intérêt à faire alliance avec les Turcs contre les Cherfa, contre les Khouanes et contre les chrétiens d'Oran. Il en était résulté, avec le temps, la transformation de ce fief en une sorte de commanderie militaire, plus guerrière que religieuse, et cependant ayant conservé la vénération et les offrandes de nombreuses tribus. Ses chefs marchaient toujours avec le makhezène et fournissaient volontiers des fonctionnaires ou des cadhi à la cour du bey.

Cette même crainte de l'ennemi marocain et des Cherfa avait rapproché des Turcs quelques petits marabouts locaux, les Qbaïls de la frontière et les grands seigneurs du Djebel-Amour et des Harar. Dans l'extrême sud, le beylik était couvert par les marabouts guerriers des Ouled-Sidi-Cheikh, indépendants dans leurs vastes états, toujours déchirés par des guerres intestines qui faisaient, tour à tour, rechercher aux uns ou aux autres l'alliance turque ou l'alliance marocaine.

Tel était le caractère général du beylik d'Oran. Quant à son organisation, elle était plus simple et plus forte que celle des autres gouvernements du royaume.

A l'exception de deux groupes de tribus (Ouled-Ameur et Medjahar), dont le bey d'Oran se réservait, en principe, l'administration directe, le beylik de l'ouest était partagé entre trois chefs ou grands dignitaires qui percevaient les revenus et nommaient les caïds. C'étaient : l'agha des Douair, l'agha des Zméla et le khalifat du bey ; ce dernier dénommé souvent khalifat Ech-Cheurg, parce que son gouvernement s'étendait presque exclusivement sur les populations à l'est de Mazouna.

Il y avait, en réalité, quatre agha, mais deux étaient toujours en congé et deux seulement exerçaient l'autorité. Ils opéraient souvent de concert, car, contrairement à ce qui avait lieu pour le khalifat qui avait une région déterminée, chacun des deux agha avait ses tribus enchevêtrées avec celles de son collègue, si bien que l'exercice de leurs fonctions les amenait simultanément dans les mêmes régions. De cette façon, si l'un des deux agha avait voulu se révolter, il eût été tenu en échec par son collègue sur tous les points. Cet enchevêtrement intentionnel était d'autant plus grand qu'on se rapprochait davantage de la capitale du beylik. Aussi, dès les premiers jours de l'occupation de la banlieue d'Oran, dans tous les documents français visant les questions territoriales on a été obligé d'employer l'expression composée : « Les Donair et Zméla ». On agira de même ici, et on ne cherchera ni à débrouiller, ni à séparer dans la nomenclature les groupes relevant de l'un ou l'autre agha ; tout au plus distinguera-t-on, en suivant l'ordre géographique, le groupe oriental relevant du khalifat du bey.

V. — Beylik Qsantina

Dans le beylik de Constantine, l'autorité des Turcs fut toujours tenue en échec par la puissance des grands seigneurs arabes ou berbères qui se partageaient le pays. N'étant pas assez forts pour les atteindre ni dans le Sahara ni dans les montagnes où ils avaient des refuges assurés et de nombreux contingents guerriers, les Turcs eurent recours à des moyens politiques, si toutefois ce nom peut être donné à l'intrigue et à la corruption érigées en système de gouvernement.

Parmi ces moyens, celui qu'ils employèrent le plus fut le refoulement et la dépossession territoriale de tous ceux qu'ils réussirent à battre dans les plaines des environs de Constantine, puis, ensuite, la remise de ces terres en apanage ou en fermage à ceux qui leur prêtaient leur concours. Il en était résulté autour de la ville de Constantine la constitution de vastes domaines du beylik dont la jouissance était tour à tour donnée ou promise à ceux dont on avait besoin. Beaucoup de ces terres servaient de traitement aux officiers de la cour du bey et aux chefs de son makhezène, d'autres étaient louées à des gens de la ville. Ces *azel* étaient cultivés par des gens de toutes les tribus amenés par les apanagistes, et qui, établis là depuis plusieurs générations, avaient à peu près perdu toute attache avec leur fraction d'origine. C'étaient des sortes de serfs attachés au sol et changeant de maîtres selon les caprices des Turcs.

Quant à l'organisation politique, elle était très simple en ce sens que le bey n'avait aucun intermédiaire attitré entre lui et les caïds chefs des tribus soumises ou les cheikh héréditaires alliés ou vassaux, avec lesquels on était toujours en pourparlers. Le khalifat du bey était un

personnage insignifiant, le plus souvent un parent ou un familier du bey, et son rôle se bornait à porter l'impôt à Alger.

CHAPITRE II

DAR ES-SOLTANE

I. — Ahl el Makhezène (1)

1^{re} CATÉGORIE. — GROUPES GUERRIERS

1. EL-DJEZAIR (5 juillet 1830) (*Alger*). — Ville forte, port de guerre. — Résidence du Dey-Souverain. — Garnison turque composée de 15 seffari de 23 hommes chacune, soit 345 janissaires en activité. — Un nombre égal en

(1)

CAPITALES..... Dénomination traditionnelle et usitée par les Turcs pour les grands groupes.

PETITES CAPITALES. Dénominations traditionnelles des fractions, tribus, groupes, subdivisions.

Italiques..... Noms officiels modernes.

() *Parenthèses* .. Communes où elles sont situées.

D. C. Douar commune ou section constituée et délimitée.

S. I. Section indigène.

M. Commune mixte.

P. E. Commune de plein exercice.

T. C. Territoire de commandement.

K. Kaïdat.

C. Centre de colonisation.

colonne ou en disponibilité et autant en congé temporaire. — Des gardes d'honneur dits Zaouaoua. — Une nombreuse artillerie répartie à la Casbah, à la Marine et dans 17 forts ou batteries qui s'échelonnaient autour de la rade, depuis le Bordj-Matifou jusqu'au Bordj-Sidi-Feredj (Sidi-Feruch ou Torre-Chica). — A Mers-ed-Debane (Pointe-Pescade), il y avait, en outre de l'artillerie, une garnison de 3 seffari. — En 1830, le *Dar-es-Soltane* comprenait 5,092 Turcs en état de porter les armes déduction faite de 300 enfants de troupe inscrits et de 3,450 Kouloughli.

2. HADJOUTE-EL-OUTA (Hadjoutes de la plaine) — Mélange de Djouad, d'aventuriers, de déclassés et de gens provenant des tenanciers, fermiers et familiers, tant des grands officiers de la cour du Dey que du domaine administré par le khodjet-el-khil. 1,000 cavaliers disséminés dans tout l'outane de l'Oued-Sebt et des Beni-Khelil (Voir ces outanes, section des Rayat). — (*Mitidja occidentale et centrale*, grande banlieue d'Alger).

3. SOUMATA (1842). — *Oued-Djeur*, D. C. (*El-Affroun*, P. E. et *Hammam-Rhiga*, M.).

4. BOU-HALOUANE (1842). — *Bouhalouane*, D. C. partie (*Hammam-Righa*, M.).

5. MOUZAIA (1842). — *Tamesguida*, D. C. (*Médéa*, P. E.; *Lodi*, P. E.); *Mouzaïa*, D. C. (*Mouzaïaville*, P. E.; *La Chiffa*, P. E.).

6. ZOUATNA (1834-1842). — *Bouderbala*, D. C.; *Mosbaha*, D. C. (*Palestro*, M. et *Palestro*, P. E.).

7.8. ZMALA-BENHAROUN (1847) et HARCHAOUA (1847). — *Harchaoua*, D. C. (*Palestro*, M. et *Benharoun*, C.).

9. ZMALA-ABID-AKBOU ou d'OUUM-NAÏL (1844). — ZMOUL-DES-ISSÈRE, partie de l'ancien douar-commune de *Teurfa* dont le territoire a été remis après l'insurrection de 1871 aux colons d'*Isserville*, P. E. et de *Bordj-Ménaïel*, P. E. (l'ancien Bordj-Ménaïel était, en 1830, un magasin du Makhezène).

10. ZMALA-CHABET-EL-AMEUR (1851). — *Chabet-el-Ameur*, centre dans la commune d'*Isserville*, P. E. et *Chenacha*, D. C. partie (*Isserville*, P. E.).

11. MAKHEZÈNE-EL-AMRAOUA (ou du SEBAOU) (1844-1847). — 16 zmalas distinctes; 500 chevaux.

KEF-AOGAB, DRA-BEN-KHEDDA. — Ancien D. C. *Dra-ben-Khedda*, *Kef-Aougab*, S. I. (*Rebeval*, P. E.; *Mirabeau*, P. E. et fermes de *Dra-ben-Khedda*).

BORDJ-SEBAOU, EL-ITAMA, SIDI-NAMANE. — *Sidi-Namane*, D. C. (*Dellis*, M.).

TAOURGA. — *Taourga*, D. C. (*Rebeval*, P. E.).

(Ces six zmalas, dites des AMRAOUA TAHTA, ou de la plaine, et celle des ABED-CHEMLAL restèrent toujours dévoués aux Turcs); les neuf suivantes étaient moins en main et se révoltèrent souvent :

AÏT-BOUKHALFA, TIZI-OUZOU. — *Belloua*, D. C. (*Tizi-Ouzou*, P. E.).

ABID-CHEMLAL, TINIZAR-LEGHEBAR, TALA-OTMANE, ISSIKHÈNE-OU-MEDDOUR. — *Sikh-ou-Meddour*, D. C. (*Tizi-Ouzou*, P. E. et les fermes de *Sikh-ou-Meddour*).

IGHIL-OU-RADJA. — *Sikh-ou-Meddour* (territoire de colonisation de *Tizi-Ouzou*, P. E.).

TIKOBAÏNE. — *Tikobaïne*, D. C. (*Dellys*, M.).

TEMDA, MEKLA. — *Mekla*, D. C. (*Haut-Sebaou*, M.; *Mekla*, P. E.; *Temda*, centre de *Haut-Sebaou*, M.).

12. BORDJ-SEBAOU (1851). — Construit vers 1720; zmalas de 60 zmul du caïd turc; azel (*Dellys*, M., et territoire de colonisation).

13. BORDJ-TIZI-OUZOU (1851. — Garnison de 50 janissaires; réduite à 29 en 1830; canons (*Tizi-Ouzou*, sous-préfecture).

14. BORDJ-BOGHNI (1848-1851). — Construit vers 1723; reconstruit en 1823; artillerie et garnison de 100 janissaires; réduits à 62 en 1830; *Boghni*, centre français de la commune mixte de *Dra-el-Mizane*; *Abite* ou *Aïte-Aklam*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

15. ZMALA d'AÏNE-ZAOUIA, ou des GUECHTOULA, ou de BOGHNI (1848-1851). — 300 cavaliers; azel; *Aïne-Zaouïa* (*Dra-el-Mizane*, P. E.); *Pirette* (*Dra-el-Mizane*, M.).

16. INEZLIOUN (1844-1849). — OULED-AÏSSA, EL-GIROUANE, OULED-SALEM, OULED-RACHED, OULED-CHAAB, relevaient depuis 1829 de Ben Zamoun, chef des Iflissène (Oum-el-lil, n° 36).

MRABTINE et CHABET-İKHELEF (1844). — *Nezlioua*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

17. GRAND MAKHEZÈNE DES ARIB (1834-1842-1844). — Centre sur l'Oued-el-Akahal.

BENI-MESLEM, OULED-MAHÏA, GAMRA, EL-HODBANE, OULED-ZIDANE, OULED-ALIANE, EL-AOUFIA, EL-MICISSA, BENI-OGBA, EL-DEGHAFLA, GOURA-TEZERIT, OULED-SELMOUN, OULED-KHALIFA, etc.

Sidi-Khelifat, D. C.; *Sidi-Zouïkate*, D. C.; *Koudiate-el-Amra*, D. C.; *Aïne-Tizirite*, D. C. (*Aïne-Bessem*, M.).

Aïne-Bessem, D. C., partie (*Aïne-Bessem*, M.); partie dite *Deghafta-Zeroua* (*Bir-Rabalou*, P. E.).

18. Confédération des BENI-DJAAD. — Un makhezène de force variable, tiré de toutes les fractions de la confédération, fournissant chacune deux ou trois hommes

mêlés aux ARIB (les BENI-DJAAD sont classés dans la section des alliés et vassaux, n° 35). C'est là que sera donnée la concordance avec les divisions modernes.

19. Confédération des BENI-SLIMANE (1842-1851). — Tribus Sbahia dans lesquelles étaient mêlées quelques familles des vassaux immédiats de la zaouïa de Tourtasine (n° 34), dont l'influence s'étendait sur toute la confédération.

MEZRENA, COUDIAT-EL-HAMRA. — *Mezrenna*, S. I. (*Tablate*, M.).

AHL-EL-EUCHE. — *Ahl-el-Euche*, S. I. (*Tablate*, M.).

OULED-THAANE. — *Ouled-Thaane*, S. I. (*Aumale*, M.).

OULED-ZENIME. — *Ouled-Zenime*, S. I. (*Aumale*, M.).

OULED-SOLTANE. — *Tiara*, S. I. (*Tablate*, M.); *Ouled-Soltane*, S. I. (*Aumale*, M.).

OULED-MESELLEM, BENI-MALOUM. — *Ouled-Mesellem*, S. I. (*Tablate*, M.).

OULED-ZIANE, BENI-SILEM, BENI-IKHELEF, MELOUANE — *El-Ouzana*, S. I. (*Tablate*, M.).

II. — Ahl el Makhezène

2° CATÉGORIE. — TENANCIERS, FERMIERS ET AUXILIAIRES
DIVERS

Les apanagistes, azeliers, fermiers et auxiliaires divers étaient assez nombreux, dans la plaine de la Mitidja surtout, mais c'étaient des familles isolées occupant des propriétés ou domaines d'une étendue trop restreinte pour constituer des groupes territoriaux, comme cela avait lieu dans les autres beyliks.

III. — Rayat

20. OUTANE-EL-FEHACE (1). — Divisé en sept cantons ou quartiers :

ZAOUAOUA, BOUZEREA, BENI-MESSOUCE, AÏNE-ZEBOUDJA, BIR-KHADEM, KOUBA, HAMMA (1842).

Communes et centres européens d'Alger (1830), *Saint-Eugène* (1830-1842), *Bouzaréa* (1830-1843), *Chéraga* (1842), *El-Biar* (1830-1843), *Mostefa* (1830-1843), *Birmandris* (2) (1830-1832), *Birkhadem* (1830-1842), *Saoula* (1830-1843), *Crescia* (1830-1843), *El-Achour* (1830-1842), *Kouba* (1830-1832), *Hussein-Dey* (1830-1843).

21. OUTANE-BENI-KHELIL (1830-1836). — Quatorze cantons ou quartiers :

OULED-FAYÈTE, MAELMA, DOUERA, BEN-CHAOUA, OUTA-BOUFARIK, MERDJA-BOUFARIK, HAMADA-BOUFARIK, MELOUANE, BOUINAME, TEFCHA, AMROUSSA, BENI-KINA, SIDI-MOUÇA, ZEMMAGA. — Les six derniers noms sont ceux de villages ou haouch ; ils avaient été imposés officiellement par les Turcs, au xvii^e siècle, aux territoires soumis de la tribu berbère des BENI-MISCERA, dont la majeure partie, resserrée sur les crêtes, était restée indépendante (n^o 51).

Ces quatorze cantons comprenaient tout le Sahel

(1) Dans les Outanes de la banlieue d'Alger où, en 1830, il n'existait plus de collectivités indigènes importantes, la soumission ne fut effective que par l'occupation permanente et *normale* des principaux points. La seconde date, ou la date unique placée après les noms des villages français, est donc la date de leur création, création souvent précédée de l'établissement d'un camp permanent.

(2) On devrait écrire et prononcer Bir-Otsmane-Reïce, le puits du capitaine Otsmane.

d'Alger et la Mitidja, entre l'Harrach et l'Oued-Tihamine à l'est, et le Mazafran et la Chiffa à l'ouest, soit :

1° Les communes de plein exercice et les centres européens de: *Guyotville* (1830-1843), *Sidi-Ferruch* (1830-1844), *Slaoueli* (1830-1843), *Dely-Brahim* (1830-1832), *Ouled-Fayet* (1830-1842), *Maelma* (1830-1844), *Draria* (1830-1842), *Baba-Hassen* (1830-1843), *Saint-Ferdinand* (1830-1843), *Marabout-d'Aumale* (1830-1843), *Zéralda* (1830-1844), *Sainte-Amélie* (1830-1843), *Douéra* (1830-1842), *Birtouta* (1830-1851), *Boufarik* (1835), *Quatre-Chemins*, *Oued-el-Alleug* (1851), *Baba-Ali*, *Chebli* (1854), *Joinville* (1843), *Montpensier* (1843), *Blida* (1840), *Beni-Mered* (1843), *Dalmatie* (1844), *Souma* (1845), *Bouinane* (1857), *Rovigo* (1851), partie indigène.

2° Les groupes indigènes ci-après :

OULED-MENDIL, DEKAKRA (1842). — *Ouled-Mendil*, S. I.; *Dekakra*, S. I. (*Douéra*, P. E.).

TELEFA, AMROUSSA, BENI-KINA, SIDI-MOUSSA (1842). — *Hammam-Melouane*, D. C., partie rive gauche (*Bouinane*, P. E.).

DJEBEL-MELOUANE, HAMMAM-MELOUANE (1842). — *Hammam-Melouane*, D. C., partie rive droite (*Rovigo*, P. E.).

FEROUKRA (1842). — *Feroukra*, D. C. (*Souma*, P. E.).

GHELLAYE (1842). — *Ghellaye*, D. C. (*Blida*, P. E.).

BENI-MESSAOUD (1842). — *Zaatite*, D. C. (*Berrouaghia*, M.).

BENI-SALAH (1842). — *Sid-el-Kebir*, D. C., partie (*Blida*, P. E.) (Voir n° 29).

22. OUTANE-OUED-SEBT. — Compris entre la mer, le Mazafran et la Chiffa à l'est; l'Oued-Meurad et l'Oued-Nador à l'ouest; les montagnes au sud; quatre cantons rayat: OULED-HAMIDANE, BENI-ALLAL, ZENAKHA, HADJOUTE-SOUHALIA (ou du bord de la mer); un 5° canton, celui des HADJOUTE-EL-OUTA (Voir n° 2) était makhezène.

Ce sont aujourd'hui les communes et centres européens ci-après :

Daouaouda (1842), *Koléa* (1840), *Fouka* (1842), *Castiglione* (1848), *Tipaza* (1854), *Marengo* (1848), *Montebello* (1869), *Meurad* (1874), *Bourkika* (1855), *Ameur-el-Aïne* (1855), *El-Afroun* (1848), *Bouroumi* (1851), *Mouzaïaville* (1846), etc.

Le groupe indigène *Oued-Sebt*, D. C., partie (*Hammam-Righa*, M.).

23. OUTANE DES BENI-MOUSSA (1844), entre le Fossé au nord, l'Harrach à l'ouest, l'Outane des Beni-Slimane au sud, et l'Oued-Smar à l'est, se divisaient en *Beni-Moussa* de la plaine et *Beni-Moussa* de la montagne. Ils comprenaient quatorze cantons.

Les sept cantons de la plaine : CHERABA, EL-HAMIRETE, OULED-SLAMA, EL-MERABA-CHERAGA, EL-MERABA-GHERABA, OULED-AHMED, BENI-OURLI, correspondent aux communes et centres français de *Rovigo*, partie (1851), *L'Arba* (1849), *Sidi-Moussa* (1852), *Maison-Carrée*, partie (1848), *Rivet*, partie.

Des sept cantons de la montagne, cinq : BENI-ATTYA, BENI-SEGHIM, BENI-KHECHERITE, BENI-MAHMED, BENI-AZZOUN, ont formé le douar-commune de *Sidi-Hamouda*, section de la commune de *Rovigo*, P. E. (1851).

Les deux autres cantons : BENI-TACHEFINE et BENI-DJELIL, ont formé le douar-commune de *Sidi-Naceur*, section de la commune de *l'Arba*, près le centre minier de *Sakamodi*, prélevé sur ledit douar avant sa constitution.

24. OUTANE DES KHACHNA (1835-1844), entre la mer, de l'embouchure de l'Harrach à Mersa-el-Hadjez, à l'est l'Oued-Merdja et l'Isser, au sud l'Oued-Semar. — Ils se divisaient en *Khachna* de la plaine, comprenant seize cantons, et *Khachna* de la montagne, cinq cantons.

Les cantons de la plaine étaient : HARRAOUA, OULED-

ADDADJ, MERDJA, OULED-BESSEM, OULED-SAAD, CHARBEN-DJENANE, ZEROUALA, OULED-YOUB, MESARDA, BENKANOUN, TALA-OU-KSAR, BEN-ZAÏA, MESSIOURA, BENI-MESTINA, partie. Ils correspondent :

1° Aux communes et centres actuels de : *Maison-Carrée* (1843), *Maison-Blanche* (1851), *Rouïba* (1853), *Aïne-Taya* (1851), *Matifou* (1851), *Reghaïa* (1854), *Bou-Hamedi* (1856), *Rivet* (1856), *Le Fondouq* (1844), *Arbatache*, *Saint-Pierre-Saint-Paul*, *L'Alma*, *Corso*, *Belle-Fontaine*;

2° Aux deux douars-communes *Bouzegza* et *Arbatache*; le premier, section de la commune *Saint-Pierre-Saint-Paul*; le second, formant quatre sections réparties dans les communes précitées de : *Saint-Pierre-Saint-Paul*, *Arbatache*, *Rivet* et *L'Arba*.

Les cantons de la montagne étaient : BENI-AÏCHA, BENI-AMRANE, DEBBARA, BOUTEKOUBA, BENI-KHELIFA; ils forment aujourd'hui les territoires suivants :

1° Communes de plein exercice : *Ménerville*, *Souk-el-Had*, *Courbet-Zamouri* et partie de *Zaatra*;

2° Le douar-commune des *Krachna* (*Ménerville*, P. E.).

25. OUTANE EL-ISSÈRE (1837-1844).

ISSÈRE-EL-DROUH. — *Ouled-Medjekane*, D. C. (*Palestro*, M.); *Raïcha*, D. C. (*Bordj-Ménaïel*, P. E.); *Ouled-Aïssa*, D. C. (*Bois-Sacré*, P. E.); *El-Guious*, ancien D. C., absorbé dans les territoires de colonisation d'*Isserville* et *Bordj-Ménaïel*.

ISSÈRE-DJEDIANE. — *Aïne-Moudeur*, D. C. (*Bois-Sacré*, P. E.); *Bouberak*, D. C. (*Bois-Sacré*, P. E.); *El-Djediane*, ancien D. C., absorbé dans les territoires de colonisation de *Bois-Sacré* et annexes.

ISSÈRE-GHERBI. — *Issère-el-Ouïdane*, D. C. (*Bled-Guitoun*, P. E., et *Courbet-Zamouri*, P. E.).

ISSÈRE-OULED-SMIR. — *Ouled-Smir*, D. C. (*Bordj-Ménaïel*, P. E.).

TEURA (1844). — Ancien D. C. du même nom ; territoire européen d'*Isserville*, P. E. (Voir n° 9).

OULED-MOUSSA (1844). — Ancien D. C. de *Kouba-Sidi-Slimane*, en partie exproprié, sauf le village indigène des *Ouled-Moussa*, S. I. (*Rebeval*, P. E.).

SEBAOU-EL-KEDINE. — Ancien D. C. du même nom ; village indigène, section de *Rebeval*, P. E.

26. AITE-TOUR (1844). — *Beni-Tour*, D. C. (*Dellis*, P. E.).

27. TEDELÈS ville (1844). — Actuellement *Dellis*, P. E.

28. AITE-SLIGUEM (AÏT-SLYEM). — *Beni-Slyem*, D. C. (*Dellis*, P. E.).

29. BLIDA et BENI-SALAH, partie (1840). — *Blida*, P. E., partie de *Sid-el-Kebir*, D. C., et *Sid-el-Fodel*, D. C. (*Blida*, P. E.) ; mais une notable partie des Beni-Salah était, sous les Turcs, composée de serviteurs religieux des deux marabouts précités et de fermiers ou tenanciers du Makhezène.

30. Ville de CHERCHEL (1834-1840). — *Cherchel*, P. E.

IV. — Vassaux ou alliés

31. Fief maraboutique des OULED-SIDI-ALI-MBARREK, à Kolea, la ville sainte (1831-1835). — Influence dans les Outanes du Fehace, du Sebt et des Beni-Khelil (*Kolea*, P. E.).

32. BENI-MENADE de la Mitidja, et BENI-MERITE (1843). — Fournissaient des cavaliers au Makhezène des Hadjoutes, des clients aux marabouts de Koléa et aux Brakna de Cherchel. — *Sahel*, D. C. (*Meurad*, P. E.) ;

El-Hammam, D. C. (*Hammam-Righa*, M.); *Beni-Merite*, D. C. (*Meurad*, P. E.).

33. Fief maraboutique héréditaire des BRAKNA (1840-1843) (1). — Seigneurs religieux de la confédération berbère des BENI-MENACEUR, composée de 42 fractions minuscules, quelquefois désignées d'après leur groupement territorial.

BENI-MENACEUR-CHERAGA (1843). — *El-Gourine*, D. C. (*Gouraya*, M., et territoire de *Marceau*, C.).

BENI-MENACEUR-GHERABA (1843). — *Sidi-Simiane*, D. C. (*Gouraya*, M.).

BENI-MENACEUR-DJEBALĪA (1840). — *Zakar*, D. C. (*Hammam-Righa*, M., et centre de *Margueritte*); *Boumad*, D. C. (*Hammam-Righa*, M.).

CHENOUA (1842). — *Chenoua*, D. C. (*Cherchel*, P. E.; *Tipaza*, P. E.).

AHL-AGHBAL. — *Aghbal*, S. I. (*Gouraya*, M.).

34. Fief maraboutique de la zaouïa de TOURTATINE des Ouled-Mahi eddine-Ould-Sidi-Touati (en rivalité avec la zaouïa de Sidi-Salem) et seigneurs religieux de la confédération des BENI-SLIMAN (1842). (Voir n° 19.)

BENI-OUATTA, NAAMINE, EL-BEKEM. — *Tourtatine*, S. I.; *Tablate*, S. I.; *Bahata*, S. I. (*Tablat*, M.).

35. Fief maraboutique de la ZAOUIA-SIDI-SALEM (2) (1847). — Jouissait du droit d'asile. Ses chefs étaient les seigneurs religieux de la confédération des BENI-DJAAD, qui fournissait des Mokhaznia aux Turcs (Voir n° 18). — Le fief patrimonial des Ouled-Sidi-Salem comprenait sept villages devenus *Souflate*, D. C., (*Aïne-Bessem*, M.).

(1) Fief de Si Mohammed ben Aïssa *el-Berkani*, khalifa de l'émir Abdelkader.

(2) Fief de Si Ahmed Taieb ben *Sidi Salem*, khalifa de l'émir Abdelkader.

CHERFA-EL-HAREQ, CHERFA-DAHRA (1847). — *Guerrouma*, D. C. (*Palestro*, M.).

CHERFA-QUEBALA (1847). — *El-Mihoub*, D. C. (*Toblat*, M.).

BENI-AMRANE (1847). — *Boukeram* D. C. (*Palestro* M.; *l'Arba* P. E.).

Ces quatre fractions maraboutiques étaient prépondérantes ; mais après la zaouïa de Sidi-Salem.

OULED-BRAHM, tribu noble (1847). — *El-Bellam*, D. C. (*Bir-Rabalou*, P. E.).

BENI-BEL-HASSINE (1847). — *Beni-bel-Hassine*, S. I. (*Palestro*, M.).

OULED-SELIM (1847). — *Ouled-Selim* S. I. (*Aïne-Bessem* M.).

METTENANE (1847). — *Mettenane*, D. C. (*Aïne-Bessem*, M.).

BENI-MANED (1847). — *Beni-Maned*, D. C. (*Palestro*, M.).

SENHADJA, BENI-MAHALLA, OULED-AÏSSA, ou CHERFAT-EL-QALOA, etc. — *Senhadja*, S. I. et *Maalla*, S. I. (*Palestro*, M.).

36. Confédération berbère des IFLISSÈNE-OUM-EL-LILE ou FLISSA (1844-1849-1851-1852). — Sous le commandement héréditaire des Beni-Zamoun, depuis 1769 ; comprenaient 14 arch ou groupes fédérés (1).

AÏTE-AMRANE, AÏTE-BOUROUBA et ARCH-ALEMMAS ou EL-OUSTANI (1849-1852). — *Oued-Chendeur*, D. C. (*Haussonvillers*, dit aussi *Azib-Zamoun*, P. E.).

(1) L'organisation nationale et traditionnelle des Qbails comprend en commençant par l'unité préformante de la société : 1° la *Karouba* (*Takheroubt*, *Adroum*, *Tarifte* selon les dialectes) c'est l'unité familiale avec sa clientèle immédiate et sa domesticité : la *gens romana* ; 2° La *tadderte* (village ou hameau) ; 3° Le *toufig*, appelé aussi *tadderte* (et *Taquelète* dans l'Aorès), commune autonome et unité administrative et politique sous la direction de la Djemaa des notables ou sages (Oqqal), présidée par un *amine*, *amrar* vieillard ou *amoqrane* (grand), assisté d'agents d'exécutions dits *Tamène* ou *Damène* (1 par sous-fraction) et d'un *ouquil* ou intendant-comptable ;

AÏTE-CHILMOUNE et BENI-CHENACHA (1852). — *Chenacha*, D. C., partie (*Camp-du-Maréchal*, P. E.).

IRAFANE (ROUAFI). — *Rouafa*, D. C., partie (*Bordj-Menaïel*, P. E.).

IBOUAZOUNINE OU AZAZNA. — *Rouafa*, D. C., partie (*Isserville*, P. E.).

AÏTE-ARIF. — *Tala-Imediane*, D. C., partie (*Mirabeau*, P. E.), a fait partie du *Caïdat de l'Oued-Kseub* jusqu'en 1869.

AÏTE-YAHIA-OU-MOUSSA (1851). — Ancien caïdat de l'*Oued-Kseub* avant 1869; *Tala-Imedrane*, D. C., partie (*Dra-el-Mizane*, M.).

ILTAÏENE. — Ancien caïdat de l'*Oued-Kseub*, D. C.; *Sidi-Ali-Bounab*, D. C. (*Camp-du-Maréchal*, P. E., et un peu à *Mirabeau*, P. E.).

AÏTE-MEKLA. — *Beni-Mekla*, D. C. partie, (*Isserville*, P. E.).

IGHEMRACÈNE (GHOMRAÇA). — *Beni-Mekla*, D. C., partie (*Isserville*, P. E.).

IMAZELÈNE (MEZALA). — *Ichoukrène*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, P. E.); *Akhelindja*, D. C. (*Tizi-Renif*, P. E.).

IMKIRÈNE (MEKIRA). — *Flissa-Mekira*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

4° *L'arch*, syndicat et fédération permanente de toufiq, ayant à sa tête en temps de paix l'assemblée ou djemaa des *Oumena* de toufiq et, en temps de guerre seulement, un *Amine-el-Oumena* ou chef militaire; 5° la *taquebille* ou *confédération*, ligue politique ou guerrière de plusieurs arch en vue d'un seul but temporaire ou intermittent.

Le sof qbail, est « une association d'assistance mutuelle dans la défense ou dans l'attaque pour toutes les éventualités de la vie. » (Hanoteau et Letourneux). Il est en dehors de l'organisation politique et diffère sensiblement du sof arabe, qui est le *parti* ou la clientèle d'une famille ou d'une personnalité dirigeante.

De même aussi l'arch qbail (fédération ou syndicat de villages) diffère tout à fait de l'arch arabe, qui est un ethnique ou tribu formée, théoriquement au moins, de la descendance d'un ancêtre éponyme dont elle a conservé le nom précédé du vocable *ouled* ou quelquefois *beni*.

37. Qbaïles de BENI-HINI ou AMMAL (1843). — *Ammal*, D. C. (*Palestro*, M., *Palestro*, P. E.).

38. AITE-KHALFOUN (1844). — *Beni-Kalfoun*, D. C. (*Palestro*, M.; *Palestro*, P. E.); *Taliouine*, D. C., et partie des territoires de colonisation de *Chabet-el-Ameur* et *Thiers*.

39. AITE-AZIZ (1849). — *Cheriki*, D. C.; *Erriche*, D. C. (*Aïne-Bessem*, M.).

40. Confédération des AITE-OUAGUENOUN (1844-1845). — Neuf groupes ou arch.

CHEURFA, AÏTE-SAÏD. — *Beni-Ouaguenoun*, D. C. (*Dellis*, M.).

IASKERÈNE, AÏTE-MESSELEM, ISTITÈNE. — *Iaskerène*, D. C. (*Dellis*, M.).

AÏTE-SIDI-AAMZA, ATOUCH. — *Makouda*, D. C. (*Dellis*, M.).

AÏTE-AÏSSA-OU-MIMOUN, AAFIR. — *Djebel-Aïssa-Mimoun*, D. C. (*Dellis*, M.).

41. Confédération des IFFLISÈNE-EL-BAHAR. — Quatre groupes ou arch.

AÏTE-ZOUAOU, AÏTE-AHMED, AÏTE-IZERARÈNE, AÏTE-TIFRA. — *Ifflissène*, D. C. (*Azeffoun*, M.).

42. AITE-GHOUBRI (1851) (1), arch de 15 toufiq, alliés oukaci et en réalité indépendants. — *Beni-Ghobri*, D. C. (*Haut-Sebaou*),

43. Confédération des MAATKA (1851).

AÏTE-SIDI-ALI OU MOUSSA, zaouia formant un toufiq de 7 hameaux; CHEURFA, mrabtime 1 toufiq.

(1) Au vocable berbère *Aïte*, usité dans le pays et signifiant *clan de*, on a souvent substitué les vocables arabes *Beni* fils et même *Ouled* enfants qui a encore un cachet plus arabe. On a aussi, à l'imitation des Turcs, arabisé la plupart des noms; c'est ainsi qu'Iflissène est devenu Flissa, etc.

MAATKA, arch de 12 toufiq. — *Maatka*, D. C. (*Tizi-Ouzou*, P. E.), et pour une très faible partie, *Maatka*, S. I. (*Dra-el-Mizane*, M.; *Boghni*, C.).

44. IBÉTROUNÈNE (1851), arch de 3 toufiq. — *Betrouna*, D. C. (*Tizi-Ouzou*, P. E.).

45. AITE-KHELEFA (1851), arch de 4 toufiq. — *Trimitine*, D. C.; (*Mirabeau*, *Dra-ben-Kedda*, P. E.).

46. Confédération des AITE-AISSI (1851), 5 arch.

AÏTE-ABD-EL-MOUMÈNE, arch de 3 toufiq; IFERDJOUN, arch de 3 toufiq; AÏTE-AMEUR ou FAÏD, arch de 2 toufiq. — *Beni-Aïssi*, D. C. (*Fort-National*, M.).

AÏTE-DOUALA, arch de 9 toufiq. — *Beni-Douala*, D. C. (*Fort-National*, M.).

AÏTE-MAHMOUD, arch de 6 toufiq. — *Aïte-Mahmoud*, D. C. (*Fort-National*, M.).

47. ZAOUIA BOUHINOUN et AITE-ZMENZEUR (1851), arch de 8 toufiq. — *Zemenzer*, D. C. (*Tizi-Ouzou*, P. E.).

48. ZAOUIA DES AITE-SMAIL (1847-1849-1851), tombeau de Sidi-Abderrahmane ben Goubrine. — *Bounouh*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

49. Confédération des IGOUCHDAL (GUECHTOULA) (1847-1849-1851-1856), 9 arch (Voir n° 15).

FRIKAT-AÏTE-KHELOUF et FRIKAT-AÏTE-MATAS, arch de 2 toufiq (1856-1869). — *Fricat*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

AÏTE-SMAÏL, arch de 8 toufiq (1849). — *Inesmane*, D. C. (*Bouïra*, P. E.) et *Bounouh*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

AÏTE-KOUFI, arch de 4 toufiq (1857-1849). — *Beni-Kouffi*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

AÏTE-MENDÈS, arch de 5 toufiq (1849-1856). — *Beni-Mendès*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

CHEURFA-GUIGHIL-GUEQUÈNE, arch de 4 toufiq mrabtine (1856). — *Acif-Boulma*, D. C., partie (*Dra-el-Mizane*, M.).

IGHIL-IMOULA, arch de 1 toufiq (1856). — *Acif-Boulma*, D. C., partie (*Dra-el-Mizane*, M.).

AMECHRA, arch de 4 toufiq (1851-1856). — *Mechtra*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

AÏTE-BOU-ADDOU, arch de 6 toufiq (1856). — *Bouad-dou*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

AÏTE-BOUGHERDANE, arch de 4 toufiq (1849-1856). — *Amlouline*, D. C. (*Dra-el-Mizane*, M.).

50. Confédération des AÏTE-SEDKA (1852-1853), 13 arch.

AÏTE-SEDKAÏOUENE, arch de 9 toufiq (1853). — *Beni-Sedka-Ouhadia*, S. I. (*Fort-National*, M.).

AOUKDAL, arch de 5 toufiq; AÏTE-ALI-OU-ILLOUL (1853), arch de 3 toufiq; AÏTE-AHMED, arch de 3 toufiq (1853). — *Beni-Sedka-Ogdal*, S. I. (*Djurdjura*, M.).

AÏTE-BOUCHENNACHA; arch de 4 toufiq; AÏTE-CHEBLA, arch de 2 toufiq; AÏTE-IRGUÈNE, arch de 2 toufiq (1853). *Beni-Sedka-Chenacha*, S. I. (*Fort-National*, M.).

V. — Groupe indépendant enclavé

51. BENI-MISCERA (sauf une portion dans l'outane des Beni-Khelil, n° 21). — *Beni-Miscera*, D. C. (*Tablat*, M.); *Hammam-Melouane*, D. C., partie (*Bouïnam*, P. E. et *Rovigo*, P. E.).

VI. — Groupes indépendants

(EN RELATIONS ÉVENTUELLES AVEC LE DAR SOLTANE)

52. Confédération des AÏTE-DJENNAD (1844-1854), 11 toufiq. — Trois tribus, en paix depuis 1826 seulement avec les Turcs qui, n'ayant pu les battre, les laissaient tranquilles chez eux et leur avaient ouvert les marchés de la région.

AÏTE-ADASSE (1844-1854). — *Izerarene*, D. C. (*Azef-foun*, M.).

AÏTE-KODEA (1844-1854). — *Tamgout*, D. C. (*Haut-Sebaou*, M.) (1).

AÏTE-IGHZAR (1844-1854). — *Djennad*, D. C. (*Azeffoun*, M.).

53. IZERFAOUÈNE (1844-1854), arch de 5 toufiq. — *Azeffoun*, C., *Zerfaoua*, S. I. (*Azeffoun*, M.).

54. IAZZOUZÈNE (1854), arch de 6 toufiq. — *Azzouza*, S. I. (*Azeffoun*, M.).

55. AITE-TIGRINE (1854), arch de 3 toufiq. — *Tigrine*, S. I., partie (*Azeffoun*, M.).

56. IDJERMENÈNE (1854), arch de 1 toufiq. — *Tigrine*, S. I., partie (*Azeffoun*, M.).

57. AITE-HASSÈNE (1854), arch de 6 toufiq. — *Beni-Haçaine*, S. I. (*Azeffoun*, M.).

58. IGHIL-NZEKRI (1854), arch de 3 toufiq. — *Zekri*, D. C. (*Azeffoun*, M.).

59. AITE-FLIK (1854), arch de 10 toufiq. — *Beni-Flik*, D. C. (*Azeffoun*, M.).

60. AITE-BOUCHAIB (1847), arch de 5 toufiq. — *Bou-chaïb*, D. C. (*Haut-Sebaou*, M.).

61. AITE-KHELILI (1847), arch de 11 toufiq. — *Beni-Khelili*, D. C. *Fort-National*, M.).

62. AITE-FRAOUÇÈNE (1847), arch de 15 toufiq. — *Beni-Fraouçène*, D. C. (*Mekla*, P. E.); *Iratene*, D. C. (*Fort-National*, M.).

(1) La commune mixte du Haut-Sebaou a pour chef-lieu le centre français d'Azazga.

63. Confédération des AITE-IRATENE (1854-1857), 5 arch.

AÏTE-IRDJÈNE, arch de 7 toufiq. — *Iratene*, D. C. (*Fort-National*, M.).

AÏTE-AKERMA, arch de 12 toufiq. — *Iratene*, D. C. (*Fort-National*, M.).

AÏTE-OUSAMEUR, arch de 4 toufiq. — *Ousameur*, D. C. (*Fort-National*, P. E.).

AÏTE-AOUGACHA, arch de 7 toufiq. — *Oumalou*, D. C. partie (*Fort-National*, M.).

AÏTE-OUMALOU (1847-1854-1857), arch de 8 toufiq. — *Oumalou*, D. C. partie (*Fort-National*); *Choaïb* (1), S. I. (*Mekla*, P. E.).

64. Confédération des IGAOUAOUÈNE - AITE - BET-ROUN (2), 4 arch.

AÏTE-YENNI (1852-1854-1857), 6 toufiq. — *Beni-Yenni*, D. C. (*Fort-National*, M.).

AÏTE-OUACIF (1852-1854-1857), 7 toufiq. — *Ouacif*, D. C. (*Djurdjura* (3), M.).

AÏTE-BOUAKKACHE (1850-1852-1854-1857), 4 toufiq. — *Beni-Bouakkache*, S. I. (*Djurdjura*, M.).

AÏTE-BOUDRAR (1850-1852-1854-1857), 6 toufiq. — *Beni-Bouddrar*, S. I. (*Djurdjura*, M.).

65. Confédération des IGAOUAOUÈNE - AITE - MENGUELLATE, 4 arch.

AÏTE-MENGUELLATE (1852-1854-1857), 7 toufiq. — *Beni-Menguellate*, D. C. (*Djurdjura*, M.).

(1) Choaïb est une très minime portion de territoire; ce n'est même pas un toufiq.

(2) Dite aussi Ibetrounène, qu'il ne faut pas confondre avec ceux des Maakta, n° 43.

(3) On devrait écrire Jerjera, suivant la prononciation et en raison de ce que le son U n'existe ni en berbère ni en arabe. On n'a pas cru cependant devoir modifier ici l'orthographe officielle et consacrée.

AÏTE-ATTAF (1850-1852-1854), 2 toufiq. — *Beni-Bouattaf*, S. I. (*Djurdjura*, M.).

AÏTE-AKBIL (1852-1854), 5 toufiq. — *Akbil*, S. I. (*Djurdjura*, M.).

AÏTE-BOUYOUCEF (1852-1854), 5 toufiq. — *Tiferdoute* ou *Abiyoucef*, D. C. (*Djurdjura*, M.).

66. ILLILTÈNE (1854-1857), 10. toufiq. — *Beni-Illiltène*, S. I. (*Djurdjura*, M.).

67. AÏTE-ITTOURAR-IMESDOURAR (1852-1854-1857), 10 toufiq. — *Beni-Ittourar*, S. I., partie (*Djurdjura*, M.).

68. AÏTE-ITTOURAR-IMESSOUHAL (1852-1854-1857), 8 toufiq. — *Beni-Ittourar*, D. C., partie (*Djurdjura*, M.).

69. AÏTE-YAHIA (1854-1857), 9 toufiq. — *Aïte-Yahïa*, D. C. (*Djurdjura*, M.).

70. ILOULÈNE- OUMALOU (1854-1857), 11 toufiq. — *Illoula-Oumalou*, S. I. (*Haut-Sebaou*, M.).

71. AÏTE-ZIKI (1854-1857), 6 toufiq. -- *Beni-Ziki*, S. I. (*Haut-Sebaou*, M.).

72. Confédération des AÏTE-IDJEUR (1854-1857), 4 arch.

AÏTE-IDJEUR-IMESDOURAR, 6 toufiq ; TIFRIT-NAÏTE-OU-MALEK (1854-1857), 2 toufiq. — *Idjeur*, D. C. (*Haut-Sebaou*, M.).

AÏTE-IDJEUR-ALEMNAS, 6 toufiq ; AÏTE-HANTALA (1854-1856), 5 toufiq. — *Beni-Idjeur-Sahel*, S. I. (*Haut-Sebaou*, M.).

73. Fief religieux des GHOBRIINI et confédération des ZATIMA.

AHL-GOURAYA (BENI-RACHED, BENI-ALI-SADOUNA, MAALA). — *Gouraya*, S. I. (*Gouraya*, M.)

TACHETA. — *Tacheta*, D. C. (*Braz*, M.).

- LARHAT. — *Larhat*, D. C. (*Gouraya*, M.).
ZATIMA. — *Zatima*, D. C. (*Gouraya*, M.).
BENI-BOUMILEUK. — *Boumileuk*, D. C. (*Gouraya*, M.).
BENI-MERAHEBA, AHL-EL-HADJAR, TOUARÈS NEDJADJERA. — *Beni-Meraheba*, S. I. (*Braz*, M.).
BENI-ZOÛI. — *Damouce*, D. C. (*Gouraya*, M.).
BENI-SLIMANE. — *Beni-Slimane*, S. I. (*Braz*, M. ; *Kherba*, P. E.).
BENI-HAOUA (1842). — *Beni-Haoua*, D. C. (*Ténès*, M.).
-

CHAPITRE III

BEYLIK DU TITRI

I. — Ahl el Makhezène

1^{re} CATÉGORIE. — GROUPES GUERRIERS

74. MÉDÉA (17 mai 1840-1842). — Nouba de 5 seffara, maison militaire du bey, artillerie, etc. — *Médéa*, sous-préfecture, chef-lieu et subdivision.

75. (ZBANTOUTE (1) du domaine de) BERROUAGHIA (1842). — Pénitencier et territoire de colonisation de *Berrouaghia*. P. E.

76. MAKHEZÈNE DES DOUAIR (1842).

OULED-REHAB-AHL-EL-OUED, OULED-REHAB-AHL-EL-

(1) *Zbantoute* est un mot turc signifiant *célibataire*, garçon. Ceux de *Berrouaghia* étaient surtout des enfants de troupe et des *couloughli* non mariés organisés en milice et en auxiliaires pour les convois.

REGUEB, OULED-REHAB-AHL-EL-EULMA, OULED-EL-ARIFA.
— *Retal*, D. C. (*Berrouaghia*, M.).

77. ZMOUL-DES-ABID (1842). — 300 cavaliers.

ZMALA-CHERGUIA : Ksamtia, Tchalite, Ouled-Senane ;
ZMALA-GHERBIA : Berras. — *Oued-Seghouane*, D. C.
(*Berrouaghia*, M.).

78. SBAHIA-DU-TITRI (1842).

OULED-DEBAB, OULED-OTSMANE, tribus nobles. —
Titri-Souari-el-Deimat, partie, K. (*Boghar*, T. C.).

79. MAAGUIF et OULED-SIDI-AMEUR (1842). — Frac-
tions des Ouled-Allane (n° 102), qui vers 1830 avaient le
privilege de fournir des fantassins pour la garde parti-
culière du dey, à Alger, et pour celle du Bordj-Hamza,
beylik de Constantine (voir n° 306).

80. OULED-BOUAICH (1842). — Constitués sbahia en
1825 (400 cavaliers). — *Ouled-Sidi-Daoud*, S. I. ; *Ouled-
Tabète*, S. I. (*Boghari* (1), M.).

81. OULED-CHAIB (1835-1842). — Depuis 1825-1826,
trois groupes : OULED-CHAÏB (djouad), OULED-CHIKH
(mrabtine et cheurfa), MEGGANE (clients et serviteurs) ;
l'ensemble a eu successivement chacun de ces trois

(1) Nous nous conformons à l'orthographe officielle qui, depuis
27 ans seulement, veut Boghari, adjectif ethnique venant de Boghar
et signifiant homme ou chose originaire de Boghar. Mais le nom
véritable, qui avait été *officiellement maintenu* dans les premiers
documents officiels, est *Bokhari* et plus complètement *Ksar-Bokhari*,
Ksar-Sidi-Bokhari, nom de la localité indigène qui s'est formée jadis
autour du château et de la zaouïa, encore occupée par la descen-
dance du célèbre Sidi-Bokhari, grand saint de l'Islam, dont on
chante aujourd'hui partout la prose et les prières, notamment
en portant les morts musulmans au cimetière ou en marchant
à l'ennemi. Il est regrettable que nous n'ayons pas continué à obser-
ver l'orthographe qui avait d'abord prévalu et qui seule est conforme
à la vérité historique.

noms : *Ouled-Chaïb*, de 1840 à 1864 ; *Ouled-Chikh*, de 1864 à 1870 ; aujourd'hui *Meggane*, K. (*Chellala*, T. C.).

82. SOUR-GHOZLANE (1845-1846). — Bordj avec deux seffara, 60 hommes et artillerie. — La ville d'*Aumale*, P. E.

II. — Ahl el-Makhezène

2° CATÉGORIE. — APANAGISTES, FERMIERS, AUXILIAIRES

83. GHERIB et BENI-RACHED (1842-1846), du domaine d'AMOURA, relevant du Khodjet-el-Khil. — *Ghrib*, D. C. (*Djendel*, M. ; *Amoura-Dolfus-ville*, C.).

84. BLED-MAMOURA (1846). — Apanage du Khodjet-el-Khil ; gens des Arib (n° 17) comme gardiens, gens des SELAMATE et autres comme fermiers ; aujourd'hui le Bled-Mamoura, rendu en majeure partie aux OULED-SIDI-MOUSSA, à qui il avait été enlevé par les Turcs, est devenu : *Oued-Mamora*, D. C., et *Oued-Ridane*, D. C. (*Aumale*, M.) (Voir n° 117).

85. ZENAKRA (1842-1842). — Apanage du Khodjet-el-Khil ; cultures et troupeaux du dey.

ZENAKRA-MAOUCHEA. — *Boughezoul*, D. C. (*Boghari*, M.).

ZENAKRA-EL-GOURT. — *Zenakra-el-Gourt*, K. (*Chellala*, T. C.).

OULED-AHMED-BEN-SAAD (1841). — *Oum-Djelil*, D. C. (*Boghari*, M.).

86. Terres et parcours séquestrés sur les AZIZ. — Apanage du Khodjet-el-Khil. — *Aziz*, S. I., partie (*Boghari*, M.).

86^{bis}. SELLAMATE (1849). — Azel relevant d'Alger en

1830; apanage du Khodjet-el-Khil ou de l'agha des Arabes. — *Selamate*, K. (*Sidi-Aïssa*, T. C. (1).

III. — Rayat

87. HACINE-BEN-ALI (1842). — OULED-FERGANE, *Ouled-Ferguène*, D. C. (*Berrouahhia*, M.); GHERABA, *Gheraba*, D. C. (*Berrouaghia*, M., centres de *Chicao* et *Loverdo*, ancien Hacine ben Ali, même commune M.); OULED-BRAHIM, *Ouled-Brahim* D. C.; OULED-MELLAL, *Ouled-Mellal*, D. C.; OULED-DRIF, *Ouled-Drif*, D. C.; OULED-MAÏZA, *Merachda*, D. C. (tous faisant partie de *Berrouaghia*, M.).

88. OUZERA et BENI-AICH (1842). — *Ouzera*, D. C. (*Berrouaghia*, M.).

89. HAOUARA (1842). — *Haoura*, D. C. (*Damiette*, P. E.).

90. RIGHA (1842). — *Oued-Oughat*, D. C. (*Medea*, P. E.; *Lodi*, P. E.; *Berrouaghia*, M.).

91. HANNACHA (1842). — *Hannacha*, D. C. (*Djendel*, M.).

92. OUAMRI (1852). — *Ouamri*, D. C. (*Lodi*, P. E.; *Djendel*, M.).

93. MADALA (village) et BENI-BOU-YACOUB (1842). — *Beni-Bouyacoub*, D. C. (*Berrouaghia*, M.).

94. OULED-SIDI-NADJI (1842). — *Ouled-Deïd*, D. C., partie (*Berrouaghia*, M.).

(1) *Sidi-Aïssa*, annexe du cercle militaire de Bouçada.

94^{bis}. OULED-DEID (1842). — *Ouled-Deïd*, D. C., partie (*Berrouaghia*, M.).

95. OULED-HEDIM. — Englobés dans l'*Oued-Seghouan*, D. C. (*Berrouaghia*, M.).

96. BENI-HACÈNE (1842). — *Mongornou*, D. C. (*Berrouaghia*, M.).

97. REBAIA (1835-1842). — *Rebaïa*, D. C. (*Berrouaghia*, M.).

98. OULED-MAREUF (1842). — *Ouled-Mareuf*, S. I. (*Boghari*, M.).

99. OULED-HAMZA (1842-1844). — *Ouled-Hamza*, D. C. (*Boghari*, M. ; *Boghar*, P. E.).

100. MFATAH (1842). — *Mfatah*, D. C. (*Boghari*, M.).

101. DEIMATE-SOUARI (1842). — *Titri-Souari* et *Deïmate*, K. (*Boghar*, T. C.).

102. OULED-ALLANE (1845). — *Ouled-Allane Zekri*, K. ; *Ouled-Allane-Bechich*, K. (sauf les Maaguif et les *Ouled-Sidi-Ameur*, Voir n° 79) (*Boghar*, T. C.).

103. OULED-FERHA ; OULED-IKHELEF (1842-1846). — *Ouled-Ferha*, D. C. (*Aumale*, M.).

104. OULED-BARKA (1845-1846). — *Ouled-Barka*, S. I. (*Aumale*, M.).

105. OULED-BOUARIF (1842-1845-1846). — *Ouled-Bouarif*, S. I. (*Aumale*, M.).

106. OULED-MERIEM (1845-1846). — *Bougaoudem*, D. C. (*Aumale*, M.).

107. DJOUAB (1845-1846). — *Djouab*, D. C., partie (*Aumale*, M.) (Voir n° 115).

108. KSAR-CHELLALA. — *Chellala*, S. I., et centre (*Chellala*, T. C.).

IV. — Vassaux ou Alliés

109. Zaouia des OULED-SIDI-HAMED-BEN-YOUCEF (1842) et OULED-SIDI-EL-KHEDER (1843). — Fief maraboutique dont le chef avait, sous les Turcs, le titre d'émir, prince, et relevait directement d'Alger. — *Oued-Chaïre*, D. C. (*Berrouaghia*, M.).

110. Ksar et zaouia de SIDI-EL-BOKHARI (1842). — *Ksar-Bokhari*, relevant directement d'Alger (1) (faubourg de *Boghari*, P. E.).

111. Chikhat héréditaire des OULED-SIDI-ABDALLAH (1846), djouad issus d'un Moqrani de la Medjana et relevant directement d'Alger. — *Ouled-Abdallah*, K.; (*Sidi-Aïssa*, T. C.).

112. Fief maraboutique des OULED-SIDI-AÏSSA (1846), relevaient directement d'Alger. — *Ouled-Sidi-Aïssa*, K.; (*Sidi-Aïssa*, T. C.).

113. Fief maraboutique des OULED-SIDI-HADJERÈS (1846), relevaient directement d'Alger. — *Ouled-Sidi-Hadjères*, K.; (*Sidi-Aïssa*, T. C.).

114. OULED-ALI-BEN-DAOUD (1846). — Tribu noble alliée des Ouled-Sidi-Abdallah, et comme eux relevant

(1) L'installation de la famille ne remonte qu'à 1822. (Voir plus haut la note afférente au groupe n° 80).

directement d'Alger. — *Ouled-Ali-ben-Daoud*, K. ; (*Sidi-Aïssa*, T. C.).

115. OULED-SIDI-AÏSSA ou MRABTINES DE SOUR-DJOUAB (1846). — *Djouab* (partie), D. C. (*Aumale*, M.). (Voir n° 107).

116. OULED-SI-AMEUR (1842-1846), mrabtine et cheurfa relevait d'Alger. — *Ouled-Si-Ameur*, S. I. (*Aumale*, M.).

117. OUED-SËLAMATE (1842-1846). — Tribu serve des Ouled-Sidi-Abdallah et des Ouled-Sidi-Aïssa, et chargée par ceux-ci de fournir des azeliers et fermiers sur le Bled-Mamoura (n° 84). Aujourd'hui, réunis aux Beni-Idou de l'Ouennougha, ils forment *El-Morra* D. C. (*Aumale*, M.).

118. Chikhat héréditaire des OULED-MOKHTAR (1840-1842-1843-1843), divisés en deux soff : OULED-ADDA ou OULED-MOKHTAR-CHERAGA et OULED-BOUALI ou OULED-MOKHTAR-GHERABA.

OULED-MOKHTAR (1835-1841-1843-1846) (djouad). — *Ouled-Mokhtar* et *Abaziz*, S. I. (*Boghari*, M.); *Ould-Mokhtar* et *Mouïadate-Cheraga*, K. (*Boghar*, T. C.).

MOUÏADATE (1843), guerriers, seconde noblesse. — *Ouled-Mokhtar* et *Mouïadate-Cheraga*, K. ; *Mouïadate-Gheraba* [*Ouillate*, *Ouled-Moqrane*, *Ouled-Khelouz*] (*Boghar*, T. C.).

RAHMANE (1846). — Tribu serve des Ouled-Mokhtar (les Rahmanes étaient classés par les Turcs : Rayat-dar-el-Soltane et relevaient nominalement du Khodjat-el-Khil à qui, sur l'ordre de leurs seigneurs, ils fournissaient des chameliers et des bergers). — *Rhamane-Gheraba*, K. ; *Rahmane-Cheraga*, K. (*Boghar*, T. C.).

ABADLIA (1846). — Tribu des Ouled-Mokhtar, même situation que la précédente. — *Abadalia*, S. I. (*Boghari*, M.).

ABAZIZ (1846). — Tribu des Ouled-Mokhtar, même situation que la précédente. — *Ouled-Mokhtar* et *Abaziz*, S. I. (*Boghari*, M.); *Abaziz*, K. (*Djelfa*, T. C.).

119. OULED-SIDI-AISSA (SOUAGUI et EL-OUERQ), mrabtines et clients. — *Ouled-Aïssa-el-Ouerq*, K.; *Ouled-Aïssa-Souagui*, K. (*Chellata*, T. C.).

120. OULED-SIDI-AHMED-RECHAIGA ou OULED-AHMED-BEN-AISSA (1843-1845), mrabtines et clients vassaux des Ouled-Chaïb (n° 81). — *Ouled-Ahmed-Rechaïga*, K. (*Chellata*, T. C.).

V. — Groupes indépendants

121. OULED-DRIS (Dira) (1845-1846), mais serviteurs religieux des Ouled-Sidi-Abdallah (Voir n° 111). — *Ouled-Dris*, S. I. (*Aumale*, M., et banlieue européenne d'*Aumale*, P. E.).

122. ADAOURA (Dira, versant sud) (1846). — *Adaoura-Cheraga*, K.; *Adaoura-Gheraba*, K. (*Sidi-Aïssa*, T. C., *Bouçada*).

123. OULED-SIDI-AISSA-EL-ADHEB (1846), mrabline. — *Ouled-Aïssa-el-Adheb*, K., partie (*Boghar*, T. C.).

124. AZIZ (1842), partie. — *Aziz*, S. I. (*Boghari*, M.).

125. SAHARI-EL-ATTAIA, ethnique et confédération de 7 tribus : OULED-YOUNECE, OULED-SIDI-YOUNECE, OULED-RACHED, OULED-YACoub, OULED-SAAD, OULED-YAHIA, REDDADA (1843-1846-1852). — *Ouled-ben-Atia*, K.; *Sahari-el-Attaïa*, K.; *Sahari-Khobeizat*, K.; *Ouled-Sidi-Younes*, K.; *Ksar-Zenina*, K. (*Djelfa*, T. C.); *Sahari-Ouled-Brahim*, K. (*Boghar*, T. C.).

126. OULED-NAÏL, ethnique et confédérations traditionnellement réparties en 4 grands groupes : OULED-AÏSSA, OULED-AHMED, OULED-KHALED, OULED-ZEKRI.

OULED-AÏSSA (1847). — *Ouled-Aïssa*, K. ; *Ouled-Oumhani*, K. ; *Ouled-Si-Ahmed*, K. ; *Ouled-Si-Abdelkader*, K. ; *Ouled-Ghouini*, K. ; *Ouled-bou-Abdallah*, K. ; *Ouled-Reggad-Cheraga*, K. ; *Ouled-Reggad-Gheraba*, K. ; *Ouled-Khenata*, K. ; *Ouled-Toaba*, K. ; *Ouled-Yahia-ben-Salem*, K. ; *Ouled-Laouar et El-Mehache*, K. ; *Ouled-Oum-el-Akhoua et Ouled-Zid*, K. ; *Abaziz*, K. (le tout formant le bachaghalik des Ouled-Naïl *Djelfa*, T. C.) ; *Ouled-Amara*, K. ; *Ouled-Mohammed-el-Mbarek*, K. (*Bouçada*, T. C.).

OULED-AHMED et OULED-KHALED (1847). — *Ouled-Ahmed*, K. ; *Ouled-Khaled*, K. ; *Ouled-Sidi-Ziane*, K. ; *Ouled-Ameur-Guebala*, K. ; *Ouled-Ameur-Dohra*, K. ; *Ouled-Slimane*, K. ; *Ouled-Ali-ben-Mohammed*, K. ; *Ouled-Ghereb*, K. ; *Djebel-Messad* (ou *Ouled-Amor-ben-Feradj*), K. (*Bouçada*, T. C.).

OULED-ZEKRI (dits aussi OULED-NAÏL-CHERAGA) (Voir n° 498.)

127. BENI-LAGHOUATE (1844). — HALLAF (*Ouled-Salem*) ; SERGHINE (*Ouled-Sidi-el-Hadj-el-Arbi* ou *Ouled-Sidi-Aïssa*) ; MEKHALIF. — *Laghouat* (ville, oasis et banlieue) ; *Mekhalif-Djorb*, K. ; *Mekhalif-Lazareg*, K. ; *El-Assafia*, K. ; *El-Haouita*, K. ; *Ksar-el-Hirane*, K. (*Laghouat*, T. C.).

128. Confédération des LARBA (1844). — MAMRA-OULED-AÏSSA, MAMRA-ZEKASKA, OULED-SALAH, HARZALIA, OULED-ZIANE, ABABDA, etc. — *Mamra*, K. ; *Zekaska*, K. ; *Ouled-Salah*, K. ; *Ouled-ben-Choa*, K. ; *Ouled-Sidi-Slimane*, K. ; *Ouled-Ziane*, K. ; *Ababda*, K. ; *Sofrane*, K. ; *Ouled-Sidi-Attalah*, K. (*Laghouat*, T. C.).

129. Confédération du MZAB (1853, protectorat ; 1882,

annexion), 7 villes et arabes agrégés ou mercenaires, dits ATATCHA et OULED-YAHIA. — *Ghardaïa*, K. ; *Beni-Isguene*, K. ; *Melika*, K. ; *Bounoura*, K. ; *Elateuf*, K. ; *Berryane*, K. ; *Guerara*, K. (*Ghardaïa*, T. C.).

130. Confédération des CHAANBA (1853). (BEREZGA, BOU-ROUBA, EL-MOUADI).

CHÂANBA-BEREZGA (ou de Metlili. — *Metlili*, K. ; *Ouled-Allouche*, K. ; *Ouled-Abdelkader*, K. (*Ghardaïa*, T. C.).

CHÂANBA-BOUROUBA (ou de Ouargla ou Châanba-Guebola, Châanba-Habberrih, Châanba-bou-Said, alliés des Beni-Brahim de Ouargla). — *Châanba-Ouled-Smaïl*, K. ; *Châanba-Bourouba*, K. (*Ouargla*, T. C.).

CHÂANBA-MOUADHI (ou d'El-Goléa). — *Ouled-Sidi-el-Hadj-Yahia*, K. ; *Mouadi*, K. ; *Ouled-Zid*, K. ; *Ouled-Ferradj*, K. ; *Ouled-Aïcha*, K. ; *El-Goléa*, K. (*El-Goléa*, T. C.).

131. OUARGLA (1853) (BENI-BRAHIM, BENI-OUAGGUINE, BENI-SISSINE), principauté élective comprenant la ville et les faubourgs détachés de BAMENDIL, ROUISSATE, SIDI-KHOULED, ADJAJA, AÏN-AMEUR ou CHOTT. — *Beni-Brahim*, S. I. ; *Beni-Ouaggine*, S. I. ; *Beni-Sissine*, S. I. ; *Sidi-Khouiled*, S. I. ; *Chott et Adjaja*, S. I. ; *Rouissate et Beni-Tour*, S. I. (*Ouargla*, T. C.).

132. MEKHADMA ou SAID-MEKHADMA (1853) (Ouled-Fellah, Ouled - Temmane, Beni - Khelifa, Ouled - Ncir, Fouarès, Beni-Hancine, Ouled-Ahmed). — *Mekhadma*, K. et S. I. (*Ouargla*, T. C.).

133. NGOUÇA et SAID-ATBA (1849-1853).— Principauté des Ouled-Babia, seigneurs de l'oasis et et des nomades.

NEGOUÇA (Ouled-Babia, Ouled-Attia, Ouled-Laribi, Ouled-Heïma, tous sédentaires).

SAÏD-ATBA (nomades ; nobles et guerriers : Rahbate, Ouled-Fedoul, El-Amara, Fatnasa.—Tribus serves : Beni-

Mansour, Ouled-Zid, Ouled-Saïd, Sabiate, El-Mezoura, Ouled-Ala).

Ngouça, K. et S. I. ; *Saïd-Atba*, K. et S. I. ; (*Ouargla*, T. C.).

CHAPITRE IV

BEYLIK OUAHRANE

I. — Ahl el-Makhezène

1^{re} CATÉGORIE. — GROUPES GUERRIERS

134. OUAHRANE, chef-lieu du beylik depuis 1792. — Maison militaire du bey; nouba active de 10 seffara, 156 hommes, artillerie, Kouloughli. — On comptait en 1830, dans le beylik d'Oran, 1,300 Turcs en état de porter les armes et 3,450 Kouloughli. — Aujourd'hui *Oran*. Préfecture, chef-lieu de division militaire (août 1830, 1^{er} janvier 1831).

135. MAKHEZÈNE DE L'AGHA DES DOUAIR (DOUAIR) (1835). — Quatre groupes (1).

DOUAIR (BEHAÏTIA, OULED-CHERIF, familles prépondérantes, 470 cavaliers). — *Oued-Sebbah*, D. C. (*Aïne-Temouchent*, M.).

GHAMRA (50 cavaliers). — *Sidi-Bakhti*, D. C. et fermes

(1) L'aghalik français des douairs en 1849 compte un quatrième groupe makhezène, celui des *Ouled-Abdallah* venus à nous en 1842 lors de la soumission des *Beni-Ameur* de Sidi-bel-Abbès. Ce groupe est devenu : *Ouled-Berkech*, D. C. ; *Aïne-Temouchent*, M.

de *Sidi-Bakhti*; (*Boutlelis*, P. E.; *Er-Rahel*, P. E.; *Lourmel*, P. E.; *Rio-Salado*, P. E.).

OULED-BOUAMEUR OU OULED-SIDI-MESSOUD, OULED-AMEUR (26 cavaliers). — *Bouhadjar*, D. C.; (*Chabet-el-Leham*, P. E.; *Er-Rahel*, P. E.; *Hammam-Bouhadjar*, P. E.; *Rio-Salado*, P. E., territoires de colonisation des centres de la banlieue d'*Oran*).

136. MAKHEZÈNE DE L'AGHA DES ZMELA (1835-1842), OUNAZRA, KEDDARA, MEKHALIF, OUERDIA).

ZMELA (1835), 286 cavaliers. — *Tenazète*, D. C. (*Sainte-Barbe-du-Tlélat*, P. E.; *Tafaraoui*, P. E.; *Valmy*, P. E.).

HAMIANE-EL-MELAH (1842), 31 cavaliers. — *Hamiane*, S. I.; *Saint-Leu*, P. E.; *Meftah*, D. C.; *Saint-Maur*, P. E.; *Arbal*, P. E. et territoire de colonisation des centres de la banlieue d'*Oran*.

137. MAKHEZÈNE DES GHERABA (1842), 313 cavaliers, Agha des Zméla, dits aussi ABID-GHERABA. — *Telilate*, D. C.; (*Saint-Lucien*, M.); (*Oum-el-Ghelaz*, D. C.); *Sidi-Chami*, P. E.; *Mangin*, P. E.; (*Toumiate*, D. C.); *Sainte-Barbe-du-Tlélat*, P. E.; *Saint-Louis*, P. E.; *Ahl-el-Aïd*, D. C.; (*Saint-Lucien*, M.); *Alaïmia*, D. C.; *Oggaz*, D. C.; (*Saint-Lucien*, M. et *Oggaz*, centre.)

138. MOSTAGHANEM (1833, 20 juillet). — Ville forte, nouba active de 2 seffari, 78 hommes, Tobjia, Kouloughli. — *Mostaghanem*, sous-préfecture.

139. DRADED (1841), 30 cavaliers, Agha des Douairs, Makhezène particulier du caïd de Mostaghanem. — *Dradeb*, D. C. (*Aïne-Sidi-Chérif*, P. E.; *Noisy-les-Bains*, P. E.; *Pélissier*, P. E.; *Rivoli*, P. E.; territoire de colonisation de *Mazagrane* (*Mazagran*)).

140. HACHEM-DAROUGH (1841), 50 cavaliers, Agha des Douairs, mais à la disposition du caïd de Mostaghanem. — *Hachem-Darough-Fouaga*, D. C. (*Mostagha-*

nem, P. E. ; *Pélistier*, P. E.) ; *Hachem-Darough-Tahta*, D. C. (*Tounin*, P. E.).

141. BORDJIA-EL-SIRATE (1836-1841-1845), 500 cavaliers, Agha des Douairs. — BORDJIA-DE-MOSTAGHANEM OU DE LA PLAINE, 4 fractions :

BENI-YAHI. — *Beni-Yahi*, D. C. (*L'Hillil*, M. ; *Noisy-les-Bains*, P. E.).

SAHOURJA. — *Sahouria*, D. C. (*L'Hillil*, M. ; *Sahouria*, centre M. C.).

AHL-EL-HASSIANE, SFATAH. — *Ahl-el-Hassiane*, D. C. ; *Sfafah*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

142. BORDJIA-DJEBAILIA (1841-1846), 100 cavaliers, 800 fantassins, Agha des Douairs. — BORDJIA-DE-LA-MONTAGNE, d'EL-BORDJ OU DE MASCARA.

EL-BORDJ OU AHL-HAÏTIA (1841-1846), un fort armé de deux canons. — *El-Bordj*, D. C. (*Cacherou*, M.).

TEMAZANIA (1), OULED-RIAH (1842-1846). — *Temaznia*, D. C. (*Cacherou*, M.).

BENI-GHEDDOU (1836-1842-1846). — *El-Ghomeri*, D. C. (*L'Hillil*, M. ; *El-Ghomeri*, centre M. C.) ; *Sidi-Saâda*, D. C. (*L'Hillil*, M. et *L'Hillil*, P. E.).

143. SEDJERARA (1836-1842-1845), 50 cavaliers, Agha des Zméla. — *Sedjerara*, D. C. (*Mascara*, M.).

144. ABID-CHERAGA (1836-1841), 500 cavaliers, Agha des Zméla ; 2 fractions :

KEDADRA. — *El-Kedadra*, D. C. (*La Stidia*, P. E.).

CHOUAÏAÏA. — *Ouled-Snoussi*, D. C. (*La Stidia*, P. E.).

(1) Les Temaznia sont la descendance et les clients de Boutemzine el Moqrani, emporté par sa mère dans l'ouest, lors de l'assassinat de son père, Sid Ennaceur el Moqrani, sultan de la kalaâ des Beni-Abbès, département de Constantine (Voir n° 343).

145. AKERMA-GHERABA (1836-1841), 100 cavaliers, Agha des Douairs ; 2 groupes :

AKERMA-GHERABA. — *Ghoualize*, D. C. (*L'Hillil*, M.) ;
Gueraira, D. C. (*L'Hillil*, P. E.).

GARBOUSSA. — *Gueurboussa*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

146. MEKAHALIA (1836-1842), 200 cavaliers, Agha des Zméla.

OULED-SIDI-BOUZID, AHL-EL-AMOR. — *Aïne-el-Guetar*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

ZGAIER. — *Zgaier*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

ATBA, ABID-SEDRA. — *Tahamda*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

147. OULED-AHMED, 50 cavaliers, Agha des Douairs, dite aussi AKERMA-CHERAGA. — *Kiaba*, D. C. ; *Ouled-Addi*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

148. SAHARI (1836-1842), 50 cavaliers, Agha des Douairs. — *Mina*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

149. MEHAL (1836-1842-1845), 50 cavaliers, Agha des Douairs, mais ne montaient à cheval que pour escorter le Bey. — *Oued-el-Hamoul*, D. C. ; *Oued-Djemaa*, D. C. (*Zemmora*, M. et *Oued-Djemera*, centre M. C.).

150. OULED-SELAMA (1845), 100 cavaliers, Agha des Zméla. — *Ouled-Selama*, D. C. (*Renault*, M.).

151. MAZOUNA (1842-1846). Ville, ancienne résidence du Beylik. Résidence du caïd turc des Mougraoua et d'un bouлак-bachi, commandant de la place. Kouroughli et Mrabtines dans la ville et dans la banlieue. — KASBAH, BOU-MATA, OUED-MEZIANE, HEUDDA (villages), BOU-HALLOUFA, TAINERT, BOU-DELLOUL, devenus : *Bou-Mata*, D. C. ; *Bou-Halloufa*, D. C. ; *Kasba-Mazouna*, D. C. (*Renault*, M.).

152. ZEMMORA (1841-1842-1843), fort et garnison de

2 seffari. Résidence du caïd turc des Flitta. — *Zemmora*, chef-lieu de C. M.

153. DOUAIR-FLITTA (1843-1845), 25 cavaliers. — *Douair-Flitta*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

154. FLITTA-BOUALI (1843-1845), 6 cavaliers. — *Ouled-Bouali*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

155. MASCARA (1835-1841). Ville forte, garnison de 3 seffari. Ancien chef-lieu du Beylik. — *Mascara*, sous-préfecture, subdivision militaire.

156. HACHEM, 2,000 cavaliers, Agha des Douair.

HACHEM-CHERAGA (1842 à 1848), 5 groupes combattants :

HABOUCHA (1842-1843-1846). — *Haboucha*, D. C. (*Cacherou*, P. E.).

OULED-EL-ABBÈS (1842-1843-1848). — *Oued-Haddad*, D. C. partie (*Cacherou*, M.) (V. n° 235).

AHL-GHERISSE (1842-1843-1845). — *Tirrennifine*, D. C. (*Cacherou*, M.) ; *Maoussa*, D. C. (*Mascara*, M. et centre de *Maoussa*).

MEHAMID (1842-1843-1845). — *Mhamid*, D. C. (*Cacherou*, M.).

OULED-AÏSSA-BEN-EL-ABBÈS (1842-1843-1845). — *Nesmoth*, D. C. (*Cacherou*, M.).

HACHEM-GHERABA, 4 groupes :

METCHATCHIL (1842-1843-1845). — *Zellaga*, D. C. ; *Fekane*, D. C. (*Mascara*, M. et centre d'*Aïne-Fekane*) ; *Froha*, D. C. (*Mascara*, M. ; *Froha*, centre).

OULED-ABBAD (1842-1843), fraction prépondérante dans le Makhezène des Hachem. — *Guerdjoum*, D. C. ; *Melrir*, D. C. (*Mascara*, M.).

OULED-ABD-EL-OUHAD (1842-1843). — *Sidi-ben-Moussa*, D. C. ; *Aïne-Defla*, D. C. ; (*Mascara*, M.).

AHL-OUED-EL-HAMMAM (1842-1843). — *Sidi-ben-Hanifa*, D. C. (*Mascara*, M.) ; *El-Guetna* (1), D. C. (*Mascara*, M. ; *Dublineau*, P. E.).

HACHEM-ZOUA (MRABTINE) (1842-1843). — Ces 34 petites tribus étaient éparses dans chacune des tribus ci-dessus et sont devenues à la suite d'un cantonnement fait en 1868 : *Makda*, D. C. ; *Beniana*, D. C. (*Mascara*, M.).

157. TLEMCÈNE (2) (16 juin 1835, 13 janvier 1836-1842). — Place forte, garnison de 5 seffari actives ; 76 hommes ; artillerie ; nombreuse réserve de Turcs et de Kouloughli ; maison militaire de 2 caïds, l'un gouverneur de la ville, l'autre caïd de la montagne. — *Tlemcen*, sous-préfecture, subdivision militaire.

158. OULED-RIAH (1842). — *Ouled-Riah*, D. C. (*Remchi*, M.).

DANS LA RÉGION RELEVANT DU KHALIFAT DU BEY

159. BENI-FATEM (1842). — OULED-AFFIF, BENI-FATEM, OULED-SAYIDA, sbaïhia de l'Agha d'Alger ; les autres fractions, azeliers du Khodjet el-khil. — *Beni-Fatem*, D. C. (*Djendel*, M.).

160. DOUI-HASSENI (1842), relevaient du Khodjet el-khil, sbaïhia des azels du NAHAR-OUASSEL. — *Doui-Hasseni*, S. I. (*Teniet-el-Had*, M. et *Taza* centre, partie).

161. OULED-KHELOUF (1842), fraction des BENI-MAÏDA

(1) La famille de l'émir El-Hadj Abdelkader était réputée appartenir à cette tribu, où elle avait son installation principale.

(2) Le traité du Figuier avec les Douairs et Zméla nous donnait effectivement Tlemcen, dont la citadelle (Mechour) abritait nos nouveaux alliés.

(Voir n° 215). — *Beni-Maïda*, partie, S. I. (*Teniet-el-Had*, M.).

162. BENI-YAHIA ou ZMOUL ou ATTAF de L'OUED-ROUINA (1842). — *Rouïna*, D. C., partie (*Rouïna*, P. E. ; *Saint-Cyprien-des-Attafs*, P. E.).

163. OUZAGHERA ou ZMALA DE L'OUED-OUAGUENAI (1851), fraction des BENI-ZOUGZOUG (Voir n° 213). — *Oued-Ouaguenay*, D. C. (*Braz*, M.).

164. ABID (1842-1843). — AÏNE-DEFLA, MOKAHALIA, ABID-SEDRA.

165. FRAHILIA ou DEIRA DES SAHARI DU PONT-DU-CHÉLIF (1842-1843).

166. MOUHABBA ou ZMALA DE L'OUED-FODDA (1842-1843).

167. SBAHIA DU CHÉLIF ou HACHEM DU CHÉLIF (1842-1843).

Ces 4 groupes, formés d'éléments hétérogènes, étaient disséminés en chapelet le long du Chélif; ils ont été déplacés puis partagés en deux groupes compacts qui sont aujourd'hui : *Sbahia*, D. C. (*Affreville*, P. E.) et *Bouzehar*, D. C. (*Duperré*, P. E.).

168. HACHEM DE L'OUED-DERDEUR (1842-1843), dite aussi HACHEM DU CHÉLIF. — *Oued-Derdeur*, D. C. (*Aïne-Soltane*, P. E.).

168^{bis}. Ville de MILIANA (8 juin 1840). — Ancienne place forte, habitée par des Turcs et des Kouloughli. Résidence habituelle du Khalifa du Bey d'Ouharane. — *Miliana*, sous-préfecture.

II. — Ahl el Makhezène

2^e CATÉGORIE. — TENANCIERS, FERMIERS, AUXILIAIRES, EMPLOYÉS

169. OULED-KHALFA (1) (1840-1849). — *Sidi-Bouadda*, D. C. (*Aïne-Temouchent*, M. ; *Chabet-el-Leham*, P. E.) ; *Sidi-Ali-Bouamoud* (2), D. C. (*Aïne-Khial*, P. E.).

170. OULED-ZEIR (3) (1840-1849). — *Souf-Ettel*, D. C. (*Aïn-Temouchent*, M.) ; *Chabet-el-Leham*, P. E. ; *Arhlal*, D. C. (*Aghlal*) (*Aïne-Temouchent*, M. et *Arhlal*, centre) ; *Aoubellil*, D. C. (*Aïne-Temouchent*, M.) ; *Sidi-Daho* (4), D. C. (*Aïne-Temouchent*, M. et *Sidi-Daho*, fermes).

170^{bis}. BELLIOUA et ARZIOU (5) (4 juillet 1883), village. Khammès, fermiers et bergers des Zméla et Gheroba. — *Bellioua*, S. I. (*St-Leu*, P. E.) ; *Arzeu* (5), P. E., territoire de colonisation.

171. OULED-SABEUR (1847-1864). — Chargés de l'élevage des chevaux du Beylik pour la remonte des Makhezène. — *Ouled-Sabeur*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

(1) Étaient employés à la garde des troupeaux du Beylik et des Douairs.

(2) Sidi-Ali-ben-Hamoud est une appellation défectueuse.

(3) Comme ethnique, ce groupe, ainsi que le précédent dont il partageait le service et les attributions, appartenait aux Beni-Ameur, V. n° 200.

(4) Ne pas confondre avec le D. C. des *Ouled-Sidi-Daho*, fraction maraboutique (V. n° 234) de Mascara M. et classé dans les alliés ou vassaux.

(5) Bien que les leçons *Arzew* et *Arzeu* aient prévalu et soient officiellement consacrées, l'orthographe ARZÉOU est seule correcte en français ou en arabe رزؤ — *Arzew* est l'orthographe anglaise des portulans, et *Arzeu* est celle des cartes allemandes ; *Arzew* et *Arzeu* se prononcent en ces deux langues Arzéou.

172. DAOUADJIA ou ATBA-DJEMALA (1841). — Groupe de Sahariens chargé du soin des équipages des chameaux du Beylik. — *Atba-Djemala*, D. C. (*Bouhenni*, P. E.).

173. FERRAGA (1841-1845), convoyeurs des colonnes chargés du matériel de voyage du Bey, du Khalifa et des Agha. — *Ferraga*, D. C., partie (*St-Lucien*, M.; *Dublineau*, P. E.; *Bouhenni*, P. E.).

174. ZEHALDIA (1841-1845). Khammès et fermiers de l'Agha des Zméla. — *Ferraga*, D. C., partie (*St-Lucien*, M.; *Dublineau*, P. E.; *Bouhenni*, P. E.).

175. ATBA - DJELABA, AHL - AHBRA, CHAREB-ERRIHE, BATÈNE-EL-OUED (1841-1845), fermiers et bergers du Beylik. — *Atba-Djebala*, D. C. (*Mocta-Douz*, P. E.; *Bouhenni*, P. E.). — Une partie des terres occupées par les troupeaux est passée dans le *domaine de l'Habra* et le territoire de colonisation de *Perrégaux*, P. E.

176. BENI-CHOUGRANE (1841 - 1845), Aghalik des Zméla. — Avaient tous les services auxiliaires des colonnes turques; escorte des bagages, courriers, distributions de vivres, muletiers, convoyeurs, remonte, réparations d'armes, etc.

OULED-SAÏD. — *Beni-Khemis*, D. C.; *Bahourate*, D. C.; *Ouled-Saïd*, D. C. (*Mascara*, M.).

BENI-NECIGH, BENI-MEROUANE. — *Beni-Ncigh*, D. C. (*Mascara*, M.).

FERRAGUIG. — *Ferraguig*, D. C. (*Mascara*, M.).

HADJADJA (1841-1845). — *Hadjadja*, D. C. (*Mascara*, M.).

176 bis. BENI-MESTEUR, MELILA (1842), villages de la banlieue de Tlemcen habités par les Khammès ou fermiers des Turcs et des Kouloughli de Tlemcène ou du

Makhezène des Ouled-Riah (V. n° 158). — *Beni-Mester*, D. C. (*Remchi*, M.); *Melila*, D. C. (*Hennaya*, P. E.).

III. — Rayat

A. — RAYAT DES AGHALIK DES DOUAIRES OU ZMELA

177. TAHALLAITE (1836-1842). Qbaïls et Mrabtine. — *Kherouf*, D. C.; *Sidi-Ali-Cherif*, D. C. (*St-Lucien*, M.).

177 bis Ville de QALAA (1842-1845). Ancienne Qalaa des Haouara, puis des Beni-Rached (grande notoriété historique); villages de DEBBA, TILIOUANÈTE, MESRATA. — *Kalaa*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

178. MEDJAHER. — 7 groupes d'une ancienne tribu makhezène, redevenus Rayat en 1808, à la suite d'une révolte; continuaient cependant à relever directement du Bey.

OULED - MALEF, CHERAABA, OULED - HAMDANE, HAS-SAÏSNA CHEFAFRA, OULED-CHATEUR (1836-1841-1845). — *Cheraâba*, D. C. (*Aboukir*, P. E.; *Rivoli*, P. E.); *Ouled-Hamdane*, D. C. (*Noisy-les-Bains*, P. E.); *Hassaïna*, D. C. (*Aïne-Sidi-Cherif*, P. E.; *L'Hillil*, M.); *Moualda*, S. I. (*Pélessier*, P. E.).

OULED-BOUKAMEL (1841-1845). — *Amarna*, S. I. (*Mostaghanem*, P. E.); *Djedâoua*, S. I. (*Aïne-Tédelès*, P. E.; *Belle-Côte* (*Aïne-Boudinar*), P. E.); *Ouled-Boukamel*, D. C. (*Mostaghanem*, P. E.; *Pont-du-Chéelif*, P. E.).

GHOUFIRATE, DRAMIME, BRACHA, KHEDAÏCHÏA, BIODH, OULED-AHMED-DJEBABRA (1836-1841-1845). — *Ghoufirate-Sefissifa*, D. C. (*L'Hillil*, M.; *Bled-Taouria*, P. E.); *Ghoufirate-el-Bahri*, D. C. (*Aïne-Tédelès*, P. E.; *Belle-Côte* (*Aïne-Boudinar*), P. E.); *Ghoufirate-el-Guebli*, D. C. (*Bled-Touaria*, P. E.); *Ghoufirate-Ouled-Dani*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

OULED-CHEFFA (1836-1841-1845). — *Ouled-Chaffa*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

OULED-SIDI-ABDALLAH, OULED-SIDI-BOU-YOUCÉF, OULED-BOUABSA, TOUARIA, SOUAFLIA (1836-1841-1845). — *Ouled-Sidi-Youcef*, D. C. (*L'Hillil*, M.; *Bellevue (Soukh-el-Mitou)*, P. E.); *Ouled-Bouabsa*, D. C. (*L'Hillil*, M., et territoire de colonisation d'*Aboukir* et de *Bouguirate*, P. E.).

CHEURFA-EL-HAMMADIA (1841). — *Cherfa-el-Hammadia*, D. C. (*Aïne-Tédelès*, P. E.; *Belle-Côte (Aïne-Boudinar)*, P. E.).

CHELAFÀ, OULED-BOURASSE, REZAIKIA, HACHASTA, ADJISSA (1836-1841-1845). — *Chelafa*, D. C. (*L'Hillil*, M.; *Bellevue (Souk-el-Mitou)*, P. E.).

179. Confédération des FLITTA, partie (1841-1842-1843, 1845-1847-1864). — 4 groupes :

ANATRA, Berbères autochtones.

FLITTA-MEHAL ou OUMIA, Arabes de l'invasion.

CHERFA-OULD-SIDI-ALI-BEN-YAHIA-CHÉRIF, Cherfa venus au XII^e siècle du Maroc.

HARARTSA, Mrabtines de Mohammed-ben-Aïssa-Harartsi, venus dans le pays au XV^e siècle. La zaouïa des mulâtres de Ben-Aouda était en dehors de ces 4 groupes, qui eux-mêmes ne sont pas des ethniques sans mélanges.

1^o ANATRA. — *Anatra*, D. C. (*Zemmora*, M.).

2^o FLITTA-MOHAL ou FLITTA-OUMIA, 11 tribus ou fractions :

HASSASNA. — *Messabehia*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

OULED-SOÛÏD. — *Ouled-Souïd*, D. C. (*Zemora*, M.).

BENI-DERGOUN. — *Beni-Dergoun*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-RAFA. — *Ouled-Rafa*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-YAHIA. — *Ouled-Zid*, D. C.; *El-Habecha*, D. C. (*Zemmora*, M.).

BENI-ISSAAD. — *Beni-Issaâd*, D. C. (*Zemmora*, M.).

BENI-LOUMA. — *Beni-Louma*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-RACHED. — *La Rahouïa*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-BARKATE. — *Ouled-Barkate*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-BELHAÏA. — *Chabet-Eddice*, D. C. ; *Guirèce* ou *Guirès*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-AMEUR. — *Zeffouti*, D. C. (*Zemmora*, M.).

3° FLITTA-HARARTSA. — *Harartsa*, D. C. (*Zemmora*, M. et banlieue de *Zemmora*, centre).

4° FLITTA-CHEURFA, 6 fractions :

OULED-SIDI-YAYA-BEN-AHMED. — *Oued-Khelloug*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-SIDI-YAYA. — *Dar-ben-Abdallah*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-SIDI-AHMED-BEN-MOHAMMED. — *Taâslete*, D. C. ; *Yazerou*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-SIDI-EL-AZEREUG. — *Ouled-Lazereug*, D. C. (*Zemmora*, M.).

OULED-SIDI-CHOULI. — *Chouala*, D. C. (*Zemmora*, M.).

CHERFA-AMAMRA (1). — *Amamra*, D. C. (*Zemmora*, M.).

180. ZEDAMA ou BENI-ZODMA (1842-1845-1846-1847), Agha des Zemela ; 4 tribus :

OULED-BOUZIRI. — *Dilia*, D. C. ; *Bouroumane*, D. C. (*Frenda*, M.).

CHELLOG. — *Oued-el-Abd*, D. C. ; *Oued-el-Tat*, D. C. (*Cacherou*, M.).

OULED-SIDI-BEN-HALIMA ou DJEBELIA. — *Magranis*, D. C. (*Mogranice*) ; *Ben-Halima*, D. C. (*Frenda*, M.).

BENI-EL-ANÇAR. — *Mahoudia*, D. C. (*Frenda*, M.).

181. KHALLAFA (1842-1843). — KHALLAFA-CHERAGA ; KHALLAFA-GHERABA ; *Louhou*, D. C. ; *Medroussa*, D. C. (*Frenda*, M.).

182. BENI-OUINEDJEL (1842-1845). — *Beni-Ouinedjel*, (*Frenda*, M.).

(1) A toujours été l'âme de la résistance chez les Flitta.

183. HAOUARETE (1842-1846). — ANATRA, OULED-ZEKRI, AHL-TAFRENDI. — *Haouarète*, D. C. (*Frenda*, M. et centre de *Frenda*).

184. DOUI-INEDJAD ou KSELNA (1) (1842-1845), Agha des Douairs. — *Kselna*, D. C. ; *Guercha*, D. C. (*Frenda*, M.).

185. Confédération des SAHARI-OULED-KHELIF (1842-1843-1846).

OULED-KHELIF. — *Sahari-Cheraya*, K. (*Tiaret*, T. C.).

OULED-KHAROUBI. — *Ouled-Kharoubi (Kherroubi)* K. (*Tiaret*, T. C.).

OULED-BOURENANE. — *Ouled-Bourenane*, K. (*Tiaret*, T. C.).

185^{bis}. GUENADJA ou AHL-GOUDJILA (1846). — *Guenadza*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

186. Confédération des OULED-CHÉRIF (1843-1844-1845).

OULED-CHÉRIF. — *Torrich*, D. C. ; *Guertoufa*, D. C. (*Tiaret*, M. ; *Quertoufa*, centre).

OULED-LEKREUD (1843-1845). — *Ouled-Lakred*, D. C. (*Tiaret*, M.).

OULED-MANSOUR (1844-1845). — *Tiquigueste*, D. C. (*Tiaret*, M.).

187. AOUISSATE (1843-1844-1845). — *Aouissate*, D. C. (*Tiaret*, M.).

188. OULED-BOUGHEDDOU (1844-1845). — *Ouled-Bougheddou*, D. C. (*Tiaret*, M.).

(1) Groupe dont faisait partie la tribu maraboutique des Ouled-Sidi-Abdelkader-Abou-el-Lil, à laquelle appartenait le célèbre Derkaoui-Abdelkader ben ech-Cherif qui, le 4 juin 1805, battit les Turcs à Fortassa et s'empara de Mascara. (Voir *Revue Africaine*, 1874, p. 38, l'intéressant article de feu notre confrère M. Delpech : « Soulèvement des Derkaoua dans la province d'Oran de 1800 à 1813 ».)

189. OULED-MESSAOUD (1844). — *L'Azounïa*, D. C. (*Tiaret*, M.).

190. OULED-FARÈS (1843-1845-1846). — *Bechtoute*, D. C. (*Tiaret*, M.).

191. AKERMA-QUEBLIA (1842-1844). — *Mechera-Sfa*, D. C. (*Tiaret*, M.).

192. OULED-BEN-AFFANE (1843). — *Ouled-Ben-Affane*, D. C. (*Tiaret*, M.).

193. BENI-MEDIANE (1843-1846-1847). — *Takdemte* (1), D. C. (*Tiaret*, M.).

194. OULED-AOUF (1842-1843-1845).

AROB-EL-NESMOTÉ, AROB-EL-OUED, EL-ABD. — *Adnaïdja*, D. C.; *Aousalel*, D. C. (*Cacherou*, M.).

195. BENI-MENIARINE (1842-1843-1845). — *Ouizerte*, D. C.; *Oued-Hounète*, D. C.; *Souk-el-Barbata*, D. C.; *Tafrent*, D. C. (*Saïda*, M., fermes de *Ouizerte*).

196. OULED-KHALED (1843-1845). — *Aïne-Soltane* (*Aïn-Sultan*) D. C.; *Tiffrite*, D. C.; *Nezereg*, D. C.; *Oum-ed-Debab*, D. C. (*Saïda*, M.); *Saïda*, P. E. (*Nezereg*, G.).

197. DOUI-TABÈTE (1843-1846). — *Doui-Tabète*, D. C., partie (*Saïda*, M.).

198. KERAIMIA (1841-1843-1846). — *Doui-Tabète*, D. C., partie (*Saïda*, M. et territoire de *Saïda*, P. E.).

(1) Takdempt est une faute d'orthographe qui s'est perpétuée; Takdemte est cependant une forme berbère très connue et très fréquente.

199. CHEURHA - EL - GUETARNIA (1842). — *Aïne-Cheurfa*, D. C. (*Saint-Lucien*, M.).

200. Grande confédération des BENI-AMEUR (1836-1842-1845).

OULED-ABDALLAH (1842). — *Oued-Berkech*, D. C. (*Aïne-Temouchent*, M.).

OULED-ALI-FOUAGA, OULED-ALI (1836-1842). — *El-Tenia*, D. C. (*Les Trembles*, P. E.; *Oued-Imbert* (1), P. E.).

OULED-ALI-TAHTA. — *El-Ksar*, D. C. (*St-Lucien*, M.; *Baudens*, centre de la C. M. de *La Mekerra*).

OULED-ALI-GHOUALEM. — *Sidi-Ghalem*, D. C. (*Tafaraoui*, P. E.; *St-Maur*, P. E.).

OULED-ALI-MAADJA (1836-1842). — *El-Gada*, D. C. (*St-Lucien*, M.).

OULED-SELIMANE (1842-1845). — *Oued-Mebtouh*, D. C. (*Mekerra*, M.; *Les Trembles*, P. E.); *Tiliouïne* (2) (*Telioum*), D. C. (*Mekerra*, M.; *Mercier-Lacombe*, P. E.); *Bou-Djeba*, D. C. (*Mekerra*, M.); *SÛssef*, D. C. (*Mekerra*, M.; *Mercier-Lacombe*, P. E.).

OULED-HAZEDJ (1842-1848). — *Mahdid*, D. C. (*Les Trembles*, P. E.; *Mekerra*, M.); *Ouled-Ghazzi*, D. C.; *Atamnia*, D. C. (*Bonnier*, P. E.); *Nemaïchia*, D. C.; *Ouled-Riab*, D. C. (*Tessala*, P. E.).

OULED-BRAHIM (1842-1845). — *Messeur* (*Messer*), D. C. (*Mekerra*, M.; *Sidi-Khaled*, P. E.); *Amarna*, S. I. (*Sidi-Belabbès*, P. E.; *Sidi-Yacoub*, D. C. (*Sidi-Khaled*, P. E., *Mekerra*, M.); *Tiredate*, D. C. (*Mekerra*, M.).

HASSASNA (1842), fraction inféodée depuis deux siècles aux *Beni-Ameur*. — *Tilmouni*, D. C. (*Mekerra*, M.).

HAMYANE (1842), groupe d'isolés inféodés depuis deux

(1) Oued-Imbert est la corruption de Oued-Imbère.

(2) Telioum, au lieu de Tiliouïne, est le résultat d'une faute d'impression à l'*Officiel*.

siècles aux *Beni-Ameur*. — *Hamyane* (1), D. C. (*Tenira*, P. E.).

DOUI-AÏSSA et OULED-SIDI-ALI-BENGOUB (1842-1849). — *Tiflès*, D. C. (*Mekerra*, M.) et centre de *Tiflès*; *Chanzy*, P. E., jadis dénommé village de *Sidi-Ali-Benyoub*.

DJAAFRA-CHERAGA (1843-1846-1847). — *Ouhaïba* (*Ouaïba*), S. I.; *Maalif* et *Tafaraoui-Dahrani*, S. I.; *Saïda*, M.; *Ouled-Daoud*, S. I. (*Yacoubia*, T. C.).

DJAAFRA-BEN-DJAFEUR (1842-1845). — *Oued-Taourina*, D. C. (*Telagh*, M.).

DJAAFRA-TOUAMA et MAHMID (1842-1847). — *Oued-Seftoun*, D. C. (*Telagh*, M., et *Tenira*, P. E.).

OULED-BALAGH (1842-1847). — *Mezaourou*, D. C.; *Tadjemoule*, D. C.; *Moucla*, D. C. (*Telagh*, M., et *Daya* (1845), centre).

BENI-MATAR (1842-1847). — *Beni-Matar-Ouled-Amrane*, S. I.; *Beni-Matar-Ouled-Attia*, S. I., (*Yacoubia*, T. C.).

201. OULED-SIDI-KHALIFAT (1843-1853). — *Ouled-Sidi-Khelifa-Cheraga*, S. I.; *Oum-ed-Doud*, D. C. (*Yacoubia*, P. C.).

202. DOUI-TABÈTE (1843-1847). — *Doui-Tabète*, D. C. (*Saïda*, M.).

203. OUTANE-TLEMCEN, administré par le caïd El Bled.

AHL-ZELBOUN. — *Zelboun*, D. C. (*Tlemcen*, P. E.).

BENI-OURNID (1842). — *Terni*, D. C., *Sebdou*, M., et centre de *Terni*.

KALAA et AÏNE-DOUZ. — *Aïne-Douz*, D. C. (*Tlemcen*, P. E.).

(1) Ce nom de *Hamyane*, appartenant à 3 groupes du département d'Oran (nos 136-200-270), devrait être précisé. Ceux de *Tenira* pourraient être dits *Hamayane-Zeghar*, ou plus simplement douar *Zeghar*, nom d'un grand bois communal et d'une montagne — ou encore douar *Oued-Tralimed*, cours d'eau qui traverse le douar.

204. Confédération des DOUI-YAHIA (1842-1845), 5 groupes.

OULED-HAMMOU (1845). — *Touririne*, D. C. (*Sebdou*, M.).

OULED-ADDOU. — *Kréane*, D. C. (*Sebdou*, M.).

AHL-HAMEKSALÈTE. — *Tameksalète*, D. C. (*Sebdou*, M.).

AHL-BEL-GHAFEUR. — *Ahl-el-Ghafer*, D. C. (*Sebdou*, M.).

DJOUIDATE (1845). — *Djouidate*, D. C. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

205. Confédération des TRARA (1845) (Agha des Douairs) (partie, V. n° 243).

BENI-OUARSOUSSE, AHL-EL-OUED, TRARA, EL-HAMMAM, OULED-DEDDOUCH. — *Ouled-Deddouch*, D. C. ; *Berkioua*, D. C. (*Remchi*, M.).

BENI-KHALED, NOUCE-ACHOUR, ABGHAÏEN, BENI-ABEUD. — *Beni-Khaled*, D. C. ; *Beni-Abeud*, D. C. (*Nedroma*, M.).

206. Confédération des OULHASSA (1844-1845) (relevait du caïd El-Bled de Tlemcen).

BENI-FOUZECHÉ, BENI-RIMANE. — *Rachgoun*, D. C. (*Benisaf*, P. E.) ; *Djebel-Amara*, D. C. (*Remchi*, M.).

207. Confédération des GHOSSEL (1845-1846).

BENI-OUAZANE. — *Beni-Ouazane*, D. C. (*Remchi*, M.).

MEDIOUNA-GHERABA. — *Sba-Chioukh*, D. C. (*Remchi*, M.) ; (*Tekbalète*, C. et *Pont-de-l'Isser*, P. E.).

MEDIOUNA-CHERAGA et OULED-SI-AHMED-BEN-YOUCÉF. — *Ouled-Sidi-Ali-Bouchaïb*, D. C. (*Remchi*, M.).

MEGUENNA, OULED-CHIHA, HAOUARA. — *Tafna*, D. C. (*Remchi*, M.).

EL-FEHOUL. — *El-Fehoul*, D. C. (*Remchi*, M.).

EL-AOUAMEUR, ZENATA. — *Zenata*, S. I. (*Remchi*, M.).

OULED-AALA, EL-MERAZGA. — *Ouled-Aala*, S. I. (*Remchi*, M.).

OULED-SIDI-ABDELLI (1842-1848), mrabtine. — *Ouled-Sidi-Abdelli*, D. C. (*Pont-de-l'Isser*, P. E.).

208. TLEMCEN (OUTANE-EL-DJEBEL).

BENI-SMIEL (1842). — *Beni-Smiel*, D. C. (*Aïne-Fezza*, M. et *Lamoricière*, P. E.).

OULED-MIMOUN (1842-1848). — *Ouled-Mimoun*, D. C. (*Aïne-Fezza*, M. ; *Descartes*, C. ; *Lamoricière*, P. E.).

AHL-EL-OUED, OUED-CHOULI, OUCHBA, TAGMA, BENI-ADDI, BENI-GHAZLI (1842). — *Ahl-el-Oued*, S. I. (*Aïne-Fezza*, M., centre d'*Aïne-Fezza*).

209. NEDROMA (1843), ville et banlieue. — *Nedroma*, ville et D. C. (*Nedroma*, M.).

210. OULED-OURIACH, TAFRAOUA (1844-1847). — *Sebdou*, D. C., *Sebdou*, ville, fort et banlieue (*Sebdou*, M.).

211. BENI-HEDIEL (1844). — *Aïne-Gheraba*, D. C. (*Sebdou*, M.).

B. — RAYAT DE LA RÉGION DU KHALIFAT DU CHERG

212. HARAOUATE-EL-OUTA. — *Haraouate*, S. I. (*Teniet-el-Had*, M.).

213. Confédération des BENI-ZOUGZOUG (1845), sauf les Ouzaghra. (V. n° 163).

BENI-ZOUGZOUG, TAFECHNA et AHL-EL-OUED. — *Ahl-el-Oued*, S. I. (*Braz*, M.).

ZOUA. — *Ouled-Chikh*, S. I. (*Teniet-el-Had*, M.).

OUED-MIRA, OULED-EMBARKA. — *Oued-Djelida*, D. C. (*Braz*, M.).

OULED-ABBOU. — Partie de *Ouaguenäi*, D. C. (*Braz*, M.).

BOURACHED. — *Bourached*, D. C. (*Braz*, M.).

214. BENI-CHAIB (1842-1843). — *Bent-Chaïb*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

215. BENI-MAIDA (1842-1843), sauf un groupe Makhe-zène n° 161. — *Beni-Maïda*, S. I. (*Téniet*, M.).

216. BENI-BOUHATTAB (1842-1843).— *Beni-Bouhattab*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

217. KHOBBAZA-ET-TIAIBINE (1842-1843).— *Khobbaza*, S. I. (*Téniet*, M.).

218. Confédération des ATTAF (1842), sauf deux groupes Makhezène n^{os} 162 et 166. — OULED-SIDI-YAHIA, OULED-MAHALLA, OULED-AMEUR, MEDJEMAYA, OULED-BEN-ABIDA, OULED-BEN-ARBIA, devenus : *Oued-Fodda*, D. C. (*Oued-Fodda*, P. E. ; *Carnot*, P. E.) ; *Tiberkanine*, D. C. (*Chélif*, M.) ; *Zedinne*, D. C. (*Braz*, M.) ; *Rouïna*, D. C., partie (*Rouïna*, P. E. et *Saint-Cyprien-des-Attaf*, P. E.).

219. Confédération des BRAZ (1842-1863), sous la direction de trois familles nobles, les Ouled-Abdesselem, de la plaine ; les Ouled-Toumi, représentés en 1830 par Si Ben Aïssa ben Toumi, futur khalifat de l'Émir, dans la montagne ; et enfin les Ouled-el-Hadj-Rabah. — La rivalité de ces trois familles avait permis aux Turcs d'être maîtres des tribus qui composaient l'ancienne confédération composée des groupes : BENI-MAHOUCÈNE, BENI-BERRI, BENI-BOUAÏCH, OULED-AÏSSA, BENI-BOUKRI, HARRAR, MEGHAZA, OULED-ALI, OULED-SIDI-YAHIA ou TAOUZIA, BOUKAL, BENI-NACEUR, BENI-FERAH, partie, tribus qui ont formé les sections suivantes : *Beni-Mahoucène*, D. C. (*Braz*, M.) ; *Chemela*, D. C. (*Braz*, M.) ; *Tharia*, D. C. (*Carnot*, P. E. et *Oued-Fodda*, P. E.) ; *El-Arba*, partie, S. I. ; (*Gouraya*, M.) ; *Beni-Boukni*, D. C. (*Kherba*, P. E. et *Rouïna*, P. E.) ; *Harrar-du-Chélif*, D. C. (*Kherba*, P. E. et *Rouïna*, P. E.) ; *El-Aneb*, D. C. (*Braz*, M.) ; *Madja*, D. C. (*Kherba*, P. E.) ; *Bouhal*, D. C. (*Gouraya*, M.).

220. OULED-FARESSE (1843-1845).— *Ouled-Farès*, D. C. (*Chélif*, M.).

221. HEUMIS (1843-1845). — *Heumis*, D. C. (*Ténès*, M.).

222. OULED - KOSSEIR (1843). — *El-Adjeraf*, D. C. (Orléansville, P. E.); *Chembel*, D. C. (Orléansville, P. E.) et *Oued-Fodda*, P. E.); *Oumeddrou*, D. C. (Orléansville, P. E.); *Oued-Fodda*, P. E.); *Sidi-Laroussi*, D. C. (Orléansville, P. E.); *Chéelif*, M.); *Sly*, D. C. (Chéelif, M.), et aussi les territoires européens de *Orléansville*, *La Ferme*, *Pontéba*, *Lalla-Aouda*, *Malakoff*.

223. BENI-RACHED (1843). — *Beni-Rached*, D. C. (Chéelif, M.).

224. CHOUCHAOUA (1843). — *Chouchaoua*, D. C.; *Tendrara*, D. C. (Chéelif, M.).

225. Confédération des SBEAH (1843-1843).

AMALSA, KHOUDA, GUENENSA, MECHAÏA, AROUBA, DJAHAF, OULED-ZIAD, NEHARAT, OULED-ALI. — *Taftout*, D. C. (Charon, P. E.; Chéelif, M.); *Zeboudj-el-Oust*, D. C. (Charon, P. E.; Chéelif, M.); *Sobah*, D. C. (Chéelif, M.); *Ouled-Ziad*, D. C. (Chéelif, M.); *Mechaïa*, D. C. (Ténès, M.); *Herenfa*, D. C. (Ténès, M.).

226. AKERMA-CHERAGA (1843-1845). — *Hamadena*, D. C. (Renault, M.; *Hamadena centre*, M. C.); *Djerara*, D. C. (Renault, M.).

227. OULED-KHOUIDEM (1843-1847). — *Merdja-el-Gargar*, D. C. (Inkermann, P. E.); *Abd-el-Goni*, D. C. (St-Aimé, P. E.; Inkermann, P. E.); *Touarès*, D. E. (Ammi-Moussa, M.; Inkermann, P. E.).

228. OULED-EL-ABBASSE (1843-1846). — HEROUTA, OULED-BOU-EJENAH, OULED-SIDI-BOU-ABDALLAH, KERARINE, OULED-HEMANA. — *El-Guerouaou*, D. C.; *Ahl-el-Gorine*, D. C. (Renault, M.); *Ouarizane*, D. C. (Inkermann, P. E.; Renault, M.).

229. Confédération des BENI-ZEROUAL (1) (1842-1843-1844-1847-1849).

(1) En 1830, les Beni-Zeroual (du Dahra occidental) n'étaient pas

OULED-MAALLAH (1847). — *Ouled-Maallah*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

AHL-OULED-SIDI-BRAHIM (MZABIAH, DEGHAMIDJ, DJEBABRA, OULED-SIDI-MOHAMMED-BEN-MEKKI, tous mrabtine) (1842-1847). — *Ouled-Sidi-Brahim*, D. C. (*L'Hillil*, M.).

MZILA. — *Mzila*, D. C. (*Cassaigne*, M. et *Bellevue* (*Souk-el-Mitou*), P. E.).

TAZGAÏTE (1843-1845). — *Tazgaïte*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

MEDIOUNA (1) (1843-1845). — *Mediouna*, D. C. (*Renault*, M.).

230. Confédération des MOGRAOUA (2) (1841-1852), partie, V. n° 275.

ZERIFA, partie. — *Zerifa*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

OULED-RIAH (1847-1852). — *Nekmaria*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

OULED-KHELOUF (1843-1844-1845). — *Seddoua*, D. C.; *Takourte*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

BENI-ZENTICE (1841-1842-1847). — *Beni-Zentis*, D. C. (*Cassaigne*, M.).

DJEBALA (DJEBALIA) (1841-1845). — *Chouachi*, D. C. (*Bosquet*, P. E.; *Cassaigne*, M.).

IV. — Vassaux ou Alliés

A. — DANS LA RÉGION DES DOUAIRES OU ZMELA (231 à 249)

231. OULED-SIDI-BOUABDALLAH-EL-MEGHAOUFEL (*Ouled-Sidi-Laribi*) (23 mars 1836-1842-1846). — Fief

encore remis des terribles désastres que leur avaient successivement infligés plusieurs beys depuis 1815; c'est ce qui explique leur classement à cette date parmi les rayat. Mais, en réalité, le versant nord du Dahra, depuis longtemps, était mal soumis aux Turcs.

(1) Étaient compris dans le caïdat turc des Beni-Zeroual, mais sont en réalité des Berbères originaires du Maroc et étrangers à l'ancienne confédération des Beni-Zeroual.

(2) Faisaient partie du caïdat turc des Beni-Zeroual; mais ils étaient étrangers à la confédération de ce nom, et s'ils étaient à peu

religieux héréditaire dont l'influence était prépondérante dans toute la vallée du Chélif, de Mostaghanem à Oum-es-Senam (Orléansville), la basse Mina et le sud du Dahra (1). — *Taghria*, D. C. (*Renault*, M.).

232. Confédération des BENI-MOSLEM (1842-1845-1846-1847), sous la suprématie religieuse de la ZAOÛIA DE SI-CHADLI. — 14 fractions en trois groupes.

OULED-BOURIAH (1843-1845-1846), zaouïa et 6 fractions. — *Ouled-Bouriah*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

OULED-YAÏCH, 7 fractions. — *Ouled-Yaïch*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

CHEKKALA, 5 fractions. — *Chekkala*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

233. ZAOUIA SIDI-MOHAMMED-BEN-AOUDA (1841-1842-1843-1845-1847). — Lieu d'asile, reconnu terre franche, ayant sous les Turcs une étendue de près de 2,000 hectares. — *Benaouda*, D. C. (520 h. 31 a.) (*Zemmora*, M.).

234. ZAOUIA DES OULED-SIDI-DAHO (1841-1845). — *Ouled-Sidi-Daho* (2), D. C. (*Mascara*, M.).

235. ZAOUIA OULED-SIDI-AMAR-BEN-DOUBA (1843). — *Oued-Haddad*, D. C., partie (V. n° 156) (*Cacherou*, M.).

236. Confédération des HARRAR sous la suzeraineté

près soumis en raison de la facilité d'accès de leur territoire, ils étaient restés les alliés du reste de la confédération des Mograoua restée indépendante (V. n° 275).

(1) Ils percevaient directement la dîme et d'autres redevances religieuses, véritables impôts, sur une partie du Dahra, les Mehal, Ouled-el-Abbase, Ouled-Khouidem, Ouled-Cherif, Ouled-Lekreud, etc.

(2) Ne pas confondre avec le D. C. Sidi-Daho (n° 170) S. I. et centre de la commune d'Aïne-Temouchente, qui a pris ce nom d'une koubba élevée à la mémoire du chef de la zaouïa.

des OULED-SIDI-KHALED-BEN-ABDELKERIM (1), famille de l'ex-agma El Hadj Kaddour ben Sahraouï.

OULED-SIDI-KHALED. — *Ouled-Sidi-Khaled-Cheraga* et *Makhezène* de Tiaret, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

OULED-ZIANE. — *Ouled-Ziane-Cheraga*, S. I.; *Ouled-Ziane-Gheraba*, S. I.; *Ouled-Addou* (ou *Ouled-Haddou*), S. I. (*Tiaret*, T. C.).

KHEDARNA. — *Dehalsa*, S. I.; *Kaabra*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

CHOUADI. — *Ghouadi*, D. C. (*Frenda*, M.).

OULED-BOUAFFIF. — *Ouled-Bouaffif*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

CHAOUÏA. — *Chaouïa*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

HASSINATE. — *Hassinata*, S. I. (*Frenda*, M.).

OULED-ZOUAÏ. — *Ouled-Zouaï*, S. I.; *Ouled-Belhocïne*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

OULED-AZIZ. — *Ouled-Aziz*, S. I. (*Tiaret*, T. C.).

HARRAR-MRABTINE, dispersés dans chacune des fractions précédentes; ont été plus tard groupés par l'émir Abdelkader et maintenus par nous avec le nom de *Mrabtine-Gheraba*, S. I. (*Tiaret*, T. C.), et *Ouled-Sidi-Khaled-Gheraba*, devenu plus tard *Madenu*, D. C. (*Frenda*, M.).

237. Fief héréditaire des OULED-MIMOUN du DJEBEL-AMOUR (1845), aux mains de la famille des Ben-Yahia, représentée alors par Djelloul ben Yahia, frère de feu l'agma Eddine ben Yahia (alliés platoniques et plutôt indépendants que vassaux).

OULED-MIMOUN. — *Ouled-Mimoun*, S. I.; *Taouïala* (ksar) S. I.; *Ouled-Sidi-Hamza*, S. I. (*Afflou*, T. C., et centre d'*Afflou*).

OULED-ALI-BEN-AMEUR. — *Ouled-Ali-ben-Ameur*, S. I. *Afflou*, T. C.

(1) Pris entre les Makhezène des Hachem et les Ouled-Chaïb, qu'ils avaient jadis dépossédés, les Harrar avaient dû faire acte de vassalité pour avoir l'accès du Tell; mais, depuis le commencement du siècle, ils étaient en assez mauvais termes avec les Turcs et à peu près indépendants.

ADJELETE. — *Ouled-Ennaceur*, S. I. ; *Ouled-Sidi-Brahim*, S. I. ; *Ouled-Sidi-Ahmed-ben-Saïd*, S. I. (*Afflou*, T. C.).

OULED - YACOUB - EL - GHABA (1). — *Ouled-Yacoub-el-Ghaba*, S. I. (*Ksar-el-Ghicha-Afflou*, T. C.).

GHERNEUTA. — *Gherneuta*, S. I. (*Afflou*, T. C.).

238. OULED-SIDI-ENNACEUR (1845-1846). Mrabtime sédentaires en paix avec tous leurs puissants voisins. — *Ouled-Sidi-Ennaceur*, S. I. (*Afflou*, T. C.)

239. Principauté indépendante des OULED-SIDI-CHIKH (2) (1845-1846-1849-1852). Grand fief héréditaire religieux et politique ayant son centre à *Abiod-Sidi-Cheikh*, où sont les deux Zaouia des deux branches de cette famille que leurs rivalités poussaient les uns vers l'alliance turque à Oran, les autres vers l'alliance marocaine. — Les Ouled-Sidi-Chikh percevaient des impôts religieux (ghefara) sur presque tous les nomades sahariens parcourant les pays situés au Sud de Ouargla, Metlili, Djebel-Amour, Géryville, Chott-Chergui, Chott-Gherbi, Chott-Tigri, Djebel-Grouz, Oued-Fendi, Oued-Nsaoura; dans le pays de Figuig, le Touat, le Gourara et le Tidikelt. Il est à peu près impossible d'assigner une limite topographique à cette principauté qui tirait surtout sa force du prestige religieux de ses chefs; cependant on peut énumérer les groupes suivants notoirement reconnus comme les sujets, les serviteurs et les guerriers traditionnels des *Ouled-Sidi-Chikh* :

α) EL-ABIOD-SIDI-CHIKH, AHL-STITENE, OULED-SIDI-CHIKH-CHERAGA (DJOUAD), OULED-SIDI-EL-HADJ-BOUHAFS, OULED-SIDI-EL-HADJ-BEN-AMEUR, MECHERIA-DU-KSEL et

(1) Ne pas confondre les Ouled-Yacoub-el-Graba avec les Ouled-Yacoub-Gheraba du n° 267.

(2) Voir sur les Ouled-Chikh dans la *Revue Africaine* : « Histoire de l'insurrection du Sud Oranais » par le colonel Trumelet, et « Nos Frontières Sahariennes » par L. Rinn, 1886.

les OULED-SIDI-SLIMANE, OULED-SIDI-TIFOUR, GHASSOUL, MAKENA-GUERARIDJ (dite aussi OULED-AÏSSA); OULED-SIDI-AHMED-EL-MEDJEDOUB (1), ARBAOUATE. — Ces douze groupes ont conservé leurs noms et forment aujourd'hui dans le cercle de *Géryville*, T. C., douze Kaïdats et trois Makhezènes.

b) Les OULED-SIDI-TADJ (des Ouled-Sidi-Chikh-Gheraba) et le Ksar d'*Asla* avec ses nomades forment deux Kaïdats de même nom dans le cercle d'Aïn-Sefra, T. C.

240. Confédération des TRAFI ou HAMYANE-CHERAGA (1845-1846-1847-1849-1852). — Grands nomades caravaniers, vassaux des Ouled Sidi-Cheikh, mais aussi vassaux des Turcs et de plus agents des khouanes Tidjanya, Taibya et Qadrya, afin d'avoir des alliances profitables à leur commerce.

OULED-ZIAD. — *Ouled-Ziad-Cheraga*, K.; *Ouled-Ziad-Gheraba*, K.; *Ouled-Maallah*, K. (*Géryville*, T. C.).

DERRAGA. — *Derraga-Cheraga*, K.; *Derraga-Gheraba*, K.; *Derraga-Makhezène*, K. (*Géryville*, T. C.).

AKERMA-CHERAGA. — *Akerma*, K. (*Géryville*, T. C.) (V. n° 270, *Akerma-Gheraba* ou des *Hamiane*).

OULED-ABDELKERIME. — *Ouled-Abdelkerim*, K. (*Géryville*, T. C.).

OULED-SEROUR. — *Ouled-Serour*, K. (*Géryville*, T. C.).

REZAÏNA (1845-1852). — *Rezaïna-Cheraga*, K.; *Rezaïna-Gheraba*, K. (*Yacoubia*, T. C.).

241. Confédération des LAGHOuat-EL-KSEL (1845-1846). — Vassaux des Ouled-Sidi-Cheikh, vassaux des Turcs et métayers de khouans des Tidjanya.

OULED-MOUMÈNE. — *Ouled-Moumène*, K. (*Géryville*, T. C.).

REZAÏGATE. — *Rezaïgate*, K. (*Géryville*, T. C.).

(1) Tribu issue de Si Slimane ben Smaha, grand-père de Sidi-Chikh-Abdelkader, l'ancêtre éponyme des Sidi-Chikh.

AHL-STITÈNE (ksar et tribu, partie) — *Stitène*, K. (*Géryville*, T. C.) (V. n° 239).

OULED-AÏSSA, GUERARIDJ. — *Ouled-Aïssa* et *Gueraridj*, K. (*Géryville*, T. C.) (V. n° 239).

BREZINA (ksar), SID-EL-HADJ-EDDINE (ksar). — *Brezina*, K. (*Géryville*, T. C.).

242. OULED-SIDI-MEDJAHED (1846). — Mrabtine des Ouled-Riah (158), de Tlemcen ; faisaient le service de renseignements au Maroc, d'où ils étaient originaires. — *Sidi-Medjahed*, D. C. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

243. Confédération des TRARA (1842-1846), partie (V. n° 205). — Payaient un tribut qu'ils apportaient eux-mêmes, à condition qu'aucun agent du Makhezène ne pénétrât sur leur territoire.

BENI-MISHEL (1842) (BERRACHED, OULED-BEN-YACCOUB, OULED-FADEL, 7 villages dits fouganine ou d'en haut ; SOUAMRIA, ZEGHADDA). — *Beni-Mishel*, D. C. (*Nedroma*, M.).

BENI-MENIR (1846). — *Beni-Menir*, D. C. (*Nedroma*, M.).

244. OUTANE-NEDROMA : Confédérations des SOUHALIA, MSIRDA, DJEBALA, ACHAÏCHE (1842-1846), autonomes, mais payant un tribut.

SOUHALIA (1844) (BENI-FRANEK, ZEGHARA). — *Souhalia*, D. C. (*Nemours*, P. E.; *Nedroma*, M.).

MSIRDA (1847), 12 fractions. — *Msirda*, K. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

DJEBALA (EL-AÏOUS, MSIFA, MATILA). — *Ternana*, D. C. (*Nedroma*, M.).

ZAOUÏÈTE-EL-MIRA, BOUMEDINE, ADJADJÈNE (1844), villages. — *Zaouïete-el-Mira*, D. C. (*Nedroma*, M.).

MAAZIZ (1842-1846) (TAOUNSAÏTE, ELOUAÏA). — *Maaziz*, D. C. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

ACHAÏCHE. — *Achache*, S. I. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

245. ZAOUIA-ZEMMARA (1842). — Cheikhat héréditaire des Ouled-Sidi-Ali-ben-Zemmarà qui, à chaque décès du chef, allaient demander l'investiture pour le successeur choisi par eux ; d'ailleurs, franche d'impôts ; 2 villages : GOLÉA et KERBA. — *Zemmara*, D. C. (*Lalla-Marghnia*, T. C.).

246. OULED-ABDALLAH-BEN-MOUSSA-BEN-SIDI-TALA (1845-1846) (OULED-MELOUK, BENI-OUACINE) et OULED-MANSOUR-BEN-SIDI-TALA (1844-1846). — *Beni-Ouacine*, K. (*Lalla-Marghnia*, T. C.). — La ville de Lalla-Marghnia est chez les Ouled-Melouk.

247. ZAOUIA-SIDI-AHMED (1843). — *Cherea*, D. C. (*Sebdou*, M.).

248. BENI-SNOUSSE, partie (1843-1844-1845), V. n° 273. AZAÏL. — *Azaïl*, S. I. (*Sebdou*, M.).
EL-KEF. — *Kef*, D. C. (*Lalla-Marghnia*, T. C.).

249. OULED-ENNEHAR (1842-1847). — *Ouled-Ennehar-Cheraga*, K. ; *Ouled-Ennehar-Gheraba*, K. (*El-Aricha*, T. C.).

B. — VASSAUX ET ALLIÉS DANS LA RÉGION
DU KHALIFAT DU CHERG

250. Confédération des AYAD ou NAHAR-OUASSEL (1842), sous la suzeraineté des Djouad des AYAD-EL-MEHAL (ZIATINE, OULED-SIDI-AYAD, BENI-HAYANE). — *Ben-Naouri*, D. C. ; *Ighoud*, D. C. ; *El-Medad*, D. C. (*Téniet-el-Haâd*, M.).

251. — BENI-LINTE. — *Beni-Lent*, S. I. (*Téniet*, M.).

252. Confédération des BLAIEL (1842-1843). — 6 groupes :

BENI-MEHARÈZE, ANASSERIA. — *Beni-Meharez*, D. C. (*Téniet*, P. E.; *Téniet*, M.).

OULED-SIDI-SLIMANE. — *Aïne-el-Anseur*, D. C. (*Téniet*, M.).

SOUAÏAH. — *Taza*, D. C. (*Téniet*, M. et *Taza*, centre).

BENI-SOUMEUR (1842). — *Aïne-el-Khemaïce*, D. C. (*El-Khemaïs*) (*Téniet*, M.).

OULED-MERIEM (Djouad). — *El-Meddad*, D. C., partie (*Téniet*, M.).

253. Confédération des OULED-BESSEM (1842-1843).

OULED-BEN-DHAMANE. — *Ouled-Bessem-Cheraga*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

OULED-ALI-BEN-EL-GHEROUL. — *Rouaba*, D. C. (*Ouarsenis*, M.).

254. BENI-BELHACÈNE (1842-1843). — *Beni-Belhas-sène*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

255. OULED-AMMAR (1849-1843). — *Ouled-Ammar*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

256. Chikhat héréditaire du DJENDEL (1842-1843), sous la suzeraineté des Ouled-Ben-Cherifa, Djouad tenus en échec par les mrabtine des Ouled-Lakhedar, dont la rivalité assurait l'alliance turque.

DJENDEL. — *Djendel*, D. C. (*Djendel*, M.; *Lavigerie* (*Amoura*), C. et *Dolfus-ville*, C.).

BOUHALOUANE DU GOUNTASSE. — *Bouhalouane*, D. C., partie (V. 4) (*Hammam-Righa*, M.).

Territoire des RIGHA (1842), alors déposés. — *Adélia*, D. C. (territoire de colonisation de *Vesoub-Benian*, P. E.; *Hammam-Righa*, M.).

BENI-AHMED. — *Oued-Telbenête*, D. C. (*Djendel*, M.).

257. MRABTINE DES BENI-FERAH (1842). — Descendance et clientèle du grand saint de l'Islam Si Ahmed

ben Youcef, de Miliana, sous la suzeraineté absolue de la famille des Ouled-Khalladi, puis ensuite des Merzougya. — SOUHALIA, TAÏMDA, BERGHOUT, TIRANIMTE, HAYOUNA, MESKER ; répartis aujourd'hui en 3 sections. — *El-Anneb*, D. C., partie (*Braz*, M.); *Bouhlal*, D. C., partie (*Gouraya*, M.); *Madja*, partie (*Kherba*, P. E.) (V. 219).

258. BENI-GHOMERIANE (1842), vassaux des précédents. — *Beni-Ghomeriane*, D. C. (*Braz*, M.; *Kherba*, P. E.).

259. MEDJADJA (1842). — Mrabtine et Oulema parmi lesquels la famille des Ouled-Si-Henni avait la prépondérance, fournissaient des cadhi et des khodja aux Turcs.

OULED-SIDI-HENNI, OULED-SIDI-BOU-ALI, OULED-SIDI-ALI-DJILALI. — *Médinet-Medjadja*, D. C. (*Chélif*, M.).

V. — Groupes indépendants

(EN RELATIONS ÉVENTUELLES AVEC LES TURCS DE CE BEYLIK)

260. Confédération des BENI-OURAGH (1842-1843-1845-1848), 2 grands groupes.

BENI-OURAGH-IRANE (1848), 22 petites tribus. — *Marioua*, D. C.; *Ouled-Defeltène*, D. C.; *Menkoura (Ouled-Ali)*, D. C.; *Ouled-el-Abbès*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

BENI-OURAGH-OULED-MOHAMMED, 19 petites tribus. — *Adjama*, D. C.; *Ouled-Bouikni*, D. C.; *Ouled-Moudjeur*, D. C.; *Ouled-Ismeur*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

261. Confédération des MIKNASSA (1842-1843-1845-1848), 4 villages : AÏNE-ZIATINE, KERNACHINE, GSAÏBA, BESSENEZ ; ce dernier prépondérant sous les Turcs, en raison d'une zaouïa des khouane Taïbya. — *Meknassa*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

262. Confédération des MATMATA (1842-1843-1845-1848), 6 fractions. — *El-Mellab*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

263. Confédération des BENI-TIGRINE (1842-1845-1848). — OULED-BERKANE (4 fractions), OULED-BAKHETA (7 fractions). — *Ouled-Bakheta*, D. C.; *Mekmène*, D. C.; *Ouled-Berkane*, D. C. (*Ammi-Moussa*, M.).

264. Confédération des KERAICHE (1842-1843-1845-1848). — KERAÏCHE, OULED-EMBAREK, BENI-ZIDJA, OULED-MAHALLA, berbères; TOUAFÈS et autres mrabtime, *Kéria*, D. C.; *Ammi-Moussa*, M.

265. Confédération des HALLOUYA (1842-1843-1845-1848) (11 petites tribus). — *Dar-Bosseri*, D. C.; *Ammi-Moussa*, M.

266. Confédération des MAACEM (1842-1843-1845-1848) (5 fractions). — *Maacem*, D. C.; *Ammi-Moussa*, M.

267. Confédération des OULED-YACCOUB-ZERARA (1843), grands nomades circulant entre le Mزاب, Tadjerouna et les chott de la Yacoubia. — *Ouled-Yacoub-Cheraga*, K.; *Ouled-Yacoub-Gheraba*, K.; *Tadjerouna*, K. (*Afflou*, T. C.); *El-Maïa*, K. (*Géryville*, T. C.).

268. Confédération des HASSASNA (1) (1841), alliés des Harrar (236).

HASSASNA (23 octobre 1841). — *Hassasna-Cheraga*, S. I.; *Hassasna-Gheraba*, S. I. (*Yacoubia*, T. C.).

OULED-BRAHIM (2) (1841-1846). — *Aïoun-el-Beranice*, D. C. (*Saïda*, M.).

(1) Ne pas confondre les Hassasna nomades de la Yacoubia avec ceux des Beni-Ameur de la Mekerra n° 200.

(2) Les Ouled-Brahim et les Beni-Hoceine occupaient alors d'autres territoires que ceux où la France les a installés lors de leur soumission en 1841.

DOUI-HOCINE (1) (1841-1846). — *Tircine*, D. C. (*Saïda*, M.).

269. Confédération des ANGAD. — OULED-ALI BEL-HAMEL (1845-1847). — *Angad*, K. (*El-Aricha*, T. C.).

270. Confédération des HAMYANE-GHERABA. — HAMYANE-CHAFAA, HAMYANE-DJEMBA (1848-1852), groupe de 13 tribus et 5 ksours ayant conservé leurs noms et formant aujourd'hui :

HAMYANE-CHAFAA. — *Akerma*, K. ; *Bekakra*, K. ; *Beni-Metarref*, K. ; *Ouled-Mansoura*, K. (comprenant les Ouled-Khelif) (*Mecheria*, T. C.).

HAMYANE-DJEMBA. — *Ghiatra-Ouled-Messaoud*, K. ; *Ghiatra-Ouled-Ahmed*, K. ; *Maghaoulia*, K. ; *Ouled-Serour*, K. ; *Ouled-Farès*, K. ; *Ouled-Toumi*, K. ; *Frahada*, K. ; *Mgane*, K. ; *Ouled-Embarek*, K. (*Mecheria*, T. C.) ; *Aïne-Sefra*, K. ; *Sfissifa*, K. ; *Thioute*, K. ; *Moghar-Fouqani*, K. ; *Moghar-Tahtani*, K. (*Aïne-Sefra*, T. C.).

270^{bis}. Confédération des AMOUR (1847-1855), nomades entre Asla et Figuig, et emmagasinant dans les ksours de Asla (n° 239), Aïne-Sefra, Aïne-Sfissifa, Tioute, les deux Moghar (n° 170) et aussi à Ich, ksar marocain, forment 6 caïdats du cercle d'*Aïne-Sefra*, savoir :

OULED-BOU-BEKEUR. — *Ouled-Abdallah*, K. ; *Ouled-Gottib*, K.

OULED-SELIM. — *Merinate*, K. ; *Ouled-Chahmi* (ou fort de Benikhou), K.

SOUALA. — *Ouled-Ameur*, K. ; *Ouled-Slimane*, K.

270^{ter}. CHERFA-OULED-MOULAI-ABDELMALEK (1872-1882). — *Cherfa*, K. (*Aïne-Sefra*, T. C.).

271. ZAOUIA D'AINE-MADI (1844). — Fief politique et

(1) Les trois tribus Ouled-Embarek, Ouled-Toumi et Ouled-Farès étaient parfois réunies sous le nom de BENI-ORBA,

religieux d'une ancienne famille chérifienne illustrée au siècle dernier par Sid-Ahmed-el-Tidjani, fondateur de l'ordre des Tidjanya. — Ennemis déclarés des Turcs et en rivalité avec les Ouled-Sidi-Chikh, les Tidjanya en 1830 étaient une puissance ayant des attaches à Fez, à Tlemcen et à Tunis, et des adhérents partout dans le Sahara, au Souf, à Temacine, à Laghouat et jusque dans le Soudan. — Dans la zone immédiate du beylik d'Ouahrane, la famille de Tidjani avait la suzeraineté des cinq Ksours suivant: *Aïne-Madhi*, K.; *Tedjemoute*, K. (*Laghouat*, T. C.); *Chellala-Dahrana*, K.; *Chellala-Gueblia*, K.; *Bou-Semghoum*, K. (*Géryville*, T. C.). — Les guerriers et adhérents étaient surtout les Trafi (n° 240), les Laghouat-el-Ksal (n° 241); les Hamyane (n° 270), les Larba (n° 128), les Hallaf (n° 127). — La Zaouïa d'Aïne-Madi avait aussi la suzeraineté sur le fief religieux de Tameltalte, à Temacine, où elle avait une importante succursale dont l'action s'étendait jusqu'en Tunisie (V. n° 503).

272. BENI-SNACÈNE, BENI-MENGOUCHE, ATTIA (1845). — Tribus marocaines réfugiées sur le territoire des MSIRDA (n° 244). *Beni-Mengouche*, K.; *Attia*, K. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

273. Confédération des BENI-SNOUSSE (1843-1844), partie (le reste n° 248).

EL-KHEMIS, *El-Khemis*, K. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

274. Confédération des BENI-BOUSAÏD (1843-1844) (OULED-BELHACEM, BENI-BOUKHALFÈNE, BENI-AZIZ, OULED-MOUSSA-BEN-YAHIA). — *Beni-Bousaïd*, K. (*Lalla-Maghnia*, T. C.).

275. Confédération des MOGRAOUA-DAHRA (1844-1852), partie, (V. n° 230).

ACHAACHA (1845-1848-1852). — *Acháacha*, D. C., partie (*Cassaigne*, M.).

ZERRIFA (1845-1847). — *Zerrifa*, D. C., partie (*Cassaigne*, M.).

CHERFA-EL-DJEBEL, OULED-YOUNÈS (1844-1846). — *Dahra*, S. I. (*Ténès*, M.).

OULED-ABDALLAH (1844-1846). — *Ouled-Abdallah*, S. I. (*Ténès*, M.).

276. Confédération des BENI-MENNA ou du DAHRA-CHERGUIA (1848)(BENI-MADOUN, BENI-TAMOU, TALASSA, CHEBEIDIA, *Ouled-bou-Frid* (mrabtine), BENI-MERZOUG, BENI-MAMA). — *Beni-Merzoug*, D. C.; *Talassa*, D. C.; *Baghdoura*, D. C.; *Baache*, D. C. (*Ténès*, M.). — *Beni-Tamou*, C. D. (*Cavaignac*, P. E.).

277. Confédération des BENI-HIDJA (1842-1845-1846).

ZOUGARA. — *Touïra*, D. C. (*Ténès*, M.).

MAÏNE, RABTA, AMEROUA, BENI-MADOUN-BOUAMOU (1842-1845). — *Maïne*, D. C. (*Ténès*, M.).

SINFITA. — *Sinfita*, D. C. (*Ténès*, M.).

NEGOUS, CHARRÈRE, TARAGHNA (territoires de *Ténès*, P. E.; *Montenotte*, P. E.; *Cavaignac*, P. E.).

278. BENI-DERDJINE (1843). — *Beni-Derdjine*, D. C. (*Ténès*, M.).

279. ARIB et ZAKAR (1842). — *Arib*, D. C. (*Littré-les-Arib*, P. E.).

280. Confédération des MATMATA (partie).

MATMATA. — *Oued-Tirzerte*, D. C.; *Djebel-Louhe*, D. C. (*Djendel*, M.).

HARAOUATE-CHERGUIA (OUED-MASSINE). — *Haraouate*, partie, S. I. (*Téniet*, M.).

SIOUF (1840-1843). — *Siouf*, S. I. (*Téniet*, M.).

281. AHL-CHARÈNE ou OULED-ANTEUR (1840-1843).
Ouled-Anteur, D. C. (*Boghar*, P. E. et *Boghari*, M.).

282. OULED-HELLAL (1840-1842-1843). — *Ouled-Hellal*,
D. C. (*Boghari*, M.).

283. BERBÈRES DE L'OUARSENIS (1842-1843-1845).
BENI-BOUDOUANE (tribu dirigeante). — *Beni-Boudouane*,
S. I. (*Chélif*, M.).

BENI-HINDEL. — *Beni-Hindel*, D. C. (*Ouarsenis*, M.).

BENI-BOUKANNOUS. — *Beni-Boukannous*, S. I. (*Ouar-
senis*, M.).

OULED-BOUSELIMANE. — *Lardjem*, D. C. (*Ouarsenis*, M.).

SENDGES (1) (1843). — *Harchoun*, D. C. ; *Tsighaout*,
D. C. ; *Guerboussa*, D. C. (*Chélif*, M.).

TAMELLAHATE. — *Tamellahate*, D. C. (*Ouarsenis*, M.).

BENI-OUAZANE. — *Beni-Ouazane*, D. C. (*Ouarsenis*, M.).

OULED-GHALIA. — *Ouled-Ghalia*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

BETTAÏA. — *Bettaïa*, S. I. (*Ouarsenis*, M.).

CHAPITRE V

BEYLIK QSANTINA

I. — Ahl el-Makhezène

1^{re} CATÉGORIE. — GROUPES GUERRIERS

284. QSANTINA (Constantine) (1837, 13 octobre). —
Nouba de 5 sefra actives (73 hommes) ; artillerie ; maison
militaire du Bey ; 30 mokahalia ; 50 mezerguia (lanciers)
du bach-kateb ou secrétaire général ; 60 kobdji ou

(1) La plupart de ces tribus, et les Sendjès en particulier, étaient restées sur les crêtes et n'occupaient jamais dans la plaine les territoires qu'elles cultivent aujourd'hui.

gardes de ville, chaouch, etc. — *Constantine*, préfecture, chef-lieu de division militaire.

285. DEIRA DU KHALIFAT DU BEY (1837), 200 cavaliers. — *Banlieue suburbaine : Le Hamma*, P. E.; *Khoubs*, P. E.; *Ouled-Rahmoun*, P. E.

286. MAKHEZÈNE DES HARAKTA ou du CAÏD EL-AOUASSI (1840-1852). — L'ancienne confédération des HARAKTA, comprenant les 4 groupes des OULED-SAÏD, OULED-SIOUANE, OULED-KHANFAR, OULED-EUMARA, se composait de 32 petites tribus, presque toutes apanagées des officiers et lieutenants du Caïd El-Aouassi, qui était toujours un parent du bey et un des plus grands dignitaires de la cour. Il avait en permanence 300 cavaliers sous ses ordres et les Harakta pouvaient lui fournir, à un moment donné, près de 4,000 cavaliers de goum. — Forme aujourd'hui 26 sections : *Aïne-Dess*, D. C.; *Touzeline*, D. C.; *Sidi-Rgheïsse*, D. C.; *Aïne-Bobouch*, D. C.; *Gourn*, D. C.; *Ouessah*, D. C.; *El-Hassi*, D. C.; *Medfoun*, D. C.; *Aïne-Zitoun*, D. C.; *Fkrina*, D. C. (*Oum-el-Bouaghi*, M.); *Oulmène*, D. C. (*Aïne-Beïda*, P. E.); *Mesloulâ*, D. C.; *Rahia*, D. C.; *Guern-Amar*, D. C.; *El-Mechtal*, D. C.; *Ras-Zebar*, D. C.; *Dalah*, D. C.; *Oued-Nini*, D. C.; *Mtoussa*, D. C.; *Baghaï*, D. C.; *Aïne-Thouïla*, D. C. (*Meskiana*, M.); *Aïne-Snob*, D. C.; *Bouhaouch*, D. C.; *Moulaï-Dine*, D. C.; *Terraguelte*, D. C.; *El-Zerg*, D. C. (*Sedrata*, M.).

287. DOUAIR DE L'AGHA (1837-1838). — Environ 1,000 cavaliers commandés par 30 chaouch :

DEÏRA-EL-OUED (OULED-FILLAH, OULED-ZRAR). — *Oued-Bousselah*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.).

BENI-MEROUANE. — *Tachouda*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.).

DEIRA-SERAOUÏA. — *Seraouïa*, D. C. (*Aïne-Tine*, P. E.).

DEIRA-ZENATIA. — *Zenatia*, D. C. (*Aïne-Ahïd*, P. E.).

288. ZMOUL (1837-1838). — Makhezène de 500 cavaliers d'élite, commandés par un caïd turc. — *El-Kouachi*, D. C.; *Ouled-Zouaï*, D. C.; *Meraouna*, D. C. (*Aïn-M'lila*, M.).

289. OULED-ABDELNOUR (1832-1838-1839-1840). — Grande tribu sbahia, fournissant 1,000 cavaliers, sous un caïd turc. — *Ouled el-Haïf*, D. C.; *El-Brassa*, D. C.; *Ouled-Zerga*, D. C.; *Ouled-el-Arbi*, D. C.; *Zaouïet-ben-Zarroug*, D. C. (*Châteaudun-du-Roummel*, M.); *Ouled-Belkhir*, D. C.; *Ouled-Zaïm*, D. C.; *Ouled-Belhaouchète*, D. C.; *Ouled-Bouaoufane*, D. C.; *Ouled-Mekhencha*, D. C. (*Eulma*, M.).

290. TELAGHMA (1832-1838) (1), tribu sbahia, 100 cavaliers. — *Ras-Seguine* (*Seguin*), D. C.; (*Oued-Seguine*, P. E. et *Châteaudun-du-Roummel*, M.); *Timtelacine*, D. C.; *Aïoum-el-Hadjez*, D. C.; *Meghalsa*, D. C. (*Châteaudun-du-Roummel*, M.).

291. DAMBEUR et ARAB-CHETTAIA (1838-1839). — Apanage du Chikh-el-Arab officiel; avaient la charge d'assurer les communications postales avec le Sahara et de faire la police des nomades. — *Dambeur*, D. C. (*Oued-Atmenia*, P. E.).

292. EULMA-MESLA (1838-1840), 50 Mokhaznia, appanage du bach-kateb. — *Oued-Sbikha*, D. C.; *Sferdjela*, D. C. (*Condé-Smendou*, P. E.); *Refref*, D. C. (*El-Arrouche*, P. E.).

293. SAHEL DE STORA ou BENI-MEHENNA (1838-1840-1843), 50 cavaliers. — *Oued-Ksob*, D. C. (*Gastonville*, P. E.); *Aïn-Ghorab*, D. C. (*St-Charles*, P. E.).

(1) Un exemple encore de nos altérations orthographiques. L'Oued-Seguine est écrit et par suite prononcé Seguin, comme le nom français de Seguin.

BENI-BECHERE, ARB-EL-HADDARA. — *Beni-Bechir*, S. I. (*Philippeville*, P. E.).

294. SAHEL DE SKIKDA (MAOUIA et OULED-ATTIA) (1843), 200 cavaliers pour la police de la route. — *Khorfane*, D. C. ; *Gherazla*, D. C. ; *Hazabra*, D. C. ; *Khendek-Asla*, D. C. ; *Ouled-Messaoud*, D. C. (*Jemmapes*, M., et territoire de colonisation de *Jemmapes*, P. E.).

295. MAKHEZÈNE DES GUERFA, 200 cavaliers sous les ordres du caïd Guerfa, dont la dignité était héréditaire dans la famille Ben Merad (répartis sur les Azel, V. n° 322).

296. DEIRA et AZELS DE L'OUED-DEHEB (1840), 25 cavaliers.

BENI-FOUDA, OUED-DEHEB. — Territoire de colonisation de *Sillègue* et d'*Oued-Deheb* (*Eulma*, M.) ; *Dehemcha*, D. C. ; *Maouïa*, D. C., partie.

DEHEMCHA. — *Perigotville*, *Aïne-Kebira* (*Amoucha*, M.) (V. n° 404).

297. Zmala des ASAMNIA (1839). — *Koulougli* (banlieue actuelle et ville de *Sétif*, P. E.).

298. GHERAZLA-GHERABA (1838-1839), 25 cavaliers, Dicra-Mezerguine et goum. — *Gherazla*, D. C. (*Madid*, M.) ; *Aïne-Turk*, D. C. (*Madid*, M., et *Davout*, C.) ; *Ouled-Mosly*, D. C. (*Righa*, M.).

OULED-ALI-BOU-NOBA et SEDRATA. — *Bounab*, D. C. (*Aïne-Taghroute*, P. E.).

298^{bis}. Ville de MSILA, AHL-MSILA (1841). — Nombreux couloughli ; n'avait plus de nouba en 1830 (V. 478).

299. MAKHEZÈNE DES OULED-FADEL (1844), dit aussi du Caïd investi de l'Aoures, 200 cavaliers. — *Ouled-*

Fadel, D. C. ; *Ouled-si-Mançar*, D. C. ; *Ouled-Amor ben Fadel*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M. et centre d'*Aïne-el-Ksar*).

300. SAHARI-DU-CHIKH-EL-ARAB (1838-1839-1844). 800 cavaliers environs. — MRARIG, OULED-MANSOUR, RGAÏATE, OULED-AMEUR, TLET, OULED-DAOUD. — *Bitam*, D. C. (*Barika*, T. C.) ; *El-Kantara*, partie, D. C. ; *El-Outaïa*, partie, D. C. (*Aïne-Touta*, M.).

301. BISKRA (1844). — Fort à la prise des eaux, Nouba de quatre sefara, 72 hommes. (Le fort Turc et le fort Saint-Germain, *Biskra*, P. E.).

302. TÉBESSA (1841-1842). — Ville forte. Nouba active de deux sefara (*Tébessa*, D. C. ; *Tébessa*, P. E.).

303. ANNABA (1830-1831-1832). — Ville forte et banlieue. Nouba active de 5 sefara (*Bône*, P. E.).

304. DJIDJELI (1839). — Nouba active de 2 sefara. Ville franche en souvenir de Khireddine (La presqu'île de *Djidjeli*, P. E.).

305. BEDJAIA (1833). — Ville forte. Nouba active de 3 sefara. Artillerie (*Bougie*, P. E.).

306. HAMZA. — Fort et nouba de 1 sefari (*Bouïra*, P. E., département d'Alger).

307. MAKHEZÈNE DES OULED-BELLIL (1). — *Ouled-Bellil*, D. C. (*Bouïra*, P. E., département d'Alger).

(1) Zemmora, Msila et Collo n'avaient plus de garnison turque en 1830, ils figurent aux nos 343 et 451.

II. — Ahl-Makhezène

—2^e CATÉGORIE. TENANCIERS, FERMIERS, AUXILIAIRES, ETC.

308. AZEL-DES-AMEUR-CHERAGA (1837). — Apanages des dignitaires de la Cour du bey. — BEBCHIA, AÏNE-EL-HADJAR, AMEUR-EL-HETE, BLED-STETIRA, OULED-EL-BEY, AÏNE-EL-MEURS, OULED-GOUAM, SEKARNIA, FER-RAOUNE, etc. — *Ameur-Serahouia*, D. C., partie; *Ouled-Naceur*, D. C., partie; *Ahsasnah*, D. C., partie; *El-Meradcha*, D. C., partie (*Aïne-Mlila*, M.; *Ouled-Rahmoun*, P. E.; *El-Guerra*, P. E.; *Khoub*, P. E.; *Quettar-el-Aïch*, centre et toute la *banlieue de Constantine*).

309. AZEL DE L'OUED-KEBBAB (1837). — OULED-TEBIB, BENI-GHOMERIANE, OULED-SOLAD, BENI-GUECHA. — *Ghomeriane*, D. C.; *Oued-Kebbab*, D. C. (*Fedj-Mzala*, M. et centre de *Lucet*).

310. Azels de MILA (1837). — OULED-KAÏM, MILA, AZEBA, etc. — *Mila*, D. C. (*Mila*, P. E., territoire de colonisation de *Aïne-Tine*, P. E.; *Azeba*).

311. MOUIA (1837). — *Sidi-Abdelmelek*, D. C. (*Grarem*, P. E., et *El-Milia*, M.); *Guettara*, D. C. (*El-Milia*, M.).

312. KERMOUDA et ZOUAGHA-EL-GUEBLIA (1837) (Voir n° 356). — *Kermouda*, D. C., partie (*Zeraïa*, P. E.); *Ouled-Yahia*, S. I., partie (*Sidi-Merouane*, P. E.).

313. OUED-BENGRATS (1837). — *Karkara*, D. C., partie (*Roufach*, P. E.).

314. OUED-EL-KOTONE (1837). — *Bou-Ksaïba*, D. C. (*Aïne-Kerma*, P. E.); *Bab-Trouche*, D. C. (*Roufach*, P. E., et territoire de colonisation d'*Aïne-Tine*).

315. OUEDJEL (1837), territoire de colonisation de *Roufach*, P. E.; *El-Malah*, C.; *Mezoura*, C.).

316. CHETTABA (1837), territoire indigène et de colonisation. — (*Aïne-Smara*, P. E.); *Djebel-Aouqueb*, D. C. (*Oued-Atmenia*, P. E.); *Karkara*, D. C., partie *Roufach*, P. E.).

317. Azels des BENI-HAROUN (1838), territoires de colonisation. — (*Grarem*, P. E.; *Sidi-Merouane*, P. E., et *Gravelotte*, centre).

318. OUED-ROUMMEL (1837). — *Ouled-Arema*, D. C. (*Oued-Seguine*, P. E., et *Arema*, fermes).

319. OULED-BELAQUEL-EL-BERRANIA (1838), apanage du caïd El-Ebel, gardiens, pâtres et chameliers du Beylik. — *Ouled-Aaziz*, D. C.; *Ouled-Belaquel*, D. C.; *Ouled-Sellem*, D. C. (*Aïne-Mlila*, M.).

319^{bis}. BENI-HAMEIDANE, TAKOUK, HAOUIMEUR (1838). — *Beni-Hameïdane*, D. C. (*Bizot*, P. E.).

320. OULED-BRAHAM (1838). — *Ouled-Braham*, D. C. (*Bizot*, P. E.).

321. Azels de SMENDOU, MSOUNA, MECHMECH, SOUHALIA, partie, OULED-ATTIA, SOUADECK, etc. (1838-1839-1840), territoires de colonisation de *Condé-Smendou*, P. E.; *El-Kantour*, P. E.; *El-Arrouch*, P. E.; *Eulma-Medjabria*, D. C.; *Souadek*, D. C. (*Condé-Smendou*, P. E.), *Msouna*, D. C. (*El-Arrouch*, P. E.).

322. Azels des GUERFA (1838-1839-1840-1852). — (BENI-OUDJANA, EULMA-KCHAKCHA, SOUHALIA, partie, etc. (V. n° 324). — *Khanguet-Sebate*, D. C., *Ouled-Ahmed*, *Beni-Ahmed*, D. C.; *Ouled-Saci*, D. C.; *Khezara*, D. C.; *Oued-el-Aar*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.).

323. CEDRATA, BENI-SALEM, OULED-DERRADJ (1843). — *Ouled-Derradj*, D. C. (*Jemmapes*, M.).

324. OULED-DJEBARA (1843). — OULED-HAMZA, OULED-HABELA, OULED-EL-ALIA). — *Ouled-Hamza*, D. C.; *Ouled-Habeba*, D. C.; (*Jemmapes*, M.).

325. MOKELFA. — *Mouelfa*, D. C. (*Guelaa-bou-Sba*, P. E.).

326. OUED-BESBÈS (1836). — *Oued-Besbès*, D. C. (*Randon*, P. E., centre et territoire de colonisation).

327. TREATE, partie. — HASSAHACE. — *Abdesselem*, D. C. (*Edough*, M.).

328. AMEUR-GHERABA. — OULED-DERRADJ, TEMLOUKA, HARMALIA, GUELLAL, etc. (V. n° 337). — (Banlieue de *Sétif*, P. E., et de *Saint-Arnaud*, P. E.; centres ou fermes de *Temlouka*, *Harmalia*, *Guellal*).

III. — Rayat

329. AMEUR-CHERAGA (1837-1838), comprenait de nombreux azel (voir n° 108). — OULED-SOLTANE, OULED-NACEUR, OULED-DJELILA, OULED-ABDELNEBI, OULED-DJEDDI, OULED-EL-OUAR, etc., *Ameur-Serahouïa*, D. C., partie; *Ouled-Naceur*, D. C., partie; *Ahsasnah*, D. C., partie; *El-Meradcha*, D. C., partie (*Aïne-Mlila*, M.).

330. SEGνια (1838-1852). — *Ouled-Sekhar*, D. C.; *Ouled-Khaled*, D. C.; *Ouled-Djehech*, D. C.; *Ouled-Gassem*, D. C.; *Ouled-Messaad*, D. C.; *Ouled-Achour*, D. C.; *Ouled-Seba*, D. C.; *Ouled-Si-Lounès*, D. C. (*Aïne-Mlila*, M.).

331. DREID (1838). — BEHIRA-TOUILA, DREÏD-EL-EULMA,

OULED-MAOUEETS, CHABET-DJAMINE, *Ouled-Dreïd*, D. C. ;
El-Hazebri, D. C. (*Aïne-Mlila*, M.).

332. SAHEL DE SKIKDA (1839) (voir n° 294).—RADJETA, ARB-FILFILA, BENI-MEROUANE, BENI-BOU-NAÏM, DJENDEL, GUERBÈS, *Radjeta*, D. C. (*Jemmapes*, M. et *Gastu*, P. E.); *Arb-Filfila*, D. C. (*Philippeville*, P. E.); *Aïne-Nechma*, D. C. ; *Demane-el-Bagrate*, D. C. (*Edough*, M.); *Oued-Dradeur*, S. I.; *Stora*, P. E.; *Guerbès*, D. C. (*Jemmapes*, M.); *Beni-Bounaïm-Sfisifa*, D. C. (*Robertville*, P. E.).

333. KERAREB-SÉLLAOUA (1840). — *Aïne-Melouk*, *Sidi-Maache*, D. C. (*Oum-el-Bouaghi*, M.); *Sellaoua-Anouna*, D. C. ; *Bir-Mentène*, D. C. ; *Zouabi*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.); *Hamiça*, D. C. ; *Maïda*, D. C. ; *Oued-Hamimine*, D. C. (*Sedrada*, M.); *Oued-Myguerba*, D. C. (*Oued-Zenati*, P. E.).

334. CAID-EL-GUERFA (1836-1839-1852), voir n° 322.

BENI-FOUGHAL (1836).— *Beni-Addi*, D. C. (*Clauzel*, P. E.); *Feddjoudj*, D. C. (*Kellermann*, P. C.).

OULED-ALI (1836). — *Aïne-Rehana*, D. C. (*Héliopolis*, P. E.); *Taya*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.).

BENI-MEZZELINE. — *Beni-Mezzeline*, D. C. (*Sefia*, M.).

ACHACHE-OULED-ALI, ACHACHE-ATATFA. — *Cheniour*, D. C. ; *Meddoua*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.).

BENI-SLIB. — *Slib*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.).

BENI-MARMI (1836).— *Beni-Marmi*, D. C. (*Petit*, P. E.).

OULED-SENANE (1836). — *Ouled-Senane*, D. C. (*Millésimo*, P. E.).

BENI-OURZEDDINE (1836). — *Beni-Ourzeddine*, D. C. (*Millésimo*, P. E.).

OULED-HARID (1836).— *Ouled-Harid*, D. C. (*Oued-Cherf*, M. et *Guelma*, P. E.).

BENI-BRAHIM (1836). — *Bouhamdane*, D. C. (*Oued-Cherf*, M.)

335. SAHEL-ANNABA (Bône) et EDOUGH (2 caïdats).

BENI-OURDJINE (1832). — *Boukinira*, D. C. (banlieue de Bône, P. E.) ; *Beni-Urdjine*, D. C. (*Morris*, P. E et centre de *Zerigueur*).

DRA-MENNA (1832). — *Dramena*, D. C. (*Beni-Salah*, M.).

KHAREZA (1832). — (Bône, P. E. ; *Duzerville*, P. E.).

TABLA (1834). — *Tahla*, D. C. (*Beni-Salah*, M.).

MERDÈS (1832-1833). — *Merdès*, D. C. (*Beni-Salah*, M., et *Combes*, centre).

OULED-BOUAZIZ (1836). — *Oued-Dardara*, D. C. (*Pen-thièvre*, P. E., et *Nechmaya*, P. E.).

BENI-CAÏD (1837). — *Biouela*, D. C. ; *El-Aouara*, D. C. (*Nechmaya*, P. E.).

EULMA-OUED-EL-HOUTE (1833-1834). — *Eulma-Krecha*, D. C., partie basse (*Edough*, M.).

CHEURFA (1833). — *Cherfa-Fetzara*, D. C. (*Edough*, M.).

OULHASSA (1833). — *Oued-el-Hout*, D. C. (*Edough*, M.).

336. AHL-TEBESSA (1850). — *Tebessa*, D. C. (*Tebessa*, P. E., ville et banlieue).

337. CAIDAT DES AMEUR-GHERABA (1838-1840). — AMEUR-GHERABA, OULED-NABÈTE.

Les AMEUR-GHERABA sont devenus en 1849 : *Ameur-Dahra*, *Ameur-Guebala* et *Ouled-Nabète* ; ils ont fourni, avant 1857, tout le territoire de colonisation de la banlieue de *Sétif*, P. E., des villages de la Compagnie genevoise, des communes de *Bouhira*, P. E., *El-Ouricia*, *Aïne-Abessa*, *Firmatou*, *Mahouane*, etc.

AMEUR-DAHRA. — *Chabia*, D. C. (*Sétif*, P. E. ; *El-Ouricia*, P. E. ; *Aïne-Abessa*, P. E.) ; *Malah*, D. C. (*Bouhira*, P. E.) ; *Medjounis*, D. C., partie (*Eulma*, M.) ; *Guelt-Zerga*, D. C., partie (*Saint-Arnaud*, P. E.).

AMEUR-GUEBALA. — *Guidjal*, D. C. ; *Ben-Dieb*, D. C. ; *Ouled-Sabor*, D. C. ; *Ouled-Mansour*, D. C. ; *Ouled-Ali-ben-Naceur*, D. C. ; *Ouled-Adouane*, D. C. (*Eulma*, M.).

OULED-NABÈTE, partie. — *Matrona*, D. C. ; *Takoka*,

D. C. ; *Chabet-Cherfa*, D. C. (*Aïne-Abessa*, P. E., et centre de *Faucigny*) ; *El-Hammama*, D. C. (*Aïne-Roua*, P. E.) (V. n° 381 le reste des *Ouled-Nabète*).

338. OUED-DEHEB (1840), partie (V. 296). — *Medjounis*, D. C., partie (centre de *Beni-Fouda (Sillègue)*, partie ; *Eulma*, M.) ; *Guelt-Zerga*, D. C. (*Saint-Arnaud*, P. E. ; centre de l'*Oued-Deheb*).

339. EULMA DE BAZEUR (1840). — *Bazeur*, D. C. ; *Bellaa*, D. C. ; *Tella*, D. C. ; *Merioude*, D. C. ; *Sakra*, D. C. (*Eulma*, M.).

340. OULED-DERRADJ-GHERABA, partie.

METARFA. — *Mtarfa*, D. C. (*Msila*, M.).

OULED-DEHIM. — *Ouled-Dehim*, D. C. (*Msila*, M.).

OULED-ADI. — *Selmane*, D. C. ; *Ahl-ed-Dir*, D. C. ; *Coudiat-Ouitlène*, D. C. ; *Ouled-Guesmia*, D. C. ; *Ouled-Ouelha*, D. C. ; *Braktia*, D. C. (*Msila*, M.).

341. KSENNA (1845-1846). — GHOMARA, *Aïne-Hazem*, D. C. (*Aïne-Bessem*, M.) ; *Morra*, D. C. ; *Beni-Iddou*, partie (*Aumale*, M.), département d'Alger.

342. NAIT-HAMZA (1845-1846). — FERAKRA, AHL-REGAB, OULED-SIDI-KHALED, OULED-BOU-ABIB, *Oued-Berdi*, D. C. (*Aïne-Bessem*, M.), département d'Alger.

IV. — Vassaux ou alliés

343. Grand fief héréditaire de la MEDJANA (1838), sous la suzeraineté des MOQRANI ou OULED-MOQRANE, divisés en deux branches rivales : OULED-EL-HADJ et OULED-ABDESSELEM.

HACHEM-MOKHAZNYA (1838). — *Medjana*, D. C. (*Bibane*,

M. (centres et fermes de *Teniet-el-Mardj*, *Medjana*, *Blondel*, *El-Achir*), *Bordj-Oriental*, D. C. ; *Bordj-Occidental*, D. C. (*Bordj-bou-Arreridj*, P. E.) ; *Sidi-Embarek*, D. C. ; *Sidi-Embarek*, C. ; *Chenia*, C. ; *Cerez*, C. ; *Galbois*, C. (*Maâdid*, M.).

VILLE DE QALAA DES BENI-ABBÈS (1838). — AHL-QALAA, AHL-BELAGUEL) *Boni*, D. C. (*Akbou*, M.).

AYAD-OULED-EL-HADDAD (1838), tribu noble vassale des Moqrani. — *Zmala*, S. I. ; *Rilassa*, S. I. (*Maâdid*, M.).

AYAD-DJEBAILIA (1838). — *Ouled-Tebène*, partie, D. C. (*Righa*, M.) ; *Ouled-Haneche*, S. I. (*Maâdid*, M.).

AHL-ZEMOURA (1838). — *Zemoura*, D. C. ; *Tassameurte*, D. C. (*Bibane*, M.) ; *Chouïa*, D. C. (*Aïne-Taghrout*, P. E.).

MEGUEDDEM (OUM-ER-RISSANE) (1) (1838). — *Hassenaoua*, D. C. ; *Ouled-Haniche*, D. C. (*Bordj-bou-Arreridj*, P. E.) ; *Ouled-Dahmane*, D. C. (*Bibane*, M.).

OULED-TAÏRE (1838), 37 villages. — *Ouled-Taïer*, D. C. (*Bibane*, M.).

OULED-SIDI-AMOR (1838), 15 villages. — *Ouled-Sidi-Amor*, D. C. (*Bibane*, M.).

OULED-KHELLOUF (1838), tribu serve. — *Rabta*, S. I. ; *Zgueur*, S. I. ; *El-Ksour*, S. I. (*Maâdid*, M.).

MEKARTA. — *Mkarta*, S. I. ; (*Maâdid*, M.).

MAÂDID (OULED-ALIA, OULED-FERADJ). — *Maâdid*, S. I. (*Maâdid*, M.).

DRÉATE. — *Dréate*, S. I. (*Msila*, M.).

MANSOURA. — *Mansoura*, D. C. (*Bibane*, M. ; *Mansoura*, centre).

MZITA (MZITA, EL-HAMRA, OULED-ABBÈS. — *Mzila*, S. I. (*Bibane*, M.).

BENI-ABBÈS (1847-1851) (OULED-MOHAMMED OU MOUSSA ; OULED-SASSY, BENI-AYAL, OULED-ZINA, OULED-BACHTA, etc.). — *Tazemalt*, D. C. ; *Tigrine*, D. C. ; *Mouqa*, D. C.

(1) Écrit à tort, sur les anciennes cartes, Morissan.

(avec la ville d'*Ighil-Ali*); *Aït-Rzine*, D. C. (*Akbou*, M., *Tazmalt*, centre).

AHL-KOLLA et AHL-SARTOUR (Beni-Yadel, sud). — *Kolla*, D. C. (*Bibane*, M.).

BENI-MANSOUR (1851). — *Beni-Mansour*, D. C. (*Beni-Mansour*, M.), département d'Alger.

SEBKHA (1851). — *Sebkha*, D. C. (*Beni-Mansour*, M.).

AHL-EL-KSAR (1851). — *Ahl-el-Ksar*, D. C. (*Beni-Mansour*, M.).

OUENNOUGHGA (1851) (KAHAL-OUDENOU et ABIOD-OUDENOU), tribus serves.

OUENNOUGHGA-KAHAL-OUDENOU ; OULED-ALI : *Ouled-el-Meïhr*, D. C. ; *Selatna*, D. C. ; OULED-SIDI-BRAHIM-BOU-BEKEUR : *Ouled-Sidi-Brahim-bou-Bekeur*, S. I. ; OULED-TRIF : *Aine-Mouquès*, D. C. ; OULED-TAÏR : *Harreza*, D. C. (*Bibane*, M.) ; OULED-DAANE : *Kessabia*, D. C. ; *Kherabcha*, S. I. ; *Beni-Ilmane*, D. C. ; *Melouza*, S. I. (*Msila*, M.).

OUENNOUGHGA-ABIOD-OUDENOU (1846). — *Beni-Intacène*, S. I. ; *Ouled-Msellem*, S. I. ; *Ouled-Salem* et *Oued-Okhis*, S. I. (*Aumale*, M.), dép. d'Alger.

OULED-MADHI (1842-1850), soiff de l'OUED-CHELLAL, famille des *Bouazis* des *Zoua* des *Ouled-Derradj* (voir n° 478) ; OULED-BEN-YAHIA et OULED-ALI-BEN-KHALED. — *Oued-Chellal*, D. C. (*Msila*, M.).

OULED-MANSOUR OU MAHDI (1841). — *Ouled-Mansour* ou *Mahdi*, S. I. (*Msila*, M.).

OULED-DERRADJ-GHERABA (1841), partie (voir n° 340). — *Mrabtine-el-Djorf*, D. C. ; *Ouled-Dehim*, D. C. (*Msila*, M.).

OULED-DERRADJ-CHERAGA OU OULED-SAHNOUN (partie), OULED-NEDJA. — *Berhoum*, D. C. (*Barika*, T. C.).

344. AITE-CHERFA OU OULED-SI-AMEUR (de l'OUED-SAHEL) (1847-1849). — *Tiksiridène*, D. C. (*Beni-Mansour*, M.).

345. IMECHDALÈNE (MECHDALLA) (1847-1850), partie,

— OULED-BRAHIM, AÏT-İKHELEF (2 toufiq sur 11). — *Mechdala*, S. I., partie (*Beni-Mançour*, M. ; *Maillot*, centre) (V. n° 368).

346. AIT-AISSIE (1). — *Tigheremt*, D. C., partie (*Beni-Mansour*, M.).

347. MERKHALLA (1847). — *Merkhalla*, S. I. (*Bouïra*, P. E.), département d'Alger.

348. BENI-MEDDOUR (2) (1847). — *Beni-Meddour*, S. I. (*Bouïra*, P. E.).

349. ZAOUIA DE CHELLATA (1847). Fief religieux des descendants de Chérif ben Sidi Moussa, représenté en 1830 par Si Mohammed Saïd ben Ali Chérif. — Influence sur toute la ville de l'Oued-Sahel et plus particulièrement sur les groupes suivants indépendants des Turcs :

ILLOULA-OUSAMEUR (1849) : CHELLATA, MELEHA, TIZINCILE, ALMA, OULED-SIDI-AMAR, FILDÈNE, TIFRIT, TAOURIRT-AOUDIA, IGHIL-OU-MCID, AZIB-BEN-ALI. — *Chellata*, D. C. (*Akbou*, M.).

IGHRAM, ISSÈNE, IGHIL-İLEF, AZOUNA, AZIB-EL-HADIR, TIZI-MAALI, BENI-SELLEM, OULED-LADEUR, TIGHELT-MAKHLOUF, TAMLINTE, OULED-DAOUD, TAZARART, OULED-AMEUR-OU-ZIANE, MAMSARÈNE, OULED-ANÈNE, AÏTE-AÏANI, AÏTE-MOQADDEM. — *Ighram*, D. C. (*Akhbou*, M.).

OZELLAGUÈNE (1847)-1851) (IFRI, IBOUZIDÈNE, TIGHELT-TEL-AFIR). — *Ouzellagène*, S. I. (*Akbou*, M.).

Confédération des BENI-AÏDEL (1842-1847-1851) : SEDDOUQ, TIBOUAMOUCINE, IGHIL-MEDJIBEUR, TIZI-TAFOUNITE,

(1) Ce groupe, qu'il ne faut pas confondre avec celui du n° 46, a disparu en 1873 de la technologie officielle pour faire partie des Beni-Yala-Cheraga, n° 367.

(2) Les numéros 344, 345, 346, 347 et 348 relevaient nominativement du caïd de Hamza ; mais ils étaient autonomes et indépendants moyennant la neutralité et un très léger tribut en figues et huile.

ISSADOUNÈNE, TATOUAFTE, BOU-SBEL, BENI-DJAD, IGHIL-OU-METCHIM, AKORMA, TIMSERINE, IGHIL-NETALA, BENI-DJEMBARERE, IKERCHOUCHÈNE, TIZI-OU-KEDIM, ASRAFILE, TAOURIRT-OU-AMEUR, TAOURIRT-DJEDID, BOU-HAMZA, IGUEMOUNINE, SINA, IFIGHA, KOUDEK, MAFOUDA, TIMSAOUTE, TOUDERTE, BOUHAÏLEN, IGHIL-IBERKANE, OULED-DJOUÏ, TAMOKRA, BOUKERDOUS, TIZI-AÏDEL, TOUFFERT, BOUTOUAB, BICHEUR, TASSIRA, TIOURIRINE, TIGHELT. — *Amalou*, D. C. ; *Bou-Hamza*, D. C. ; *Tamokra*, D. C. ; *Seddouq*, C. (*Akbou*, M.).

350. ZAOUIA DU CHÉRIF D'IMOULA (1847). — Fief religieux de la famille Si Cherif el-Mihoub, ayant comme clients religieux les groupes composant la confédération indépendante de LARRACHE, n° 384. — *Imoula*, D. C. (*Akbou*, M.).

351. ZAOUIA DE SID-EMBAREKBEN SMATI (1838-1847), représentée en 1830 par Si Ahmed ben Djeddou du AHL-HARBIL, confédération des BENI-YALA (V. n° 382). — *Harbil*, village, partie de *Harbil*, D. C. (*Guergour*, M.).

351^{bis}. SAHEL-QUEBLI-EL-BABOUR. — Fief nominal créé en 1828 par les Turcs au profit de Amor ben Abid ben Ouari, meurtrier de son parent Lakhdar ben Ouari, chef du fief héréditaire indépendant détaillé au n° 387. N'a eu que des isolés et des mécontents jusqu'en 1846, époque de la soumission.

352. ZAOUIA D'AMADANE, fief religieux des OULED-SIDI-MOHAMMED-AMOQRANE, branche collatérale des Moqrani de la Medjana).

OULED-SIDI-MOHAMMED-AMOQRANE, AÏTE-KANDIL et AÏTE-ZIANE. — Territoire de colonisation du village de *La Réunion* ; les indigènes ayant été cantonnés, après l'insurrection de 1871, dans les deux douars de la tribu de Toudja, n° 375 (*Soummam*; M.).

BENI-AMROUCE (1847) (AÏTE-MOUSSA, IBOURBOUNÈNE, AÏTE-DRICE). — *Beni-Amrous*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

BENI-MIMOUN (1846-1847-1851) (AÏTE-ZIANE, AÏTE-OUARÈTE, IAMARÈNE). — *Djouda*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

BENI-BOU-MESSAOUD (1846-1847). — *Oued-Soummam*, D. C. (*Soummam*, M.).

BARBACHA (1847-1849), fief donné en 1682 et compris dans la confédération des Ouled-Abdel-Djebar (V. n° 388).

353. IZEKHFAOUÈNE (Zekhfaoua) (1846-1847-1848). — Confédération vassale de Sid-Mohammed-Amoqrane, partie (V. n° 380).

MEZAÏA. — *Madala*, D. C., et centre de *Madala*; *Aïte-Temsiite*, D. C.; *Aïte-Ameur-ou-Ali*, D. C. (*Bougie*, P. E.).

354. Chikhat héréditaire de QSAR-ET-TIR (1839-1840-1846), fief des RIGHA, sous la suzeraineté de la famille des *Ouled-Ouadfel*, représentée en 1838 par Ahmed Chérif ben Chikh Saâd Ould el Hadj el Guessoum, chef du soff des Dahra, et par Sghir ben el Aroussi ben Chikh Messaoud, chef du soff des Guebala. — *Kherbet-Qsartir*, D. C.; *Aïne-el-Qsar*, D. C.; *Chott-el-Melah*, D. C.; *Ouled-Boutara*, D. C.; *Quebelt-Zdim*, *Ouled-Mahallah*, D. C.; *Bled-Ras-el-Ma*, D. C.; *Bled-Larbaa*, D. C.; *Bled-Madjouba*, D. C.; *Ouled-Abd-el-Ouhad*, D. C.; *Aïne-Titeste*, D. C.; *Ouled-Braham*, D. C.; *Ouled-Tebbene* (partie), D. C.; *Ouled-Si-Ahmed*, D. C.; *Guellal*, D. C.; *El-Frikete*, S. I.; *Ouled-Sebaa*, S. I.; *Ouled-Hadjez*, S. I.; *Boutaleb*, S. I.; *Ouled-Mouassa*, S. I.; *Sebkha*, S. I. (*Righa*, M.).

355. Chikhat héréditaire du FERDJIOUA (1837-1838-1844-1850). — Fief de la famille des BEN-ACHOUR, représentée en 1838 par le chikh Bouakkaz ben Achour, alors au pouvoir et en lutte contre le soff des OULED-MEN-GOURA-BEN-ACHOUR (une trentaine de petites tribus). —

Ras-Ferdjioua, D. C. ; *Roussia*, D. C. ; *Menar*, D. C. ; *Djemila*, D. C. ; *Zarza*, D. C. ; *Tassadane*, D. C. ; *Mouzlia*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.).

356. Chikhat héréditaire du ZOUAGHA (1838-1847-1851-1858-1864). — Fief de la famille des BENAZZEDINE (V. n° 312).

ZOUAGHA. — *Beïnène*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.) ; *Kermouda* (partie), D. C. (*Zeraïa*, P. E.) ; *Chighara*, D. C. (*Sidi-Merouane*, P. C.).

ARRÈS. — *Arrès*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.).

OULED-HAYA. — *Tassala*, D. C. (*Fedj-Mezala*, M.).

BENI-KHETTAB-CHERAGA (1851-1858). — *Iamidène*, D. C. ; *Ouled-Rebah*, D. C. ; *Ouled-Yahia*, D. C. (*El-Milia*, M.).

357. BENI-FOUGHAL de Djidjelli (1851), représentée en 1830 par la famille BENHABILÈS. — Fournisseur privilégié de la Karasta, ou bois de la marine turque.

OULED-OUARETZ, OULED-KACEM, OULED-KHALED, OULED MRABAT, OULED-ABDALLAH. — *Beni-Foughal*, S. I., partie (V. n° 409) (*Tababort*, M.).

358. BENI-QAID de Djidjelli ou de DAR-EL-BATAH, partie (1839-1843-1849-1851) (V. n° 417). — Charbonniers et marchands d'huile approvisionnant la garnison turque et les citadins de Djidjelli, bloqués par les Qbails. — *Beni-Caïd*, D. C. (*Djidjelli*, P. E.).

359. ZAOUIA DE MOULAI-CHEKFA (1853). — Fief religieux, ayant droit d'asile reconnu dès le XVI^e siècle par les Turcs et la suzeraineté sur la confédération des BENI-IDEUR composée des tribus suivantes :

OULED-TALEB (OULED-AMOR, BENI-IKHELEF, OULED-MESSAOUD, mrabtines). — Territoire et centre de *Chekfa*, P. E.

OULED-ALLEL, OULED-OUSSIF, OULED-MEFTAH. — *Oued-Nil*, D. C. (*Tahar*, M.).

BENI-GHEZELLI, OULED-KHELACE, OULED-HAMZA, OULED-MOUFOQ. — *Irdjana*, D. C. (*Tahar*, M.).

OULED-İKHELEF, OULED-SAADA, OULED-DJAMA, OULED-RAHAL. — *Oued-Boutenache*, D. C. (*Tahar*, M.).

360. Petit fief maraboutique des OULED-EL-QADI (1844). — *Zouï*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M.).

361. CHIKHAT HÉRÉDITAIRE DU BELEZMA (1845) sous la suzeraineté des Djouad des OULED-BOU-AOUN et particulièrement de la famille des OULED-CHÉRIF-BEN-MENACEUR qui, étant dans la main des Turcs, n'avaient plus d'autorité que sur les gens de la plaine.

OULED-BOU-AOUN, OULED-MEHENNA, OULED-SI-HAMLA, OULED-OURDJETÈNE, OULED-MENAH, OULED-MOHAMMED-BEN-FEROUDJ, HARACTA-DJERMA, TLETE (V. n° 488, les Indépendants). — *El-Ksar*, D. C.; *Ouled-Mehenna*, D. C.; *Cheddi*, D. C.; *Ouled-Mohammed-ben-Feroudj*, D. C.; *Boughezal*, D. C.; *Zana* (partie), D. C.; *Merouana* (partie), D. C.; *Haracta-Djerma-Dahra*, D. C.; *Haracta-Djerma-Guebala*, D. C.; *Tlete*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M.).

362. ARAB-GHERABA DU BIT-BENGANA (1840). — Groupe de nomades sahariens ralliés au cheikh El-Arab officiel Bengana, chef du Makhezène des Sahari (n° 300); faisaient auparavant partie du groupe n° 498.

SELMIA, RAHMANE, OULED-ZID. — *Arab-Gheraba*, K. *Tougourte*, T. C.).

BOUAZID. — *Djebabra*, S. I.; *Ouled-Sidi-Slimane*, S. I.; *Ouled-Drice*, S. I.; *Ouled-Youb*, S. I.; *Ouled-Bouzed-ben-Ahmed*, S. I. (*poste militaire des Ouled-Djellal*, T. C.), Biskra.

363. Fief maraboutique des OULED-EL-HADJ DE MDOUKAL, représenté en 1830 par Si Moqrane ben El Hadj (V. n° 487).

MDOUKAL (oasis), partie. — *Mdoukal*, D. C., partie

(*Barika*, T. C.); *Ouled-Ziane*, partie; *Ouled-Mrabot*, S. I. (*Aïne-Touta*, M.).

364. ZAOUIA DE TOLGA, dirigée en 1830 par Si Ali ben Amor, moqaddem des Rahmanya.

TOLGA, EL-BORDJ. — *Tolga*, S. I., de l'aghalik des Zibane (*Biskra*, T. C.).

365. CHIKHAT OFFICIEL DES HANANECHA (1) (pour mémoire), n'était représenté en 1830 par aucune fraction constituée et se composait de quelques mécontents ralliés depuis 1826 à la fortune de Resgui ben Mansour, ami du bey et cheikh investi, réfugié à Constantine quand il n'était pas avec les colonnes turques (V. n° 472, le véritable chikhath des Hananecha).

366. CHIKHAT EL-MAZOULA, confédération sous la suprématie des OULED-DIEB, qui demandaient aux Turcs l'investiture de leur chikh et entretenaient 200 cavaliers, tout en payant, en outre, tribut au chikh des Hananecha jusqu'en 1826.

OULED-DIEB (1834). — *Ouled-Dieb*, D. C. (*Beni-Salah*, M.); *Aïne-Khiar* (2), D. C. (*La Calle*, M.).

BENI-AMAR (1842), 7 fractions venues des Nehed, vassales des Ouled-Dieb). — *Beni-Amar*, D. C. (*Beni-Salah*, M.), et territoire de *Blandan* (*El-Biar*).

BRAPTIA (SOUR-ERQUIBETE, BOU-FAHAL, EL-MELAH, OUBEÏRA, venus des Nehed) (1836). — *Braptia*, D. C. (*Beni-Salah*), M.; *Braptia* (3), D. C. (*La Calle*, P. E.).

SEBAA-EL-AÏNE-SABOUNE (1834). — *Sebaa*, D. C. (*Beni-Salah*, M.).

(1) Hananecha حنانشة et non pas Hanencha, comme on l'écr't ordinairement.

(2) Ancien territoire d'apanage du cheikh El-Mazoula et réunion de gens de tous pays.

(3) Ont été longtemps distingués par les dénominations de Braptia militaires et Braptia civils.

OULED-YOUB-DJENDOUBA, BENI-HALEINE (Mrabline)
(1845-1859. — *Ouled-Youb*, D. C. (*La Calle*, M.).

V. — Groupes indépendants

(EN RELATIONS ÉVENTUELLES)

A. — QBAÏL DU MASSIF DE LALLA-KHADIDJA (367 à 371)

367. AITE-YALA (1846-1850-1852).

AÏTE-MAAMAR, AÏTE-MENDEL, AÏTE-DJADJA, AÏTE-YAHIA,
AÏTE-AMBOUL, AÏTE-ADJIBA, AÏTE-UGNI, AÏTE-ALI, AÏTE-
BOUBEKEUR, TAOUCHERTE, EL-KODIAT. — *Tigheremte*, D.
C. ; *Tachachete*, D. C. (*Beni-Mansour*, M., et hameau
d'*El-Adjiba*) (V. n° 346, note).

368. IMECHDALÈNE (1846-1847-1850-1851), sauf les
BENI-IKHELEF et BENI-BRAHIM (V. n° 345).

AGOUNI-SAHARIDJ, AÏACH, AÏTE-OUELBÈNE, IGHIL-HAM-
MAD, BELBARA, AÏTE-HAMMAD, OULED-ALI-OU-TEMINE
(BOUFENZEUR, TIOURIRÈNE, ABOUDID, ABDICHE) ; AÏTE-
ILLITÈNE, AÏTE-IMESDOURARÈNE (OU MEZARIR). — *Mech-
dala*, S. I. (*Beni-Mansour*, M.).

369. AITE-OUAKOUR (1857).

TADDART-DJEDIDA, IGUEUR-OUAKOURÈNE. — *Beni-Oua-
kour*, S. I. (*Beni-Mansour*, M.).

370. BENI-KANI (1857).

SELLOUM, TIXIRIDÈNE, TAKERBOUST, GREBISSA, KEDIMA,
IGHIL-OU-GUECHERÈTE. — *Aghbalou*, D. C. (*Beni-Man-
sour*, M.).

371. AITE-MELLIKEUCHE (1857).

AÏTE-IRZAR-OU-GANTOUR (5 hameaux), AÏTE-OU-AMAR
(4 hameaux), TINESIOURINE, TAGHALAT (3 hameaux),
TABOUDA, OULED-BOURECHACHE, MZALLA (5 hameaux),

AÏACHA (4 hameaux), TIARKATINE, MEDJEZ, TAHAMENTE.
Beni-Mellikeuche, D. C. (*Akbou*, M.).

BAHLIL, BENI-HAMDOUNE (1849-1857) (depuis 1869),
partie des *Beni-Kani*, S. I. (*Beni-Mansour*, M.).

B. — QBAÏL DE BOUGIE, RIVE GAUCHE DE L'OUED-SAHEL
(372 à 380)

372. AITE-SIDI-ABBOU, ISMALÈNE, AITE-KSILA (1847-
1852-1854) — *Aïte-Abbou*, D. C., *Mezala*, S. I., *Beni-
Ksila*, S. I. (*Soummam*, M.).

373. AITE-YAHIA-OU-YOUCÉF, AITE-OU-MALEK,
TASEDIMTE (1852). — *Acif-el-Hammam*, S. I. (*Soum-
mam*, M.).

374. AITE-AMEUR, AITE-SAÏD, GHEBOUCHA, IKSI-
LÈNE, etc. (1847-1852). — *Aïte-Ameur*, S. I., *Beni-Ksila*,
D. C. (*Soummam*, M.).

375. TOUDJA (1847-1851). — *Ibordjioune*, D. C., *Tassa-
fite*, D. C. (*Soummam*, M.).

376. BENI-MANSOUR (1847-1851-1852). — *Ikedjane*, D.
C. (*Soummam*, M.).

377. TIFRA et OULED-SIDI-MOUSSA-OU-IDIR (1850-
1851-1852). — *Tifra*, S. I. (*Soummam*, M.).

378. FENNAYA (1867-1851-1852).

NAÏTE-ABBOU, NAÏTE-MOHAND-OU-AÏSSA. — *Fennaya*,
D. C. (*Soummam*, M.).

379. AITE-AHMED-OU-GARETS (1847-1852). — *Garets*,
(*Soumman*, M.).

380. IZERKHFAOUËNE (partie, V. n° 353) (1847-1852).
— BENI-AMRANE. — *Abrarès*, D. C. (*Soummam*, M.).

C. — QBAÏL DU BOUSSELEM (381 à 390)

381. Confédération des BENI-YADEL (1846-1847).
DJANIT-OULED-HALLA, OULED-SIDI-IDIR, AHL-EL-MAÏNE,
AHL-DJAFRA, TIFREQ (partie). — *Tefreg*, D. C.; *Djafra*,
D. C.; *El-Maïne*, D. C. (*Bibane*, M.) (V. n° 343).

382. Confédération des BENI-YALA-EL-GHEBOULA
(1846-1847-1851).

HARBIL (V. n° 351), MEGARBA, CHÉRIA-OULED-YOUNÈS,
KOUNDIA, GHOUDANE, TIMÈNGACHE, TAOURIRT-YACOUB.
— *Harbil*, D. C. (*Guergour*, M.).

OULED-SIDI-AMEUR BEN MOUSSA, HADDADA, LARAF,
IKHELIDJÈNE, AOURES-OU-EULMI. — *Khelidjène*, D. C.
(*Guergour*, M.).

BENI-HAFOD, BENI-ACHACHE, BENI-BRAHIM, GHEBOULA.
Aïne-Legradj, D. C. (*Guergour*, M.).

383. Confédération des BENI-OURTILANE (1846-1847-
1851).

OULED-EL-HADJ, KEROUÏ-OU-AKLI, FREHA, EL-AZASSA,
OULED-AHMED. — *Beni-Ourtilane*, S. I. (*Guergour*, M.).

384. LARRACHE (1847-1851). — Confédération variable
de petites tribus, formant la clientèle religieuse du
Chérif d'Imoula (V. n° 350).

AZIB-OULED-SIDI-SADOQ, AÏDOUCE, AFZOUN-EL-BALLOUT,
ADJIÇA, MEZITA. — *Ras-Tala-Tinezar*, D. C. (*Guer-
gour*, M.).

BENI-OU DJEHANE, BENI-MOHALI, AGUEMMOUN-EL-ME-
LAH, BENI-MAOUCHE. — *Beni-Maouche*, D. C. (*Guer-
gour*, M.).

BENI-KHIAR, AGUEMOUN, TIZERTE, TROUNA. — *Kef-beni-Khiar*, D. C. (*Guergour*, M.).

BENI-CHEBANA, BENI-AFIF, BENI-DJEMATI. — *Chebana*, D. C., *Bousselem*, D. C. (*Guergour*, M.).

385. ZAOUIA DES OULED-SIDI-DJOUDI, ou MARABOUTS DU GUERGOUR (1840-1846-1851) suzerains de diverses confédérations de Qbaïl comprenant :

OULED-SIDI-DJOUDI, GREGRIA, OULED-SEBAA, BENI-OUSSINE, TRONET-CHEBA, OULED-KHEBAB. — *Guergour*, S. I. (*Guergour*, M.; *Lafayette*, C.; *Aïn-Roua*, P. E.).

386. Qbaïl des OULED-NABET (1839) (V. n° 337).

AHL-BOUCHENAQ. — *Djebel-Anini*, D. C. (*Aïne-Roua*, P. E.).

387. SAHEL-GUEBLI-EL-BABOUR (1838-1842-1847) (V. n° 351^{bis}). — Confédération de 18 petites tribus inféodées à la famille Ben Ouari, qui exerçait l'autorité avec l'aide des groupes des OULED-KHELIF et BENI-ADJEB.

BENI-ADJEB, OULED-AYAD, BENI-MENDIL. — *Alma-ou-Aklane*, D. C. (*Guergour*, M.).

REHAMINE, OULED-SAADA, OULED-CHOUG, OULED-DEBBAH, OULED-BELGACEM, OULED-FADEL. — *Dra-el-Caïd*, D. C. (*Guergour*, M.).

OULED-YAHIA, BENI-ABDALLAH, MESALTA, GUEMCHOUCHE, OULED-BEKHAÏ, TRONET-EL-MERSE. — *Tala-Ifacène*, D. C. (*Guergour*, M.).

OULED-REZoug, OULED-KHELIF, OUED-SEBT. — *Dra-Khebila*, D. C. (*Guergour*, M.); *Ben-Zereq*, D. C. (*Aïne-Roua*, P. E.).

388. Confédération des DJEBABRA ou OULED-ABDEL-DJEBAR (8147-1851). — Association de routiers pillards à la solde de 43 toufiq ou groupes qbails. Étaient, en 1830, sous le commandement de la famille Ouraba (V. n° 352).

OULED-OMAR-OU-YOUB, OULED-ABDELAZIZ, BENI-KHAROU, OULED-TAMZALTE. — *Azerou-Nebechar*, S. I. (*Soummam*, M.).

BARBACHA (V. n° 352), QUIFCEUR, BENI-KHATEB. — *Dra-Larba*, S. I. (*Soummam*, M.).

BENI-DJELLIL, MELLAHA, BENI-BOUBEKEUR. — *Ihadjad-jane*, S. I. (*Soummam*, M.).

BENI-IMMEL, ADJICA-SAHEL, SENHADJA. — *Timzrite*, S. I. (*Soummam*, M.).

389. Confédération des BENI-OUGHILIS (1847-1851).

IMZALÈNE (EL-FELLAYE, TINEDBAR, TIOURIRINE), ASSA-MEUR (IMMESSOUHAL, AÏTE-SOLA, IHADDADÈNE). — *Beni-Oughlis*, D. C. (*Soummam*, M.).

390. IMCISSÈNE (1847).

AÏTE-KAÏD, AÏTE-AÏSSI, AÏTE-MELLOUL, AÏTE-AOÛÏNE. — *Mcisna*, D. C. (*Akbou*, M.).

391. AÏTE-MELLOUL (1847-1853).

AÏTE-MESSAOUD-OU-AÏSSA, AÏTE-MENDIL, AÏTE-BRAHIM. — *Tagouba*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

392. AÏTE-BOUAÏSSI (1847-1853).

AÏTE-MOHAND-OU-SLIMANE, AÏTE-DJAMA, AÏTE-ALI-OU-EMBARÈK, AÏTE-OUAZINE, AÏTE-MAAGOUS. — *Ifalène*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

393. AÏTE-OUARETZ-OU-ALI (1853).

IQUETOUCHÈNE, MEDKOUR, AÏTE-OUARETZ. — *Aïte-Ouaretz-ou-Ali*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

394. BENI-MAHMED (1853).

SIDI-REHANE, NAÏTE-AÏSSA, NAÏTE-YOUCÈF, MESBAH. — *Aokas*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

395. BENI-HACÈNE (1853).]

AÏTE-ANÈNE, DERGUINA. — *Beni-Hacène*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

396. Confédération des AITE-SMAIL (1849-1853).

AÏTE-MBAREK, OULED-ALI-OU-MOHAMMED, OULED-ABDALLAH, OULED-TAISSIOUTE. — *Riff*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

397. Confédération des BENI-SLIMANE (1849-1853).

BENI-MELIKA, KENDIRA, BIOU, LOUÏBA, BENI-ABBÈS. — *Kendira*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

KEMBITA, BENI-KHALED, BENI-NOUAL, MEZADA, TARTASTE, OULED-BAHRI, BENI-BOUROUMANE. — *Bouandace*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

398. BENI-TIZI (1849-1853).

IHADDOUZÈNE, IGHIL-IZOUGARÈNE. — *Tararist*, D. C. (*Oued-Marsa*, M.).

D. — QBAÏL DU BABOUR ET DU TABABOURT (399 à 405)

399. AITE-FELKAI (1856).

AÏTE-ALIK, AÏTE-BETRA, AÏTE-ABDALLAH. — *Beni-Felkaï*, D. C. (*Takitount*, M.).

400. BENI-MERAI (1849-1856).

KERRATA, OULED-AZIZ, OULED-ROUÏNE. — *Beni-Merai*, D. C. (*Takitount*, M.).

401. OULED-SALAH (1856).

OULED-MOUSSA-BEN-SAÏD, OULED-MSALI, OULED-AYAD, BENI-DRACÈNE, OULED-MIRA. — *Ouled-Salah*, S. I. (*Takitount*, M.).

402. Confédération des AMOUCHA (1840-1846-1849-1856-1865).

AOUAMEUR, OULED-FAÏD. — *Teniet-et-Tite*, D. C. (*Takitount*, M.).

RGAB, OULED-JABEUR. — *Guergour*, D. C. (*Takitount*, M.).

OULED-YAHIA (OULED-KHALFALLAH, OULED-HAMZA), OULED-AÏSSA. — *Mentano*, D. C. (*Takitount*, M.).

MIRHOUM, OULED-MANSOUR-BEN-SAÏD. — *Takitount*, D. C.; *Amoucha*, C. (*Takitount*, M.).

OULED-AMOR-BEN-AHMED, OULED-NCEUR. — *Kalaoune*, D. C. (*Takitount*, M.).

403. DJERMOUNA (1847-1853-1856-1864).

BRADINA, OULED-MESSAOUÏD. — *Djermouna*, D. C. (*Takitount*, M.).

404. DEHEMCHA (partie, V. n° 296) (1853).

TAGUENANET et AÏNE-KEBIRA. — *Maouïa*, D. C., partie; *Dehemcha*, D. C., partie haute (*Takitount*, M.).

405. AHL-BABOUR (1840-1853-1864). — Désignation usuelle et ancienne d'un groupe très variable de petites tribus mal confédérées et établies sur les flancs sud du Mont-Babour.

OULED-BEZA, MEDJERQUI, EL-KERAKSA, BENI-MELLOUL, OULED-ABDALLAH, OULED-SALEM, BENI-SAÏD. — *Babor*, S. I. (*Takitount*, M.).

BENI-AZIZ (OU BENI-MENALLAH-CHERAGA, BENI-MEDJALÉD-EL-QUEBLIA, ARBAOUN. — *Sidi-Mimoun*, S. I. (*Takitount*, M.).

RICHIA, OULED-BOUHARATE, BENI-ZOUNDAÏE-QUEBOLA, OULED-MENA, OULED-BOUSEBA. — *Serdj-el-Ghoul*, S. I. (*Takitount*, M.).

BENI-MEDJALÉD, DAHRA (OULED-MESAKHAR, OULED-AHMED, OULED-BEN-ALI). — *Beni-Medjaleb*, S. I. (*Tababort*, M.).

406. AHL-TABABOURTE (1851-1853). — Désignation

usuelle et ancienne d'un groupe très variable de petites tribus mal confédérées et établies au nord et à l'est du Mont-Tababourte.

BENI-BEZÈZE (AÏTE-AMARA, OULED-SIDI-MIHOUB, YOURICINE), LARBA, BENI-DJEBROUN, OULED-DJARALLAH, YACHIRÈNE. — *Tababort*, S. I. (*Tababort*, M.).

OULED-BOURENANE, EL-KOUAHA, BIDA, OULED-CHIKH, EL-HADABLA (EL-NADOR, OUED-EL-BAHAS). — *Beni-Zoundaye-Dahra*, S. I. (*Tababort*, M.).

BENI-MAAD, BENI-AÏSSA, EL-ALEM, TARZOUT, ZIAMA, OULED-NABÈTE, AÏTE-ACHOUR, BENI-MARMI, OULED-ALI. — *Mansouria*, S. I. (*Tababort*, M.).

407. BENI-SEGOUAL (1853).

AÏTE-BOU-BEKER, OULED-BOU-REBA, AÏTE-AYAD, OULED-KHELIFAT, AÏTE-BOUAFANE, BENI-KARAM. — *Beni-Segoual*, D. C. (*Oued-Mersa*, M.).

408. BENI-BOU-YOUCÉF (1853).

AÏTE-ALI-OU-DJEMAA, AÏTE-SAADA. — *Beni-bou-Youcef*, D. C. (*Oued-Mersa*, M.).

409. BENI-OURZEDINE (1851). — Font partie de *Beni-Foughal*, S. I. (V. n° 357) (*Tababort*, M.).

410. BENI-YADJICE (1851).

OULED-KHELOUF, OULED-IKHELEF, OULED-BOU-DJAHAD, OULED-ABDALLAH, BENI-ZRARA. — *Beni-Yadjis*, S. I. (*Tababort*, M.).

411. BENI-AMRANE-DJEBALA (1851). — *Rekadda*, D. C.; *Metletine*, D. C. (*Tababort*, M.); *Cheddia*, ancien douar-commune évacué à la suite de l'insurrection de 1871 (territoire de *Duquesne*, P. E. et du hameau français de *Cheddia*).

412. BENI-AMRANE-SEFLIA (1851).

BENI-HACÈNE, HARATINE, EL-ACHECH, OULED-MARS, OULED-SALAH, OULED-ALI. — *Oued-Djendjène*, D. C. (*Tahar*, M.).

413. BENI-KHETTAB-GHERABA (1851).

CHENATFA, OULED-AMOR, OULED-EL-HACÈNE. — *Tabelout*, D. C. (*Tababort*, M.).

TAZIA-OUED-ZITOUN, TAZIA-BENI-HAÏDJ, TAZIA-SEBLANA. — *Tazia*, D. C. (*Tahar*, M.).

414. BENI-AFEUR (1851-1853). — OULED-MEDOURA, AFTIS, OULED-ARAB, OULED-ABDEL-AZIZ, OULED-BOUSOUAR, EL-MERASKA, OULED-BOU-AMEL, OULED-ZMARA, CHAHNA. — *Beni-Afeur*, D. C. (*Tahar*, M.).

DJOUAMBIA. — *Djimla*, D. C., partie (*Tababort*, M.).

415. DJIMLA (1851-1853). — OULED-SAÏD, BENI-HACÈNE, OULED-MARSA, OULED-AÏSSA, MEZASKA, OULED-AZIZA, OULED-ÏKHELEF. — *Djimla*, D. C. (*Tababort*, M.).

416. BENI-SIAR (1849). — OULED-AOUATE-DJEMALA, OULED-AOUATE-SEFLIA, OULED-SALAH, OULED-RETAHAM, OULED-BROUR. — *Beni-Siar*, D. C. (*Tahar*, M.):

E. — SAHEL DE DJIDJELLI, PETITE-KABYLIE ET LITTORAL

417. DAR-EL-BATAH (1851), partie (V. n° 358), confédération des BENI-AHMED, sous la direction religieuse des OULED-MRABOT-MOUSSA.

OULED-MRABOT-MOUSSA, BENI-KLITE, EL-KHEDERA, OULED-MEDINI, OULED-BARCH, OULED-ROUAFI, EL-AOUABER. — *Mrabot-Moussa*, D. C. (*Duquesne*, P. E., et *Mrabot-Moussa*, C.).

418. Confédération d'EL-AOUANA (1851). — OULED-BOUBEKEUR, OULED-TEBÈNE, OULED-SAAD, BENI-SEKFAL,

ARB-AFTIS, CHEKAROUA, BENI-KHEZEUR, EL-KERACHA. — *El-Aouana*, D. C. (*Tababort*, M.).

419. BENI-MAAMEUR (1851). — *Beni-Maameur*, D. C. (*Tahar*, M.).

420. OULED-BELAFOU (1851). — BENI-METRAM, REHAÏM, OULED-MANSOUR, BENI-AÏSSA, HAARNEMA (la population a été dispersée à la suite de l'insurrection, et le territoire qui formait l'ancien douar-commune des *Ouled-Belafou* est devenu celui des villages français de *Duquesne*, P. E., *Strasbourg*, P. E.).

421. BENI-SALAH (1851), 13 villages. — *Oued-Bouyoucef*, D. C. (*Tahar*, M.).

422. LEDJENAH (1851). — OULED-BOUBEKEUR, OULED-EL-AKBIA. — *Ledjenah*, D. C. (*Tahar*, M.).

423. BENI-HABIBI (1851-1852). — OULED-IDIR, BENI-MAZOUZE, OULED-MAKEL. — *Hayène*, D. C., *Oumaghrioun*, D. C. (*Tahar*, M.).

424. OULED-ASKEUR (1860).

OULED-ARBI, OULED-ALLAOUA, BENI-AFOQ, TAHARAOUÏA, ARB-EL-OUED, EL-MENAZEL, KAAZINE. — *Ouled-Askeur*, D. C. (*Tahar*, M.).

425. BENI-FTAH (1860).

EL-TOUADJEMA, OULED-AMRANE, ARB-TESSERA, OULED-DJABALLAH. — *Beni-Flah*, D. C. (*El-Milia*, M.).

426. BENI-AICHA (1860).

OULED-YAHIA, EL-MEHARKA, OULED-MAAFI, OULED-BAREH, OULED-MESSAOUA, TSAÏMIA. — *El-Mcid*, D. C.; *Tamendjar*, D. C. (*El-Milia*, M.).

427. OULED-ALI (1851-1860).

OULED-BENDERRA, BENI-ZEBBANE, BENI-NAÇEUR, ACHECH. — *Oued-Addar*, D. C. (*El-Milia*, M.).

428. TAILMANE (1851-1860), 4 groupes. — *Tailmane*, D. C. (*El-Milia*, M.).

429. OULED-AOUATE (1851-1858-1860).

OULED-AZAZA, OULED-SAAD BEN AHMED, OULED-RAHLOUM, EL-HAZABA, OULED-BOUREZINA, OULED-ZAÏD. — *Oulet-Aouate*, D. C. (*El-Milia*, M.).

430. Confédération des OULED-AIDOUN (1851-1852-1858), groupe prépondérant dans la vallée de l'Oued-el-Kebir.

OULED-BOUZID, BENI-MAHANDA, ARB-TESQUIF, OULED-EL-EULME. — *Ouled-Debab*, D. C. (*El-Milia*).

OULED-ARBI, OULED-HANNÈNE, OULED-HANECH, NFA-DRIA, TSEMFEDOUR. — *Ouled-Kacem*, D. C. (*El-Milia*, M.).

431. MCHATE (1852-1858).

OULED-BOURADJA, OULED-BENAMARA, EL-MEDJEREB, EL-BABECH, EL-FOKRA, BENI-MAHBOUB. — *Mchate*, D. C. (*El-Milia*, M.).

432. DJEBALA (1847-1851-1858-1860).

OULED-BOULFAA, OULED-EL-HADJ, IMERKIOUÈNE, OULED-FERADJ. — *Ouled-Boulfaa*, D. C. (*El-Milia*, M.).

433. BENI-MESLEM (1851-1852).

OULED-CHELLI, ARB-MEZROUNE, OULED-YACOUB, RAHLA. — *Beni-Meslem*, D. C. (*El-Milia*, M.).

434. BENI-BELAID (1851-1852).

OULED-AÏSSA, OULED-IZEL, OULED-KAÏD, OULED-MAHMED, BENI-MEROUANE. — *Beni-Belaïd*, D. C. (*El-Milia*, M.).

435. BENI-FERGUÈNE (1851-1852).

OULED-BEN-MERBOUAH, OULED-YAHIA, OULED-DJABALLAH, OULED-BOUREBIAH. — *Beni-Ferguène*, D. C. (*El-Milia*, M.).

436. ACHAICHE (1847-1851-1852-1858).

OULED-SOLTANE, BENI-MAKHELEF, OULED-HALLOUF. — *Boucherf*, D. C. (*El-Milia*, M.).

437. OULED-MBAREK (1847-1851-1852).

AGOUFFE, BERRAH, REMAMÈNE. — *Ouled-Mbarek*, D. C. (*El-Milia*, M.).

438. BENI-KAID (1847-1851-1852).

EL-AKIBIA, EL-HAMDIDJE. — *El-Akbia*, D. C. (*El-Milia*, M.).

439. BENI-SBIHI (1852), 3 villages. — *Beni-Sbihi*, D. C.

(*El-Milia*, M.).

440. BENI-TLILÈNE (1847). — *Beni-Tlilène*, D. C. (*El-*

Milia, M.).

441. BENI-OUELBÈNE (1841-1843-1851-1852).

OULED-SAAD, OULED-AHMED, OULED-AMMAR, EL-ZEGHADAH. — *Beni-Ouelbène*, D. C. (*Collo*, M.).

442. OULED-EL-HADJ (1849-1852).

ARB-EL-QALAA, BEDATSA, DENAÏRA, SOUBRA, ARB-EL-KOLL, MEGADLA. — *Denaïra*, D. C. ; *Ouled-Arksib*, D. C. (*Collo*, M.).

443. BENI-TOUFOUTE (1847-1860).

ROLTA, ARB-OUED-ELLI-ZEGGAR, OULED-BOUDJEMAA, OULED-MAHDI, OULED-QACEM, OULED-ABDERRAHMANE,

OULED-BOUHARETZ, ZOUARÈS, OULED-YAHIA, ARB-EL-
OUDJA, SOUKIA, DOUKHARIA. — *Beni-Zid*, D. C. ; *Elli-
Zeggar*, D. C. ; *El-Oudj*, D. C. (*Attia*, M.).

444. MEDJADJA (1843-1844).

OULED-AMAR, CHEBALA, EL-KETATA, EL-MADELA, EL-
HOMOU. — *Oum-Echschouq*, D. C. (*El-Kantour*, P. E.) ;
Medjadja, D. C. (*Collo*, M.).

445. BENI-ISHAQ (1832 (1)-1838-1843-1847-1850).

OULED-KAMEL, OULED-BOUZIANE, OULED-ABDALLAH,
HAZEÏLA, EL-KHERABECH, OULED-BEN-DJEMAA (1840). —
Arb-Estaïhia, D. C. ; *Robertville*, P. E. ; *Arb-el-Goufi*,
D. C., partie (*Attia*, M.).

446. OULED-ATTIA (1843-1847-1850), partie (V. n° 294).

KHERAÏF, KERBAÏA, OULED-BOUHAREB, OULED-BOURE-
BIA, OULED-CHABANE. — *Ouled-Djama*, D. C. (*Attia*, M.).

ZIABRA, OULED-QACEM, OULED-EN-NACEUR, ARB-DJER-
RAH, OULED-AHMEUR. — *Ziabra*, D. C. (*Attia*, M.).

OULED-ZAÏD, OULED-DEKhib, OULED-DJEZIA. — *Djesia*,
D. C. (*Attia*, M.).

447. AOUICHAOUA-RIFIA (1847).

OULED-SACI, OULED-EL-MRABOT, EL-KHERAOUAT, BENI-
MEROUANE. — *Ouled-Mrabot*, D. C. ; *Afensou*, D. C.
(*Attia*, M.).

448. OULED-HAMIDECH (1843-1847). — *Ouled-Hami-
dech*, D. C. (*Attia*, M.).

449. OULED-MAZOUZ (1843-1847). — *Ouled-Mazouz*,
D. C. (*Collo*, P. E.).

(1) Soumission offerte à Bône au général d'Uzer par le cheikh
Hacène ben Ali qui fut, pour ce fait, décapité par le bey Ahmed,

450. ACHAICHE (1843-1847-1850). — *Arb-Sidi-Achour*, D. C. (*Collo*, P. E.).

451. EL-KOL (1843-1847). — Ville et banlieue. Ancienne ville de garnison turque indépendante depuis 1805. — *Collo*, D. C. (*Collo*, P. E.).

452. BENI-SALAH (1843-1844-1847-1850). — *Aïne-Tabia*, D. C. (*Collo*, M.).

453. OULED - KHEZEUR (1843-1847). — *Tokla*, D. C. ; *Demnia*, D. C. (*Collo*, M.).

454. OULED-NOUAR (1840). — *Ouled-Nouar*, D. C. (*Stora*, P. E.).

455. BENI-BOU-NAIM (1840) (V. n° 332). — *Arb-Guerguera*, D. C. (*Collo*, M.).

456. TAABNA (1843). — *Taabna*, D. C. (*Collo*, M.).

457. ZERAMNA (1843-1847). — *Zeramna*, D. C. (*Collo*, M.).

458. MSALLA (1843-1847). — *Msalla*, D. C. (*Collo*, M.).

459. BENI-BECHIR (1842-1843). — *El-Atba*, D. C. (*Collo*, M.).

460. ARB-SKIKDA (1837) (V. nos 332-294). — *Arb-Skikda*, D. C. (*Jemmapes*, M. ; *Jemmapes*, P. E.).

461. Confédération des ZERDEZA (1842-1843).
OULED-MENIA, OULED-EL-HADJ, MELLILA, EL-MEZITE,

BLED-SRA. — *El-Ghedir*, D. C. ; *Tengout*, D. C. ; *Bou-Taïeb*, D. C. ; *Ghezala*, D. C. ; *Oum-Ennehal*, D. C. ; *Mellila*, D. C. ; *El-Ghar*, D. C. ; *Meziète*, D. C. (*Jemmapes*, M.) ; *Oued-Ghrara*, S. I. (*Enchir-Saïd*, P. E. et *Gastu*, P. E.).

QBAÏL DE L'EDOUGH (462 à 470)

462. BENI-MAHMED (1842-1843).

EL-AZEREG, ABADLIA, CHEKAKA, KHOUALED, GUESMIA. — *Ras-el-Haddad*, D. C., partie (*Edough*, M.).

463. BENI-GUECHA, SGHAH, SADAH (1842-1843).

SAOULA, CHERACHERA, OULED-SAÏD. — *Ras-el-Haddad*, D. C., partie (*Edough*, M.).

464. SENADJA.

OULED-MALEK, KARASLA, OULED-EL-GHOURA, KHELAMBA, ZOUARA, EL-EULMA, HALAÏMIA, REZÈNA, KHAMAMRA, EL-QBAÏL. — *Cherka*, D. C. (*Edough*, M.).

465. ARB-AOUÈNE.

ZOUAREF, OULED-AMEUR. — *Fedj-Moussa*, D. C., partie (*Herbillon*, P. E.).

466. AINE-ABDALLAH.

OULED-KHOUACHEM, HARAZLA. — *Fedj-Moussa*, D. C., partie (*Herbillon*, P. E.).

467. BENI-KACEM, ZARAFÀ. — *Fedj-Moussa*, D. C., partie (*Herbillon*, P. E.).

468. OUICHAOUA (1833).

OUICHAOUA, ATTAOUA, GUERARA, OULED-MERYEM,

FERAHOUYA, EL-HADJEDJA, HAMENDA (GUECHACHA, OULED-EL-HAD); ZAOUA (AMAMRA, OULED-MOHAMMED). — *Ouïchaoua*, S. I. (*Edough*, M.; *Bugeaud*, P. E.; *Edough*, C.; *Aïne-Mokra*, P. E., et *Oued-el-Aneb*, C.).

469. TREATE.

SOUALAH, OULED-MBAREK, BENI-OUIÏDÈRE, AÏNE-BARBAR, ZITOUNA, EL-KHOVARIA, OULED-AHMED. — *Treate*, S. I. (*Edough*, M.).

470. OULED-ATTIA.

OULED-ATTIA, KHOVALED, KEBAÏDA, SENHADJA, TEBIGA. *Tebaïga*, D. C. (*Edough*, M.).

471. BENI-SALAH (1833-1840-1852).

OULED-AHMED, OULED-CHAÏB, REGUEGMA. — *Ouled-Serim*, D. C.; *Reguegma*, D. C. (*Beni-Salah*, M.), *Boukricha*, D. C. (*Duvivier*, P. E.).

472. CHIKHAT HÉRÉDITAIRE DES HANANECHA (1831-1832 (1)-1843-1844-1848-1852). — Une des trois grandes principautés de l'est de la régence; était composée de 15 ou 16 groupes confédérés, sous la suzeraineté plus ou moins absolue des nobles ou harrar, issus de Hannach, petit-fils du khalife Omar, nobles qui obéissaient aux deux familles rivales de Menaceur ben Khaled ben Hannache et de Naceur ben Khaled ben Hannache. Depuis 1826 (V. n° 365), l'anarchie régnait dans l'ancienne confédération, en lutte ouverte contre le bey Ahmed.

HANANECHA-ZMALA (1843-1844-1852). — *Hannacha* (Hannencha), D. C. (*Sefia*, M.).

ZAROURIA, DEBABSA (1843-1844-1852). — *Zarouria*, D. C. (*Soukahras*, M.).

(1) Hasnaoui offre son alliance au commandant Houder et lui fait passer des vivres, puis négocie avec le général d'Uzer.

AHL-TIFECHÉ et OULED-SI-AÏSSA (1843-1844-1852). — *Tifech*, D. C. (*Soukahras*, M.).

AHL-SEFIA (1843) (OULED-CHIKH, ARAB-DAHOUARA, MEGANA, EL-AOUÏED, MECHÂLA, MAHIA). — *Dahouara*, D. C.; *Megana*, D. C.; *Aouïed*, D. C.; *Mechâla*, D. C.; *Mahia*, D. C. (*Sefia*, M.).

OUIÏLLÈNE (1843). — *Ouïllène*, D. C.; *Khedara*, D. C.; *Haddada*, D. C. (*Soukahras*, M.).

OULED-MOUMÈNE (1843-1852). — *Ouled-Moumène*, D. C. (*Soukahras*, M.).

OULED-DIA (1843) (OULED-KHALED, OULED-TALEB, OULED-TROUDI). — *Ouled-Dia*, D. C. (*Sefia*, M.).

OULED-DRICE et OULED-ZEÏD (1843). — *Ouled-Drice*, D. C. (*Soukahras*, M.).

OULED-BECHIA (1843) (OULED-CHEDAÏDA, OULED-MELIK, OULED-ALI). — *Ouled-Bechia*, D. C. (*Sefia*, M.).

OULED-KHIAR (1843-1846-1852). — *Merahna*, S. I.; *Arara*, S. I.; *Beni-Barbar*, S. I.; *Ouled-Soukiace*, S. I.; *Hammama*, S. I.; *Aïada*, S. I. (*Soukahras*, M.).

OULED-MESSAOUÏ (1843) (MEGGUERA, OULED-BOU-ALLEG, OULED-SI-DIAB, OULED-BEN-SASSI, ZEÏLA, OULED-TAHAR, OULED-AZIZ). — *Bouhadjar*, D. C. (*La Calle*, M. et *Smala*).

QBAÏL DU NADOR (1841-1843-1851-1852) (NBAÏL, 8 fractions; OULED-SI-AFFEF, 4 fractions; BENI-QUECHA, 3 fractions; BENI-YAHI, 7 fractions; OULED-DAHANE, 7 fractions). — *Nador*, D. C.; *Sfahli*, D. C.; *Kef-Rihe*, *Aine-Ketone*, D. C. (*Sefia*, M.; *Duvivier*, P. E.; *Aïne-Tahamimine*, C.; *Medjes-Sfa*, C.).

473. CHIKHAT HÉRÉDITAIRE DU DIR (1843). — Confédération sous la suzeraineté de la famille des Ouled-Sidi-Yahia-ben-Taleb, divisée en deux soff: les *Djouama* et les *Abadna* (indépendant depuis 1819).

MOUELLAH (fraction dirigeante), MERAZGA, MEGHARSA, MAOLIM. — *Morsott*, D. C. (*Morsott*, M.).

ABADNA, HARAÏSSIA, TOUAÏBIA. — *El-Meridj*, D. C. (*Morsott*, M.).

BTAICHIA, HAMAÏLIA, KHENAFSA (partie). — *Gouraye*, D. C. (*Morsott*, M.).

OULED-BRIK, OUFELLAH, KHENAFSA (partie). — *Belkiff*, D. C. (*Morsott*, M.).

BLALLA. — *Blalla*, D. C. (*Meskiana*, M.).

474. Confédération des CHIEBNA.

OULED-ABID, EL-DECHEM, EL-HAMETZ, OULED-BRIK, OULED-KACEM, AHL-SENHADJA, OULED-BOU-SEDRA, EL-ALMA, OULED-ABDALLAH. — *Chiebna*, D. C. (*La Calle*, M.).

475. OULED-NACEUR.

OULED-MRABOT, OULED-HAZZEZ, OULED-TAM, EL-MAAZA, OULED-GHAÏM, EL-MERADIA. — *Meradia*, D. C. (*La Calle*, M.).

476. AHL-CHEFFIA.

OULED-SIDI-BEKRI, OULED-SENANE, BENI-SALAH, BENI-AÏSSA, OULED-HAZZEZ, EL-KELABA, EL-OUNAÏSSIA, HANA-NECHA-DJOUÏCH, EL-MENACERIA. — *Cheffia*, D. C. (*Beni-Salah*, M.).

477. Confédération des NEHED.

LAKHEDAR¹ (1842) (SIDI-EL-ADJEMI, EL-KHELAÏFIA, EL-TEBARBIA, EL-AMAMRA, OUED-EL-HOUT, AÏNE-SMAÏNE, ROUMN-EL-SOUQ). — *Nehed* D. C., partie (*La Calle*, M.).

AOUAOUCHA (1842) (EL-MELAHOUÏA, CHAALA, EL-GHE-DABNA, EL-MESSADIA, EL-MOUAKRIA, EL-AIOUN, DRA-EL-QUEBOUR). — *Nehed*, D. C., partie (*La Calle*, M.).

OULED-ARÏD (1842) (OULED-ARÏD-QUERRA-EL-HOUT, CHOUËÏBIA, OULED-SI-MANSOUR, DJELAÏSIA, HEMAÏZIA, EL-BEKAKRA, BEMRANE). — *Khanguet-el-Aoun*, D. C., partie (*La Calle*, M.).

SEBATA-OULED-AHMED, SEBATA-SELEMNIA (1838). — *Khanguet-el-Aoun*, D. C., partie (*La Calle*, M.).

SOUARAKH (1842-1845) (BOUAOUCHA, DRABBA, ZERAÏBIA,

GUFZAÏZIA, METAÏZA, EL-QUEBALA, GHEGHAÏSSIA). — *Souarakh*, D. C. (*La Calle*, M.).

OULED-AMEUR-BEN-ALI (OULED-MOHAMMED-BEN-TRAD, OULEF-SIDI-ALI, EL-FOKRA, DJOUAOUA, ZAOUÏA). — *Le Tarf*, D. C. (*La Calle*, M.).

OULED-ALI-ACHICHA (BENI-AHMED, DJENAOUÏA, EL-KHEDA, EL-MEGAGRIA, BENI-FEDLOUM, CHAOUOUA, BLEÏLIA, EL-HADJADJE, OULED-MAHMED, MRAÏMIA, DJEBABRA, TANEMCHA). — *Bougouce (Bougous)* D. C. (*La Calle*, M.).

478. Chikhat héréditaire des OULED-MAHDI (1842-1850), partie (V. n° 343). — Soff des OULED-BOURACE ou de MSILA, représenté, en 1830, par Si Boudiaf ould Bourace (père de Si Sakhri et de Si Henni ben Boudiaf).

OULED-ABDELHAQ, OULED-MATOUG (SAÏDAT). — *Ouled-Abdelhaq*, D. C.; *Ouled-Matoug*, D. C. (*Msila*, M.).

OULED-SDIRA, OULED-SIDI-SLIMANE. — *El-Bribi*, D. C. (*Msila*, M.).

OULED-SIDI-HAMZA. — *Ouled-Sidi-Hamza*, D. C. (*Msila*, M.).

479. EL-HAOUAMED ou ROUMANA (1842), alliés des OULED-BOURACE. — *El-Haouamed*, D. C. (*Bouçada*, T. C.).

480. OULED-DERRADJ-CHERAGA, groupe variable, allié des OULED-BOURACE.

OULED-AMOR. — *Megra*, D. C. (*Barika*, T. C.).

OULED-SAHNOUN. — *Melkaouak*, D. C.; *Barika*, D. C. (*Barika*, T. C.).

SELLELHA. — *Djezzar*, D. C. (*Barika*, T. C.).

481. SOUAMA (1842), groupe variable, allié des OULED-BOURACE. — *Hadjerès*, S. I.; *Loudaïne*, S. I.; *Ouled-Abdallah*, S. I.; *Ouled-Khada-el-Hadidane*, S. I.; *Ouled-Ghenaïm*, S. I. (*Msila*, M.).

482. BOUÇADA (1843-1845), ville et banlieue. — *Bouçada*, chef-lieu de cercle et commune mixte militaire).

482^{bis}. CHERFAT-EL-HAMEL, fief religieux, et OULED-SIDI-BRAHIM (1843). — *Cherfa-el-Hamel*, K. ; *Ouled-Sidi-Brahim*, K. (*Bouçada*, T. C.).

483. OULED-ALI-BEN-SABOR (1842-1849). — OULED-SAÏDI, OULED-AMOR-BEN-MAHDI, OULED-HAMOUNA, OULED-ALI-BEN-ABDALLAH, OULED-SI-LAHCÈNE, OULED-BOUROUBA, OULED-BOUADJINA, OULED-HAMZA, OULED-MAHBOUB, OULED-NCEUR. — *Ras-el-Aioune*, D. C. ; *Gosbate*, D. C. (*Ouled-Soltane*, M.).

484. NGAOUS (ville) et AHL BENI-IFRÈNE (1844). — *Ngaous*, D. C. (*Ouled-Soltane*, M.).

485. Confédération des OULED-SOLTANE DU BELLEZMA (1844-1849).

OULED-SI-EL-HACÈNE, OULED-AHMED, OULED-DJEMMA, ECHCHABNA, OULED-BELQACEM BEN YAHIA, OULED-HAMMOUD, OULED-SI-SLIMANE, OULED-RAHAB, OULED-TALEB, OULED-BECHINA, AHL-ISSOUMAR, EL-BRAKNA, OULED-ZENA, OULED-ALI-ZERRA, OULED-ZAABIB, EL-ROUAGUED. — *Ouled-Sidi-Slimane*, D. C. ; *Ouled-Aouf*, D. D. ; *Seftane*, D. C. ; *Markouda*, D. C. (*Ouled-Soltane*, M.).

486. OULED-SELLEM (1845-1849) mais resserrés dans la montagne.

OULED-BOUSAÏD, OULED-HADDAD, OULED-RADI, OULED-FREDA. — *Mcil*, D. C. (*Ouled-Soltane*, M.).

OULED-MIRA, OULED-OU-M-SAAD, OULED SAÏD. — *Tal-krente*, D. C. (*Ouled-Soltane*, M.).

OULED-EMBAREK, OULED-MESSAOUD. — *El-Rehabate* D. C. (*Ouled-Soltane*, M.) ; *Beïda-Bordj*, D. C. (parcours et usufruitiers variables) (*Fulma*, M.)

487. Confédération des OULED-ZIANE (1844-1849) (sous la suzeraineté religieuse des Ouled-el-Hadj de Mdoukal (V. n° 363) représenté en 1839 par Si Moqrane ben El-Hadj).

VILLAGES DE L'AOURES OCCIDENTAL. — *Djemora*, S. I.; *Beni-Souik*, S. I.; *Branis*, S. I.; *Beni-Ferah*, S. I.; *Aïne-Touta*, M.

OULED-ZIANE (nomades). — *Ouled-Mrabote*, S. I.; *Ouled-Sebqaq*, S. I.; *El-Haouamed*, S. I. (*Aïne-Touta*, M.; *Mdoukal*, D. C. (*Barika*, T. C.)).

488. CHAOUIA DU BELLEZMA. — Confédération de tribus berbères en lutte contre les Arabes et les Ouled-Bouaoun du chikh investi du Bellezma (V. n° 361).

HAOUARA, OULED-OURDJETINE, EL-HALYMIA, OULED-FATMA, HADOUCA. — *Ouled-Fatma*, D. C.; *Oued-Merouana*, D. C., partie (*Ouled-Soltane*, M.); *Oued-el-Ma*, D. C.; *Zana*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M.).

OULED-CHELIEH, OULED-SMAÏL, OULED-KHELOUF, OULED-ARIF, OULED-BRAHAM, AÏNE-DRINE. — *Ouled-Chelieh*, D. C. (*Aïne-Touta*, M.); *Kasserou*, S. I.; *Batna*, P. E.).

LAKHEDAR-HALFAOUIA (1844-1849). — *El-Brikat*, D. C.; *Tilalou*, D. C.; *Aïne-Touta*, M.

OULED-YOUCÉF. — *Segana*, D. C. (*Barika*, T. C.).

489. OULED-SIDI-YAHIA BEN ZEKRI (1844) (Mrabtine-Cheurfa). — *El-Ksour*, D. C. (divisé en 3 groupes : *El-Biar* et *El-Ksour*, S. I.; *Aïne-Touta*, M. et *Lambiridi*, C. puis *Aïne-Hellasafeur*, S. I. (*Aïne-el-Ksar*, M.)).

490. CHAOUIA DU BOU-ARIF (1844).

HARACTA-EL-MADER, OULED SI ALI TAHAMMENTE. — *Ouled-Zaïd*, D. C.; *Ouled-Alsmane*, D. C.; *Ouled-Boudjema*, D. C.; *Ilermane*, D. C. (*Aïn-el-Ksar*, M. et *El-Mader*, C.); *Ouled Si Ali Tahammente*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M.).

491. Fief maraboutique de SIDI-BEL-ABBÈS à MENAA dans l'Oued-Abdi (1845-1849). — *Menaa S. I. (Aurès, M.)*

492. Villages autonomes de l'OUED-ABDI (1845-1849 (1). Confédérations variables. — *Oum-Errekha* et *Tagoust*, S. I.; *Ouled-Abd-el-Rezeg* (*Ouled Billil* et *Ouled-Ali ben Sebah*), S. I.; *Ouled-Angala*, S. I.; *Bahli-Atsalate*, (*Bouguerara*, *Si Abbes*, *Mezita*), S. I.; *Ouled-Azouz* (*Ouled-Ameur*, *Ouled-Aksa ben Ali*), *Larbaa*, S. I.; *Bouzina*, S. I.; *El-Amentane* (*Ouled-Messaoud ben Salah*, *Ouled-Abdelli*), S. I.; *Nara*, S. I. (5 janvier 1850); *Arb-el-Oued Abdi* (*Chir*, *Ghezal*, *Arbeha*, *Akhirb*, *Nouadeur*, *Meddour*), S. I.; *Taghilt Sidi-Belkhir* (*Qsar el-Asfel*, *Qsar-el-Oustani*, *Qsar-el-Fougani*), S. I.; *Rased-Draa* (*Medrouna*, *Allahoua*, *Teskifine*), S. I.; *Haidouca* et *Teniet-el-Abed* (*Aurès, M.*).

493. Chikhat héréditaire de l'AOURÈS sous la suzeraineté des OULED-BELQACEM, représentés en 1830 par El-Arbi ben Bou-Diaf ben Belqacem. Confédération de montagnards, clients ou alliés de cette famille et des tribus des ACHECHE et OULED-FEDALA.

ACHECHE (ZMALA) (1844). — *Chemora*, D. C.; *Aïne-el-Ksar*, M.

OULED-AZZA, OULED-RABOTE, OULED-MEREDSA. — *Ouled-Melouk*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M.).

OULED-ALI-BEN-ALI, OULED-BOUAFIA, ZEROUALA, OULED-DEKEL, OULEC-DIFFALLAH, OULED-MEDDOUR, OULED-SIMOUSA. — *Ouled-Makhelouf*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M.).

(1) Au point de vue ethnique, on trouve, répartis dans les divers villages, trois éléments : 1° Les OULED ABDI OULD BOURK ou ROUMANIA, race signalée supérieure et soif prépondérante; 2° Les AUTOCHTONES VAINQUEURS ou BERBÈRES, représentés surtout à *Larba*, *Tagouste* et *Bouzina*; 3° Les AUTOCHTONES VAINCUS dits OULED-MOUMÈNE, OULED-AZOUZ. — Voir *Revue Africaine*, t. 21 (1877), l'article de notre regretté confrère, M. Masqueray : *Documents inédits sur l'Aourès*.

OULED-SI-BELKIR, OULED-KHEDIDJA, OULED-SI-EMBAREK, OULED-OUADFEL, OULED-HEURBI, OULED-SI-ALI. — *Ouled-Si-Belkhir*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M.).

OULED-MOUSSA, OULED KHALEF, OULED-ALI-BEN-ABDALAH, OULED-ABDELQAUI, ZELAMTA, OULED-HACÈNE. — *Ouled-Moussa*, D. C. (*Aïne-el-Ksar*, M.).

Confédération des OULED-FEDALA (1844) (OULED-ATSMANE, OULED-EL-RAHAB, OULED-AHMED). — *Oued-Meriel*, D. C. ; *Tahanente*, D. C. (*Aïne-Touta*, M.).

Confédération des MAÂFA (1844-1845) (FETATCHA, AMRADSA). — *Djebel-Groun*, D. C. (*Aïne-Touta*, M.).

Confédération des TOUABA OU OULED-DAOUD (1845). — *Ichmoul*, D. C. ; *Oued-Labioud*, D. C. ; *Tighanimini*, D. C. (*Aurès*, M.).

EDDISSA (1844-1845) (1), oasis, partie de *Mchounech*, D. C. (*Tkout*, T. C.).

Confédération des BENI-OUDJANA (1845-1848) (OULED-ARIF, MEFEREDJ, OULED-SI-MOUSSA). — *Yabous*, S. I. (*Khenchela*, M.).

OULED-AMEUR, CHELIA. — *Ouled-Ameur*, S. I. (*Khenchela*, M.).

OULED-MENACEUR, OULED-BAADCHIA, OULED-MAHMED, OULED-ALI-BEN-FLOUS, OULED-ENNCEUR. — *Mellagou*, S. I. (*Khenchela*, M.).

OULED-MAHBOUB, OULED-AMIR, OULED-SI-ZOUÏD, OULED-SI-EL-GHERBI. — *Taouziente*, S. I. (*Khenchela*, M.).

Confédération des AMAMRA (1848) (OULED-BOU-DERHEM, OULED-YACOUB, OULED-ENSIGHA, autochtone; L'ARBA et OULED-SAÏD, débris des Romains; OULED-SI-ZERARA, OULED-SIDI-MOUSSA, OULED-SI-KOHEL, noblesse religieuse; OULED-BOU-KAHEL, OULD-SI-ENDJA, arabes émigrés. — *Khenchela*, D. C. ; *Rmila*, D. C. ; *Ouled-Ensigna*, D. C. ; *Ouled-Tamza*, D. C. ; *Ouled-Bouderhem*, D. C. (*Khenchela*, M.).

(1) Eddissa faisait partie en 1830 de la confédération des Touaba.

494. Confédération des NEMEMCHA (1842-1844-1847)
(OU OULED-RECHAÏCHE).

ALLAOUNA, BRARCHA, MAHALTA, NEGRINE, FERKANE, OULED-RECHAÏCHE (KIATA, OULED-ZITOUN, OULED-ACHOUR, OULED-NECEUR, OULED-BELQACEM-BEN-ALI, OULED-SI-TABETE, OULED-AHMED, OULED-SELMI, OULED-ZID). — *Ouled-Rechaïche*, K. et S. I. (*Kenchella*, T. C.).

ALLAOUNA. — *Djelimbda*, S. I. ; *Ouled-Saâd* et *Ouled-el-Amra*, S. I. ; *Ouled-Chamokh* et *Ouled-Aounallah*, S. I. ; *Ouled-el-Aissaoui*, S. I. ; *Zeradna*, S. I., formant le K des *Allaouna* (*Tebessa*, T. C.).

BRARCHA. — *Ouled-Mahboub* (Ouled-Brahim, Ouled-Djellal, Ouled-Chekor), S. I. ; *Ouled-Messaoud* (Ouled-Slimane, Ouled-Chemina, Ouled-Belharete), S. I. ; *Ouled-Hamda* (Ouled-Sassi, Ouled Saïdane, Ouled-Si-Ali), S. I. ; *Ouled-Khelifa* (et Ghebala), S. I. ; *Ouled-Zeramna* (Ouled-Amor, Ouled-Ferahma, Ouled-Mbarek), S. I. ; *Djeurf*, S. I., formant le K. des *Brarcha* (*Tebessa*, T. C.).

NEGRINE, FERKANE. — *Negrine*, S. I. ; *Ferkane*, S. I. ; (*Tebessa*, T. C.).

MAHALTA (1844) (1). — *Ouled-Kebarite*, D. C. ; *Mdaourouche*, D. C. ; *Ragouba*, D. C. (*Sedrata*, M.).

495. ZAOUIA SIDI-ABID (1846-1866). — Fief religieux et politique des Ouled-Sidi-Abid, comprenant les Tolba de la Zaouia, les nomades des Ouled-Sidi-Abid, et leurs clients formés en partie avant 1830 d'émigrés tunisiens dite Zegholma. — *Zaouïa de Sidi-Abid*, D. C. ; *Guentis*, S. I. ; *Elma-el-Habiod*, D. C. (*Tebessa*, T. C.) ; *Bekkarïa*, D. C. (*Morsott*, M.).

496. ZAOUIA DE KHANGA SIDI-NADJI (1844). — Fief

(1) Les Mahalta (comme, du reste, tous les Nememcha) étaient, avant 1830, bien plus nomades qu'aujourd'hui ; ils s'étendaient beaucoup moins au Nord, et étaient alors plutôt gens de l'Aorès que du pays des Sedrata, où allaient les Hananecha et les Harakta (V. nos 472 et 286).

religieux des Ouled-Sidi-Nadji dite aussi OULED-SIDI-NACEUR et ayant pour clientes les deux confédérations les BRADJA et les OULED-AMRANE du Djebel-Chechar.

La Zaouïa, les Bradja et les Ouled-Amrane font aujourd'hui partie de la S. I., ou K. du *Djebel-Chechar* (*Kenchela*, T. C.).

497. CONFÉDÉRATIONS DU DJEBEL-CHECHAR. — 5 groupes, dont deux, les BRADJA et les OULED AMRANE étaient inféodés à la Zaouïa de Sidi-Nadji (V. n° 496).

BENI-BARBAR (TIZIGRANINE, EL-AMRA, OUENDOURA, SIAR); BENI-MELLOUL (OULED-MOUSSA, OULED-AÏSSA, ARB-OULDJA, ARB-EL-BORDJ); OULED-SOLTANE (ACHECHE, OULED-MAÂFA, TIFOURA). — Les 3 confédérations ont disparu et ont fait place aux 11 cheikhats (OULDJA-TBOUIA-AHMED-KHEIRANE, EL-AMRA-EL-ZAOUÏA, EL-OUEN-DOURA ES-SIAR, OULED-TIFOURAGH, OULED-TABETE, OULED-NACEUR-LAACHECHE, OULED-BOUYAHIA, OULED-MSIHEL, BENI-IMLOUL) formant une S. I. et le K. du *Djebel-Chechar-Khenchela*, T. C.

498. BITE-BOUOKKAZ (1832 (1)-1838-1844-1849). — Principauté héréditaire des DJOUAD DAOUAOUIDA et des OULED-SAOULA, dont le chef, toujours choisi dans la famille du Bouokkaz ben Ali, avait le titre de *Chikh el-Arab*. Le bey Salah fit de ce titre une dignité que lui et ses successeurs conférèrent plusieurs fois à une famille rivale (V. nos 300 et 301). Bien que déjà diminué et divisé en 1830, le bite Bouokkaz formait encore une des trois plus grandes principautés indépendantes du beylik occidental. Son action s'exerçait sans conteste sur tout le Sahara entre Khanga-Sidi-Nadji et Doucène, et spécialement sur les groupes des ZIBANE (ZAB-CHERGUI, ZAB-BISKRI,

(1) Dès 1831, Ferhat ben Bou-Okkaz avait fait faire à Alger des offres de soumission et d'alliance contre le bey Ahmed,

ZAB-DAHRI, ZAB-GUEBLI, OULED-DJELLEL, Nord de l'OUED-RIGH, Sud-Ouest de l'AORES.

ZAB-CHERGUI (1844-1845). — Tribus nobles et guerrières : OULED-SAOULA, OULED-BOU-HADIDJA, OULED-AMEUR ; tribus vassales ou serves : LAKHDAR (OULED-FARÈS, ZRARA, BOU-TOUFA) ; Ksour : LIANA, KSAR, BADÈS, ZRIBET-EL-OUED, ZRIBET-AHMED, AINE-NAGA, SIDI-OKBA. — Aujourd'hui *Zab-Chergui*, K. et S. I. (*Biskra*, T. C.) ; *Sidi-Okba*, S. I. (*Biskra*, T. C.).

ZAB-BISKRI, ZAB-DAHRI, ZAB-CHERGUI (1844). — Tribus nobles et guerrières des AHL BEN ALI, GHAMRA, SELMIA, RAHMANE, BOUAZID, REMOUGATE, etc. Toutes les oasis des Zibane et le *Ahl-Amour* formant aujourd'hui : *Biskra* (ville), P. E. ; *Grand-Aghalik des Ziban*, S. I. ; *Arab-Cheraga* (partie) K. et S. I. ; *Ouled-Dris*, S. I. ; *Ouled-Sidi-Slimane*, S. I. ; *Ouled-Youb*, S. I. ; *Djebabra*, S. I. ; *Ouled-Bouزيد ben Ahmed*, S. I. (*Biskra*, T. C.). — *Arab-Gheraba* (partie). K. et S. I. (*Tougourte*, T. C.).

OULED-DJELLAL et BENI-KHALED (1846-1847). — *Ouled-Djellal*, S. I. ; *Beni-Khaled*, S. I. (*Biskra*, T. C.).

Confédération des OULED-NAÏL-CHERAGA ou OULED-ZEKRI (1850) OULED-HARKATE, OULED-SASSI, OULED-RABAH, OULED-RAHMA). — *Ouled-Zekri* ; K. et S. I. (*Biskra*, T. C.).

Confédération des ALLAOUA et BENI-BOU-SLIMANE :

ALLAOUA (1844) (BENI-AHMED ou AHL-MCHOUNECH, BENI-HACÈNE ou AHL-BENIANE). — *Mchounech*, D. C., partie (1) (*Tkout*, T. C.) (2).

RASSIRA-ALLAOUA (1845-1858) (ABED, OULED-BOUOKKAZ, OULED-IDERE, HAIZA, TABALLET, SAHREDA, AINE-TINE, KHEDARA-TAHAMAMÈTE) ; RASSERA, OULED-EL-HADJ ou AZINI (OULED-YAHIA, OULED-MANSOUR, OMIMOUNE, OULED-OARIACH, AHL-ROUFI). — *Rassira*, T. C. ; *Tkout*, T. C.

(1) Comprend en outre : EL-HABEL (oasis), propriété des Ouled-Saoula, EDDISSA, colonie des Ouled-Daoud, n° 493.

(2) Tkout (Ksar et Bordj) chef-lieu d'un poste militaire de la commune indigène de Biskra, I. C.

BENI-BOUSLIMANE, OULED-ABDERAHMANE, TKOUTE, TAGHITE, EL-KSAR, CHENNAOURA, EL-HEMBLA, DJARALLAH, etc. — *Zellatou*, D. C. (*Tkouté*, T. C.).

499. Confédération de l'AHMAR-KHADDOU (1845-1859). — En 1830, les trois quarts étaient clients du Bit-Bouokkaz.

OULED-ZERARA (1) (HAMMAM, ZRARA); OULED-EL-HADJALI (TIDJEROUINE, OULECH); OULED-ABDESSELEM (AFSIL, MANSOURIA); OULED-BELGACEM, EL-ACHAÏCH (MIZAB, GRIRA); OULED-SLIMANE BEN AUSA (MADJINA); OULED-YOUB (EL-KSAR, QUELAA-DJEDIDA, TIBOUDJERINE, SIDIMASMOUDI, TIMERMACHINE). — *Oulache*, S. I. (*Tkouté*, T. C.).

OULED-ABDERAHMANE (KEBECH, TAOURIA); BENI-MELKEM, TADJEMOUT, ROUMANA, DJEMINA, OUM-EL-HABEL, GHANIME). — *Tadjemoute*, S. I. (*Tkouté*, T. C.).

SERAHNA, OULED-SI-AHMED, CHEURFA (SIDI-FATALLAH, BOUDERE, EL-BAATCIA, GHERGHIL, BAHL, etc. — *Kimmel*, S. I. (*Tkouté*, T. C.).

500. Confédération des SOUAFA (1845-1848-1854).

EL-OUED (centre politique et commercial); GUEMAR (centre religieux); KOUININE, TARZOUTE, ZGOUM, BEHIMA (oasis); TROUD (nomades comprenant les ACHECHE et les MESSAABA); OULED-SAOUD (nomades). — *Acheche* (Ouled-Djemâa, Ouled-Ahmed, Rebaïa, Ferdjane), K. et S. I.; *Messaaba* (Aziz-ben-Chebabta, Graffine), K. et S. I.; *Ouled-Saoud* (Kouinine, Tarzout, Zgoum, Ourmès, Sidi-Aoun), K. et S. I.; *Guemar*, S. I.; *Debila*, S. I.; *Behima*, S. I.; *Chamba* (2) (d'El-Oued), S. I. (*El-Oued*, T. C.).

501. Principauté héréditaire des DJELLABA (ou BEN-

(1) Les noms entre parenthèses sont ceux des principaux villages composant chacune de ces minuscules confédérations.

(2) Ne se sont installés dans le Souf à El-Hamiche qu'en 1820; ils comptent aujourd'hui plus de 100 tentes.

DJELLAB) de TOUGOURTE (1833 (1) — 1844-1854). — Suzerains des villages de l'Oued-Rir, alliés des *Arab-Gheraba* (V. n° 498), propriétaires de plusieurs villages (2). — *Tougourte* (Tougourte, Nezla, Tebesbeste, Zaouïa Sidi-el-Abed), K. et S. I.; *Moggar* (Meggarine, El-Harihira, El-Ksour, Sidi-Slimane, Ghamra-Moggar), K. et S. I.; *Ourlana* (Sidi-Amrane, Sidi-Yahia, Tiquedidine, Djama, Ourlana, Mazer, Zaouiet-Riah, Tinedla-el-Berd), K. et S. I.; *Tamerna* (Tamerna-Guedima, Tamerna-Djedida, Sidi-Rached, Bram), K. et S. I.; *Mraïère* (Mraïere, Ourir, Sidi-Khelil), K. et S. I. — Ces 5 kaïdats font partie de *Tougourt*, T. C.

Confédération des OULED-MOULÈTE (1848) (Makhezène des princes de Touggourte). — Tribus nobles ou Mezerguia : OULED-DEBBAH, OULED-AHMED, OULED-SI-MOKHTAR; mrabtine guerriers : EL-FTAÏTE, EL-ABADLIA; tribus serves : OUDJENA, EL-MOUADI, EL-ANALA; ksar entrepôt : OUM-EL-TIOUR. — *Ouled-Moulète*, K. et S. I.; *Ftaïte et Abadlia*, K. et S. I. (*Touggourte*, T. C.).

502. Confédération des OULED-SAYAH (mrabtine guerriers, alliés de Temacine).

OULED-SIDI-SLIMANE, OULED-SIDI-AHMED et ksour de DJIOUA, EL-ALIA, EL-HADJIRA, TAÏBET-EL-GUEBLIA (Taibia). — *Ouled-Saïah*, K. et S. I.; *Taïbet-el-Gueblia*, K. et S. I. (*Tougourte*, T. C.).

503. Zaouïa de TAMELLALTE (à TEMACINE) (1854). — Fief religieux et zaouïa des Tidjanya (V. n° 271).

Ksour de TAMELLALTE, TEMACINE, SIDI-AMEUR, KOU-

(1) En 1833 le fils du « roi de Tougourt » vint à Alger demander le protectorat français; de nouvelles demandes furent faites en 1834 à Alger.

(2) Il n'y avait que peu de villages et très misérables au temps des Turcs. Plusieurs de ceux énumérés ci-dessus ont été créés par nous depuis 1854 grâce aux forages artésiens.

DIAT, BEN-AMMAR, EL-BAHOUR, BLIDET-AHMAR, EL-GOUQ.
— *Temacine*, K. et S. I. (*Touggourte*, T. C.).

Nomades des SAÏD-OULED-AMEUR (makhezen de la zaouïa) (OULED-BOUHARIM, KOUZOUT, LAKHEDAR, OULED-ENSIGHABE-BEL-HADJ, SAÏSSANA, OULED-ABED). — *Saïd-Ouled-Ameur*, K. et S. I. (*Touggourte*, T. C.).

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

En résumé, il y avait, en 1830, sur le territoire actuel de l'Algérie, 516 groupes ethniques ou politiques formant autant d'entités distinctes constituées en *circonscriptions*, *confédérations*, *stefs* ou *républiques*. Ces groupes se divisaient ainsi (1) :

	Dar Soltane.	Titri.	Ouharane.	Qsantina.	
Makhezène....	Guerriers...	49	9	36	25
	Autres.....	..	5	10	22
Rayat.....	41	23	56	14	
Vassaux ou alliés.....	20	12	29	25	
Indépendants.....	23	13	26	138	
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
	73	62	157	224	
	<hr/> 516				

(1) Il y a ici plus de groupes que de numéros à cause des numéros bis 84, 94, 168, 170, 176, 177, 185, 270, 283, 298, 319, 351, 482.

Les 126 groupes du Makhezène occupaient environ	3.400.000 hect.
Les 104 — des Rayat ou sujets directs	4.415.000 —
Les 86 — des Vassaux ou Alliés.....	7.540.000 —
<hr/>	
Les Turcs, en 1830, étaient donc souverains effectifs de.....	15.365.000 hect.
En réalité, ils n'étaient les maîtres absolus que sur.	7.825.000 —
La France gouverne et a l'administre, en 1899 (1)...	48.000.000 —

CHANGEMENTS DE DÉNOMINATIONS

(SURVENUS PENDANT L'IMPRESSION TERMINÉE LE 1^{er} JUIN 1899)

19. AHL-EL-EUCHE. — *El-Euche*, D. C. *Ziania*, D. C.
OULED-SOLTANE. — *Tiara*, D. C. (*Tablate*, M.), *Soua-
gui*, D. C. (*Aumale*, M.).

OULED-THAANE. — *Ouled-Taane*, D. C.

OULED-ZENIM. — *Ouled-Zenime*, D. C.

OULED-MSELLEM, BENI-MALOUM. — *El-Guelb*, D. C.,
Tchaïf, D. C.

33. AHL-AGHBAL. — *Aghbal*, D. C.

35. BENI-BEL-HASSINE. — *Elusseri*, D. C.

OULED-SELEM. — *Magraoua*, D. C.

43. AÏTE-SIDI-ALI-OU-MOUSSA et MAATKA. — *Maatka*,
D. C. (*Tizi-Ouzou*, P. E.), *Boumahni*, D. C.) (*Dra-el-
Misane*, M.)

45. AÏTE-KHELEFA. — *Tirmitine*, D. C.

(1) Le chiffre officiel, en 1896, était de 47,897,025 hectares, non compris les parcours des Chamba.

49. AÏTE-BOUADDOU. — *Bouaddou*, D. C.
50. AOUKDAL. — *Ogdal*, D. C.
AÏTE-BOUCHENNACHA. — *Kouriete*, D. C.
53. ZERKFAOUËNE. — *Azeffoun*, D. C. ; *Achouba*, D. C.
57. AÏTE-HASSENE. — *Rouma*, D. C.
70. ILOULENE-OU-MALOU. — *Illoula-ou-Malou*, D. C.
73. AHL-GOURAYA, etc. — *Addala*, D. C. ; *Foughol*,
D. C.
104. OULED-BARKA. — *Taïcha*, D. C.
106. OULED-SI-AMEUR. — *Serdoun*, D. C.
118. ABADLIA. — *Chahbounia*, D. C.
195. Et autres; remplacer *Saïda*, M., par *Franchetti*, M.
208. AHL-EL-OUED, etc. — *Yeri*, D. C. ; *Chouly*, D. C.
212. HARAOUATE-EL-OUTA. — *Harouate*, D. C.
213. BENI-ZOUGZoug. — *Ahl-el-Oued*, D. C.
217. KHOBBAZA. — *Khobbaza*, D. C.
237. GEURNETA. — Lire deux fois *GUEMENTA*.
238. AZAÏL. — *Azaïl*, D. C.
283. OULED-HELLAL, etc., bon, mais intercaler ensuite:
283^{bis}. BERBÈRES DE L'OUARSENIS (1842-1843-1845),
9 groupes : BENI-BOU-DQUANE (tribu dirigeante), etc.
343. DREATE. — *Dreate*, D. C. ; *Dalaa*, D. C.
MZITA. — *Mzita*, D. C. ; *Arbéa*, D. C.
DJEBAÏLIA DU AHL-BOUKTONE. — *Bouktone*, D. C. ;
Tafertaste, D. C. (*Biban*, M.).
OULED-SIDI-BRAHIM-BOU-BEKEUR. — *Bibans*, D. C. ;
Beni-Ouagag, D. C.
373. AITE-YAHIA-OU-YOUCÉF, etc. — *Acif-el-Ham-*
mam, D. C.
-

CHAPITRE VI

Index des dénominations indigènes modernes officielles ou usuelles (1)

Aaouïad, C., 472, voy. Aouaid (off.).	Acheche, C., 500.
Ababda, A., 128.	Achechia (El-), C. (Sétif, P. E.).
Abadlia, A., 119, voy. Ftaïte.	Achir (El-), C. (Biban, M.).
Abazziz, A., 119, 126.	Achouba, A., 53, R.
Abdelbeg, C. = <i>Macdonald</i> (Maa- did, M.).	Achour (El-), P. E., A., 20.
Abdelgoui, O., 227.	Acif-Boulma, A., 49.
Abdesselem, C., 327.	Acif-el-Hammam, C., 373, R.
Abid, A., 14.	Adaoura-Cheraga, A., 122.
Abiod-Sidi-Chikh (L'), O., 239.	Adaoura-Gheraba, A., 122.
Abiyoussef, A., 65.	Addala, 73, A., R.
Achâacha, O., 275.	Adélia, A., 256, est P.-L.-M.
Achache, O., 244.	Adjama, O., 260.
	Adjeraf (El-), A., 222.

(1) ABRÉVIATIONS. — F., ferme isolée. — H. I., hameau indigène. — ~~est~~, gare de chemin de fer. — = indique la substitution officielle d'un nom français au nom indigène traditionnel. Le numéro suivi de R renvoie à la fin du chapitre V, au tableau des changements survenus en cours de publication.

Les noms des centres français sont en italiques, et ceux que leur peu d'importance relative, ou d'autres raisons, ont empêché de figurer explicitement dans les équivalences modernes des groupes antérieurs à 1830, ont pour référence le nom de la commune de leur situation.

Pour les recherches, il faut tenir compte de l'analogie (et de la confusion faite quelquefois) entre les mots *Aïte*, *Ahl*, *Arb*, *Ouled*, *Beni* et aussi de l'emploi abusif de l'article arabe EL, que nous avons toujours rejeté après le nom sous la forme (El-) ou (L').

Dans cet index, on s'est conformé, pour les noms d'ethniques ou de localités, aux règles prescrites par l'arrêté gouvernemental du 27 mars 1885, pour l'orthographe des noms patronymiques. Lorsque les documents officiels ont consacré une leçon incorrecte antérieure à cet arrêté, on a fait suivre cette dénomination de l'abréviation (off.) et on renvoie à la leçon correcte.

- Adjiba (L'), A., 367.
 Afensou, C., 447.
 Aflou, O., 237.
 Affroun (L'), A., 22,  P.-L.-M.
 Afir et Ouled-Aïssa, voy. Oued-Oughate.
 Agha (faubourg), A., 1.
 Aghouate (L'), voy. Laghouate.
 Aghbal, A., 33, R.
 Aghlal, O. [Arhlal] 170.
 Aghlal, O., 170.
 Ahl-Eddir, C., 340, voy. Halleder (off.).
 Ahl-Elaid, O., 137.
 Ahl-el-Euche, A., 19.
 Ahl-el-Ghafar, O., 204.
 Ahl-el-Gourine, O., 228.
 Ahl-el-Hassiane, O., 141.
 Ahl-el-Ksar, A., 243.
 Ahl-el-Oued, A., 213, R. — O., 208.
 Ahl-Stitène, O., 239, 241.
 Ahl-Zelboun, O., 203 (et mieux Azelboun).
 Ahmed - ben - Ali, O., 460 = *Foy* (Jemmapes, P. E.).
 Ahnaïdja, O., 194.
 Ahsasnah, C., 308, 329.
 Aïaïda, C., 472.
 Aïne-Abessa, P. E., C., 337.
 Aïne-Abid, P. E., C., 287.
 Aïne-Acel, C., 366 = *Youssouf* (La Calle, M.).
 Aïne-Affra, C., 472,  B. - G. Sefia, M.
 Aïne-Amar et Adjadja, A., 131.
 Aïne - Amara, C. = *Aïne - Saint - Charles*, chef-lieu de la C. M. de l'Oued-Cherf.
 Aïne - Aouaci = *Aïne - Noisy* = *Noisy-les-Bains*, P. E.
 Aïne-Arnate (Sétif, P. E.), centre.
 Aïne-Azel = *Ampère* (Righa, M.).
- Aïne-Azereg, O., 196 = leçon correcte de Nazereg, P. E. et D. C.
 Aïne-Babouch, C., 236.
 Aïne-Barouaga = *Bugeaud*, P. E.
 Aïne-Beïda, A. (Aïne-Taya, P. E.).
 Aïne-Beïda, P. E., C.
 Aïne-Beïda, O. (Hammam - Bouhadjar, P. E.).
 Aïne-Beïda, H. I., O. (La Senia, P. E.).
 Aïne-Bessem, A., 17.
 Aïne-Bessem, C.M. chef-lieu, A., 17.
 Aïne-Bouchena, H. I., C. (Sétif, P. E.).
 Aïne-Boudib, A., 17 = *Berville* (Aïne-Bessem, M.).
 Aïne-Boudinar, O., 178 = *Belle-Côte*, P. E.
 Aïne-Bridia, O., 135 = *Brèda* (Boutlelès, P. E.).
 Aïne-Cherchar, C., 332 = *Auribeau* (Jemmapes, M.).
 Aïne-Cheurfa, O., 199.
 Aïne-Chouga, H. I., C. (Sétif, P. E.).
 Aïne-Dalia, C., 468, station  M. E.-H.
 Aïne-Delfa, F. (Bibane, M.).
 Aïne-Delfa, O., 156. — Aïne-Delfa, A. = *Duperré*, P. E.
 Aïne-Diss, C., 286.
 Aïne-Douz, O., 203.
 Aïne - el - Afeurd, H. I., O. (El-Gada, D. C.).
 Aïne-el-Anceur, A., 252 (et mieux Aïne-el-Ancsar).
 Aïne-el-Araïce (1), C., 300 = *Fontaine-des-Gazelles*, F.
 Aïne-el-Arba, P. E., O., station  E.-A.
 Aïne-el-Assafeur, S I., C. (Aïn-el-Ksar, M.).

(1) Aïne-el-Araïce signifie *fontaine des fiancés* ; la dénomination *Fontaine-des-Gazelles* est d'origine française.

- Aïne-el-Bey, C., pénitentier (Quettar-el-Aïche, P. E.).
- Aïne-el-Essam, A., 342, ¹⁹⁰⁸ E.-A.
- Aïne-el-Gradj, C., 382.
- Aïne-el-Guettar, O., 146.
- Aïne-el-Hadjar, A., 17 = *Aboutville* (Aïne-Bessem, M.).
- Aïne-el-Hadjar, O = *Parmentier* (Mekeira, M., ¹⁹⁰⁸ O.-A.).
- Aïne-el-Hadjar, P. E., O., station ¹⁹⁰⁸ F.-A.
- Aïne-el-Hammam, A., 55 = *Michelet*, chef-lieu de la commune mixte du Djurdjura.
- Aïne-el-Hammam, O., 230 = *Lapasset* (Cassaigne, M.).
- Aïne-el-Hammar = *Ruchambeau* (Telagh, M.).
- Aïne-el-Kab, O., 203 = *Bréa*, centre (Tlemcen, P. E.).
- Aïne-el-Khemaïce, A., 252, voy. Khemaïce (off.).
- Aïne-el-Ksar, C. M., chef-lieu, C. 298.
- Aïne-el-Ksar, C., 354, voy. Aïn-Ksar (off.).
- Aïne-el-Turk, O. et C., voy. Aïne-Turk (off.).
- Aïne-Enchir-Royane, C., 322 = *Clauzel*, P. E.
- Aïne-Fakroune, C., 331 (Aïne-Mlila, M.).
- Aïne-Farès, O., 156 (Mascara, M.).
- Aïne-Fekane, O., 156 (Mascara, M.).
- Aïne-Fezza, C. M. chef-lieu, O., 208, O.-A.
- Aïne-Gheraba, O. (Aïn-Ghoraba, off.), 211.
- Aïne-Ghorab, C., 293.
- Aïne-Ghoul, F., C., voy. Rhoul (off.) (*Clauzel*, P. E.).
- Aïne-Gradj, C., voy. Aïne-el-Gradj, 382.
- Aïne-Guettar, C. (Souk-Ahras, M.), 472.
- Aïne-Guettar, O., voy. Aïne-el-Guettar.
- Aïne-Guerfa, C. (Guettar-el-Aïch, P. E.).
- Aïne-Guergour, O. (Cacherou, M.).
- Aïne-Hazem, A., 341.
- Aïne-Igni, F., C. (Aïne-el-Ksar, M.), 361.
- Aïne-Kadra, A., 23 = *Ricet*, P. E..
- Aïne-Kebira, C. = *Perigotville* (Takitount, M.), 296.
- Aïne-Kelba, C., 480.
- Aïn-Kerma, P. E., C.
- Aïne-Kerma, C. = *Munier* (La Calle, M.).
- Aïn-Ketom, C., 472.
- Aïn-Khabouzia, A. = *Hoche* (Aïne-Bessem, M.).
- Aïne-Khial, P. E., O.
- Aïne-Khiar, C., 366.
- Aïne-Kissa, mine (Morsott, M.), C.
- Aïn-Ksar (off.), C. (Aïne-el-Ksar), 354.
- Aïne-Larba, C. = *Robertville*, P. E.
- Aïne-Larba, O., voy. Aïne-el-Arba (off.), P. E.
- Aïne-Leghata, F. (Bled-Guitoun, P. E.), A.
- Aïne-Legradj, C., 382.
- Aïne-Madi, A. (Aïne-Madhi, off.), 131, 271.
- Aïne-Madragh, O. (*Bouguirat*, P. E.).
- Aïne-Malah, C. (Sétif, P. E.).
- Aïne-Mazouella, C. (Aïne-el-Ksar, M.).
- Aïne-Medjez-Eddehiche, C. = *Gastonville*, P. E.
- Aïne-Mellouk, C. (Chateaudun-du-Roumel, M.).
- Aïne-Merane, A. = *Rabelais* (Ténès, M.).
- Aïne-Mesra, O. = *Aboukir*, P. E.
- Aïne-Messaoud, C. (Bouhira, P. E.).

- Aïne-Mlila, M., chef-lieu, C., stat. .
- Aïne-Mokra, P. E., C., station .
- Aïne-Moudeur, A., 25.
- Aïne-Mouss, F., C. (Sétif, P. E.).
- Aïne-Nechma, C., 332.
- Aïne-Nouïssi, O., voy. Aïn-Aouaci.
- Aïne-Nsara, A. (Palestro, M.).
- Aïne-Ouillis ou Ouillis, O. (Cassaigne, M.).
- Aïne-Oulmène, C. = *Colbert* (Rhira, M.).
- Aïne-Oumata, F., O. (Les Trembles, P. E.).
- Aïne-Oum-el-Alleug, C. = *Thiers* (Palestro, M.).
- Aïne-Refaïa, F., A. (Bled-Guitoun, P. E.).
- Aïne-Regada, C. (Oued-Zenati, P. E.).
- Aïne-Regada, F. (Sétif, P. E.).
- Aïne-Rhoul (off.), voy. Aïne-Ghoul.
- Aïne-Rihana, C. 334.
- Aïne-Roua, P. E., C., 386.
- Aïne-Sabra, O. = *Turenne* (Sebdou, M.).
- Aïne-Sefra, O., 270, chef-lieu d'Aïn-Sefra, M.
- Aïne-Stetta, C. (Takitounte, M.), 402.
- Aïne-Segnour, C. (Sefia, M.), 472.
- Aïne-Sfia, C. (Sétif, P. E.), 297.
- Aïne-Sfissef, O., 200 = *Mercier-Lacombe*, P. E.
- Aïne-Sfissifa, O., 270.
- Aïne-Sfissifa, O. = *Les Saules*, ksar et caravansérail (Géryville, M.).
- Aïne-Sidi-Cherif, P. E., O., 178.
- Aïne-Smara, P. E., C., 316.
- Aïne-Snob, C., 286.
- Aïne-Soffra, O., 200 = *Tessala* (1), P. E.
- Aïne-Soltane, P. E., A. (Aïn-Sultan, off.), 167.
- Aïne-Soltane, C., 343 = *Blondel* (Biban, M.).
- Aïne-Soltane, O., 196.
- Aïne-Souda, C. (Sefia, M.).
- Aïne-Tabia, C., 452.
- Aïne-Tahamimine, C. (Duvivier, P. E.), 472.
- Aïne-Tagroute (Aïn-Tagro, off.) P. E., 298.
- Aïne-Tassera, F., C., station  (Maadid, M.), 343.
- Aïne-Tasta, A. (Aumale, P. E.).
- Aïne-Taya, P. E., A., 1, 24.
- Aïne-Tebinete, F., C. (Sétif, P. E.), 297.
- Aïne-Tedelès, P. E., O., 178.
- Aïne-Tekbalète, O., 207 (Tekbalet, off.).
- Aïne-Tellout, O., 208,  O.-A. = *Descartes*.
- Aïne-Temouchente, P. E. et C. M., O., 169, 170,  O.-A.
- Aïne-Tine, P. E., C., 310, 314 = *Belfort*, nom officiel inusité.
- Aïne-Titeste, C., 354.
- Aïne-Tizirete, A., 17.
- Aïne-Tolba, O., 169 = *Guiard* (Aïne-Khial, P. E.).
- Aïne-Toudemane, F., 156 = *Saint-Hippolyte* (Mascara, P. E.).
- Aïne-Touila, C., 286 (Aïn-Thouila, off.).
- Aïne-Toukria, A., 250 = *Bourbaki* (Téniet, M.).
- Aïne-Touta, C., 488 = *Mac-Mahon*, chef-lieu d'Aïn-Touta, M.,  E.-A.
- Aïne-Trab, C. (Oued-Zenati, P. E.), 287, 333.
- Aïne-Trid = *Bouvier*, P. E., 200.

(1) Tessala est le nom d'une montagne voisine de la source dite Aïn-Soffra, où est le centre.

- Aïne-Trik, C., 297 (Sétif, P. E.).
Aïne-Turk, C., 298.
Aïne-Turk, P. E., O., 136 (off. Aïne-el-Turk).
Aïne-Yagoute, C., 299 (Aïne-el-Ksar, M., ~~stat.~~ E.-A.).
Aïne-Zada, C., 398 ferme (Maddonal de Madid, M.).
Aïne-Zaoufa, A., 15 = *Pirette* (Dra-el-Mizane, M.).
Aïne-Zeboudja, A., 20.
Aïne-Zitoun, C., 286.
Aïoun (El), C., 477 = *Lacroix* (La Calle, M.).
Aïoun-el-Berance, O., 268.
Aïoun-el-Hadjez, C., 290.
Aïounet-Eddid, 473 = *Clairefontaine* (hameau Morsott, M., ~~stat.~~ B.-G.).
Aïoun-Seba, A., 121 (Aumale, P. E.).
Aïoun-Skakna, 7 = *Frais-Vallon*, Alger, P. E.
Aïte-Abbou, C., 372.
Aïte-Akerma, A., 63.
Aïte-Ameur, C., 374.
Aïte-Ameur-ou-Ali, C., 353.
Aïte-Aouaggacha, A., 63.
Aïte-Hammam, A. = *Michelet*, chef-lieu Djurjura, M., 63.
Aïte-Mahmoud, A., 46.
Aïte-Ouaretz ou Ali, C., 393.
Aïte-Rzine, C., 343.
Aïte-Temsiite, C., 353.
Aïte-Yahia, A., 69.
Akbia (L'), C., 438.
Akbil, A., 65.
Akbou, C., 349, P. E. et chef-lieu d'Akbou, M.
Akelindja (off.) A., 36, voy. Akhelindja.
Akerma, O., 240, 270.
Akhelindja, A., 36.
Akbail, O., leçon correcte de Arbal.
Alaghane, C., 343, stat. ~~stat.~~ E.-A.
Alaïmia, O., 137.
Alef (El), O. (Ammi-Moussa, M.), 260.
Alia (El), C., 502.
Allaa (El), C., 493.
Allaouana, C., 494.
Alma, A., 24, P. E.
Alma ou-Aklane, C., 882, 887.
Amadane, C., 388.
Amalou, C., 349.
Amamra, O., 179.
Amama, O., 178.
Amentane (L'), C., 492.
Ameria (El'), O. = *Lourmel*, P. E., 135.
Ameur-Dahra, A., voy. Ouled-Ameur-Dahra.
Ameur-el-Aïne, P. E., A., 22.
Ameur-Guebala, A. voy. Ouled-Ameur-Guebala.
Ameur-Sraouïa, C., 308, 329.
Amiguiere (L'), Amiguiier), O. (Pont-de-L'Isser, P. E.)
Ammal, A., 37.
Ammi-Moussa, O., 260, C. M.
Amlouline, A., 49.
Amouassa, C., 354.
Amoucha, C., 402 (centre Takitount, M.).
Amoura, A. = *Dolfus-Ville*, 256 (Djendel, M.).
Amradsa, C., 493.
Amri (El), C., 498, Ksar.
Anaceur (L'), C. = *Gallois*, 343, Mahdid, M.
Anaceur (L'), C., ou Lanaceur, centre Sétif, P. E., 297.
Anatra, O., 179.
Ançor (El) (et mieux Aneçar), O., 135, 136, P. E.
Ançor (El), O., 206, hameau Beni-Saf, P. E.
Anceur (El), C. (et mieux Aneceur), hameau El-Milia, 429.

- Aneceur-el-Aksob, A., 33 = *Zurich*, Cherchel, P. E.
Aneb (L'), A., 219, 257.
Angad, O., 269.
Anini, voy. Djebel-Anini.
Annaba, C., 335 = *Bône*, sous-préfecture.
Anouna, F., C. (Clauzel, P. E.) 322.
Aokas, C., 39.
Aomar, A., 8 centres = *Dra-el-Mizane*, M.
Aouïd, C., 472.
Aouana (L'), C., 418.
Aouara (L'), C. 335.
Aouameur, O., 135, 136 (Saint-Louis, P. E.).
Aoubellil, O., 170.
Aouïed, C., 472.
Aouissate, O. 187.
Aorès ou Aourès (Aurès), commune mixte, chef-lieu Arice, désignés, Aris (off.).
Aouzatel, O., 194.
Arab-Cheraga, C., 498.
Arab-Gheraba, C., 498.
Arara, C., 472.
Arba (L'), P. E., A., 23.
Arba (L'), A., 219, 257. — C., 492.
Arba - Aïte - Iratène (L'), A., 63 = *Fort-National*, P. E.
Arbal, O., (Saint-Maur, P. E.).
Arbatache, P. E., A., 24.
Arbatache, A., 24.
Arbaouate, O., 239 (Arba fouqani, Arba tahtani).
Arbea, C., 343, R.
Arb-el-Goufi, C., 445.
Arb-el-Haddara, C., 293.
Arb-el-Oued, C., 355.
Arb-el-Oued-Abdi, C., 492.
Arb-Estahia, C., 445.
Arb-Filfila, C., 332.
Arb-Guerguera, C., 455.
Arb-Sidi-Achour, C., 450.
Arb-Skikda, C., 460.
Arb-Youcef, voy. Abi-Youcef (off.).
Arcibia, O., 156 = *Saint-André* (Mascara, P. E.).
Ard-el-Belda. A., 222 (Orléansville, P. E.).
Ard-el-Kahala, C., 461 (Gastu, P. E.).
Arhlal (off.) pour Aghal, O., 170 (Aïn-Temouchent, M.).
Aria (El-), F., C., 308 (Khoub, P. E.).
Arib, A., 229.
Arib, A., 279 = *Littré-les-Arib*, P. E.
Aricha (El-), O., 249, chef-lieu de l'annexe El-Aricha, T. C.
Arrache (L'), A. = *Maison-Carrée*, P. E.
Arrès, C. 356.
Arrice (Arris, off.), C. 492, hôpital.
Arrouche (El-), P. E., C.
Arslbia, O., 156 (Mascara, P. E.).
Arsibia = *Saint-André* (Mascara, P. E.).
Arziou, O., 170 = *Arzew* ou *Arzeu*, P. E.
Arziou-el-Kedim, O, 170 = *Saint-Leu*, P. E.
Asla, O., 270.
Assafia (L'), A., 127.
Assi-Ameur (off.), O., 135, 136, pour Haci-Ameur, P. E.
Assi-ben-Ogba (off.). O., 135, 136, pour Haci-ben-Ogba, P. E.
Assi-bou-Nif (off.), O., 135, 136, pour Haci-Bounif, P. E.
Atamenia ou Atamnia, O., 200.
Atba (El-), C., 459.
Atba-Djellaba, O., 175.
Atba-Djemala, O., 172.
Atela, O., 156 (Mascara, P. E.).
Atela, F., O., 156 (Mascara, M.).
Athia (off.), O., 172. pour Attia.
Attaf (El-), A. 102 = *Saint-Cyprien-les-Attafs*, P. E.

- Attatba, P. E., A., 22.
 Attia, O., 172.
 Attia, C., chef-lieu de commune mixte.
 Azail, O., 248, R.
 Azazga, A., chef-lieu de Haut-Sebaou, M.
 Azeba, C., 310, 314 = *Delacroix* (off. inusité) (Aïne-Tinni, P. E.).
 Azeffoun, A. = *Port-Gueydon*; chef-lieu de commune mixte.
 Azeffoun, A., 53, R.
 Azerou-Nbechar, C., 388.
 Azezla, C., 500.
 Azib-Zamoun, A., 36 = *Haussonvillers*, P. E.
 Azib-ben-Alicherif, C., 349, stat. ¹⁹⁰³, usine.
 Aziz, A., 36.
 Azouania (El-), O., 189.
 Azzouza, A., 54.
 Baach, A., 276.
 Baba-Ali, A., 21.
 Baba-Hocène, A., 21 (Baba-Hasen, P. E.).
 Babor, C., 405.
 Bab-Trouch, C., 314.
 Badès, C., 498 (Ksar).
 Baghaï, C., 286.
 Baghdoura, A., 276.
 Bahata, A., 34.
 Bahira (El-), F., C. (Righa, M.).
 Bahli-Atselate, C., 492.
 Bahourate, O., 176.
 Barika, C., 480, chef-lieu de cercle militaire.
 Bassour, F. école, A., 87 (Berrouaghia, M.).
 Batna, C., 488, sous-préfecture, subdivision militaire, ¹⁹⁰³ E.-A.
 Bazeur (Bazer), C., 339.
 Bechtoute, O., 190.
 Bedjaïa, C., 305 = *Bougie*, sous-préfecture, ¹⁹⁰³ E.-A.
 Behima (Ksar), C., 500.
 Beida-Bordj, C., 486.
 Beinène, 356.
 Bekakra, O., 270 bis.
 Bekkaria, C., 495.
 Belhacel, O., 147.
 Belimour, C., 343 = *Cérez*, centre (Maadid, M.).
 Belkif, C., 473.
 Bellaa, C., 339.
 Belloua, A., 11.
 Benaouda, O., 223.
 Ben-Aknoun, A., 20 (El-Biar, P. E.).
 Ben-Chikaou, A., 87 = *Ben-Chicao*, centre (Berrouaghia, M.).
 Ben-Diab, C., 337 (Ben-Dhiab off.)
 Benennaria, A., 221 = *Flatters*.
 Ben-Halima, O., 180.
 Ben-Haroun, A., 7.
 Ben-Hinni, A., 37 = *Palestro*.
 Beni-Abeud (1)., O., 205.
 Beni-Add, O., 208.
 Beni-Adi, C., 334.
 Beni-Ahmed, C., 322.
 Beni-Aïcha, A., 24 = *Ménerville*, P. E., Alger.
 Beni-Aïssi, A., 46.

(1) Il est nécessaire d'écrire la dénomination en deux mots, car dans beaucoup de cas les indigènes originaires des circonscriptions ainsi dénommées emploient l'ethnique du nom patronymique, et au lieu de dire qu'ils sont des Beni-Abeud, Beni-Amrane; ils disent qu'ils sont: Abedi, Amani (au singulier), et: Abdioua, Amrania (au pluriel).

Il est fâcheux que l'adoption de ces derniers ethniques très usuels n'ait pas prévalu dans la technologie officielle, car ils sont plus pratiques que ceux employés et commençant par Beni ou par Ouled.

- Beni-Aïssi, C. = Voy. Beni-Bou-Aïssi.
 Beni-Amar, C., 366.
 Beni-Amrane, A., centre (Palestro, M.).
 Beni-Amrane, C., 330.
 Beni-Amrous, C., 352.
 Beniane, O., 156.
 Beniane, A., 256 = *Vesoul-Beniane*, P. E., Miliana.
 Beni-Arif, A., 45 (Mirabeau, P. E.).
 Beni-Barbar, C., 472.
 Beni-Barbar, C., 497.
 Beni-Bechir, C., 332 (Philippeville, P. E.).
 Beni-Belaïd, C., 434.
 Beni-Belhocène, A., 35 [Belhassen].
 Beni-Belhocène, A., 254.
 Beni-Bouaddou, A., 49.
 Beni-Bouaïssi, C., 392.
 Beni-Bouakkache, A., 64.
 Beni-Bouattaf, A., 65.
 Beni-Bouchaïb, A., 60, voy. Bouchaïb).
 Beni-Boudouane, A., 283 bis, R.
 Beni-Boudrar, A., 64.
 Beni-Bougherdane, A., 49.
 Beni-Bouhattab, A., 216.
 Beni-Boukannouce, A., 283 bis, R.
 Beni-Boukni, A., 219.
 Beni-Boumileuk, A., 73, voy. Boumileuk.
 Beni-Bounaïn-Sîsîfa, C., 332.
 Beni-Bousaïd, O., 274.
 Beni-Bouyacoub, A., 93.
 Beni-Bouyacoub = *Champlain*, A., 93.
 Beni-Bouyoucef, C., 408.
 Beni-Brahim, A., 131.
 Beni-Brahim, C., 498.
 Beni-Caïd, voy. Beni-Kaïd.
 Beni-Chaïb, A., 214.
 Beni-Chebana, C., 384.
 Beni-Chenacha, A., voy. Chenacha.
 Beni-Derdjine, A., 278.
 Beni-Dergoun, O., 179.
 Beni-Djenad, A., 62, voy. Djenad.
 Beni-Douela, A., 46.
 Beni-Fatem, A., 159 (Fathem. off.)
 Beni-Felkaï, C., 399.
 Beni-Ferah, C., 487.
 Beni-Ferquène, C., 435.
 Beni-Flik, A., 59.
 Beni-Fouda, C., 296, 338, = *Sillègue*.
 Beni-Fouhhal, C., 357, 409.
 Beni-Froucène, A., 62.
 Beni-F'tah, C., 425.
 Beni-Gazli (Ahh-el-Oued), O., 208.
 Beni-Ghobri, A., 42.
 Beni-Ghomeriane, A., 258.
 Beni-Ghomeriane, C., voy. Ghomeriane.
 Beni-Guecha, C., 309, = *Lucet*.
 Beni-Hacine, A., 96(1) (Hacain, off.)
 Beni-Hacène, C., 395 (Haséeïn, off.)
 Beni-Hameïdane, C., 319 bis.
 Beni-Haoua, A., 73.
 Beni-Haroun, C. (Grarem, P. E.).
 Beni-Hassaine, A. 57 (Haçain, off.)
 Beni-Hindel, A., 283 bis R., = *Molière* (chef-lieu de la commune mixte).

(1) Voici, d'après l'arrêté du Gouv. Général du 27 mars 1885, la règle posée pour la transformation officielle des noms analogues sur les registres de l'état-civil :

حسان = Hassane — حساين = Hassaine — حسن = Hacène
 — حُسين = Hocine حُسين et حُسين = Hacine — حواسين = Houacine.
 (Les leçons Hussen, Hussein, Haoussine sont à rejeter comme ne correspondant ni à l'orthographe, ni à la prononciation).

- Beni-Iddou, A., voy. Ouled-Slama.
 Beni-Idjeur-Djebel, A., 72.
 Beni-Idjeur-Sahel, A., 72.
 Beni-Ililitène, A., 66.
 Beni-Ilmane, C., 343.
 Beni-Intacene, 343.
 Beni-Iratène, voy. Aite-Iratène.
 Beni-Isguène, A., 129.
 Beni-Issaad, O., 179.
 Beni-Ittourar, A., 67, 68.
 Beni-Kaid, C., 338.
 Beni-Kaid, C., 338, fermes (Djid-
 jeli, P. E.).
 Beni-Kani, A., 370, 371.
 Beni-Khaled, O., 205.
 Beni-Khalfoun, A., 38.
 Beni-Khelili, A., 61.
 Beni-Khemice (Khemis), O., 176.
 Beni-Kouffi, A., 49.
 Beni-Ksila, C., 372.
 Beni-Linte, A., 251 (Lent, off.).
 Beni Louma, O., 179.
 Beni-Nâafa, C. (Zaouia Sid-Nadji).
 Beni-Maameur, C. 419.
 Beni-Madoun, A., 277, = *Cavaï-
 gnac*, P. E.
 Beni-Mahmoud, A., 46 (Aile-Mah-
 moud, off.).
 Beni-Mahoucène, A., 219.
 Beni-Maouche, C., 384.
 Beni-Maïda, A., 161, 215.
 Beni-Maned, A., 35.
 Beni-Mansour, A., 343 (commune
 mixte).
 Beni-Marmi, C., 334.
 Beni-Matar-Ouled-Amrane, O., 280
 Beni-Matar-Ouled-Attia, O., 200.
 Beni-Meddour, A., 348.
 Beni-Meharez, A., 252.
 Beni-Mehenna, C., 293.
 Beni-Mekla, A., 36.
 Beni-Mellikeuch, C., 371.
 Beni-Melloul, C., 391, 497.
 Beni-Mendès, A., 49.
 Beni-Meneguellate, A., 65.
 Beni-Mengouche (off.), voy. Beni-
 Mingouche.
 Beni-Menir, O., 243.
 Beni-Merchaba, A. 73.
 Beni-Meraï, C., 400.
 Beni-Mered, A., 20.
 Beni-Merite, A., 32.
 Beni-Merzoug, A., 276.
 Beni-Meslem, C., 433.
 Beni-Mesteur (Mester), O., 176.
 Beni-Messous, A., 20.
 Beni-Metaref, O., 270.
 Beni-Mezzeline, C., 334.
 Beni-Mingouche, O., 272.
 Beni-Miscera, A., 21, 51.
 Beni-Misehel, O., 243.
 Beni-Ncigh, O., 176.
 Ben Omar = *Sainte-Amélie*, ha-
 meau Douéra, P. E., 21.
 Beni-Ouacif, A., 64.
 Beni-Ouacine, O., 246.
 Beni-Ouagag, C., 343, R.
 Beni-Ouagguine, A., 131.
 Beni-Ouaguenoun, A., 40.
 Beni-Ouakour, A., 369.
 Beni-Ouazane, A., 283 bis, R. —
 O., 207.
 Beni-Ouelbane, C., 441.
 Beni-Oughlice (Oughlis, off.), C.,
 389.
 Beni-Ouindjel, O., 182.
 Beni-Ourdjine (Urdjine), C., 335.
 Beni-Ourtilane, C., 383.
 Beni-Ourzeddine, C., 336.
 Beni-Rached, A., 223.
 Beni-Saf, P. E., O., 206.
 Beni-Salah, C. M., C., 471.
 Beni-Sbihi, C., 439.
 Beni-Sedka-Chenacha, A., 40.
 Beni-Sedka-Ogdal, A., 40.
 Beni-Sedka-Ouadia, A., 40.
 Beni-Segoual, C., 407.
 Beni-Siar, C., 416,
 Beni-Sissine, A., 131.
 Beni-Slimane, A., 73.

- Beni-Slyem (Dellis P. E.), A., 28.
Beni-Slyem, A., 28.
Beni-Smiel, O., 208.
Beni-Souik (Ksar), C., 437.
Beni-Tamou, A., 276.
Beni-Tizi, C., 398.
Beni-Tlilène, C., 440.
Beni-Tour, A., 26 (Thour, off.).
Beni-Tour, A., 131 (Thour, off.)
Beni-Urdjine, voy. Beni-Ourdjine.
Beni-Yadjice (Yadjis), C., 410.
Beni-Yahyi, O., 141.
Beni-Yenni, A., 64.
Beni-Zentis, O., 230.
Beni-Ziad, C., 315 = *Rouffach*, P. E.
Beni-Zid, C., 443.
Beni-Zikki, A., 16.
Beni-Zmenzère, voy. Zmenzère, A., 47.
Beni-Zoundaye-Dahra, C., 406.
Ben-Koucha, F., A., 22, Castiglionne.
Bennaouri, A., 250.
Bennaria, A., 221 = *Flatters* (Ténès, M.).
Bennechoud, A., 26 (Dellys, P. E.).
Ben-Tious (Ksar), C., 498.
Benyacoub, A., 21 = *Saint-Jules* (Douéra, P. E.).
Benzarfe = *Negrin*, O., 203.
Berbessa, A. (Koléa, P. E.), 22.
Berd (Ksar-el), C., 501.
Bregli, C. (Hamma, P. E.), 285.
Berhoum (off.), Berhoum, C., 326.
Berouaghia, A., 75, P. E. et commune mixte.
Bergane, A., 129.
Berksoua, O., 205.
Betaya, A., 283 bis R.
Betem (El) (Bethem, off.), A., 35.
Betrouna, A., 41.
Bettioua, O., 170 bis = *Saint-Leu*.
Bettioua, O., 170 bis.
Bez (El), F. (Sétif, P. E.), 297.
Biar (El), P. E., A., 20.
Biar (El), C., 489.
Biar (El), C., 366 = *Blandan*, centre (Beni-Salah, M.).
Bibane (El) [Bibans], C., commune mixte, 343, stat. ~~343~~, voy. 343, R.
Bigou (Ksar), C., 498.
Bir-Aissa = *La Barbinais* (Maadid, M.).
Biral = *Gastonville*, P. E., C., 293.
Bir-el-Arche = *Navarin* (Eulma, M.).
Birbrirès, C. (Oued-Seguïn, P. E.).
Birelarche, C. = *Navarin* (Eulma, M.), 289.
Birkhasdali, C. (Aïne-Taghout, P. E.), 298.
Birkhadem, A., 20, P. E. Birka-dem, off.).
Birmandreis, A., 20, P. E.
Birmentine, C., 323.
Birotsmane-Reïs (nom correct, voy. Birmandreis).
Birouela, C., 335.
Birrabalou, A., 17, commune.
Birsafsaf = *Vauban*, A., centre (Fodda, P. E.), 218.
Birsenia, O., gare ~~334~~ (Géryville, M.).
Birtouta, A., 20, P. E.
Biskra, C., 301, 498, P. E., cercle militaire.
Bitam, C., 300.
Belalla, C., 473.
Bled-Belgroum, F., A., (Téniet-el-Hadd, M.).
Bled-el-Hadjadj, O. = *Bosquet*, P. E., 334.
Bled-Ghafar, C. (Petit, P. E.), 334.
Bled-Guitoun, A., 25, P. E.
Bled-Karmous (Aïn-Soltane, P. E.).
Bled-Larba, C., 354.
Bled-Madjouba, C., 354.
Bled-Raselma, C., 354.

- Bled-Sahari, A. (Littré, P. E.), 165, 279.
- Bled-Touaria, O., 178.
- Bled-Youcef, C. = *Ribeauville* (inuité) (Oued-Atmenia, P. E.), 291.
- Bleidia, C., fermes (Aïne-Mlila, M.), 288.
- Blida, A., 21, 29, P. E.
- Blidet-Amor, C.
- Boghar, A., 126 (et mieux Boughar P. E. et cercle militaire).
- Boghari, A., 110, P. E. et commune mixte.
- Boghni, A., 14.
- Bokhari (El), leçon correcte de Boghari.
- Boni, C., 343.
- Bordj (El), C., 498 (ksar).
- Bordj (El), O., 142.
- Bordj-ben-Zekri C., 330 = *Sigus*, centre Aïne-Mlela, M.
- Bordj-Bouareridj (Bordj-Bouareridj, off.), C., 343, P. E.
- Bordj-Ghedir, C., centre Maadid, M., 343.
- Bordj-Ménaïel, A., 25, commune.
- Bordj-Oriental, C. 343.
- Bordj-Occidental, C., 343.
- Bordj-R'dir, off., voy. Bordj-Ghedir.
- Bordj-Sebate, C., 322, station  B. G.
- Bouadda, A. = *Dianous*.
- Bouaddou A., 49, R.
- Bouafra, C. (Penthievre, P. E.).
- Bouacheda, O., 239.
- Boualem, O., 239 (ksar).
- Bouamoud, A., 37 (Palestro, P. E.).
- Bouandace (Bouandas), C., 397.
- Bouaskri, A., 25 = *Bois-Sacré*, P. E.
- Bouberak, A., 25.
- Bouberak, A., 25 (Bois-Sacré, P. E.).
- Bouçada, A., 482 (Bou-Sada, off.), cercle militaire.
- Bouchagouf, C., 472 = *Ducivier*.
- Bouchagroun, C., 498.
- Bouchaïb, A., 60.
- Boucherf, C., 436.
- Bouchouche, O. (Cacherou, M.), 156.
- Boudaroua, C., 471 (Beni-Salah, M.).
- Bouderbala, A., 6.
- Boudjeboa, O., 200.
- Boudouaou, A., 24 = *Alma* (1), P. E.
- Boudouaouane, A., 283 bis, R.
- Boufaïma, A., 36 = *Beauprêtre* (Dra-el-Mizane, P. E.).
- Boufarik, A., 20.
- Boufatis, O., 135, 136 = *Saint-Louis*, P. E.
- Boufoua, C., 310 (Mila, P. E.).
- Boufernana, C., 460 = *Bissy*.
- Bougandoura, A., 21 = *Saint-Ferdinand*, H., Douéra, P. E.
- Bougaroune, A., 22 = *Castiglione*, P. E.
- Bougaoudene, A., 106.
- Boughzel, C., 361.
- Boughzoul, 85.
- Bougouce (Bougous), C., 477.
- Bougtoub, O., ou Bouktoub, (Géryville, M).
- Bouguirate, O., 178, P. E.
- Bouhadjar, C., 472.
- Bouhadjar, O., 135.
- Bouhalloufa, O., 151.
- Bouhalouane, A., 4, 256.
- Bouhamdane, C., 334.

(1) Alma n'est par le nom berbère *La prairie* comme dans *Alma-ou-Aklane* (la prairie de l'esclave), mais le nom donné par nous en souvenir de la bataille de L'*Alma*, en Crimée.

- Bouhamedi, A., 24.
Bouhammam, C. = *Penthière*, P. E.
Bouhamoud incorrect pour Bouamoud.
Bouhamza, C., 349.
Bouhaouche, C., 333 (Sedrata, M.).
Bouharoun ou Bougaroune, A., 22 = *Castiglione*, P. E.
Bouhenni, P. E., O., 175,  P.-L.-M.
Bouhira, C., 337. — 297, commune.
Boufersène, fermes, A., 22 (Marengo, P. E.).
Bouikni, C., 318 (Oued-Seguïn, P. E.).
Bouïnane, A., 51. — 20, P. E.
Bouïra, P. E., A., 306.
Bouïsmail, A., 22 = *Castiglione*, P. E.
Boukeram, A., 35.
Boukhalfa, centre, A., 11 (Tizi-Ouzou, P. E.).
Boukhanéfis, P. E., O., 200.
Boukmira, C., 335.
Boukricha, C., 471.
Bouksaïba, C., 314.
Bouktone, C., 343 bis, R.
Bouktoub (ou Bouquetoub, Bougtoub), O., Géryville, M.
Boumad, A., 33.
Boumahi, A., 43, R.
Boumalek, C., 291 = *Eguisheim* (inusité) (Oued-Atmenia, P. E.).
Boumata, O., 151.
Boumedfa, P. E., A., 256.
Bounileuk, A., 73.
Bounab, C., 298.
Bounouque, A., 48.
Bournouh, A., 48.
Bounoura, A., 129.
Bouquadère, A., 225 = *Charron*, P. E.
Bourached, A., 213.
Bourchach, O., 135, 136 = *Loumel*.
Bourchef, C. (St-Arnaud, P. E.).
Bourkika, P. E., A, 22,
Bouroumane, O., 180.
Bouroumi, centre, A., 22 = *El-Affroun*, P. E.
Bou-Sada (off.), voy. Bouçada.
Bouselah (off.), C., 287, voy. Bouslah.
Bousemghoum (ksar), O., 271.
Boufeur, P. E., O., 135, 136, voy. Bousfer (off.).
Bouslah, C. 287 (Bouselah off.).
Bousaada, voy. Bouçada.
Boutaleb, C., 461.
Boutaleb, C. 354.
Boutlelès, P. E., O., 135.
Bouyersène, A., 32 (Marengo, P. E.)
Bouzarea, P. E., A. 20.
Bouzaroura, C. = *Duzerville*.
Bouzegza, A., 24.
Bouzehar, A. 167.
Bouzina, C. 492.
Bouzizi, C., 468, ancien nom du village de Edough.
Brablia, C., 366.
Bradja, C., 496.
Braktia, C., 339.
Bram (ksar), C., 501.
Brana (El-), C., 289.
Branis, C., 487.
Brarcha, C., 494.
Braz (Les), C. M., A., 219.
Brédéa (Bridia), O., 135 (Boutlelès, P. E.).
Brezina (ksar), O., 241.
Bribri (El-), C., 478.
Bridj (El-), hameau, O., 169, (Aïne-Khial, P. E.).
Brihate (El-), C., 489.
Cacherou, O., 156 (Palikao, P. E.) et Cacherou, M.

- Camerata, centre minier, O. (Aïne-Temouchent, M.).
- Chaanba-Berezga, A., 130.
- Chaanba-Bourouba, A., 130.
- Chaanba-el-Oued, C., 500.
- Chaanba-ouled-Smaïl, A., 130.
- Chaanba-ouled-Rousaid, A., 130.
- Chabaa, O. (Lalla-Marghnia, T. C.).
- Chabet-Cheurfa, C., 337, v. Cherfa (off.).
- Chabet-Addice, O., 169
- Chabet-el-Ameur, P. E., A., 10.
- Chabet-Elleham, P. E., O., 135.
- Chahbounia, A., 118, R.
- Chabiâ, C., 337.
- Chahna, C., 414.
- Chaïba, A., 22 (Koléa, P. E.).
- Chaouïa, O., 236.
- Chebabta et Graffine, C., 500.
- Chebli, P. E., A., 20.
- Cheddi, C., 36s.
- Cheddia, C., 411 (Duquesne, P. E.).
- Cheffia, C., 476.
- Chekfa, centre, C., 359 (Taher, M.).
- Chekkala, O., 232.
- Chelafa, O., 178.
- Chélif, C. M., A. (chef-lieu à Kerba).
- Chellal, C., 343.
- Chellala, annexe militaire, A., 108.
- Chellala, A., 108.
- Chellala-Dahrania, O., 271.
- Chellala-Queblia, O., 271.
- Chellata, C., 349.
- Chembel, A., 222.
- Chemla, A., 219 (Chemela, off.).
- Chemora, C., 493.
- Chenacha, A., 10, 36.
- Chenia, C. (Maadid, M.), 343.
- Cheniour, C., 334.
- Chenoua, A., 33.
- Cheraba, O., 178.
- Cheraga, P. E., A., 20 (Cheragas, off.).
- Cheraïa, C., 447, 450, chef-lieu de la commune mixte d'Attia.
- Cherchell (commune), A., 30.
- Cherea, O., 247.
- Cherfa, C., 337.
- Cherka, C., 464.
- Cheriki, A., 39.
- Chetibate, O., 239.
- Chetna (ksar), C., 398.
- Cheurfa, A., 275, 344.
- Cheurfa, O., 270 bis.
- Cheurfa-el-Hamadia, O., 178.
- Cheurfa-el-Hamel, A., 482 bis.
- Cheurfa-Fetzara, C., 325.
- Chiebna, C., 472.
- Chiffa (La) et mieux Cheffa, P. E., A., 22.
- Chigara, C., 356.
- Chott-el-Melah, C., 354.
- Chott-et-Adjadja, A., 131, voy. Ain-Amar et Adjadja.
- Chouachi, O., 230.
- Chouala, O., 179.
- Chouchaoua, A., 224.
- Chouïa, C., 343.
- Chouli, O., 208, R.
- Colla, C., 343, voy. Kolla.
- Collo, C., 451, voy. Koll.
- Coudiat-Ouitlène, C., 399.
- Crescia (mieux Khessia), P. E., A., 8.
- Dadoua, O. (Mascara, P. E.).
- Dahmouni, O. = *Trumelet* (Tiarret, M.)
- Dahouara, C., 472.
- Dalaa, C., 343, R.
- Dalah, C., 286.
- Damateur, C., 291.
- Damous, A., 73.
- Daouaouda, A. (Koléa, P. E.), 22.
- Darali, C., 293 = *Gastonville*, P. E.
- Darbaroud, O. (Beni-Saf, P. E.), 206.

- Darbeïda, F., A. (Rebeval, P. E.), 25).
- Dar-Ben-Abdallah, O., 179.
- Dar-Bosseri, O., 265.
- Darelfouini, F., C. (El-Milia, M.), 311.
- Daroussa, C. (Randon, P. E.), 326.
- Darrihe, O. (Beni-Saf, P. E.), 206.
- Darsoun, C. (Aïn-Kerma, P. E.), 314.
- Daya, O., 200.
- Debila (ksar), C., 500.
- Dehalsa, O., 236.
- Dehemcha, C., 296, 404.
- Deïmate, A., 78.
- Dekakna, A., 21.
- Dekma, F., C. (Sefia, M.), 472.
- Deli-Brahim, P. E., A., 20 (Dely-Brahim, off.).
- Dellÿs (off.) (Tedelès), A., 27 (commune mixte).
- Demane-el-Begrade, C., 332.
- Demnia, C., 453.
- Denairia, C., 442.
- Derrag, A., 280 = *Letourneux*.
- Derraga-Cheraga, O., 240.
- Derraga-Ghoraba, O., 240.
- Derraga-Mekhaznya, O., 240.
- Dilia, O., 180.
- Djafra, C., 381.
- Djama (ksar), C., 501.
- Djama-Ghazaouate, O., 244 = *Nemours* (commune).
- Djababra, C., 501, Ksar.
- Djebel-Aïssa-Mimoun, A., 40.
- Djebel-Amara, O., 206.
- Djebel-Anini, C., voy. Anini (el).
- Djebel-Aougab [Aougueb], C. 316.
- Djebel-Chechar, C., 496, 497.
- Djebel-Groun, C., 393.
- Djebel-Hacheche, C., 472, = *Laverdure* (1), centre chef-lieu de la Sefia, M.
- Djebel-Itima, O., Tiaret, T. C.
- Djebel-Louhe, A., 280.
- Djebel-Messaad, A., 126.
- Djedaoua, C., 498.
- Djedaoua, O., 178, D. et = *Saint-Aimé*, P. E., ~~1881~~ P.-L.-M.
- Djeddour (El), C., 494.
- Djediane (El), A., 25.
- Djelfa, A., 128. Cercle militaire.
- Djemaa (La), O., 200 (Oued-Imbert), P. E.
- Djemora, C., 487.
- Djemila, C., 355.
- Djenad, A., 52.
- Djenah, voy. Ledjenah.
- Djenane-Bourezg, O. (Aïne-Sefra, M.), fort, gare ~~1881~~.
- Djenane-Louz, O. (Mascara, P. E.)
- Djendel, A., 256, = *Lacigerie* (Djendel, M.).
- Djendel, A., 256, commune mixte.
- Djendel, C. 332, = *Lannoy* (Jemmapes, M.).
- Djerara, O., 226.
- Djermouna, C., 403.
- Djeurî, C., 494.
- Djezaïr (El), 1, = *Alger*.
- Djezia, C., 446.
- Djidiouïa, O., 227, = *Saint-Aimé*, P. E., ~~1881~~ P.-L.-M.
- Djinète (cap), hameau (Bois-Sacré, P. E.).
- Djoua, C., 352.
- Djouab, A., 115.
- Djoudate, O., 204.
- Djurdjura (et mieux Jerjera), commune mixte.
- Douaïr-Flitta, O., 153.
- Douaouda, A., 22, P. E.
- Douera, A., 21, P. E.
- Doui-Haceni, A., 160.
- Doui-Khalifa-Maa, O., 270.
- Doui-Tabète, O., 197, 198, 202.

C'est la traduction de Djebel-Hacheche, qui signifie montagne de l'herbe verte.

Dra-ben-Khedda, A., 11, = <i>Mirabeau</i> , P. E.	Ettenine, A., 25, hameau Rebeval, P. E.
Dra-ben-Khedda, A., 11, fermes Mirabeau, P. E.	Eulma, C., 339, commune mixte, chef-lieu à Saint-Arnaud.
Dradeb, O., 139.	Eulma-Krecha, C., 335.
Dra-el-Kaid, C., 387 (Dra-el-Caïd, off.).	Eulma-Medjabria, C., 321.
Dra-el-Mizane (1), A., 16, P. E., et C. M.	
Dra-el-Remel, O., 156 = <i>Franchetti</i> .	
Dra-Thebila (et non Kebila), C., Dra-Larba, C., 388.	Farfar (Ksar), C., 498.
Dramena, C., 335.	Fedjana, A., F. (Cherchel, P. E.).
Draria, A., 20, P. E.	Fedj-Gandoul, C., 321, nom exact et correct de El-Kantour, P. E.
Dreate, C., 343, R.	Fedj-Mouca, C., 465, 466, 467 (Herbillon, P. E.).
Dreissa, C., 501.	Fedj-Mzala, C., 355, 309, C. M.
Drouhe, C., 498.	Fedjoudj, C., 334.
Dyr, C. (mine) (Morsot, M.).	Fehoul (El), O., 207.
	Fekane (El), O., 56.
	Fendeq (El), C., P. E., 460 = <i>Jemmapes</i> , C. M.
Eddekakna, A., 21.	Fennaya, C., 378 (Fenaïa off.).
Eddice, C., 293 (Eddis, off.), f. (Saint-Charles, P. E.).	Ferahna, C., 494.
Edough, C., 468, = <i>Sainte-Croix de l'Edough</i> (inus) (Bugeaud, P. E.).	Ferdjana, C., 500.
Edough, C., Commune mixte.	Ferdoua, C., F., 317, 312, 366 (Sidi-Merouane, P. E.).
Elisseri (off.), A., 35, R.	Ferkane, C., 494.
Elli-Zeggar, C., 443.	Fernatou, C., 297 (Sétif, P. E.).
Enchir-Saïd, C., 461.	Ferradja ou Ferraga, O., 173.
Ennoura, C., 355, ferme-école (Fedj-Mzala, M.).	Ferraguig, O., 175.
Ennouafa, C., 498.	Ferroukra, A., 20.
Ez-Rahal, O., 135, P. E.	Fesdiss, C., 488, 490 (Batna, P. E.).
Essenam, A., 222, = <i>Orléansville</i> .	Fesguia, C., 288 (Ain-Mlila, M.).
Ettenia, O., 200.	Filiache (Ksar), C., 498.
	Fkrina, C., 236.
	Fliissamkira, A., 36.
	Fodda, A., 218.

(1) Le nom d'abord assigné officiellement à ce centre était Nadeur-Amar-Aberkane; on y substitua officieusement celui de Aine-Doukara, nom d'une source à l'ouest; puis plus tard, celui de Dra-el-Mizane, nom d'une crête voisine, fut préféré et s'imposa si bien dans l'usage qu'il devint officiel.

- Fondoug, A., 23 (off. Fondouk, P. E.).
 Fornaka O. (La Stidia, P. E.).
 Fortassa, O., 180 = *Uzés-le-Duc* (Cacherou, M.),
 Foughal, A., 73, R.
 Fouka, A., 22
 Frahda, O., 270.
 Fraoucène, A., 62.
 Fréha, A. (Haut-Sebaou, M.).
 Frenda, O., 183, chef-lieu de la commune mixte.
 Frikate (El), A., 49.
 Frikate (El), C., 354.
 Froha, O., 155.
 Froha, O., 166, centre (Mascara, M.).
 Froha (haut), 156 = *Thiersville* (Mascara, M.).
- Gada (El), O., 200.
 Garets, C., 379.
 Gar-Roubane, 274 (off.), Gharoubane, mine (Lalla - Maghnia, T. C.).
 Garta (Ksar), C., 498.
 Ghamra, O., 135 (El-Ançor, P. E.).
 Ghamra (Ksar), C., 501.
 Ghar (El), C., 461.
 Gardhaïa, A., 129.
 Gharroubane, O., 274, Garroubane (off.), hameau minier, Lalla-Maghnia, T. C.
 Ghassoul, O., 239.
 Ghedir (El), C., 461.
 Ghedir (El), C., 471 = *Saint-Joseph*, chef-lieu de la commune de Beni-Salah, M.
 Ghelizane, nom correct de Relizane
 Ghellaye, A., 20.
- Ghementa, O., 237.
 Ghemougate, C., 498.
 Gherneuta, voy. Guementa, O., 237, R.
 Gheraba, A., 89.
 Gherazla, C., 294, 298.
 Gherib, A., 83.
 Ghezala, C., 461.
 Ghiatra-Ouled-Ahmed, O., 270.
 Ghiaira-Ouled-Messaoud, O., 270.
 Ghirane, 235 (Hamma, P. E.).
 Ghomeri (El), O., 142.
 Ghomeri (El), O., 142 (L'Hilil, M.).
 Ghomeriane, C., 309.
 Ghomeriane, C., 309, 395 = *Riche-lieu* (Fedj-Mezala, M.).
 Ghouadcha, C., 498.
 Ghouadi, O., 236.
 Ghoualize, O., 145.
 Ghoufirate-el-Bahri, O., 178.
 Ghoufirate-el-Guebli, O., 178.
 Ghoufirate-Ouled-Dani, O., 178.
 Ghoufirate-Sefissifa, O., 178.
 Ghrib (Ghribs, off.), A., 83.
 Golea (El-), A., 130.
 Gosbate, C., 483.
 Gotni, O., 135, 136 = *Saint-Louis*.
 Goursa, fermes, C., 324, 461 (Gastu, P. E.).
 Gouraya, A., 73, R.
 Gouraya, A., 73, commune, commune mixte.
 Gouraye, C., 473.
 Gourine (El-), A. 33.
 Gourine (El-), A., 33 = *Marceau* (Gouraya, M.).
 Gourn, C., 286.
 Goussinète, fermes, C., 337 (El-Ouricia, P. E.).
 Graffine, C., 500, voy. Chebabta.
 Grarem, P. E., C., 317.
 Guebelte-Zdim, C., 354.
 Guelaa-Bousba, P. E., C., 325.
 Guelb (El), A., 49, R.
 Guellal, C., 354.

- Guellal, fermes, C., 327, 354 (Ri-
gha, M.).
- Guelleb-el-Oued, O., 260 = *Guil-
laumet*.
- Guelma, sous-préfecture, C., 334.
- Guelte-Bouzid, O., 260 = *Cram-
pel*.
- Guelte-Zerga, fermes, A., 17 (Au-
male, P. E.).
- Guelte-Zerga, C., 337, 338.
- Guemar, C., 500.
- Guementa, O., 237, R.
- Guenadza, O., 185 bis.
- Gueraïria, O., 145.
- Guerara, A., 129.
- Guerbes, C., 332.
- Guerboussa, A., 283.
- Guerboussa, O., 145, bis, R.
- Guërcha, O., 184.
- Guerdjoun, O., 156.
- Guerraridj, O., 239, 241.
- Guërfa, C., voy. Aïne - Guërfa
(Guettar-el-Aïche, P. E.).
- Guergour, C., 385 = *Lafayette*,
chef-lieu de Guergour, M.
- Guergour, C., 402.
- Guergour, C., 385.
- Guernamar, C., 286.
- Guerra (El-), C., 308, centre, sta-
tion (Ouled-Rohmoun, P. E.).
- Guerrara, A., 132 (Ksar).
- Guerraridj, O., 239, 241.
- Guerrouaou (El-), O., 228.
- Guerrouma, A., 35.
- Guertoufa, O., 186.
- Guertoufa, O., 186, centre (Tiaret
M.).
- Guetna (El-), O., 156.
- Guettara, C., 311.
- Guettar-el-Aïch, P. E., C., 308.
- Guidjal, C., 337.
- Guidjal, fermes, C., 337 (Eulma,
M.).
- Guidjali, C., 417, 420 = *Duquesne*.
- Guirèse ou Quirèse, O., 179.
- Habecha (El-), O., 179.
- Haboucha, O., 156.
- Habra, O., 175 (Pérégaux, P. E.).
- Haçaïba, P. E., O., 200 = *Magenta*
(Telagh, M.).
- Hachem-Darough-Fouaga, O., 140.
- Hachem-Darough-Mahta, O., 140.
- Hacine-ben-Ali, A., 85 = *Locerdo*.
- Haci (El-), C., 286 (El-Hassi, off.).
- Haci (El-), fermes, C., 297 (Sétif).
- Haci-Ameur, P. E., O., 135, 136
(Assi-Ameur, off.).
- Haci-ben-Ferreah, O., 135, 136 =
Legrand, P. E.
- Haci-ben-Oqba, P. E., O., 135, 136
- Haci-bou-Nif, P. E., O., 135, 136
(Assi-Bounif, off.).
- Haci-Chebbata, A. = *Fort-Miri-
bel* (El-Golea, M.).
- Haci-Daho = *Boutin*, Mekerra, M.
- Haci-el-Djir, P. E., O., 135, 136
= *Fleurus*.
- Haci-el-Hameur, A. = *Fort-Mac-
Mahon* (El-Golea, T. C.).
- Haci-Inifel (Fort de) (El-Golea,
M.).
- Haci-Zehara, O., 200 = *Tassin*
(Mekara, M.).
- Haddaa et Ouled-Aïssa, C., 493.
- Haddad = *Dombasle*, centre (Ca-
cherou, M.).
- Haddada, C., 472.
- Haddidane, voy. Ouled-Khada.
- Hadjadj, A., 131.
- Hadjadja, O., 176.
- Hadjar (El-), centre, C., 335 (Du-
zerville, P. E.).
- Hadjar (El-), C., 320 = *Bizot*.
- Hadjar-Ouanès, F., C., (Renier,
P. E.).
- Hadjerès, C., 481.
- Hadjeria (El-), ksar, A., 239.

- Hadjira (El-), ksar, C., 502.
Haïdouça et Teniet-el-Abid, C., 492.
Hairane (El-), ksar, A., 131.
Haïtia, O., 142 = *Sonis*, C. (Cacherou, M.).
Halelddir (off.), C., 340, voy. Ahl-Eddir.
Hamadena, O., 226.
Hamadena, centre, O., 226 (Renault, M.).
Hamala, hameau, C., 317 (Gramem, P. E.).
Hamedi, centre, A., 24 (Fondouq, P. E.).
Hamma (Le), centre (Mostefa, P. E.).
Hamma (Le), P. E., C., 285.
Hammam (Le), A., 32.
Hammam (El-), hameau, C., 402 (Takitount, M.).
Hammama (El-), C., 237.
Hammama, C., 472.
Hammam-Bouhadjar, P. E., O., 135.
Hammam-Mélouane, A., 20, 51.
Hammam-Meskhoutine, centre, C., 334 (Clauzel, P. E.).
Hammam-Nbaïl, hameau, C., 472 (Séfia, M.).
Hammam-Perret, hameau, O., 169, 170 (Aïne-Temouchent, M.).
Hammam-Righa, commune mixte, A., 32.
Hammam-Zaïd, hameau, C., 472 (Soukahras, M.).
Hamoul (El-), hameau, O., 135, 136 (Valmy, P. E.).
Hamyane, O., 200.
Hamyane, O., 136.
Hananecha, A., 91.
Hananecha, C., 472.
Hannenchâ (off.), C., voy. Hananecha.
Haouamed (El-), A., 479; C., 487.
Haouara (off.), et non Haraoua, A., 89.
Haouarite, O., 183.
Haouch-ben-Brahim, fermes, A., 164, 167 (Duperré, P. E.).
Haouch-Bouqandoura, fermes, A., 21 (Douéra, P. E.).
Haouch-el-Agha, A., 22 = *Mouzaïaville*.
Haouch-El-Hadj-Yacoub, A., 21 (Douéra, P. E.).
Haouch-Guelta-Bouerrais, F., A., 20, 23 (Sidi-Moussa, P. E.).
Haouch-Khodja, A., 23 = *Rovigo*.
Haouch-Ksiara (Xiara), A., 21 (Douéra, P. E.).
Haouch-Mebdoua, A. = *Camp-Supérieur* = *Jointville*, P. E.
Haouïta (El-), qsar, A., 137.
Harach (El-), A., voy. Arach = *Maison-Carrée*, P. E.
Haracta-Djerma-Dahra, C., 361.
Haracta-Djerma-Guebala, C., 361.
Haraoua, voy. Haouara.
Haraouate, A., 212, 280. 212, R.
Harartsa, O., 179.
Harbil, C., 382, 391
Harchaoua, A., 8.
Harchoun, A., 283 bis.
Harchoun, A., 283 bis = *Lamar-tine*, centre (Chélif, M.).
Harihira (El-), ksar, C., 501.
Harmelia (El-), hameau, C., 297 (Sétif, P. E.).
Harrar du Chélif, A., 210.
Hassaïnia, O., 178.
Hassasna-Cheraga, O., 268.
Hassasna-Gheraba, O., 268.
Hassenoua, C., 343.
Hassein-ben-Ali, voy. Hacène-ben-Ali.
Hassinate, O., 236.
Haut-Sebaou, A., chef-lieu Azazga, commune mixte.
Hayène, C., 423.

- Hazabra, C., 294.
Hazebrî, C., 331.
Hennaya, P. E., O., 176 bis,
Herenfa, A., 225.
Heumis, A., 221 (Hemice).
Hezèbrî (El-), C., 331.
Hillil (L^r, O., 142, P. E., et com-
mune M.
Hocine-Dey (leçon correcte de
Hussein-Dey).
Hussein-Dey, P. E., A., 20.
- Iabous, C., 493.
Iakourène, centre, A., 42 (Haut-
Sabaoun, M.).
Iamidène, C., 356.
Iaskrène, A., 40.
Ibordjioune, C., 375.
Ichemoul, C., 493.
Icherafouène, A., 63, village ka-
byle détruit et englobé dans
l'emplacement de la ville de
Fort-National avec l'Arba des
Aïte-Iratène.
Ichouchrène, A., 36.
Iersène, voy. Bou-Tersène.
Ifilissène, A., 41.
Ighil-Nzekri, A., 50.
Ighoud, A., 250.
Ighzar-Amokrane, ferme, C., 349
(Akbou, M.).
Igram, C., 349.
Ihadjadjane, C., 388.
Ikhedjane, C., 376.
Ikheldjène, C., 382 (off. Khelid-
jène).
Ilermane, C., 490.
Illoula-Oumalou, A., 70.
Ilmatène, centre, C., 378 (El-
Kseur, P. E.).
Imoula, C., 350 (off. Immoula).
Inezmane, A., 49.
- Inezlioua, A., 16.
Iralène, A., 62.
Iratène, A., 63.
Irdjana, C., 359.
Isserbourg, ferme, A., 25 (Bled-
Guitoun, P. E.).
Isser-el-Ouidane, A., 25.
Isseri (El-), A., 35, R.
Isserville, P. E., A., 36.
Izerarène, A., 52.
- Jerjera (leçon correcte de Djur-
djura, off.).
- Kaabra, O., 236.
Kacherou, voy. Cacherou.
Kalaa, O., 177 bis.
Kalaa, O., 203.
Kalaoun, C., 402.
Kantara (El-), C., 300.
Kantour (El-), centre, C. (et mieux
Fedj-Gandoul), C. 321.
Karaouate, S. I. (Mascara, P. C.).
Karia (El-), A., 73. = *Villebourg*
(Gouraya, M.).
Kareza (Les), station M. E. H.,
C., 335.
Karkara, C., 313, 316.
Karouba, hameau, O., 140 (Mosta-
ghanem, P. E.).
Kasba-Mazouna, O., 151.
Kasserou, C., 488.
Kebabra, C., 498.
Kcelna, O., 18½ (on écrit aussi
Kselna).
Kedadra, O., 144.
Kef, O., 248.
Kef-Aougal, A., 11.
Kef-Beni-Khiar, C., 38½.
Kef-Djemel, centre forestier C.
(Beni-Salah, M.).

- Kef-Oum-Teboul. V. Oumetteboul.
- Kef-Rihe (off. Kef -Rih) (1), C. 472.
- Kelatma, C., 498.
- Kendiria, C., 397.
- Kenenda, hameau, O., 179 (Denfora, M.).
- Keria, O., 264.
- Kercha, centre, C., 288 (Aïne-Mlila, M.).
- Kerma (El-) (2) = *Le Figuier* = *Valmy*, P. E., 135, 136.
- Kermouda, C., 312, 356.
- Kerrata, centre, C., 402 (Amoucha, M.).
- Kessaïa, hameau, C., 488 (Batna, P. E.).
- Khabouzia, A., 17, = *Hoche* (Aïn-Bessem, M.).
- Khachna, A., 24.
- Khachna-Djebel, A., 24.
- Khafallah, hameau, O., 268 (Yacoubia, M.).
- Khalfoun, hameau, C., 297 (Sétif, P. E.).
- Khalloul, hameau, A., 221 (Cavaignac, P. E.).
- Khamica, C., 333.
- Khanga-Sidi-Nadji, C., 496.
- Khanguet-Aoun, C., 477.
- Khanguet-Sebate, C., 322.
- Khedara, C., 472.
- Kheideur (Le Kheïdère), centre, G., 240 (Yacoubia, M.).
- Khelidjene, C., 382, voy. Ikhelidjene.
- Khemaïce (El-), A., 252.
- Khemice, (El-), hameau, O., 136 (Saint-Maur, P. E.).
- Khemice, O., 473.
- Khemice, voy. Beni-Khemice.
- Khemour Gheraba, partie du D. C. Rouïna, A., 162, 218 (Rouïna, P. E.).
- Khenchela, commune mixte, cercle militaire et D. E., O., 493.
- Khendek-Asla, C., 294.
- Kherabcha, C., 343.
- Kherba, A., 219, P. E.
- Kherbet-Achir, C., 343.
- Kherbet-Ksarettir, C., 354.
- Kherbet-Lala = *Faucigny*, C. 337
- Kherouf off. Khrouf), O., 177.
- Khessia, nom correct de Crescia, P. E., A., 8.
- Khezara, C., 322.
- Khirane, ksar, C., 497.
- Khobbaza, A., 217, R.
- Khorfanc, C., 294.
- Khroub (et mieux Kherroub), C., 285, 308.
- Kiaïba, O., 147.
- Kimmel, C., 499.
- Koléa, P. C., A., 22, 31.
- Koll (El-), C., 451 = *Collo*.
- Kolla, C., 343 (Colla, off.).
- Kouachi (El-), C., 283.
- Kouanine, hameau, A., 25 (Rebeval, P. E.).
- Kouba, P. E., A., 20.
- Koudiat-Ahmra, A., 17.
- Koudiat-Ouitlène, C., 399 (off. Coudiat).
- Kouif, centre phosphatier, C., 473 (Morsott, M.).
- Kouinine, C., 500.
- Kouïriete, 50, R.
- Kréane, O., 204 (off. Krean).
- Kribsa [et non Kripsa], centre, 312, 356 (Zeraïa, P. E.).

(1) On a aussi imprimé Kef Rif : or. ces deux mots sont synonymes dans les dialectes berbères et chaouïa et signifient escarpement, à pic, falaise.

(2) Kerma-el-Messoulane.

- Krichtel, village indigène, O., 135, 136 (off. Kristel) (St-Cloud, P. E.).
Ksantina, 284 = *Constantine*.
Ksantina-Kdima, C., 324, 461 = *Gastu*, P. E.
Ksar, C., 498.
Ksar (El-), C., 361.
Ksar (El-), O., 200.
Ksar (El-), O., 200 = *Baudens*, centre (Mekerra, M.).
Ksar-Bokhari, A., 110.
Ksar-el-Hairane, A., 127.
Ksar-Zenina, A., 125.
Kselna ou Kcelna, O., 184.
Kseur (El-), P. E., C., 378 = *Bitch* (inusité).
Ksour (El-), C., 343.
Ksour (El-), C., 489.
Ksour (El-), C., 489 = *Lambiridi*, centre et station  E.-A.
Ksour, C., 501.
Ksour (Les), A., 128.
- Laghouat, A., 127 (off. pour Laghouate).
Lahmouni, O. = *Trumelet* (Tiaret, M.).
Lalla-Aouda, A., 222.
Lalla-Maghnia, cercle militaire, O., 246.
Lamtar, centre, O., 200 (Mekerra, M.).
Lanaceur, hameau, C., 297 (Sétif, P. E.).
Larba, A., voy. Arba.
Lardjem, 283 bis, R.
Larhate, A., 73.
Lashahace (off. Lashahas), F. du centre de *Lannoy* (Djendel), C., 332 (Jemmapes, M.).
Ledjenah, C., voy. Djenah.
Liana, ksar, C., 498.
- Lichana, ksar, C., 498.
Lioua, ksar, C., 498.
Loudaïne, C., 481.
Louhou, O., 181.
Louza, fermes, O., 200 (Les Trembles, P. E.).
Maacène ou Maacem, O., 266.
- Maadid, commune mixte, C., 343.
Maalif, O., 200.
Maalla, A., 35.
Maamra, voy. Mamra, A., 126.
Maatka, A., 43, R.
Maaziz, O., 244.
Macla (La), centre et station, O. (St-Leu, P. E.).
Madala, C., 353.
Madena, O., 236.
Mateur (El-) [El-Madher], C., 490 (Aïne-el-Ksar, M.).
Madjiba, fermes, C., 285, 308 (Khoub, P. E.).
Maelma ou Mahelma, P. E., A., 20.
Maghaoulia, O., 270.
Maghnia, voy. Lalla-Maghnia.
Magra, C., 480.
Magrane, S. I. (Penthièvre, P. E).
Magranis [Magranice], O., 180.
Magraoua, A., 35, R.
Maguène [Magen], fermes, C., 293 (St-Charles, P. E.).
Mahalta, C., 494.
Mahbil, A., 219 = *Carnot*, P. E.
Mahdid, O., 200.
Mahdid, fermes, O., 200 (Mekerra, M.).
Mahdid, voy. Maadid.
Mahelma ou Maelma, P. E., A., 20.
Mahia, C., 472.
Mahia, O., 270.
Mahmid, O., 156.
Mahouan, centre, C., 337 (El-Ou-ricia).

- Mahoudia, O., 180.
Mahroum, centre, O., 268 (Yacoubia, M.).
Maia (El-), O., 267.
Maïda, C., 333.
Maïne (El-), C., 381.
Maïne, A., 277.
Makda, O., 156.
Makena et Bou-Alem, O., 239.
Makhezène-Derraga, O., 240.
Makhezène - Ouled - Chami, O., 270 bis.
Makhezène - Ouled - Sidi - Khaled - Cheraga, O., 236.
Makta (La), [La Macta], centre, 170 bis (St-Leu, P. E.), ~~268~~ F.-A.
Makouda, A., 40.
Ma-Labiod (El-), C., 495.
Malah, Voy. Aïne-Malah.
Malah, C., 337.
Malah (El-), hameau, O., 156 (Mascara, M.).
Malah-Mezoura (El-), hameau, C., 315, Rouffach.
Mamra, A., 128.
Mansoura, C., 343.
Mansoura, C., 343.
Mansoura, S. I., O., 157 (Tlemcen, P. E.).
Mansouria, C., 406.
Maouïa, C., 404, 296.
Maoussa, O., 156.
Maoussa, centre, O., 156 (Mascara, M.).
Mârkouda, C., 485.
Marioua, O., 260.
Mascara (Maskara), commune mixte, sous-préfecture, O., 155.
Matemore, centre, O., 156 (Mascara, M.).
Matemore, fermes, O., 156 (Dublineau, P. E.).
Matifou, A. I., 24 (Aïne-Taya, P. E.).
Matrona, C. 337.
Mazagran (mieux Mazagrane), P. E., O., 139.
Mazeur (Mazer), Ksar, C., 501.
Mazouña, O., 151 (Kasba-Mazouña)
Mazouella, C., voy. Aïne - Mazouella.
Mchaïa, A., 225.
Mchate, C., 431.
Mchedalla ou Mechedalla, A., 345, 348.
Mchouneche, C., 498.
Meïd (El-), C., 426.
Mcif, C., 343.
Mcil, C., 486.
Mcisna, C. 390.
Mdaourouche, C., 494.
Mdoukal, C., 363, 487.
Mechala, C, 472.
Mecheddala, A., 345, 368.
Mechera-Sfa, O., 191.
Mechera-Sfa, O., 191 = *Prevost-Paradol*.
Mecheria, annexe militaire, centre, O., 270.
Mecheria, O., 239 (Ksar).
Mechtal (El-), C., 286.
Mechtra, A., 49.
Medad (El-), A., 250, 252.
Meddouda, C., 334.
Medéa, sous-préfecture, A., 74.
Medfoun, C., 286.
Medinet-Medjadja, A., 259.
Mediouna, O., 229.
Mediouna, partie du D. C. Beni-Boukni, A., 162, 218 (Rouïna, P. E.).
Medjadja, C, 444, voy. Medinet-Medjadja, A., 259.
Medjana, C., 343.
Medjana, C., 343.
Medjaref, hameau, O., 156 (Cacherou, M.).
Medjez-Amar, hameau, C., 322, 334 (Clauzel, P. E.).

- Medjez-Sfa, hameau, C., 472 (Duvivier, P. E.).
- Medjounis ou Nedjounès, C., 337, 338.
- Medroussa, O., 181.
- Mefatah, V., Mfatah.
- Mefessour, O., 135, 136 = *Renan*, centre (Saint-Cloud, P. E.).
- Meftah, O., 136.
- Megada, C., 494.
- Megana, C., 472.
- Megane, O., 270.
- Meggane, A., 81.
- Meggar, voy. Moggar.
- Meggarine, C., 501.
- Meghalsa, C., 290.
- Meghaoulia, O., 270.
- Megra ou Magra, C., 480.
- Mehache (El-), A., 128.
- Mekedra (La), hameau, O., 200 = *Les Lauriers-Roses*, ~~est~~ O.-A. (Oued-Inbert, P. E.).
- Mekerra, O., 200, commune mixte, chef-lieu Sidi-Bel-Abbès.
- Mekhadma, C., 498.
- Mekhadma, A., 132.
- Mekhalif, ksar, O., 239.
- Mekhalif-el-Djorf, A., 127.
- Mekhalif-Lazereg, A., 127.
- Mekla, P. E., A., 11.
- Mekla, A., 11.
- Mekla, voy. Beni-Mekla.
- Mekmine, A., 263.
- Meknessa, O., 261.
- Melah (El-), centre, O., 156 (Mascara, M.).
- Melghir (off. Melrir), O., 156.
- Melilia, O., 176, bis.
- Mellagou, C., 493.
- Mellab (El-), A., 262.
- Mellakou, O., 236 = *Palat*, centre (Tiaret, M.).
- Mellila, C., 461.
- Melouza, C., 343.
- Melrir (off.), O., 156, voy. Melghir plus correct.
- Menaa, C., 491.
- Menahla, ksar, C., 498.
- Menar, C., 355.
- Mendez, centre, 179, O. (Zemmora, M.).
- Menia (El-) ou El-Goléa, 133.
- Menkoura, O., 260.
- Mentano, C., 402.
- Merabot-Moussa, V. Mrabot-Moussa.
- Merachda (El-), C., 308, 329.
- Merachda, A., 87.
- Meradia, C., 475.
- Merahna, C., 472.
- Meraouna, C., 288.
- Meraïère, ksar, C., 501.
- Merdès, C., 335.
- Merdès, C., 335 = *Combes*.
- Merdj-el-Harris, fermes, C., 239 = *Relai Seigle*, propriété Bourgé (Châteaudun du Roumel, M.).
- Merdj-Chieche, P. E., C., 454 = *Robertville*.
- Merdjet-el-Gargar, O., 227.
- Meridj (El-), C., 473.
- Merinate, O., 270 bis.
- Merioud, C., 339.
- Merkhalla (off. Merkella), A., 347.
- Merouana ou Oued-Merouana, C., 361.
- Mers-el-Kebir, P. E., O., 135 (le chef-lieu est au hameau de St-André).
- Mers-el-Kharaz, C., 366 = *La Calle*.
- Mertoum-Essiel, fermes, 286 (Meskiana, M.).
- Meskiana, commune mixte, C. 286.
- Meslia ou Mouzlia, C., 355.
- Mesloug, hameau, C., 297 (Sétif, P. E.).
- Mesloula, C., 286.
- Messaaba, C., 500.

- Messaoud, hameau, A., 22 (Koléa, P. E.).
Messaoud ou Aïne-Messaoud, centre, C., 337 (Bouhira, P. E.).
Messeur (off. Messer¹), O., 200.
Messida (La), hameau, C., 477 (La Calle, M.).
Messoulane (El-), O., 135, 136 = *Le Figuier* = *Valmy*.
Metemane, A., 35.
Meteur (El-), voy. Laintar.
Metkaouak, C., 480.
Metlili, A., 130.
Metletine (Oum-Ettletine), C., 411.
Meurad, P. E., A., 22, 32.
Mezaourou, O., 200.
Meziète, C., 461.
Mezrenna, A., 19.
Mfatah, A., 100.
Mgane, O., 270.
Mgaous, chef-lieu de la commune mixte des O.-Soltane, 484, C..
Mgaous, C., 484.
Mguesba, voy. Oued-Mguerba.
Mahmid, O., 156.
Mihoub (El-), A., 35.
Mila, commune, C., 310.
Mila, C., 310.
Milia (El-) (1), commune mixte, C., 430.
Miliana (mieux Méliana), sous-préfecture, A., 68 bis.
Mina, O., 148.
Misserghine, P. E., O. 135.
Mkarta, C., 343.
Mkhalif, voy. Mekalif.
Mleta (La), hameau, O., 135 (Haïmam-bou-Hadjar, P. E.).
Mocta-Douz, P. E., O., 175.
Moghar-Fougani, O. 270.
Moghar-Tahtani, O., 270.
Mokhadma, A., 132.
Mongornou, A., 96.
Morra (El-), A., 117.
Morsott (mieux Morsote), C. 473.
Mosbaha, A., 6.
Mosli (off. Mosly), C., 298.
Mostaganem, incorrect pour Mostaghanem.
Mostaghanem, sous-préfecture, O., 138.
Mostefa, leçon correcte de Mustapha.
Mouadi, A., 130.
Moualda, O., 178.
Moualid (El-), C., 498.
Mouassa (El-), C., 354.
Moudjebour, bergerie nationale modèle, A., 77 (Boghari, M.).
Mouelfa, C., 325.
Mouïa-Berda, C., 335 = *Penthière*, P. E.
Mouïadiate-Cheraga, A., 118.
Mouïadiate-Gheraba, A., 118.
Mouila, O., 200.
Moulaïeddine (off. Mouladhein), C., 286 (Mercier-Lacombe, P. E.).
Moulaïe-Abdelkader, O., 200 = *Boulet*.
Moulaïe - Magoun, hameau, O., 170 bis (Arzeu, P. E.).
Mouqa (Mouqua¹), C., 343.
Mouzaïa, A., 22.
Mouzaïville, commune, A., 22.
Mouzlia ou Meslia, C., 355.
Mrabote-Moussa, C., 417.
Mrabote-Moussa, hameau et fermes, C., 417.
Mrabtime-el-Djorf, C., 343.
Mrabtime-Gheraba, O., 236.
Mrahna, C., 364.
Mraïère, ksar, C., 501.

(1) Le fort d'El-Milia a été bâti sous le nom de Fort-Jérôme, nom qui n'est pas passé dans la pratique même sous le ministère du prince Napoléon.

Mraouna (El-), C., 288.
 Msalla, C., 458.
 Msila, C., 298 bis commune mixte,
 Mserda, O., 244.
 Msouna, C., 321.
 Mtamore, O., 142 = *Les Silos* =
Clinchant (L'Hillil, M.).
 Mtarfa, C., 340.
 Mtoussa, C., 286.
 Mustapha, et mieux Mostefa, P.
 E., A., 20.
 Mzala, C., 372.
 Mzera, A., 24, pénitencier, fermes
 (Réghaïa, P. E.).
 Mzârig, C. (V. Bitam).
 Mzila, O., 229.
 Mzita, C., 343, R.

Nador, A., 33 = *Désaix*, centre
 (Marengo, P. E.).
 Nador, C., 472.
 Nador, hameau et ^{سور} 472.
 Nador, hameau, O., 139 (Rivoli,
 P. E.).
 Nara, C., 492.
 Nazereg (et plus correctement
 Aïne-Azereg), centre, O., 198
 (Saïda, P. E.).
 Nechmeya, P. E., C., 337.
 Nedroma, O., 209, commune mixte.
 Nedroma, O., 209.
 Negouca, voy. Ngouca.
 Negrine, C., 494.
 Nehed, C., 477.
 Nekmaria, O., 230.
 Nemaïcha, O., 200.
 Nesmote, O., 156.
 Nezla, C. 501.
 Neqlioua, A., 16.
 Nezreg, et mieux Aïne-Azereg,
 centre (Saïda, P. E.).
 Nezreg, O., 196.

Ngauouce, voy. Mgaous.
 Ngouça ou Ngoussa, A., 133.
 Nza-Ben-Messaï, C., 489 = *Les*
Tamarins, hameau, ^{سور} E.-A.
 (Aïne-Touta, M.).

Ogdal, A., 50 R.
 Oggaz, centre, O., 137, Saint-
 Lucien.
 Oggaz, O., 137.
 Ohrar, O. = *Chevreul* (Takitount,
 M.).
 Ouaïba, O., 200, voy. Ouhaïba.
 Ouamri, A., 92.
 Ouargla, A., 131.
 Ouarezane, O., 228.
 Ouarsenis, commune mixte, chef-
 lieu Beni-Hindel, A., 283.
 Ouçameur (off. Ousammeur), A., 62.
 Oued-Adi, voy. Arb-Oued-Abdi.
 Oued-Addar, C., 427.
 Oued-Agla = *Lecourbe*, centre la
 C. M. des Maadid.
 Oued-Agrioun, ferme, C., 395
 (Oued-Marsa, M.).
 Oued-Allela, A., 227 = *Cavaignac*.
 Oued-Amizour, P. E., C., 338 =
Colmar (inusité).
 Oued-Atmenia, P. E., C., 291.
 Oued-Berdi (off. Oued-El-Berdi),
 A., 342.
 Oued-Berkèche, O., 135, 200.
 Oued-Besbès, C., 326.
 Oued-Besbès, C., 326 = *Randon*.
 Oued-Boukader, A.
 Oued-Bousselah, C., 287, voy.
 Bouselah.
 Oued-Boutane, A., 167 = *Affre-*
ville.
 Oued-Boutenache, C., 359.
 Oued-Bouyoucef, C., 421.
 Oued-Chair, A., 109.

- Oued-Chair, A., 129.
- Oued - Cham, hameau, C, 472 (Sefia, M.).
- Oued-Cham, C., 472 = *Villars*, centre (Sefia, M.).
- Oued-Chellal, C., 343.
- Oued-Cherf, commune mixte, C., 334, 372.
- Oued-Chindeur (off. Chender), A., 36.
- Oued-Chouk, C., 472, station, B.-G.
- Oued-Chouls, hameau, O., 208, station  O.-A.
- Oued-Damous, A., 73 = *Dupleix*, centre (Gouraya, M.).
- Oued-Dardar, voy. Oued-Deurdeur.
- Oued-Dardara, C., 335.
- Oued-Defali, fermes (Mirabeau, P. E.).
- Oued-Deheb, centre, C., 296, 338 (St-Arnaud, P. E.).
- Oued-Dekri, centre, C., 389 (Cha-teaudun-du-Roumel, M.).
- Oued-Deurdeur, A., 168.
- Oued-Djelida, A., 213.
- Oued-Djemaâ, O., 149.
- Oued-Djemaâ, O., 149 = *Ferry*, centre (Zemmorah, M.).
- Oued-Djermane, fermes, C., 296, 337, 338 (Saint-Arnaud).
- Oued-Djeur (off. Djer), A., 3.
- Ouedjeur. 256 = *Pont de l'Oued-Djeur*, hameau (Bou-Medfa, P. E.).
- Oued-Djindjène, C., 412.
- Oued-Dradeur (off. Drader), C. 332.
- Oued-el-Aar, C., 334.
- Oued-el-Aar, C. 322.
- Oued-el-Abd, O., 180.
- Oued-el-Abiod, A. = *Fort-Beauprêtre* (El-Golea), 130.
- Oued-el-Abiod, voy. Oued-Labiod.
- Oued-el-Alleug, A., 21, P. E.
- Oued-el-Asseb, centre, C., 468, (Aïne-Mokra, P. E.).
- Oued-el-Hammam, O., 156 = *Dublineau*, P. E.
- Oued-el-Hamoul, O., 149.
- Oued-el-Hout, C., 335.
- Oued-el-Ma, C., 488.
- Oued-el-Tate, O., 180.
- Oued-Ferguig (ou mieux Oued-Fergoug), hameau, O., 156 (Mas-cara, M.).
- Oued-Fodda, A., 218.
- Oued-Fodda, A., 218, voy. Fodda,  P.-L.-M.
- Oued-Frara, centre, C., 471 (Beni-Salah, M.,  B.-G.
- Oued-Ghir (Ouled-Rhir), C., 352, 353 (La Réunion).
- Oued-Ghoul, fermes, A., 252 (Tenniet-el-Had).
- Oued-Ghrara (ou Oued-Gherara), C., 461.
- Oued-Guergour, C., 334 = *Héliopolis*, P. E.
- Oued-Haddad, O., 156, 235.
- Oued-Hamimine, C., 333.
- Oued-Hounète, O., 195.
- Oued-Imbert (altération de Oued-el-Berd), P. E., 200.
- Ouedjel, C., 314.
- Oued-Kebarite (1), C., 494.
- Oued-Kebbab, C., 309.
- Oued-Kerga, A., 280 = *Camp-des-Scorpions*.
- Oued-Kelloug, O., 179.
- Oued-Ksob, C. 293.
- Oued-Labiod, C., 493 R.
- Oued-Madjoub, ferme, A., 26 (Del-lis, P. E.).
- Oued-Mamora, A., 84.

(1) Et non pas Ouled-Kebarite, comme cela a été dit à tort par le texte du n° 494.

- Oued-Marsa, commune mixte et fermes, C., 395.
 Oued-Mebtouh, O., 200.
 Oued-Melah, A., 73 = *Villebourg*.
 Oued-Melah; commune, O., 135 = *Rio-Salado*.
 Oued-Merouana, C., 361, 468.
 Oued-Meriel, C., 493.
 Oued-Mindil (off. Ouled-Mendil), commune, A., 20.
 Oued-Nil, C., 359.
 Oued-Nini, C., 236.
 Oued-Ouaghate, A., 90.
 Oued-Ouaguenage, A., 163, 213.
 Oued-Rhir = *La Réunion*, centre (Soummam, M.), 389.
 Oued-Ridane, A., 84.
 Oued-Riou, O., 227 = *Kroubs-el-Hamra* = *Inkermane*, P. E.,  P.-L.-M.
 Oued-Rouina, A., 162, 218, voy. Rouina.
 Oued-Rouinate, hameau, 212 = *Camp-des-Scorpions* = *Dutertre* (Teniet-el-Had, M.).
 Oued-Sarreg, S. I. (Saint-Arnaud, P. E.).
 Oued-Sbikha, C., 292.
 Oued-Sebbah, O., 135.
 Oued-Sebt, A., 22.
 Oued-Sefioun, O., 200.
 Oued-Seghouan; A., 77, 95.
 Oued-Sequine (off. Oued-Seguin), commune, C., 290.
 Oued-Sli, A., 222 = *Malakoff*  P.-L.-M.
 Oued-Smar, 24,  E.-A.
 Oued-Soudane, hameau, C., 471 (Beni-Salah, M.).
 Oued-Souminan, C., 352.
 Oued-Taga, bordj, G. (Aores, M.).
 Oued-Tamza, C., 493.
 Oued-Taourira, O., 200.
 Oued-Taria, centre, O., 156 (Mascara, M.).
 Oued-Telbenète, A., 256.
 Oued-Tighzarte, A., 280.
 Oued-Touta, C., 334 = *Kellermann*, P. E.
 Oued-Zeboudj, A. = *Changarnier* (Hammam-Righa, M.).
 Oued-Zenati, P. E., C., 333.
 Oued-Zerga, C., 293 = *La Grand-Halte* (St-Charles, P. E.).
 Ouelleb-el-Oued = Guillaumet, C. (Ammi-Moussa, M.).
 Ouendoura, ksar, C., 497.
 Ouessah, C., 286.
 Ouggaz (off. Oggaz).
 Ougrina (Ouricia), fermes, C., 337.
 Ouhaïba, O., 200.
 Ouharane, O., 136 = *Oran*, préfecture.
 Ouichaoua, C., 468.
 Ouillène, C., 472.
 Ouillis (Ouillice), centre, O. (Cassaïgne, M.).
 Ouizerte, O., 195.
 Ouks (forme correcte de Oukes, Youk, etc.), C. 494.
 Oulache, C., 499.
 Oulassa, voy. Oulhassa.
 Ouldja, ksar, C., 497.
 Ouled-Aaziz, C., 319, voy. Ouled-Aziz.
 Ouled-Abbès, A., 102 = *Wattignies*, centre (St-Cyprien-des-Attafs).
 Ouled-Abdallah, A., 111, 130.
 Ouled-Abdallah, A., 275.
 Ouled-Abdallah, C., 481.
 Ouled-Abdallah, O., 270 bis.
 Ouled-Abdelhaq, C., 478.
 Ouled-Abdelkader, A., 130.
 Ouled-Abdelkerim, O., 240.
 Ouled-Abdelouhad, C., 354.
 Ouled-Abdelrezeq, C., 492.
 Ouled-Abderrahmane - Kebbech, ksar, C., 499.

- Ouled-Achour, C., 330.
Ouled-Addi, O., 147.
Ouled-Addou, O., 236, voy. Ouled-Haddou.
Ouled-Adouane, C., 337.
Ouled-Agla, C., 343 = *Lecourbe* (Mahdid, M.).
Ouled-Ahmed, A., 129.
Ouled-Ahmed, C., 322.
Ouled-Ahmed, C., 494.
Ouled-Ahmed-Ghiatra, O., 270.
Ouled-Ahmed-Rechaïga, A., 120, 126.
Ouled-Aïcha, A., 132.
Ouled-Aïcha, C., voy. El-Haddada.
Ouled-Aïffa, A., 128.
Ouled-Aïssa, A., 25, 126, 130.
Ouled-Aïssa, O., 239, 241.
Ouled-Aïssa-el-Adob (Adheb), A., 123, 126.
Ouled-Aïssa-el-Ouerg, A., 119, 126.
Ouled-Aïssa-Souaqui, A., 119, 126.
Ouled-Alaa, O. (Remchi-Ghossel).
Ouled-Ali, C., 343.
Ouled-Ali, O., 241.
Ouled-Ali-Benameur, O., 237.
Ouled-Ali-Bendaoud, A., 114.
Ouled-Ali-Benmohammed, A., 126.
Ouled-Ali-Bennaceur, C., 337.
Ouled-Ali-Bounab, C., 298.
Ouled-Allane-Bechiche, A., 102.
Ouled-Allane-Zekri, A., 102.
Ouled-Allouche, A., 130.
Ouled-Amara, A., 126.
Ouled-Ameur (Amor), C., 355.
Ouled-Ameur, C., 493, 498; O., 270 bis.
Ouled-Ameur-Dahra, A., 126.
Ouled-Ameur-Guebala, A., 126.
Ouled-Amor-ben-Fadel, C., 299.
Ouled-Ammar, A., 255.
Ouled-Amrane, O., 239, 241.
Ouled-Amrane-beni-Matar, O., 200.
Ouled-Angala, C., 492.
Ouled-Anteur, A., 281.
Ouled-Aouf, C., 485.
Ouled-Aouate, C., 429.
Ouled-Arema, C., 318.
Ouled-Arema, hameau, C., 318 (Oued-Seguïn, M.).
Ouled-Arksib, C., 442.
Ouled-Askeur, C., 424.
Ouled-Atsmane, C., 490.
Ouled-Attaf, C., 498.
Ouled-Attia, C., 498.
Ouled-Attia-beni-Matar, O., 200.
Ouled-Aziz, C., 319.
Ouled-Aziz, O., 236.
Ouled-Aziz, voy. Ouled-el-Aziz.
Ouled-Azouz, C., 492.
Ouled-Bakhta, O., 263.
Ouled-Barka, A., 104.
Ouled-Barkat, O., 179.
Ouled-Bechia (off. Ouled-Bechiah), C., 472.
Ouled-Bekkheda, O., 239.
Ouled-Belafou, C., 420 = *Strasbourg*.
Ouled-Belaguel, C., 319.
Ouled-Belaouchate, C., 289.
Ouled-Belhocine, O., 236.
Ouled-Belkacem, C., 494.
Ouled-Belkhir, C., 289.
Ouled-Bellil, A., 307.
Ouled-Benaffane, O., 192.
Ouled-Benalia, A., 125.
Ouled-Benchaa, A., 128.
Ouled-Benkhelil, C., 498.
Ouled-Berkane, O., 263.
Ouled-Bessem-Cheraga, A., 253.
Ouled-Bessem-Gheraba, A., 253.
Ouled-Bouabdallah, A., 116.
Ouled-Bouabdallah, O., 239.
Ouled-Bouabsa, O., 178.
Ouled-Bouffif, O., 236.
Ouled-Bouali, O., 154.
Ouled-Bouaoufane, C., 289.
Ouled-Bouarif, A., 105.
Ouled-Bouderhem, C., 493.

- Ouled-Boudjema, C., 490.
Ouled-Bougheddou, O., 188.
Ouled-Bouhadidja, C., 498.
Ouled-Bouikni, O., 260.
Ouled-Boukamel, O., 178.
Ouled-Boulfaa, C., 432.
Ouled-Boulouar, S. I., C. (El-Ouricia, P. E.).
Ouled-Bourafa, C., 498.
Ouled-Bourenane, O., 185.
Ouled-Bouriah, O., 232.
Ouled-Bouslimane, A., 283.
Ouled-Boutara, C., 354.
Ouled-Bouzid-ben-Ahmed, C., 362.
Ouled-Braham, C., 320.
Ouled-Braham, C., 354.
Ouled-Brahim, A., 87, 124.
Ouled-Brahim, A., 126.
Ouled-Brahim, C., 494.
Ouled-Brahim, O., 239.
Ouled-Chaffa, O., 178.
Ouled-Chahmi, O., 270 bis.
Ouled-Chaïb, C., 498.
Ouled-Chamokh, C., 494.
Ouled-Chelihe, C., 488.
Ouled-Chikh (off. O. cheikh), A., 213.
Ouled-Daane, C., 343.
Ouled-Dahmane, C. 343.
Ouled-Daoud, O., 200.
Ouled-Debab, C., 430.
Ouled-Deddouche, O., 205.
Ouled-Defeltène, O., 260.
Ouled-Dehim, C., 340, 343.
Ouled-Deïd, A., 94, 94 bis.
Ouled-Derradj, C. 323.
Ouled-Dia (Dhia), C., 472.
Ouled-Dieb, C., 366.
Ouled-Djama, C. 446.
Ouled-Djama, C., 501.
Ouled-Djehiche, C., 330.
Ouled-Djellal, C. 498.
Ouled-Djellal, ksar, C., 498, poste militaire.
- Ouled-Doudou (1), P. E., C., 337, El-Ouricia.
Ouled-Dreïd, C., 331.
Ouled-Drice, (Driss), A., 121.
Ouled-Drice (Driss), C., 472.
Ouled-el-Abbes, O., 260.
Ouled-el-Amradca, C., Voy. Amradca.
Ouled-el-Arbi, C., 289.
Ouled-el-Ghouini, A., 128.
Ouled-el-Hadj, C., 494.
Ouled-el-Hadj, O., 239.
Ouled-el-Haïf, C., 289.
Ouled-Embarek, O., 270.
Ouled-Ennaceur, O., 237.
Ouled-Ennehar-Cheraga, O., 249.
Ouled-Ennehar-Gheraba, O., 249.
Ouled-Ensigna, C., 493.
Ouled-Fadel, C., 299.
Ouled-Farès, A., 220.
Ouled-Farès, C., 498.
Ouled-Farès, O., 270.
Ouled-Fatma, C., 488.
Ouled-Fayète, P. E., A., 21.
Ouled-Feradj, A., 129.
Ouled-Feradj, A., 130.
Ouled-Ferah (Ferha), A., 103.
Ouled-Ferguène, A., 87.
Ouled-Gassem, C., 330.
Ouled-Ghalia, A., 283, bis.
Ouled-Ghazzi, O., 300.
Ouled-Ghenaim, C., 481.
Ouled-Gherib, A., 126.
Ouled-Ghouini, A., 126.
Ouled-Gottib, O., 270, bis.
Ouled-Guerib, O. 239.
Ouled-Guerib, O., 239.
Ouled-Guesmia, C., 339.
Ouled-Habeba, C., 324.
Ouled-Haddou, O., 236.
Ouled-Hadjez, C., 354.
Ouled-Hamdane, O., 178.
Ouled-Hamid, C., 354.

(1) Les Ouled-Doudou sont une fraction du douar Chabia.

- Ouled-Hamida, C., 498.
Ouled-Hamideche, C., 448.
Ouled-Hamza, A., 99.
Ouled-Hamza, C., 324.
Ouled-Haneche, C., 343.
Ouled-Haniche, C., 343.
Ouled-Harrid, C., 334.
Ouled-Hellal, A., 282.
Ouled-Ismeur, O., 260.
Ouled-Kacem, C., 430.
Ouled-Karoubi, voy. Ouled-Kherroubi.
Ouled-Kebarite, voy. Oued-Kebarite.
Ouled-Kebba, C., 309.
Ouled-Khada et Haddidane, C., 481.
Ouled-Khaled, A., 126.
Ouled-Khaled, C., 330.
Ouled-Khalifa-Dahra, C., 494.
Ouled-Khalifa-Guebala, C., 494.
Ouled-Kharoubi, O., 185.
Ouled-Kheddache, fermes, A., (Dellys, P. E.).
Ouled-Khenata, A., 126.
Ouled-Kherroubi, O., 185.
Ouled-Lahalla, C., 493.
Ouled-Lakhed, O., 186.
Ouled-Laouar et El-Mechache, A., 126.
Ouled-Lazereug, O., 179.
Ouled-Maallah, O., 229.
Ouled-Maallah, O., 240.
Ouled-Maamar, A., 133 bis.
Ouled-Madjoub, fermes, A. (Dellys, P. E.).
Ouled-Mahalla, C., 354.
Ouled-Makhelouf, C., 493.
Ouled-Mansour, C., 337.
Ouled-Mansoura, O., 270.
Ouled-Mansour-ou-Madi, C., 343.
Ouled-Mareuf, A., 98.
Ouled-Matoug, C., 478.
Ouled-Mazouz, C., 449.
Ouled-Mbarek, C., 437.
Ouled-Mbarek, C., 494.
Ouled-Mecellem, A., 19.
Ouled-Mecellem, A., 343.
Ouled-Medjekane, A., 25.
Ouled-Mehenna, 361.
Ouled-Mekencha, C., 289.
Ouled-Mellal, A., 87.
Ouled-Melouk, C., 493.
Ouled-Mendil, A., 21.
Ouled-Messaad, C., 330.
Ouled-Messaoud, C., 294.
Ouled-Messaoud-Ghiatra, O., 270.
Ouled-Messelem, voy. Ouled-Mecellem.
Ouled-Mimoun, O., 208.
Ouled-Mimoun, O., 208 = *Lamoricière*.
Ouled-Mimoun, O., 237.
Ouled-Mohammed-ben-Feroudj, C., 361.
Ouled-Mohammed-Embarek, A., 126.
Ouled-Mokhtar, A., 118.
Ouled-Mokhtar-Cheraga, A., 118, 126.
Ouled-Mostefa-ben-Kadda, voy. Oued Mebtouh.
Ouled-Mouassia, C., 354.
Ouled-Moudjeur, O., 260.
Ouled-Moulète, C., 501.
Ouled-Moumène, C., 472.
Ouled-Moumène, O., 241.
Ouled-Moussa, A., 25.
Ouled-Moussa, C., 493.
Ouled-Mrabote, 363, 487.
Ouled-Mrabote, C., 447.
Ouled-Msaad, C., 330.
Ouled-Nabète, C., 494.
Ouled-Naceur, C., 475.
Ouled-Naceur, C., 308, 329.
Ouled-Nouar, C., 454.
Ouled-Ouelha, C., 339.
Ouled-Oumahni, voy. Ouled-Oumehenni.

- Ouled-Oum-el-Akhoua et Ouled-Zid, A., 126.
 Ouled-Oumehenni, A., 123.
 Ouled-Ouzza, C., 493.
 Ouled-Rabah, C., 356.
 Ouled-Rafa, O., 179.
 Ouled-Rahab, C., 493.
 Ouled-Rahmoun, P. E., C., 285.
 Ouled-Raskahala, C., 394.
 Ouled-Reggad-Cheraga, A., 126.
 Ouled-Reggad-Gheraba, A., 126.
 Ouled-Rerib, A., 129.
 Ouled-Rez-Kallah, voy. Ouled-Raskahala.
 Ouled-Riab, O., 200.
 Ouled-Riah, O., 158.
 Ouled-Saad, C., 494.
 Ouled-Sabeur, O., 171.
 Ouled-Sabor, C., 337.
 Ouled-Saci, C., 322.
 Ouled-Saci, C., 498.
 Ouled-Safah, voy. Ouled-Sayah.
 Ouled-Saïd, C., 487.
 Ouled-Saïd, O., 176.
 Ouled-Salah, A., 128.
 Ouled-Salah, C., 501.
 Ouled-Salem et Oued-Okhis, A., 343.
 Ouled-Saoud, C., 500.
 Ouled-Saoula, C., 498.
 Ouled-Sayah, C., 502.
 Ouled-Sebaa, C., 494.
 Ouled-Sebaa, C., 354.
 Ouled-Sebah, C., 330.
 Ouled-Sebgag, C., 487.
 Ouled-Sebgag, C., 494.
 Ouled-Sekhar, C., 330.
 Ouled-Selama, A., 117, 341.
 Ouled-Selama, O., 150.
 Ouled-Selim, A., 35.
 Ouled-Sellem, C., 319.
 Ouled-Senane, C., 331.
 Ouled-Senouci, voy. Ouled-Snouci
 Ouled-Serim, C., 471.
 Ouled-Serour, O., 240.
 Ouled-Serour, O., 270.
 Ouled-Si-Abdelkader, A., 126.
 Ouled-Si-Ahmed, A., 126.
 Ouled-Si-Ahmed, C., 354.
 Ouled-Si-Ali, C., 494.
 Ouled-Si-Ali-Tahammamète, C., 490.
 Ouled-Si-Ameur, A., 116.
 Ouled-Si-Belkhir, C., 493.
 Ouled-Sidi-Abdelli, O., 207.
 Ouled-Sidi-Abdelmelek, C., 311.
 Ouled-Sidi-Abid, voy. Sidi-Abid.
 Ouled-Sidi-Ahmed-ben-Medjedoub, O., 239.
 Ouled-Sidi-Ahmed-ben-Si-Saïd, O., 237.
 Ouled-Sidi-Aïssa, A., 112, 130.
 Ouled-Sidi-Ali-Bouchaïb, O., 207.
 Ouled-Sidi-Ali-Tahammante, C.
 Ouled-Sidi-Amor, C., 343.
 Ouled-Sidi-Attallah, A., 128.
 Ouled-Sidi-Bennaceur, O., 233, voy. Ouled-Sidi-Ennaceur.
 Ouled-Sidi-Brahim, A., 482 bis.
 Ouled-Sidi-Brahim, O., 229.
 Ouled-Sidi-Brahim, O., 237.
 Ouled-Sidi-Brahim-Boubekeur, C., 343.
 Ouled-Sidi-Chikh-Cheraga, O., 239.
 Ouled-Sidi-Daoud, A., 80.
 Ouled-Sidi-Daho, O., 234.
 Ouled-Sidi-El-Hadj-ben-Ameur O., 239.
 Ouled-Sidi-El-Hadj-Bouhafs, O., 239.
 Ouled-Sidi-El-Hadj-Tanra, A., 130.
 Ouled-Sidi-Ennaceur, O., 238.
 Ouled-Sidi-Hadjerès, A., 113.
 Ouled-Sidi-Hamza, O., 237; C., 478.
 Ouled-Sidi-Khaled-Cheraga, O., 236.
 Ouled-Sidi-Khalifa-Cheraga, O., 201.
 Ouled-Sidi-Medjahed, O., 242.

- Ouled-Sidi-Moussa, C., 498.
 Ouled-Sidi-Salah, C., 493.
 Ouled-Sidi-Salem, A., voy. Khe-
 loua.
 Ouled-Sidi-Slimane, A., 128.
 Ouled-Sidi-Slimane, C., 363.
 Ouled-Sidi-Slimane, C., 485.
 Ouled-Sidi-Tadj, O., 239 bis.
 Ouled-Sidi-Tifour, O., 239.
 Ouled-Sidi-Youcef, O., 178.
 Ouled-Sidi-Younès, A., 125.
 Ouled-Sidi-Ziane, A., 126.
 Ouled-Si-Hamla, C., 478.
 Ouled-Si-Lounès, C., 330.
 Ouled-Si-Mançar, C., 299.
 Ouled-Si-Moussa, C., 494.
 Ouled-Si-Saïd, C., 494.
 Ouled-Slimane, A., 126.
 Ouled-Slimane, C., 494.
 Ouled-Slimane, O., 270 bis.
 Ouled-Smaïf (Chaanba), A., 133.
 Ouled-Smir, A., 25.
 Ouled-Snouci, O., 144.
 Ouled-Soltane, A., 19.
 Ouled-Soltane, commune mixte,
 C., 485 (chef-lieu à Mgaous).
 Ouled-Soltane, C., 497.
 Ouled-Souïd, O., 179.
 Ouled-Soukia, C., 472.
 Ouled-Taane, A., 19 R.
 Ouled-Tabète, A., 80.
 Ouled-Taïr, C. 343.
 Ouled-Taïr, C., voy. Ouled-Trif.
 Ouled-Takhibet, C., 493.
 Ouled-Tebbène, C., 343, 354.
 Ouled-Toaba, A., 126.
 Ouled-Toumi, O., 270.
 Ouled-Trif, A., 87.
 Ouled-Trif et Ouled-Taïr, C., 343.
 Ouled-Yacoub-Cheraga, O., 267.
 Ouled-Yacoub-el-Ghaba, O., 237.
 Ouled-Yacoub-Gheraba, O., 267.
 Ouled-Yahia, C., 312, 356
 Ouled-Yahia-ben-Salem, A., 126.
 Ouled-Yahia-ou-Moussa, A., voy.
 Tala-Imedrane.
 Ouled-Yaïche, O., 232.
 Ouled-Yaïche, A., 21 = *Dalmatie*,
 centre (Blida, P. E.).
 Ouled-Youb, C., 362.
 Ouled-Youb. ksar, C., 499.
 Ouled-Younès, A., voy. Dahra, 275.
 Ouled-Younès, A., 275.
 Ouled-Zaïd, A., 132.
 Ouled-Zaïd, C., 490.
 Ouled-Zaïd, C., 494.
 Ouled-Zaïm, C., 289.
 Ouled-Zekri, C., 498, 126.
 Ouled-Zenim, A., 19 R.
 Ouled-Zerga, C. 289.
 Ouled-Ziad, A., 525.
 Ouled-Ziad-Cheraga, O., 240.
 Ouled-Ziad-Gheraba, O., 240.
 Ouled-Ziane, A., 128.
 Ouled-Ziane-Cheraga, O., 236.
 Ouled-Ziane-Gheraba, O., 236.
 Ouled-Zid, A., 130.
 Ouled-Zid, O., 179.
 Ouled-Ziou, A., 131.
 Ouled-Ziri, banlieue de Nemours,
 O., 244.
 Ouled-Zouaï, C., 288.
 Ouled-Zouaï, O., 236.
 Oulmène, C., 286.
 Oulmène, fermes, C., 286 (Aïne-
 Beïda, P. E.).
 Oumache, C., 498.
 Oumaghrioun, C., 423.
 Oumalou, A., 63.
 Oumechchouk, C., 444.
 Oumeddebab, O., 196.
 Oumeddoud, O., 201.
 Oumeddrouh, A., 222.
 Oum-el-Bouaghi, C., 280 = *Can-
 robert*.
 Oumelbouaghi, commune mixte,
 C., 285.
 Oum-el-Alleg, A. = *Thiers*.

Oumeldjelil, A., 85.
 Oumelghelaz, O., 137.
 Oumerrekha et Tagoust, C., 492.
 Omessoltane, C., 343 = *Blondel*.
 Oumetteboul, centre minier, C.,
 477 (La Calle, M.).
 Ourea, hameau, O., 130 (Mazagran,
 P. E.).
 Ouricia (El-), P. E., C., 337.
 Ouria, fermes, C., 337 (El-Ouricia,
 P. E.).
 Ourlal, ksar, C., 498.
 Ourlana, ksar, C., 501.
 Ousameur, A., 62, voy. Ouçameur.
 Ousseukhe, O., 236.
 Ouzana (El-), A., 19.
 Ouzellaguène, C., 349.
 Ouzera, A., 88.

Rabta, C., 343.
 Rachgoun, O., 206.
 Radjeta, C., 332.
 Ragouba, C., 494.
 Rahel (Er-), voy. Errahal.
 Rahia, C., 286.
 Rahmane-Cheraga, A., 112.
 Rahmane-Gheraba, A., 118.
 Rahouia, O., 179.
 Raïcha, A., 25.
 Raïce, fermes, A. (Sid-Moussa,
 P. E.).
 Ramra (incorrect), voy. Ghamra.
 Raouraoua, O., 264.
 Ras-Aïne-Snob, hameau, C., 333.
 Ras-el-Aïoun, C., 483.
 Ras-el-Akba, hameau, C., 333
 (Oued-Zenoti, P. E.).
 Ras-el-Haddid, C., 462, 463.
 Ras-el-Ma, C., 339 = *Chasseloup-
 Laubat* (Eulma, M.).
 Ras-el-ma, centre (Jemmapes, P.
 E.).

Ras-el-Ma, O., = *Crampel*, ha-
 meau et station (El-Aricha, T.
 C.).
 Ras-el-Ma, O., 200 = *B edeau*
 centre (Telagh, M.).
 Ras-el-Oued, C., 343 = *Tocque*’
ville.
 Ras-Ferdjioua, C., 355.
 Ras-Guenateur, hameau, A. =
Cap-Caxine (Guyotville, P. E.).
 Rassauta, A., 24 (section d’Aïn-
 Taya, P. E.).
 Ras-Segane, C., 290 [Ras-Sequin].
 Rassira, C., 498.
 Ras-Tala-Tinzar, C., 384.
 Ras-Zebar, C., 236.
 Rebaïa, A., 97.
 Redjas-el-Ferada (centre, C., 312,
 356, Zeraïa, P. E.).
 Refref, C., 292
 Reghaïa, A., 24, P. E.
 Reguegma, C., 471.
 Rekkada, C., 411.
 Relizane, O., leçon officielle mais
 incorrecte pour Ghelizane.
 Remchi (commune mixte, chef lieu
 Montagnac), O., 205.
 Remchi, O., 205 = *Montagnac*.
 Remila, C., 493.
 Retal, A., 76.
 Rezaïgate, O., 241.
 Rezaïna 239, ~~241~~ F. A.
 Rezaïna-Cheraga, O., 240.
 Rezaïna-Gheroba, O., 240.
 Rhira, off., commune mixte, incor-
 recte pour Righa.
 Riff, C., 396.
 Rilassa, C., 343.
 Roknia, hameau, C., 461.
 Rouached, C., 355, centre (Fredj-
 Mezola, M.).
 Rouached, O., 135, 146, village
 indigène (Valmy, P. E.).
 Rouafa, A., 36.
 Rouïba, commune, A., 24.

- Rouïna, A., 162, 218.
 Rouïna, A., 162, 218, P. E.
 Rouissate et Beni-Ihour, A., 13.
 Rouma, A., 57 R.
 Roumana, A., voy. Haouamet.
 Rouneriane, C. = *Richelieu* (Fedj-Mzala, M.).
 Roum-es-Souk, C., 477, centre (La Calle, M.).
 Roussia, A., voy. Haouamete.
- Safsaf, O., 208, centre (Tlemcen, P. E.).
 Sahari-el-Attaizat, A., 125.
 Sahari-Ouled-Brahim, A., 125.
 Sahari, O., 185.
 Sahel, A., 32.
 Sahira, C., 498.
 Sahouria, O., 141.
 Sahouria, O., 141.
 Saida, O., 195, H. E. et C. M.,  O. A., voy. aussi 195 R.
 Saïdane, C., voy. Ouled-Saïdane.
 Saïdat, C., 478.
 Saïd-Athā, A., 133.
 Saïd-Ouled-Ameur, C., 503.
 Saïgher, 22, hameau de Koléa, P. E.
 Sakamodi, centre minier, A., 23.
 Sakra, C., 339.
 Sakrania, fermes, C., 288 (Aïn-Mlila, M.),
 Saoula, commune, A., 20.
 Saraf, C., 287 (Oued-Bousselah).
 Sbahia, A., 167.
 Sebaa, C., 366.
 Seba-Chioukh, O., 207.
 Sebaou-el-Kedim, A., 25.
 Sebdou, commune mixte, ville forte, O., 210.
 Sebdou, O., 210.
 Sebkha, A., 343.
- Sebkha, C., 354.
 Seddaoua, O., 230.
 Seddouk, centre, C., 349 (Akbou mixte).
 Sedjerara, O., 143.
 Sedjerna, C., 420 = *Strasbourg*.
 Sedrata, commune mixte, C., 333, 494.
 Sefia, commune mixte, chef-lieu Laverdure, C., 472.
 Sefiane, C., 485.
 Sefrane, A., 131.
 Segana, C., 489.
 Selamate, A., 86 bis.
 Selassel, fermes, C., 311 (El-Milia, M.).
 Selatna, O., voy. Toumiate.
 Selatna, S. I, O. (Mascara, P. E.).
 Selib, C., 334.
 Sellaoua-Anouna, C., 333.
 Selmane, C., 340.
 Sendane, O., O., 270.
 Senia (La), O., 135, 136 = *Saint-Félix*, inusité, P. E.,  P.-L.-M., O.-A.
 Senhadja, fermes, A., 35. (Palestro, P. E.).
 Seraghna, centre, C., 312, 356 (Zzaïa, P. E.).
 Serahna, ksar, C., 499.
 Seraouïa, C., 287.
 Serdj-el-Ghoul, C., 405.
 Serdoun, A., 116 R.
 Seriana, centre, C., 361, 488 = *Pasteur* (Aïne-Ksar, M.).
 Seriana, ksar, C., 498.
 Sétif, sous-préfecture, C., 297, 337.
 Sfafah, O., 141.
 Sfahli, C., 472.
 Sferdjela, C., 292.
 Stisef, O., 200.
 Sfissifa, O., 270.
 Sfissifa, O., = *Les Saules* (Géryville, C.).

- Siar-et-Ouenedoura, ksar, C., 499.
 Sid-Elfodil, A., 29.
 Sid-Elkebir, A., 29.
 Sidi-Abdelkader-el-Medjahari, O.,
 135, 136 = *Fleurus*. P. E.
 Sidi-Abdelmelek, C., 311.
 Sidi-Abid, voy. Zaouïa-Sidi-Abid.
 Sidi-Aïche, centre, C., 389 (Souni-
 nam, M.).
 Sidi-Aïssa, annexe militaire, A.,
 130.
 Sidi-Ali, O., 230 = *Cassagne*.
 Sidi - Ali - Benyoub, O., 200 =
Chanzy.
 Sidi-Ali-Bouamoud [Bouhamoud],
 O., 169.
 Sidi-Ali-Cherif, O., 177.
 Sidi-Ali-Bounad, A., 36.
 Sidi-Amar, village indigène, O.,
 244 (Nemours, P. E.).
 Sidi-Amrane, ksar, C., 501.
 Sidi-Aoun, ksar. C., 500.
 Sidi-Bakheti, O., 135.
 Sidi-Bakheti, fermes, O., 135 (Bou-
 tlelis, P. E.).
 Sidi-Belabbès sous - préfecture,
 O., ~~135~~ O.-A.
 Sidi-Benhanéfa, O., 156.
 Sidi-Benmoussa, O., 156.
 Sidi-Bouadda, O., 169,
 Sidi-Brahim, O., 200 = *Prudhon*,
 P. E.
 Sidi-Brahim, C., 343 = *Les Portes*
de Fer ~~135~~ E.-A.
 Sidi-Chami, O., 136. P. E.
 Sidi-Daho, O., 170.
 Sidi-Daho, fermes, O., 170.
 Sidi-el-Aroussi, A., 222.
 Sidi-el-Hamici, ~~135~~ B.-G., C., 472.
 Sidi-Embarek, C., 343.
 Sidi-Embarek, centre, C., 343.
 (Mahdid, M.).
 Sidi-Feredj, dénomination correcte
 de Sidi-Ferruch.
- Sidi-Ferruch (incorrect pour Sidi-
 Feredj), centre, A., 20 (Staouéli,
 P. E.).
 Sidi-Ghalem, O., 200.
 Sidi-Hamouda, A., 23.
 Sidi-Kalifa (off.), voy. Sidi-Khe-
 lifa, A., 17 ou C., 287.
 Sidi-Khaled, ksar, C., 498.
 Sidi-Khaled, P. E., O., 200 =
Palissy, O., 200.
 Sidi-Khalifa, A., 17.
 Sidi-Khalifa, C., 287 = *Altkirch*
 (inusité) (Aïne-Tine, P. E.).
 Sidi-Khelil, ksar, C., 498.
 Sidi-Khouiled, A., 131.
 Sidi-Lahcène, P. E., O., 200.
 Sidi-Larouci, A., 222.
 Sidi-Mache, C., 333.
 Sidi-Medjahed, O., 242.
 Sidi-Merouane, P. E., C., 312, 317,
 366.
 Sidi-Mesriche, centre, C., 445 (Ro-
 berville, P. E.).
 Sidi-Mimoun, C., 405.
 Sidi-Moussa, A., 20, 23.
 Sidi-Naceur, A., 23.
 Sidi-Naceur et Sidi-Nassar, C.,
 460 = *Bayard*, centre (Jemma-
 pes, P. E.).
 Sidi-Namane, A., 11.
 Sidi-Okba (mieux Sidi-Oqba), ksar,
 C., 498.
 Sidi-Rachèd, A., 22 = *Montebello*.
 Sidi-Rachèd, C., 501.
 Sidi-Reghice [Rghis], Rghaïs, C.,
 286.
 Sidi-Rilace, A., 33 = *Novi* (Cher-
 chel, P. E.).
 Sidi-Saada, O., 142.
 Sidi-Simiane, A., 33.
 Sidi-Slimane, ksar, C., 501.
 Sidi-Tamtam = *Oued-Zenati*, cen-
 tre, chef-lieu de commune, C.
 Sidi-Yacoub, O., 200.

- Sidi-Yahia, ksar, C. 501.
Sidi-Youcef, centre, O. (Remchi, M.).
Sidi-Zouïka, A., 17.
Sifiane, A., C., 485.
Sig (Le), O., 137, 177 = *Saint-Denis-du-Sig*, P. E.
Sikhoumeddour, A., 14.
Sikhoumeddour, fermes, A., 11.
Siliana, fermes, C., 317 (Grarem, P. E.).
Sinfita, A., 277.
Siouf, A., 280.
Sirate, centre, O., 141 (L'Hillil, M.).
Skikda, C., 332 = *Philippeville*.
Slissène, centre, O., 200 (Télagh, M.).
Sly, A., 222 = *Massena*, centre.
Smala-ben-Merad, hameau, C., 333 = *Renier* (Oued-Zénati, P. E.).
Smendou, C., 321 = *Condé-Smendou*, commune.
Sobah, A., 225.
Sofrane, A., 128.
Souadek, C., 321.
Souagui, A., 19 R.
Souarakh, C., 477.
Souf-Ettel, O., 170.
Souflata, A., 35.
Souggueur, O., 236 = *Trézel*, centre.
Souhari, A., voy. Titri-Souhari-Deïmate.
Soukahras, commune, commune mixte, C., 472.
Soukali, fermes, A., 20 (Boufarik, P. E.).
Souk-el-Arba, A., 63 = *Fort-National*.
Souk-el-Barbata, O., 195.
Souk-el-Had, centre, A., 24 (Ménerville, P. E.).
Souk-el-Khemis, A.
Souk-el-Tléta, A., 345 = *Maillot*, centra (Beni-Mansour, M.).
Souk-Essebt, C., 461 = *La Robertsau*, centre (Jemmapes, M.).
Souk-el-Mitou, O., 178 = *Bellecuc*, commune.
Souma, A., 21.
Soummam, commune mixte, chef lieu El-Kseur, C.
Sour-Ghozlane, A., 82 = *Aumale*.
Staouéli, centre et Trappe, A., 21.
Stitène, ksar, O., 241.
Stora, P. E., C., 293.
Taabna, C., 454.
Taaslete, O., 179.
Tababort, commune mixte, C., 406.
Tabellout, C., 413.
Tabia, centre, O., 200 (Mekerra, M.).
Tablat, 34.
Tablat, A., 34, commune mixte.
Tachachète, A., 367.
Tacheta, A., 73.
Tachouda, C., 287.
Tadjemoute, A., 131, 271, O., 200, C., 499.
Tadjena, A., 276 = *Fromentin* (Tenès, M.).
Tadjerouna, O., 267.
Tafaraoua, hameau, O., 200 (Yacoubia, M.).
Tafaraoua-Dahrania, hameau, O., 200 (Saïda, M.).
Tafaraoui, P. E., O., 136.
Tafloute, A., 225.
Tafamame, O. = *Descartes* (Aïn-Fezza, M.).
Tafertas, C., 343 R.
Taftikine, C. = *Saint Arnaud*, P. E.
Tafna, O., 207.

- Taicha, A., 104 R.
 Tafrinte (Tafrent), O., 195.
 Taftikia, C., 337 = *Saint-Arnaud*.
 Taghilt Sidi-Belkhir, C., 492.
 Taghria, O., 231.
 Tagourète, hameau, A., 22, Castiglione.
 Tagouste, voy. Oum-Errekha.
 Tagremarète, hameau, O., 184. (Frenda, M.).
 Tahamda, O., 146.
 Tahannente, C. 493.
 Taher, C., 359, commune mixte, chef-lieu Taharia.
 Taibète-el-Gueblia (ksar), C., 502.
 Tailmane, C., 428.
 Takdemte, O., 193 (et non pas takdempte).
 Takdemte-Touabète, centre A., 26 (Dellys, P. E.).
 Takitounte, C., 402 (et mieux Takitounte).
 Takoka, C., 337.
 Takouchte, P. E., C., 466 = *Herbillon*.
 Takourte, O., 230.
 Tala-Ifacène, C., 337.
 Tala-Imedrane, A., 36.
 Tala-Ouchkouf, A. = *Lecacher*. (Hammam-Righa, M.).
 Talassa, A., 276.
 Talha, C., 355.
 Talha, C. 355.
 Taliouine, A., 38.
 Talkhinte, C., 486.
 Tamatmale, ferme et gare, C. (Souk-Ahras, M.).
 Tameksalète, O., 204.
 Tamelahate, A., 283 bis R.
 Tamellalte, C., 503 (Zaouia et Ksar).
 Tamendjar, C., 426.
 Tamerna, C., 501.
 Tamesguida, A., 5.
 Tamgoute, A., 52.
 Tamokral, C., 349.
 Tamzoura, P. E., O., 136 = *Saint-Maur*.
 Taouiala, O., 237.
 Taouira, A., 277.
 Taourga, A., 11.
 Taourga, A., 11 = *Horace-Vernet*.
 Taouziente, C. 493.
 Tarf (Le), centre, C., 477 (La Calle, M.).
 Le Tarf, C., 477.
 Tarfaija, C. = *Ricière* (projeté).
 Taria, A., 219.
 Taria, O., V. Oued-Taria.
 Tarzoute, centre, C., 500.
 Tassadane, C., 355.
 Tassafite, C., 375.
 Tassameurte, C. 343.
 Tatfamane, et Aine-Telloule = *Descartes*, 208.
 Taya, C. 334.
 Taza, A., 160, 252.
 Taza, centre, A., 160, 252 (Teniet, M.).
 Tazgaïte, O., 229.
 Tazia, C., 413.
 Tazmalte, A., 343.
 Tazmalt, centre, A., 343 (Akbou, M.).
 Tazoute, P. E., C., 489 = *Lambesse*.
 Tebaïga, C. 470.
 Tebelbanète, A. 256.
 Tebesbeste, ksar, C., 501.
 Tebessa; C. 302, 386.
 Tebessa, commune, C., 302, 336.
 Teboui-Ahmed, ksar, C., 497.
 Tchaïf, A., 19, R.
 Tedelès, A., 27 = *Dellys*, P. E.
 Tefeschoun, centre, A., 22 (Castiglione).
 Tefessad, A., 22 = *Tipaza* (nom latin).
 Tefreg, C., 381.

- Tekbalite, O., 207.
 Teksenna, centre, C., 411.
 Telagh, commune mixte, O., 200.
 Telilate, O., 137.
 Telioum, O., voy. Tiliouine.
 Tella, C., 339.
 Tellout, hameau, O., 208, station
 O.-A.
 Temacine, C., 503.
 Temaznia, O., 142.
 Temdrara, A., 224.
 Temlouka, village indigène, C.,
 337 (Sétif, P. E.).
 Temlouka, C., 333 = *Montcalm*
 (Oued-Zenati, P. E.).
 Temoulga, A., 218, mines et sta-
 tion  P.-L.-M.
 Tenazète, O., 136.
 Ténès, commune et commune
 mixte, A., 277.
 Tengoute, C., 461.
 Tenia (et), O., 200.
 Téniet-el-Abid, C., voy. Haïdouce.
 Téniet-el-Had, commune et com-
 mune mixte, A., 252.
 Téniet-el-Khemice, ferme, C., 363
 (Bibane, M.).
 Téniet-el-Merdj, hameau, C., 363
 (Bibane, M.).
 Téniet-Ettine, C., 402.
 Téniet-Ettine, fermes, C., 402.
 Téniet-Beni-Aïcha, A. = *Mener-*
cille, P. E.
 Tenira, P. E., O., 200.
 Terfia, voy. Tifsa.
 Terga, O., 135 = *Turgot* (Rio-
 Salado, P. E.).
 Ternana, O., 244.
 Terni, O., 203.
 Terni, centre, O., 203.
- Ternifine, O., 156 = *Palikao*, P. E.
 (chef-lieu de la commune mixte
 de Cacherou).
 Terraguelte, C., 286.
 Tessala, P. E., O., 200.
 Teurfa, A., 9, 25.
 Texena, voy. Teksenna.
 Tharia, voy. Taria.
 Tiara, A., 19, R.
 Tiarète (off. Tiaret), P. E., chef-
 lieu de commune mixte et de
 cercle militaire, O., 193 (1).
 Tiberguinte, centre, C., 355 (Fedj-
 Mezala, M.).
 Tiberkanine, A., 218.
 Tidda, O., 265.
 Tifèche, C., 472.
 Tiferdoute, voy. Abi-Youcef.
 Tiflès, O., 200.
 Tiflès, O., 200 = *Mellinet*, centre
 (Chanzy, P. E.).
 Tifoura, C., 497.
 Tifra, C., 377.
 Tifrite, O., 196.
 Tigdidine, ksar, 500.
 Tighanimine, C., 493 R.
 Tigheremte, A., 346, 367.
 Tighermatine, O., 265.
 Tighnifine, O., 156.
 Tigrine, A., 55, 56.
 Tigrine, C., 343.
 Tiguiguiste, O., 186.
 Tizirte, centre, A., 40 (Dellys, M.).
 Tihamimine, voy. Aïne-Tihami-
 mine.
 Tiharète, dénomination correcte
 de Tiaret (1).
 Tikobaine, A., 11.
 Tiksiridène, centre, A., 370 (Beni-
 Mansour, M.).

(1) On trouve *Tahart* et *Tihart* dans les traductions des textes arabes. Ces deux transcriptions, quoique plus correctes que l'orthographe officielle *Tiaret*, ont, comme celle-ci, le défaut de ne pas indiquer à tout le monde la véritable prononciation usitée dans le pays.

- Tilatou, C., 439.
 Tiliouine, O., 200.
 Tilmoumi, O., 200.
 Timazrite, C., 388.
 Tintelacine, C., 290.
 Timzrite, C., 388.
 Tinar, centre, C., 339 (Eulma, M.).
 Tinedla, ksar, C., 501.
 Tioute, ksar, O., 270.
 Tipaza, P. E., A., 22.
 Tircine, O., 268.
 Tirenate, O., 200.
 Tirennifine (incorrect pour Tighnifine), O., 156.
 Tirmitine, A., 45 R.
 Tissemsil, A., 161 = *Vialar*, centre (Téniet-el-Had, M.).
 Titri-Souari-Deimate, A., 78, 101.
 Tixiridène, voy. Tiksiridène.
 Tizi, centre, O., 156,  F.-A. (Mascara, M.).
 Tizi-N'bechar, centre, C., 402 (Amoucha, M.).
 Tizi-N'teleta, A. (projeté).
 Tizi-Ouzou, A., 13, sous-préfecture
 Tizi-Renif, P. E., A., 36.
 Tkout, C., 498, poste militaire.
 Tlélate (Le), O., 136 = *Sainte-Barbe-du-Tlélât*, P. E.
 Tlemcen, O., 157, 203, sous-préfecture.
 Tlète, C., 361.
 Tokla, C., 453.
 Tolga, ksar, C., 364.
 Torriche, O., 186.
 Tourarès, O., 227.
 Touggourte, ksar, C. 501.
 Toukria, A., 250 = *Bourbahi*, (Teniet, M.).
 Toumiat, O., 137.
 Tounine, O., 140 (off. Tounin), P. E.
 Touririne, O., 204.
 Tourtatsine, A., 34.
 Touzeline, C., 284.
- Tratimete, O. = *Tirman* (Mekera, M.).
 Treate, C., 469.
 Tsighaoute, A., 283 bis R.
 Tuggurt, incorrect pour Touggourte.
 Yabous ou Iabous, C., 493.
 Yacoubia ou Yakoubia, O., commune mixte. (Le chef-lieu est à Saïda).
 Yacourène ou Iakourène, centre, A., 42 (Haut-Sebaou).
 Yeri, O., 208 R.
 Youks-les-Bains, C., 494 (Morsot, M.).
 Youks ou Iouks, ksar, C., 494 (et plus correct : Ouks وكس).
 Yazerou, O., 179.
- Zaatite, A., 21.
 Zaatra, A., 24.
 Zab-Cherqui, C., 498.
 Zaccar, v. Zakar.
 Zakar, A., 33.
 Zakar, A., 33 = *Margueritte* (Hammam-Righa, M.).
 Zamouri, A., 24 = *Courbet*.
 Zana, C., 361, 488.
 Zaouïa-Benaroug, C., 28.
 Zaouïa-Beni-Slyem, centre, A., 28 (Dellys, P. E.).
 Zaouïa-Berkani, A., 33 = *Marceau* (Gouraya, M.).
 Zaouïa-Bigou, ksar, C., 498.
 Zaouïa-Sidi-Abid, C. 495.
 Zaouïa-Sidi-Labed, ksar, C., 501.
 Zaouiet-el-Mira, O., 244.
 Zaouiet-Riab, ksar, C., 501.
 Zarga, C., 355.

- Zarouria, C. = *Faidherbe* (projeté).
Zarouria, centre, C., 472, station,
B.-G.
Zarouria, C., 472.
Zarza, C., 355.
Zatima, A., 73.
Zeboudj-Clouste, A., 225.
Zeddine, A., 218.
Zeffoute, O., 179.
Zechalfa, C., 493.
Zeïri, fermes, C., 337 (El-Ouricia,
P. E.).
Zekaska, A., 128.
Zelboun, O., 203.
Zelemta, fermes, O., 156 (Cache-
rou, M.).
Zelifa, hameau, O., 200 (Les Trem-
bles, P. E.).
Zellaga, O., 156.
Zellatou, C., 498.
Zemmora, O., 245.
Zemmora, commune mixte, O.,
152, 179.
Zemoura, C., 307.
Zenakha, A., 85.
Zenata, O., 207.
Zenatia, C., 287.
Zeradma, C., 494.
Zeraïa, P. E., C., 312, 356.
Zeralda, centre, A., 21 (Staouéli,
P. E.).
Zeramna, C., 457.
Zeramna, C., 452 = *St-Antoine*.
Zerara, C., 499.
Zeribet-Ahmed, ksar, C., 498.
Zeribet-el-Oued, ksar, C., 498,
Zerifa, O., 275, 230.
Zerizeur [Zerizer], centre, C., 335
(Morris, P. E.)
Zerkfaoua, A., 53.
Zerouala, O., 200. = *Deligny*.
Zgaïère, O., 146.
Zgoum, ksar, C., 500.
Zgueur, C., 443.
Ziabra, C., 446.
Ziama, centre, C., 406.
Ziana, A., 19 R.
Zibane [Ziban, Zibans], C., 498.
Zitouna, C. = *Bessombourg*, usine
(Attia, M.).
Zitouna, C., 475 = *Toustein* (La
Calle, M.).
Zitounet-el-Bidi, fermes, C., 310
(Mila, P. E.).
Zmala, C., 343.
Zmala-ben-Merad, C. = *Renier*.
Zmenzere (Zmeuzer, off.), A., 47.
Zougara, A., 277.
Zouï, C., 360.
Zouite, centre, C., 293 (Stora, P. E.).
Zraïzeur, plus correct que Zeri-
zeur, voy. ce nom.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

	Pages.
I. — Aperçu général sur l'organisation politique.....	1
II. — Dar-Soltane ou Domaine de la Couronne.....	14
III. — Beylik-Titri ou de Médéa	13
IV. — Beylik-Ouharane ou Beylik-el-Gherb	17
V. — Beylik-Qsantina ou Beylik-el-Cherg.....	20

CHAPITRE II

DAR-ES-SOLTANE

I. — Ahl-el-Makhezene, 1 ^{re} catégorie. Groupes guerriers...	21
II. — Ahl-el-Makhezene, 2 ^e catégorie. Tenanciers, fermiers et auxiliaires	23
III. — Rayat.....	26
IV. — Vassaux ou alliés.....	30
V. — Groupe indépendant enclavé.....	36
VI. — Groupes indépendants.....	36

CHAPITRE III

BEYLIK-TITRI

	Pages
I. — Ahl-el-Makhezene, 1 ^{re} catégorie. Groupes guerriers ..	40
II. — Ahl-el-Makhezene, 2 ^e catégorie. Tenanciers, fermiers et auxiliaires.	42
III. — Rayat.....	43
IV. — Vassaux ou alliés.....	45
V. — Indépendants en relations éventuelles.....	47

CHAPITRE IV

BEYLIK OUHARANE

I. — Ahl-el-Makhezene, 1 ^{re} catégorie, groupes guerriers....	50
II. — Ahl-el-Makhezene, 2 ^e catégorie, tenanciers, fermiers et auxiliaires.....	57
III. — Rayat : <i>A</i> Rayat des Douairs et Zmela (177 à 211)....	59
<i>B</i> Rayat du Khalifat ech cherg (212 à 230)....	67
IV. — Vassaux ou alliés : <i>A</i> Dans la région des Douairs et Zmela (231 à 249).....	70
<i>B</i> Dans la région du Khalifat ech cherg (250 à 259).....	76
V. — Indépendants en relations éventuelles.....	78

CHAPITRE V

BEYLIK QSANTINA

I. — Ahl-el-Makhezene, 1 ^{re} catégorie, groupes guerriers....	83
II. — Ahl-el-Makhezene, 2 ^e catégorie, tenanciers, fermiers auxiliaires.....	88

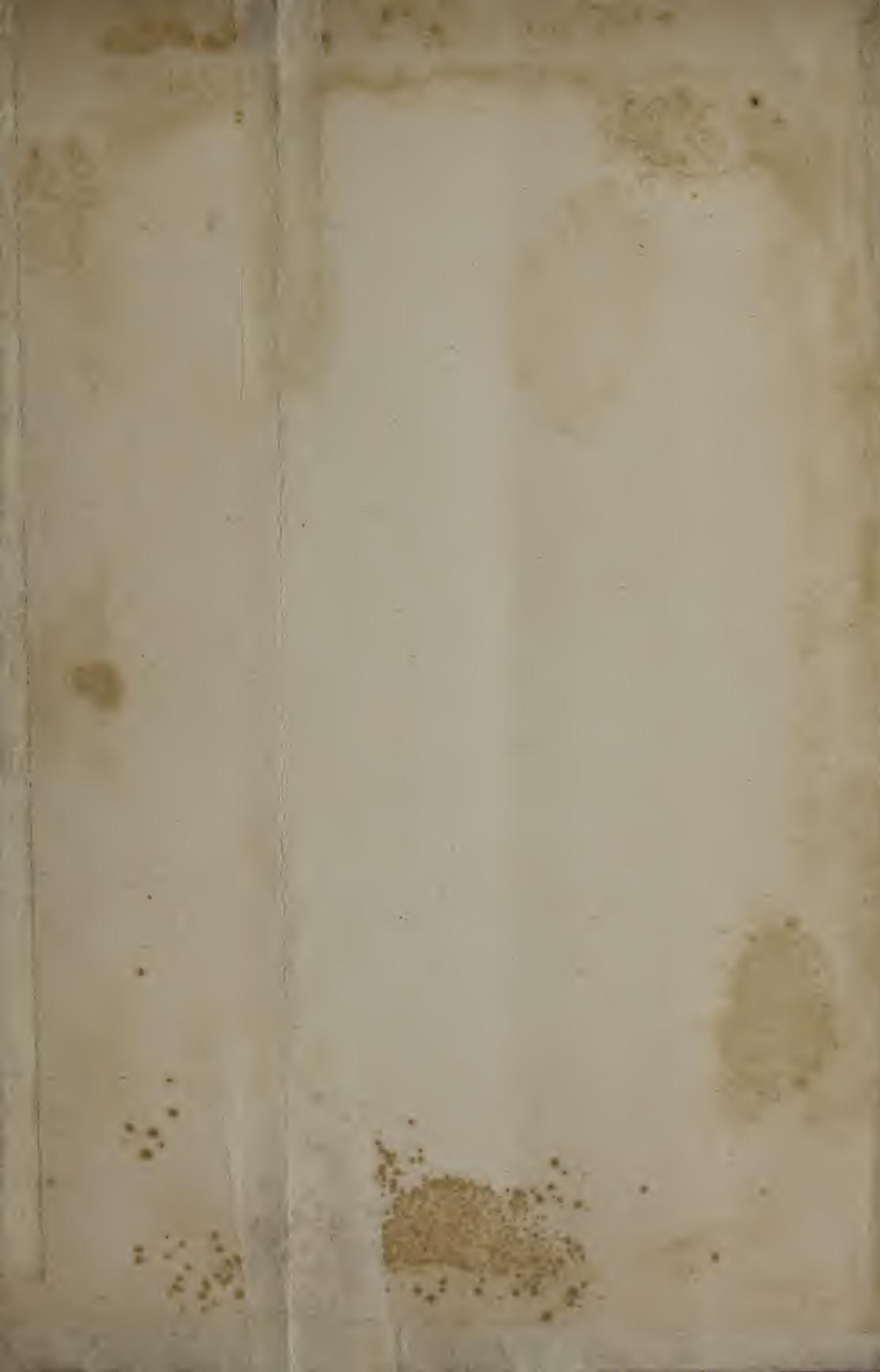
	Pages
III. — Rayat.....	90
IV. — Vassaux ou alliés.....	93
V. — Indépendants en relations éventuelles.....	10s
<i>A</i> Qbails du massif de Lalla-Khedidja 367 à 371....	102
<i>B</i> Qbails de Bougie, rive gauche de l'Oued-Sahel. 372 380.....	103
<i>C</i> Qbails du Bousellen, 381 à 398.....	104
<i>D</i> Qbails du Babor et Tababor, 399 à 416.....	107
<i>E</i> Sahel de Djidjelli, petite Kabylie et littoral jusqu'à l'Edough, 417 à 461.....	110
<i>F</i> Qbails de l'Edough, 462 à 470.....	116
<i>G</i> Intérieur et Sahara.	116

CHAPITRE VI

Index des dénominations indigènes modernes, officielles ou usuelles au 1 ^{er} janvier 1897.....	133
---	-----



ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN. — ALGER



ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN. — ALGER

CARTE

DU ROYAUME D'ALGER

Sous le dernier Dey en 1830

DRESSÉE PAR LOUIS RINN

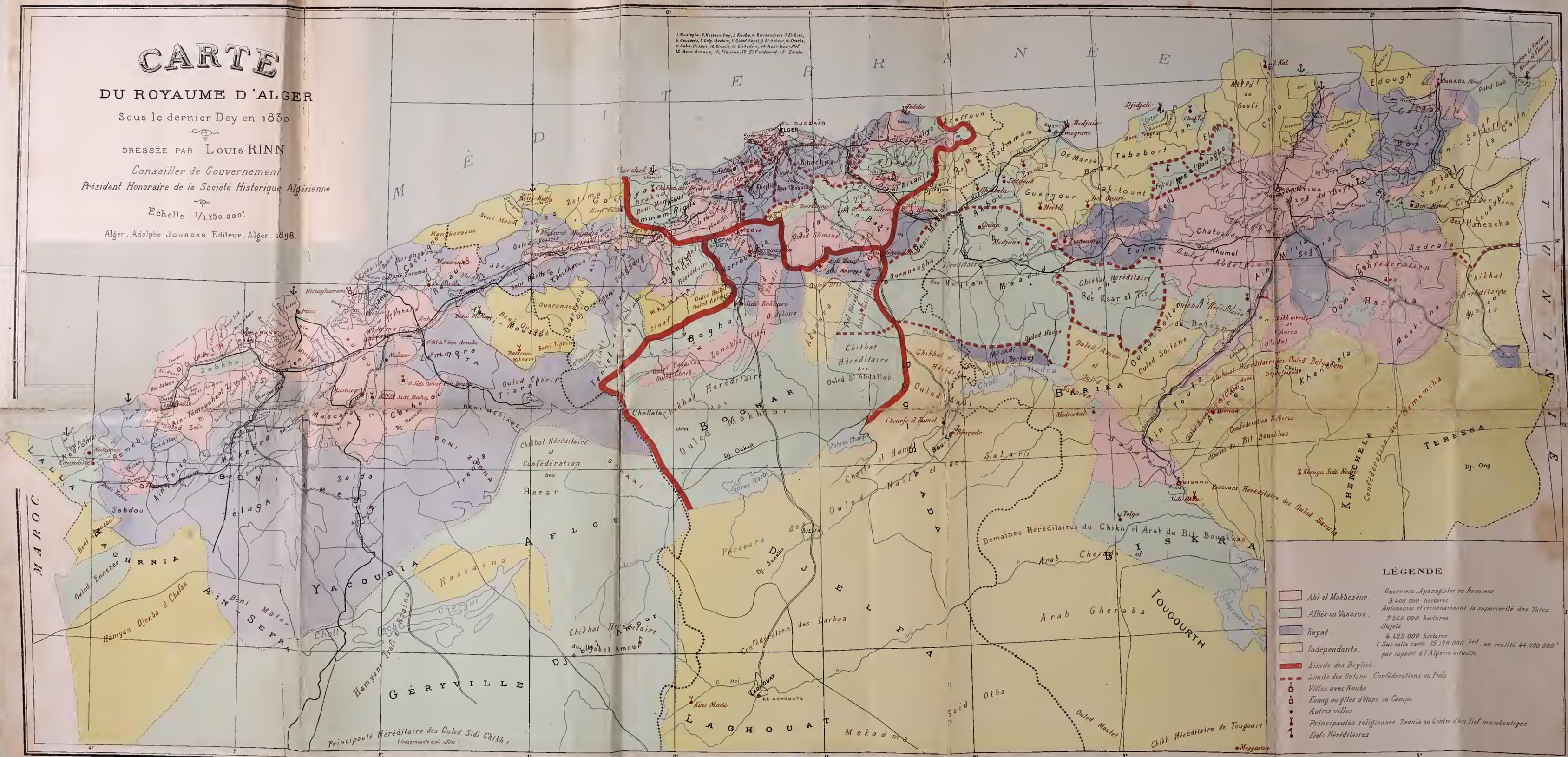
Conseiller de Gouvernement

Président Honoraire de la Société Historique Algérienne

Échelle : 1/1250.000

Alger. Adolphe JOURDAN Éditeur. Alger. 1898.

1. Mustapha, 2. Hassan-Dey, 3. Kouba, 4. Birmandreis S. El-Biar, 5. Bouzerca, 6. Dely Ibrahim, 7. Ouled-Fayal, 8. El-Achbour, 9. Darria, 10. Bab el-Hassen, 11. Cracia, 12. Birkaden, 13. Assi-bou-Nif, 14. Assi-Amour, 15. Fleurus, 16. St. Ferdinand, 17. Saouls.



LÉGENDE

	Ahl el Makheziène.	Guerriers. Apanagistes ou fermiers.
	Alliés ou Vassaux.	3 400 000 hectares
	Royal.	Autonomes et reconnaissant la supériorité des Turcs.
	Indépendants.	7 540 000 hectares
	Limite des Beyliks.	Sujets
	Limite des Oulans. Confédérations ou Fiefs	4 425 000 hectares
	Villes avec Noubas	(Sur cette carte 15 120 000 hect. en réalité 44.000 000 ^ par rapport à l'Algérie actuelle
	Konag ou gites d'éclap ou Camps	
	Autres villes	
	Principautés religieuses. Zaouia ou Centre d'un fief maraboutique	
	Fiefs Héritaires	

